7
9-F
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
6 H
46

XVIII. 20. 9

7.-9.F.9.

HISTOIRE
DES
HELVETIENS,
Aujourd'hui connus ſous le nom
DE
SUISSES.

OU

Traité ſur leur Origine, leurs Guerres, leurs Alliances, & leur Gouvernement.

PAR

M. le BARON d'ALT *de Tieffenthal, Avoïer de la Ville & Republique de Fribourg, & Commandant Général du Militaire.*

TOME PREMIER.

A FRIBOURG en SUISSE,

Chez HENRI IGNACE NICOMEDE HAUTT, Imprimeur de la Ville,
M DCC XLIX.

PRÉFACE.

BIBLIOTECA N.47 ROMA VITTORIO EMANUELE

Ceux, qui liront le Titre de cet Ouvrage, m'accuſeront peut être de témérité d'oſer entreprendre l'Hiſtoire des Suiſſes, *& de l'avoir puiſée dans des tems ſi reculés. Je ne prétens pas l'affranchir de la cenſure en un ſiécle ſi éclairé, & ſur une matiére, qui a déja été traitée par tant d'Auteurs. Je me connois trop pour avoir cette vanité. Je n'ignore pas les qualités, & les talens, que l'on demande d'un Hiſtorien, ni les régles de l'Hiſtoire, qu'on a rendüe ſi difficile par la multitude des préceptes, & quand on les auroit toutes, nul eſt Prophéte dans ſa Patrie.*

Je n'arrête ici le Lecteur, que pour lui

dire, que je me ſuis engagé à ce deſſein autant par inclination, que pour mon utilité particuliére. Dés ma jeuneſſe j'ai été incliné à apprendre l'Hiſtoire de mon Païs. Je ne l'ai trouvée nulle part en Langue Françoiſe, j'ai crû, que le Bien de nôtre République la déſiroit néanmoins en cette Langue pour la facilité, qu'elle donne à Nos Magiſtrats de la ſçavoir à fond préférablement à une Hiſtoire étrangére, qui eſt de moindre conſéquence pour nous, & qui ne peut nous ſervir dans nos affaires intérieures, qu'à nous apprendre à nous défendre contre les ſurpriſes du Ratio Statûs. J'ai cherché mon utilité propre, après avoir en pluſieurs occaſions connû la néceſſité d'être au fait de tout ce qui peut concerner le Corps Helvétique, & conſideré, qu'il convient non ſeulement à un homme en place, mais encore à chaque membre de l'Etat de ſçavoir, ce qu'ont fait nos Illuſtres Ancêtres, de quelle maniére ils ſe ſont gouvernés, & comment ils ont conſervés la prétieuſe Liberté, qu'ils ont achetée par l'éffuſion de tant de ſang.

Mais afin de ne me pas expoſer à eſſuier le reproche, qu'on a fait à Herodote & à d'autres Hiſtoriens Grecs: Quid non Græcia mendax

BIBLIOTECA N.S.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

dax audet in Hiſtoria. *Je me ſuis attaché aux Auteurs, qui pouvoient me donner une vraïe connoiſſance de l'Hiſtoire de ma Patrie, & à ceux, qui m'étoient néceſſaires pour liér les faits de nos Voiſins avec ceux des nôtres, qui en ſont inſéparables. Si je me ſuis laiſſé aller à beaucoup de digreſſions, ce n'a été, que pour rendre l'Hiſtoire plus complette, & pour ne la pas laiſſer languir dans les Epoques, où ces traits ne m'ont pas parus déplacés. Outre que j'ai crû, qu'il étoit néceſſaire de trouver dans* l'Hiſtoire des Suiſſes, *ce qui s'eſt paſſé, chez nos Voiſins, puiſque ces faits ſervent à faire connoître, ce qui a lié la Suiſſe avec les autres Païs.*

J'ai dabord ſuivi le plan de Simler, *qui ſuivant ma penſée a le plus approfondi nôtre Hiſtoire. On m'a enſuite conſeillé les deux* Stettler *vieux & nouveau; mais ceux là ne me ſuffiſant pas, j'ai choiſi* Ægidius Tſchudi, *qui traite, ſans contredit, cette matiére plus amplement, & avec plus de Cronologie; mais avec peu de liaiſon. Les autres Auteurs ſont nommés dans le cours de l'ouvrage. Ceux, qui prendront la patience de le lire, les trouveront marqués. Enfin beaucoup de manuſcrits conſervés*

dans les Familles, & dans l'Archive de nôtre Chancellerie.

J'ai laiſſé ce que j'ai trouvé fait ſans le changer, avoüant très naturellement, que n'étant pas né François, je ne ſçaurois poſſéder les avantages, que cette Langue procure, qui ſont le tour élégant des phraſes, la préciſion & la netteté du ſtile, le choix des expreſſions, & la pureté de la Langue. Cet aveu ſincere merite, ce me ſemble, qu'on pardonne à ma plume. C'eſt une conſolation pour moi, & la foi des Auteurs, ſur laquelle j'écris, eſt la juſtification de mon ouvrage. Je ne me ſuis donc point aviſé de vouloir toucher aux expreſſions; je les ai reſpectées au point, que je les ai rendües, telles qu'elles ſont dans leurs Auteurs. J'ai traduit auſſi juſte, qu'il m'a été poſſible; au moins je ne me ſuis jamais éloigné du ſens, que j'ai ſuivi avec fidélité, comme l'on pourra s'en convaincre en conſultant les Originaux, que j'ai cités.

Je me flatte, que les Gens de bien, & ſur tout mes Compatriotes me ſçauront bon gré de la peine, que j'ai tâché de prendre pour leur préſenter l'Helvétie *telle, qu'elle a étée, & telle, qu'elle eſt aujourd'hui. Je n'ai rien oublié pour raſſembler tous les faits épars dans les Auteurs*

Suiſſes,

Suiſſes, afin d'en former un Corps complet. Je les ai mis dans leur tems, & dans leur jour; ce qui a coupé quelques fois le fil de la narration; parce que la Suiſſe étant ſous différens Princes ou différens Gouvernemens, il a fallu ceſſer d'un côté pour reprendre de l'autre, afin de ne pas confondre les Epoques, & rendre l'ouvrage plus correct, ce qui fait, que la liaiſon n'eſt pas parfaite ſur tout dans le premier Tome. J'ai parlé des Familles à meſure, que l'Hiſtoire m'en a préſenté l'occaſion, & qu'elles ont eû part aux événémens Helvétiques: pluſieurs n'ont pas jugé à propos de me fournir des memoires à ce ſujet; d'où j'ai conclû, qu'elles ne ſe ſoucioient pas, que j'en fiſſe mention. Il y en a cependant aſſés pour convaincre nos Envieux, & nos Ennemis de la fauſſeté de leurs idées; lorſqu'ils diſent, que nos Ancêtres après avoir maſſacré, ou chaſſé toute la Nobleſſe, ont formé un Etât, où chacun eſt maître, & que les Gentils-hommes en ſont exclus, n'y aiant aucune différence entre le Noble & le Roturier. Ce qui certainement eſt une pure calomnie; car quant aux Alliances, quoique quelques Cantons aient été ſujets de la Maiſon d'Autriche, néanmoins il eſt certain, que la plûpart ont été libres, & que par une juſte conſéquence

ils ont pû légitimement contracter Alliance entre eux, & avec l'Etranger. Ces Cantons, qui obéiſſoient à la Maiſon d'Autriche, étoient ſujets ſous certaines conditions, & avoient des privilé-ges, qui les mettoient en parallele avec les Villes d'Empire; mais parce que les Gouverneurs, les Intendans, ou les Ballifs les en privoient tira-niquement, & les moléſtoient à toute outrance, ils furent contraints de recourir à des remédes vio-lens pour ſe les conſerver. Cependant en leurs premiéres, & plus anciénnes Alliances, ils excep-tent les droits de la Maiſon d'Autriche, & pro-mettent de s'acquiter à ſon égard de tous les de-voirs que les loix peuvent à juſte titre exiger d'eux. Mais comme les Ducs conſultoient moins la droi-ture & l'équité, que leur paſſion, & qu'ils ne cherchoient qu'à accabler, & à réduire nos An-cêtres ſous une obéiſſance aveugle, il n'eſt pas éton-nant, qu'ils ſe ſoient ſervis de la voie des armes pour ſe mettre en liberté. Les conditions des Al-liances ne contiennent rien de ſéditieux, il n'y a pas un ſeul trait d'injuſtice; & l'on peut dire, qu'elles ſont fondées ſur la raiſon même, & la plus exacte équité. Auſſi les Empereurs n'ont ils fait aucune difficulté de les approuver, & de les ratifier, ils ont même ajoûté à ces Alliances des

priviléges

priviléges nouveaux, & des immunités, dont les Suiſſes ne joüiſſoient pas auparavant.

Quant aux Gentils-hommes, tant s'en faut, que tous ceux de Suiſſe en aient été chaſſés, au contraire, il y en a dans tous les Cantons, & dans pluſieurs Villes, où ils ont des Tribus à part, & des prérogatives diſtinguées. Il eſt vrai, qu'on a ruiné pluſieurs châteaux, & qu'une grande partie de la Nobleſſe Suiſſe a été chaſſée; mais les Helvétiens n'ont pas tout fait, & ce ſont les Enfans d'Albert premier, qui pour venger la mort de leur Pere, ont fait le plus grand maſſacre, & le plus grand mal. Quelques Maiſons ſont éteintes, & d'autres ſe ſont tranſplantées; ainſi doit-on être ſurpris de ne voir plus en Suiſſe cette quantité de Nobleſſe, qu'il y avoit lorſque l'Helvétie n'étoit pas République? On a détruit beaucoup de châteaux forts en Suiſſe par la raiſon, qu'ils étoient habités par de petits Tirans, qui infeſtoient la ſécurité publique, & qui étoient plûtôt des Brigands, que de vrais Gentils-hommes. Ceux, qui ont honoré leur naiſſance, & qui l'honorent encore, ſont éſtimés, & joüiſſent de leurs droits, priviléges, & franchiſes.

La différence du Gouvernement dans les Cantons n'altére en rien celui du Corps Helvétique en général ; chaque Etat ſe régit par ſes propres loix, & puiſe dans ſon propre fond. Nos Ancêtres néanmoins ont diſpoſé le tout avec tant de prudence & de dexterité, qu'on ne ſçauroit rien déſirer de ce, qui eſt requis ou pour repouſſer l'ennemi, ou pour faire gouter aux ſujets les fruits d'un doux répos, & d'une paix conſtante. Ils ont même pourvû à ce que le Magiſtrat ambitieux ne pût parvenir à troubler cette tranquillité, & cette ſûreté publique, qui a toûjours fait l'unique objet de leur attention. Cet eſprit eſt ſi général dans tous les Cantons, que depuis la premiére Alliance ou Confédération Helvétique, on n'a jamais vû une révolution de leur part, qui ait porté coup au bon ordre, & à la plus exacte police. Ou ſi elle a attaqué en quelque choſe cette belle Harmonie, on y a dabord appliqué les remédes, qui ont arrêté le mal dans ſa ſource.

Il ſeroit difficile de donner une idée juſte des mœurs des Suiſſes : leur poſition eſt ſi différente, qu'elle prend ſon influence pour les mœurs des païs, qui ſont dans ſon voiſinage. Les Cantons, qui ſont frontiére de France, ont communément le cœur, l'eſprit, & les inclinations Françoiſes ; les

Cantons

Cantons voiſins de l'Allemagne en ont les façons & les maniéres. L'interêt de la Réligion partage en Suiſſe celui des Princes. Dieu veüille, qu'il ne diviſe pas le nôtre, ce qui paroit à craindre depuis l'année 1712. *par le peu d'apparence, qu'il y a de voir revenir un de ces Helvétiens, qui ait aſſés de vertu pour mettre la main au grand ouvrage de la réunion en faiſant reſtituer le Patrimoine, qu'on garde contre l'eſprit de la Confédération Helvétique, qui a toûjours été le* Cuique ſuum. *Au reſte le Peuple en Suiſſe (à parler en général) eſt courtois, humain, & d'une Politeſſe égale à celle des autres Nations. Quoique né dans le païs, dont je parle, je ne craindrai pas de dire, qu'il y a des endroits en Suiſſe, où en fait d'éducation, d'affabilité, de courtoiſie, on ne le céde en rien aux païs, que j'ai parcouru dans mes voiages de France, d'Allemagne, & d'Italie. La raiſon en eſt toute naturelle. La vie aiſée & commode de nos Bourgeois & même de nos Païſans jointe aux voiages, qu'ils font en France & ailleurs, en ſont la veritable cauſe; comme ils ont puiſé chez les Etrangers, ce qu'ils ont de meilleur, ils ne manquent pas à leur retour de le communiquer par une heureuſe influence à leurs Compatriotes.*

La

PRE'FACE.

La vie eſt douce en Suiſſe ſur tout pour le laboureur, qui n'eſt tenu qu'à la culture de ſes terres. Il ne connoit ni tailles, ni impôts, ni capitation. Il ne ſçait pas, ce que c'eſt, que logement, que fourage, que voiture extraordinaire; il ſe couche au ſoleil couchant s'il veut, & ſe leve au levant ſans crainte, & ſans inquiétude, que du ſoin de ſa famille, & de ſon bétail. L'homme de condition y eſt trop borné : une vie unie le même au tombeau. S'il a le ſecret de ſe garantir du faſte de l'ambition & de l'eſprit de République il n'eſt ſujet à aucune de ces viciſſitudes humaine, qu'on éprouve ſi ſouvent ailleurs.

Un homme, qui aime la médiocrité, ſe rit de la pompe des choſes ſuperfluës.

Auream quiſquis mediocritatem
Diligit, tutus caret abſoleti
Sordibus tecti, caret invidenda,
Sobrius aula. *Horat. carm.* 10. *l.* 2.

Il n'eſt point de felicité, qui puiſſe égaler celle, dont joüit un homme, qui vit content, & ſatisfait du peu de bien, qu'il a reçû de la fortune, & qui ſe rejoüit de ſa condition, ſans que

ſon

ſon ame ſoit agitée d'aucun déſir, ni d'aucune ſoif pour les biens, ni pour les grandeurs de la Terre, & qui peut dire:

Stet quicunque volet potens.
Aulæ culmine lubrico
Me dulcis ſaturet quies,
Obſcuro poſitus loco
Leni perfruar otio,
Nulla nota quiritibus
Ætas per tacitum fluat.
Sic cum tranſierint mei
Nullo cum ſtrepitu dies
Plebeius moriar ſenex,
Illi mors gravis incubat,
Qui notus nimis omnibus,
Ignotus moritur ſibi.

Enfin, être ſaint, dit Amelot de la Houſſaie.

Au reſte quelque ſoin, que j'aie pris pour me bien acquiter du deſſein, que j'ai de rendre ſervice à ma Patrie par cet Ouvrage; le ſujet, que j'ai traité, eſt aſſez vaſte, pour occuper ceux, qui

qui voudront encore s'y appliquer après moi. D'autant plus, que mon Ouvrage n'étant, qu'un raſſemblage des faits diſperſés dans les Auteurs, & les manuſcrits, on pourra comme j'ai fais y ajoüter ceux, qui m'ont échappés & mieux faire. Je prie le Lecteur d'avoir la bonté de m'avertir des fautes, qu'il remarquera dans mon Hiſtoire, je lui en aurai une véritable obligation. Iniquum enim eſt, ut quiſque de aliis judicare velit, & judicari de ſe nolit.

HI-

HISTOIRE
Des Helvétiens aujourd'hui connus Sous le Nom de Suiſſes.

TOME PREMIER.
LIVRE I.

ENtre les Gouvernemens, & les Etats libres, qui n'adoptent point l'unité de Puiſſance, après Veniſe, le Corps Helvétique eſt cenſé le premier. Les trois Cantons Uri, Schweitz, & Underwalden en fondant entre Eux la premiére Alliance en l'année 1315. donnérent dés lors à ce Traité le nom de Confédération Helvétique. C'eſt en cette qualité, qu'il fait expedier ſes Decrets, & qu'il traite avec les autres Souverains de l'Europe.

Le Corps Helvétique eſt diviſé en trois Parties. Les XIII. Cantons, leurs Alliés, & les Balliages ultramontains concomitans. Les Cantons ſont Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schweitz, Underwalden, Zug, Glarus, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhauſen, & Appenzel.

Les Alliés ſont les Griſons, l'Abbé & la ville de Saint Gal, l'Evêque & le Païs de Valais, les Villes de Mülhauſen & de Bienne, aux quelles on joint la République de Genéve, l'Evêché de Bâle, & le Comté de Neufchâtel, parceque ces Souverains ſont alliés avec les uns, ou avec les autres des Cantons.

Les Balliages ultramontains & communs ſont la Thurgovie, le Comté de Baden, le Rhinthal, Sargans, les Balliages libres, Lugan, Luggarus, Mendris & Meinthal.

Les Villes, à celle de Zug prés, ont le gouvernement ariſtocratique: Les Länder, vulgairement dits, les petits Cantons, le Démocratique. Les Chefs à Zurich, Bâle, & Schaffhauſen ſont les Bourguemaîtres: A Berne, Lucerne, Fribourg & Soleure les Avoiers: A Uri, Schweitz, Underwalden, Zug, Glarus, & Appenzel les Landammans.

Les Cantons Ariſtocratiques ſont gouvernés par deux cents Magiſtrats diviſés en pluſieurs Tribunaux, qui compoſent l'Etat, & ſont nommés les Deux cens, quoique tous les Cantons n'aient pas ce nombre complet. Le Conſeil des vingt quatre eſt le Tribunal ordinaire, par

par devant lequel ſe jugent les cauſes civiles, criminelles, proviſionelles, & gratiables.

Les Deux cens jugent, & traittent ſouverainement toutes les matiéres, & tous les cas, qui appartiennent à la Souveraineté.

Les Cantons Démocratiques ſont gouvernés par le peuple : quoiqu'ils aient établi un Conſeil de vingt quatre, la diſcuſſion des affaires un peu graves eſt néanmoins portée par devant la Communauté, qui s'aſſemble ordinairement au commencement du mois de Mai dans une grande plaine, qui contient tout le Peuple habile au Gouvernement. Ils appellent ce Souverain. Les Etats, ou Landsgmein.

Le Corps Helvétique n'eſt pas renfermé entiérement dans les limites, que Jules Céſar lui donne dans ſes Commentaires. *Undique loci naturâ Helvetii continentur unâ ex parte flumine Rheno latiſſimo atque altiſſimo, qui agrum Helveticum à Germanis dividit, alterâ ex parte monte Jura altiſſimo, qui inter Sequanos, & Helvetios, tertiâ Lacu Lemano & flumine Rhodano, qui Provinciam noſtram ab Helvetiis dividit.*

Bâle eſt dans le Païs des Rauraques, ou Alſace, Schaffhauſen au delà du Rhin dans la Suabe. Une partie du Païs de Glarus dans les Griſons, & une partie de celui d'Uri en Italie. Des Alliés il n'y a que Saint Gal & Bienne, qui ſe trouvent renfermés dans les limites dont parle Céſar. Les Griſons ſont dans la Rhétie ; le Païs de Valais eſt dans le Sédunois ; Müllhau-

ſen en haute Alſace dans le Suntgau : le Rheinthal & Sargans dans la Rhétie : Lugano, Luggarus, Mendris, & Meinthal dans la Lépontie, auſſi bien que Bellinzona. D'un côté la Ville de Conſtance eſt ſortie des anciennes limites ; celle de Genéve en échange y eſt rentrée de l'autre ; de maniére, que le Corps Helvétique aujourd'hui affronte du côté du Septentrion à l'Allemagne, particuliérement au Briſgau, Klégau, & à la Suabe : du côté du Couchant à la France, particuliérement à la Franche Comté, la Breſſe, & la Savoie : du côté du Midi à l'Italie, particuliérement à la Seigneurie de Veniſe, & au Duché de Milan : du côté de l'Orient encore à l'Allemagne, particuliérement au Tirol, & à une partie de la Suabe vers le Comté de Montfort.

Tous le Cantons n'ont pas le même Droit, ni autant de juriſdiction les uns que les autres ſur les Balliages coñuns : c'eſt ſuivant le tems, qu'ils s'en ſont rendus les Maîtres, ou que chaque Canton eſt entré dans l'Alliance Helvétique.

La Turgovie n'eſt ſoumiſe, qu'aux huit Anciens Cantons, Berne y aiant été reçû par la Paix concluë à Arau en 1712. Fribourg & Soleure n'ont part, ſans dérogation néanmoins à la Paix de 1499. qu'au criminel, encore les autres leur conteſtent-ils ce droit ; au moins leur refuſent-ils une partie du Provenant contre les Traités de 1555. & 1558. par leſquels les huit Cantons ne ſe ſont réſervé, que l'uſage

de

de la loi pénale contre ceux, qui arment à l'inſçû du Souverain. Ce beau & riche païs fut engagé à la ville de Conſtance; enſuite cedé aux dix Cantons par le Concordat qui ſe fit après la guerre de Suabe.

Le Comté de Baden & les Balliages libres dès la guerre de 1712. ne dépendent plus, que de Zurich, Berne & Glarus; le Rheinthal, & Sargans ſont encore ſous la Domination des huit Cantons; Berne y aiant été aſſocié à la paix d'Arau. Les Balliages au delà des Alpes ſont ſoumis aux douze; celui d'Appenzel pour être arrivé trop tard en eſt exclu. Les Cantons d'Uri, Schweitz, & Underwalden envoient un Ballif à Bellinzone, & ſont les Maîtres de ce fameux paſſage. Les 4. Balliages de Morat, Grandſon, Schwarzenbourg, & Echallens ſont gouvernés alternativement par les Cantons de Berne & de Fribourg, qui y envoient chacun à ſon tour un Ballif. Gaſtal & Ultznach ſont gouvernés par les Cantons de Schweitz & de Glarus.

Si l'on demande, qu'elle eſt la forme du gouvernement préſent des Helvétiens, on répond, qu'il n'y en a point de générale, parceque cette République eſt un Compoſé de différentes villes, dont chacune eſt Souveraine chez elle, & a ſa forme particuliére de gouvernement, différente de celle des autres villes. Les Cantons s'aſſemblent réguliérement, & ordinairement une fois l'année vers la St. Jean, ou à Frauenfelden ou

à Baden, & la Diétte commence le Dimanche après le Jour de la St. Pierre & St. Paul. Le Canton de Zurich eſt celui qui convoque les autres. On traitte dans ces Diéttes des affaires qui regardent les Cantons en général, comme les alliances, la paix & la guerre, les Ambaſſades, & les inſtructions, qu'on leur donne, l'audiance qu'on donne aux Ambaſſadeurs des Puiſſances Etrangéres, à celle de France prés, qui ſe légaliſe à Soleure à chaque changement d'Ambaſſadeur; les comptes, qu'on rend des revenus des Balliages communs, & autres affaires de Police, qui interreſſent le Corps Helvétique en général. Selon l'exigence des cas, ou ſuivant qu'un Canton le demande, on tient auſſi des Diéttes extraordinaires. Quoique chaque Canton envoie deux Députés aux Diéttes, ils n'ont cependant qu'un ſuffrage, celui du ſecond ordre ne s'éloignant jamais du ſentiment du premier, qui eſt chargé d'ouvrir l'inſtruction, qu'ils ont tous les deux de leur Souverain. Les Cantons Catholiques auſſi bien que les Proteſtants, ont auſſi leurs conférences particuliéres, & préliminaires. Les Catholiques les tiennent à Lucerne ou à Zug, & les Proteſtants à Arau.

L'Helvétie joüit généralement d'un air pur, leger & fort ſain, quoique froid dans les quartiers meridionaux. Le païs généralement parlant, eſt très fertile en bleds, en paturages, en vin & en fruits. L'on y nourrit un nombre pro-

prodigieux de vaches & de bœufs, & les fromages qu'on fait ſont connus de toute l'Europe. Il y a des quartiers où l'on entretient des haras, d'où l'on tire d'excellens chevaux. Le Comté de Gruieres au Canton de Fribourg a des montagnes qui fourniſſent au bétail des paturages gras & abondans pendant cinq mois de l'année, & où l'on fait des fromages, qui ſeuls peuvent ſoûtenir le paſſage de la Ligne; il y en a d'autres qui ſont couvertes de neiges & de glaces éternelles. Les Montagnes de Suiſſe renferment ſans doute des mines fort riches, puiſque le Rhin, l'Aar, l'Emmen &c. charrient du ſable d'or. On y trouve auſſi des mines de Fer & de plomb, de Souffre, d'eau ſalée, & de Criſtal de Roche, avec toutes ſortes de bains chauds & froids, qui joints à pluſieurs ſources d'eaux minérales ſont d'un grand ſecours aux naturels du païs comme aux étrangers. Le grand nombre de rivieres & de lacs qui ſont en Suiſſe eſt très avantageux à ce païs, ſoit pour la quantité de bons poiſſons qu'ils produiſent, ſoit pour le tranſport des marchandiſes, & la Commodité du Commerce. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que l'on trouve des Lacs ſur les ſommets de diverſes montagnes. Les cerfs, les ours, les ſangliers, les chamois, les chevreüils, les bouquetains, les faiſans, les gelinottes, les perdrix, les bécaſſes, les outardes, & toute ſorte de gibier, procurent aux chaſſeurs le plus agréable & le

plus utile divertiſſement. Enfin les pierres figurées de toutes les eſpeces, les voutes naturelles qui ſe voient dans quelques montagnes, les perſpectives, & les vûës les plus variées du monde, les ſurprenantes caſcades que forment les fleuves en pluſieurs endroits, les chemins pratiqués dans les rochers preſque inacceſſibles, les ponts les plus hardis qu'on puiſſe imaginer, les magnifiques reſtes de la grandeur Romaine, qu'on trouve par tout en Suiſſe, font regarder avec raiſon ce païs comme un riche tréſor de curioſités naturelles, & artificielles, & comme la ſource de toute ſorte d'eaux admirables par leur differentes qualités. La Suiſſe eſt aujourd'hui fort peuplée, ce qui fait qu'un grand nombre de ſes habitans vont s'établir ailleurs. Ceux de la Campagne ſont extrêmement robuſtes, & capables des plus grands travaux. Leur diſpoſition naturelle pour la guerre, qu'ils ont hérité de leur Ancêtres, eſt entretenuë par des exercices réglés qu'on leur fait faire; & la grande quantité de troupes Suiſſes, qui ſervent en France, en Eſpagne & en Hollande, fait que ce païs ne manque jamais d'Officiers expérimentés dans le métier de la guerre. Pluſieurs Princes de l'Europe entretiennent auſſi des gardes du Corps Suiſſes. L'an 1464. Jean, Duc de Calabre, fils de René Roi de Sicile, venant joindre les Princes mécontens ſous le regne de Louis XI. amena parmi ſes troupes cinq cens

Suiſſes,

Suiſſes, qui furent les premiers, que l'on vit en France ſervir dans les armées. Ce que l'on débite dans les païs étrangers de la prétendüe ſtupidité des Suiſſes, & mille contes ridicules qu'on fait d'eux, n'eſt fondé que ſur un préjugé injuſte; & tout étranger qui en fera l'eſſai pourra ſe convaincre par lui même qu'une prononciation génée par celle d'une langue étrangére, affectée, & ſi ſouvent changée; des montagnes eſcarpées, & des vallées profondes ne ſont pas incompatibles avec des maniéres polies, douces & affables, avec la ſincérité, avec l'humanité, & avec un jugement ſolide. Les grands hommes qui ſe ſont diſtingués dans les ſciences, dans les arts, dans la politique, & dans la guerre; l'Univerſité de Bâle, les Académies de Zurich, de Genéve, de Berne, de Lauſanne &c. les Colléges des Jéſuites à Lucerne, à Fribourg, à Soleure, les Docteurs de Theologie, de Philoſophie, qui ſe trouvent dans diverſes Abbaïes de Benedictins, prouvent évidemment que les Suiſſes ne ſont pas moins capables des ſciences que les autres Nations, & qu'ils travaillent à cultiver leur eſprit avec beaucoup de ſoin. Les fabriques de toiles, de laines, de ſoïe, de dorures, de montres, & d'autres marchandiſes qui ſe trouvent à Zurich, à Bâle, à Genéve, & à Saint Gall contribuent beaucoup à faire fleurir le Commerce de la Suiſſe, & apportent de grands avantages à la Nation. Ce-

lui des chevaux, du bétail, & des fromages fait un revenu très conſiderable. Il y a quatre Cantons Proteſtants mêlés de Calviniſme, & de Zwinglianiſme, ſçavoir Zurich, Berne, Bâle, & Schaffhouſe. Il y en a ſept Catholiques, Uri, Schweitz, Underwalden, Lucerne, Zug, Fribourg, & Soleure; il y en a deux mixtes, Glarus & Appenzel.

Philippe de Comines dit dans ſes mémoires *Tom. I. Liv. 2. p. 87.* „ En toutes façons une „ bataille perduë à toûjours grande quëuë, „ & mauvaiſe pour le perdant. Vrai eſt, que „ les conquerans les doivent chercher pour „ abréger leur œuvre, & ceux qui ont les „ bonnes gens de pied, & meilleurs, que „ leurs voiſins: comme nous pourrions au„ jourd'hui dire *Anglois* ou *Suiſſes*. Je ne le „ dis pas pour dépriſer les autres Nations: „ mais ceux là ont eu de grandes victoires: „ & leurs gens ne ſont point pour longue„ ment tenir les champs ſans eſtre exploités.

Machiavel dit, que les Romains & les Helvétiens ont ſurpaſſé toutes les Nations du monde par leur diſcipline, & ordonnances militaires; qu'ainſi il n'eſt pas étonnant, que la victoire accompagnant ordinairement la bravoure, & la bonne diſcipline, ils aient vaincu tous ceux, qui les ont attaqué, & qu'ils aient rempli l'univers du bruit de leur armes, & de leur Renommée.

L'Helvétie eſt un grand païs de l'Europe, ſitué

ſitué entre l'Allemagne, la France, & l'Italie, dont les habitans étoient connus des Romains ſous le nom d'HELVETIENS, que quelqu'uns prêtendent dériver d'un ancien Prince HELVETUS. Jules Céſar dit, que les anciens Helvétiens étoient ſéparés de la Germanie vers le Levant & le Nord par le Rhin, des Sequaniens vers le Couchant par le mont Jura, & de la Province Narbonnoiſe par le lac Léman, & par le Rhône. Il dit de plus que tout le païs fut diviſé en quatre quartiers qu'il nomme *Pagi*, ſçavoir *Pagus Urbigenus. Pagus Ambronicus. Pagus Tigurinus. Pagus Tugenus.*

Il n'y a pas lieu de douter, que les Helvétiens ne deſcendent des Celtes peuple iſſu des Scythes; ſoit qu'on les mette du nombre des Germains, ſoit de celui des Gaulois; car les Scythes, qui étoient des deſcendants de Gomer, & de Magog les fils de Japhet, ont fourni des habitans à toute l'Europe, & à une partie de l'Aſie, ſelon *Saumaiſe*, & quelques autres comme *Junius, Hornius, Cluvier, & Serieck.* Gomer eût trois Fils Askenas, Riphal, & Togarma, dont ſortirent les Scythes, les Cimmeriens, les Phrigiens, les Myſiens, les Bithyniens, les Askaniens, les Sarmates, les Germains, & les Gaulois. La Germanie comprend de vaſtes provinces très fertiles, & des villes très magnifiques: elle eſt renfermée entre le Rhin, le Danube, l'Ocean, excepté du côté de la Pologne, & de la Hongrie; & elle a pour bornes

des

des montagnes, habitées par des peuples très belliqueux. Depuis le régne de Charle Magne on diviſe la Germanie en Haute & Baſſe. La Haute vers le midi comprend l'Alſace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Suabe, la Baviére, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tyrol, les Suiſſes, les Griſons &c.

La Gaule eſt un grand païs de l'Europe, célébre par ſa ſituation heureuſe, par ſa fécondité, par le courage, & le génie de ſes habitans. Ammien Marcellin dit, qu'ils furent appellés CELTES, du nom d'un de leurs Rois. Les anciennes bornes des Gaules au Levant ont été, le Rhin, les Alpes, le Var; au midi la mer mediterranée, & les monts Pyrrenées; au couchant l'Ocean, & au Septentrion, où elles étoient fort reſſerrées, le Rhin près de ſon embouchure. Depuis les Gaulois s'étant rendus maîtres d'une partie de l'Italie, ce païs fut auſſi appellé Gaule, mais on y ajouta le ſurnom de *Ciſalpine* pour la diſtinguer de la grande ou ancienne, qu'on appella *Tranſalpine*, parce quelle étoit au delà des Alpes à l'égard de Rome, comme la nouvelle Gaule étoit en deça. Il paroit par les bornes de la Germanie, & de la Gaule, que l'Helvétie peut être compriſe dans l'un ou dans l'autre de ces païs, ſi la diviſion, qu'on en a fait depuis le régne de Charle Magne ne décidoit pas, que les Helvétiens ſont plûtôt au nombre des Gaulois Belgiques, que Celtiques.

Ceux

Ceux qui ont crû qu'ils dérivent de HELVETUS font descendre ce Prince d'HERCULES, qui après l'incendie de la malheureuse Troie aiant passé les Alpes s'embarqua sur le lac Léman, & vint aborder de l'autre côté au port, que l'on croit être aujourd'hui celui d'Ouchi; qu'il trouva la situation du païs fort agréable, quoiqu'inculte alors & rempli de forêts; ce qui le détermina à y fixer sa demeure; que pour cet effet aiant fait abbatre les bois, il fit dabord construire un fort, qu'il nomma *Arpentras* du nom de son fils. LEMANUS, qui donna le sien au Lac fut un des Successeurs d'HERCULE; ERUCTONIUS lui succeda, & étant mort sans enfans, il laissa la Province à trois fréres du sang d'HERCULE, HELVETUS, SEQUANUS, & ALLOBROX. L'ainé poussa sa passion pour la belle *Aventica* jusqu'à une espece de fureur, ce qui déplut tellement à ses cadets, que dans un transport de colére l'un des deux après l'avoir chargée d'injures, eût la hardiesse de lui donner un soufflet. Cette femme irritée au delà de toute expression contre son agresseur, & infiniment sensible à un affront si crüel, ne s'occupa plus que du soin d'en tirer vengeance. Elle en chargea HELVETUS, & l'obligea à se séparer de ses fréres. SEQUANUS & ALLOBROX y consentirent. ALLOBROX eût pour son partage la Savoye, SEQUANUS la Bourgogne, Helvetus garda tout le païs, qui est entre les Lacs Léman, & Brigantinus aujourd'hui Constance.

ſtance. Comme ſes deux Cadets avoient donné leurs noms aux Provinces, qui leur appartenoient depuis leur ſéparation, il donna de même le ſien à celle, qui lui étoit tombée en partage, il bâtit enſuite la fameuſe ville d'Avanche à l'honneur & gloire d'Aventica, ce qui doit paroître moins extraordinaire, que Bucéphalie, qu'Alexandre le grand fit bâtir dans les Indes à l'honneur de ſon cheval Bucéphale; ou que l'ordre de la jarretiere inſtitué par un grand Roi à l'occaſion que tout le monde ſçait. Avanches devint la Capitale du païs des Helvétiens. Ces peuples là brulérent avant leur départ dans la Gaule Celtique; Ils y rétablirent quelques maiſons, après avoir été forcés par Céſar de retourner chez eux. L'Empereur Veſpaſien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia.* Cette Colonie mêlant ſon langage avec celui des naturels du païs forma le Roman, qui eſt encore aujourd'hui en uſage dans tout le païs de Vaud, & dans une partie du Canton de Fribourg, à HELVETUS ſuccédérent par droit d'héritage *Tigurus* & *Turgojus* fréres. On prétend que l'ainé a bâti *Tigurinum* aujourd'hui appellé Zurich, & que le Cadet a fondé la Turgovie. *Epentalus* & *Conſtance* encore fréres ſuccédérent à ceux-là; Et à ces derniers *Avitirius*, *Carphas*, *Caturigus*, *Eletranus*, *Arulus Centonius*, *Benavus*, *Algus*, *Ciricus*, enfin *Olius*; qui n'aiant point de poſtérité laiſſa l'Helvétie en pleine liberté, après avoir

avoir été ſous la Domination des Princes Troiens l'eſpace de 739. ans à compter dès le régne de *Lemanus*.

Les Bourguignons ne prétendent pas tirer leur nom de *Sequanus*; mais ils diſent, que la riviére de Seine, appellée *Sequana* en Latin, aiant ſa ſource & ſon cours en leur païs, leur a probablement procuré le nom de *Sequani*. D'un autre côté *Simler* veut que les Helvétiens n'aient été connus ſous ce nom, que par les Commentaires de Céſar; & qu'il eſt arrivé à cette Nation ce qui arrive à tant d'autres qui ſont obligées de chercher dans les fables & leur origine, & leur nom. *Glarean* donne dans ce ſentiment, car il dit, que le nom d'Helvétiens dérive du culte, qu'ils rendoient à Pluton le Dieu des Enfers non ſeulement comme au ſouverain maître de tous les morts indifféremment, mais auſſi comme étant celui des tréſors cachés: il fonde ſa penſée ſur ce que *hel* ſignifie Enfer en Allemand, & *vetter*, *garde* ou *parent*, d'où il forme enſuite le mot de *Helvetter*; voulant prouver par là que ce culte rendu à Pluton les a fait nommer *Helveti*; à peu prés comme l'on donne aux Sectateurs de Calvin le nom de Calviniſtes. *Olaus Rudbeck* penſe différemment là deſſus: ſon ſentiment eſt, que les Helvétiens étant une Colonie Suédoiſe le nom de *Helveti* leur eſt donné parce qu'ils habitent un païs de montagnes, le mot de *Hellar* ſignifiant montagne dans ſon langage. D'un autre côté

Stumpfius,

Stumpfius, *Hottinger*, & *Guillimin* croient que *Helvetus* ſignifie un *homme entier*. *Heel* en vieux Celtes voulant dire *gantz*. Ils font de *vetter* un ſinonime à *mann*; & prononcent *gantzer mann*, pour faire connoître par là la valeur, & la bravoure de ce peuple.

Céſar met les *Helvétiens* du nombre des *Gaulois Celtiques*, puiſqu'il dit dans ſes Commentaires de bel. Gal. lib. 1. *Helvetios reliquos Gallos virtute præcedere*. *Tacite* les appelle, *Gallicam gentem*. *Florus* lib. 3. c. 10. dit: *Primum Galliæ motum ab Helvetiis cepiſſe*. *Oroſius* lib. 6. c. 7. les nomme *fortiſſimam omnium Gallorum gentem*.

Ces expreſſions & les paſſages que nous venons de citer ont ébloüi quelques Hiſtoriens & Géographes, qui d'ailleurs ont été ſéduits en conſiderant que les Helvétiens après avoir ſubi le joug des Romains avoient été ſous le régne d'Auguſte unis aux Gaulois Celtique, & ſous celui de Veſpaſien aux Belgiques. Ce changement a opéré un doute d'autant mieux fondé, qu'il paroit que Céſar & Tacite ſe contrediſent eux mêmes. *Aſinius Pollio* ne craint pas de reprocher au premier ſon peu d'exactitude & de fidélité dans ſes Commentaires. *Quòd libri ejus parùm diligenter, & non integrâ veritate compoſiti ſint*. *Tacite* ſemble ſe rétracter, lorſqu'il dit *de morib. German. Inter hircinam ſylvam, Rhenúmque & Mœnum amnes Helvetici*. Ce trait a fait juger à bien des gens, que

que les *Helvétiens* ont occupé autrefois la Franconie, la Baviére, la Suabe, le Haut Palatinat, & le Darmſtat, d'où ils furent peu à peu délogés, & enfin obligés de chercher les armes à la main une autre Patrie, & qui eſt aujourd'hui celle, qu'ils occupent. Mais *Ciceron* tranche la queſtion, & démontre, que les *Helvétiens* ſont une Nation ſéparée & diſtincte des Gaulois Celtiques. Voici comme il parle dans ſon Epître à Atticus Lib. 1 Epi. 14. *Senatum decreviſſe, ut Legati mitterentur, qui adirent Gallicas civitates, darentque operam, ne hæ cum* HELVETIIS *ſe jungerent.* Dans ſon oraiſon de Provinc. conſular. Il dit en parlant de Céſar; *eum cum acerrimis nationibus, & maximis Germanorum & Helvetiorum præliis feliciſſimè decertaviſſe.*

Tant de différentes opinions en pourroient faire naître une autre, que *Bodin* adopte en faveur des Franc-Comtois, ſçavoir; qu'ils habitoient de toute antiquité, leur païs ſans être venus d'ailleurs; comme ont fait pluſieurs peuples, qui ont paſſé d'une contrée à une autre, ſoit de leur propre mouvement, comme les Gaulois paſſérent en Germanie, en Italie, & en Aſie : ſoit par révélation divine, comme le peuple d'Iſraël paſſa en la terre de promiſſion; ſoit par contrainte, ainſi que firent les Troiens après l'incendie de leur ville, ou enfin par une trop grande multitude de peuple, qui obligea les Celtes de ſe répandre dans toute l'Europe.

Quoiqu'il en ſoit; que les Helvétiens aient été de la Gaule Celtique, & Belgique, ou un peuple toûjours à lui même dans les premiers tems, il n'eſt pas moins vrai, que leur gouvernement d'alors ne différoit pas du préſent; que les quatre Provinces étoient alliées enſemble; qu'on y jugeoit ſelon les anciennes coutumes, & uſages; & que d'ailleurs chaque endroit, en ſon particulier, étoit ſouverain; la liberté faiſant déslors leur plus prétieux tréſor. *Strabon* nous donne une idée des Republiques des Gaules en ces termes: *Pleráſque eorum Reſpublicas ab Optimatibus gubernari, antiquitùs unum quot annis Principem, itémque unum belli ducem multitudinem delegiſſe.* *Guillimin* fondé ſur les Commentaires de Céſar, appuié de Tite Live, & autres auteurs s'explique plus au long; il dit, qu'il y avoit dans les Gaules pluſieurs Républiques libres, qui ſe choiſiſſoient un Roi, ou un Régent à la pluralité des ſuffrages; qui régnoit pendant une année, & auquel il étoit défendu de rien entreprendre de conſéquence, avant qu'il eût conſulté les Etats, la nobleſſe, & les Drüides. *Tacite ajoute ann. liv. 2. c. 44. n. 3.* que les Allemands étoient diviſés en pluſieurs Républiques; que ce grand corps ne vivoit pas ſous le même gouvernement, mais que chaque peuple de la Germanie formoit un Etat à part, dont la régence étoit entre les mains de la Nobleſſe, & du peuple, qui gouvernoient, avec cette différence néanmoins,

que

que la Nobleſſe n'avoit que les affaires ordinaires à diriger en particulier, au lieu que les grandes ſe portoient devant elle & le peuple pour y être traittées ſouverainement. *De minoribus Rebus Principes conſultant, de majoribus omnes, ita tamen, ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium eſt, apud Principes pertractentur.* Que ces *Principes* ou Députés de la Nobleſſe s'aſſembloient avec ceux du peuple pour traitter des affaires importantes. Qu'ils avoient conjointement le pouvoir de rendre juſtice aux plaideurs ; de terminer bien des choſes, qui ne méritoient pas par leur peu de conſéquence d'être portées par devant la Communauté ; mais il leur étoit ordonné de rapporter toutes celles, qui étoient d'une certaine importance, ſur leſquelles néanmoins ils pouvoient dire leurs ſentimens en forme & maniére de conſultation pour être enſuite décidées par le peuple, & les Magiſtrats, qui choiſiſſoient ce qui leur paroiſſoit être le plus avantageux pour le bien public, & celui de la Patrie.

Ce gouvernement, qui s'éloigne du Monarchique pour devenir Ariſtocratique, & Démocratique prouve en même tems (à le comparer avec celui, qui exiſte aujourd'hui en Suiſſe chez les Cantons populaires) que les Helvétiens de ce tems là doivent plûtôt être mis au nombre des Germains, que des Gaulois Celtiques ; quoique ceux-ci alors ne fuſ-

ſent en aucune maniére ſous la puiſſance des Monarques, non plus que les Provinces de Germanie: les uns & les autres joüiſſoient d'une pleine liberté, & pour la conſerver avoient formé un corps, qui les rendoit redoutables, & qui les faiſoit vivre en paix avec la ſeule ambition de ſe conſerver mutuellement dans ces limites. On appelloit ces Républiques *Syſtema civitatum.* Qui s'étoient ainſi unies & confédérées pour leur propre ſûreté & conſervation dans la vûë ſeule de défendre leur commune Patrie; mais ſans aſtriction aux mêmes loix, ni à la même police particuliere: chacune de ces villes, ou de ces états ſe gouvernant par ſes propres inſtituts & ordonnances, telles qu'on les avoit faites pour chaque païs en particulier, & dans ſon intérieur: les générales n'avoient aucune communication avec celles là; elles ſe traitoient en corps, & ne regardoient que l'extérieur de l'Etat & ce qui en dépendoit. *Luc. de Linda deſcrip. orb. & Rerumpubl. p.* 670. Dit en parlant des *Helvétiens*; que leur gouvernement étoit populaire. *Regimen eorum erat populare, & quòd Rempublicam exprimeret.* Il ſe fonde ſur ce que Céſar dans ſes commentaires appelle l'Helvétie *civitatem*; & ſur l'hiſtoire d'ORGETORIX, qui étant parvenu par ſes richeſſes, & par ſes belles maniéres à ſe faire aimer, & reſpecter par ſes compatriotes, en fut l'idole juſques à ce qu'ils remarquérent, qu'il cherchoit à prendre

la

la Suprématie ſur eux ; dèslors cet amour & ce reſpect ſe changérent en haine & en fureur contre lui ; de façon qu'il ne put éviter la mort, que par ſa fuite ; mais les *Helvétiens* n'en furent pas moins ardens à le pourſuivre, & à lui ôter toute eſpérance de retour, & de grace ; ce qui pouſſa ORGETORIX au dernier déſeſpoir, & l'engagea à s'ôter la vie à lui même, les plus fortes interceſſions n'aiant rien pû opérer auprès d'un peuple ſi jaloux de ſa Liberté.

S'il en eſt des anciens *Helvétiens*, comme de la plûpart des Nations de l'Europe, à qui l'on attribüe la gloire d'avoir mieux aimé à ſe diſtinguer par les armes & par leurs actions heroïques qu'à en conſerver la memoire dans leurs écrits, & à les transmettre à la poſterité. *Bipennem feliciùs quàm pennam verſare, pilum quàm ſtilum frequentiùs vibrare didicerunt*, & comme les Romains auprès de Saluſte. *Optimum facere quàm dicere malebant ;* on en doit attribuer la faute aux anciens Celtes, aux Gaulois & aux Germains, qui par leur négligence ont été cauſe, que les faits de cette belliqueuſe Nation n'ont pas été ſéparés du général de la Germanie, & de la Gaule, puiſque les Eſcrivains de ces tems là ont tellement confondu ces peuples Celtiques, qu'on n'a qu'une légere connoiſſance de ce qui eſt propre aux *Helvétiens* ſeuls. De maniére, que le Cahos, qui ſe trouve répandu vers cette époque laiſſe le choix aux *Helvétiens*, *Gaulois* & *Germains* de

BIBLIOTECA NAZ ROMA

s'approprier chacun en particulier les actions, & les faits, dont ils se croient le plus flattés, par la raison que les Autheurs de ces premiers tems ont presque toûjours mis les *Helvétiens* de la partie dans toutes les guerres, que les Gaulois ont eu à soûtenir ensemble. *Rahn* dans sa Chronologie commence par la fondation des deux villes de *Zurich*, & *Soleure*, qu'il met du tems de Ninus & d'Abraham, mais sans preuve assez convainquante pour qu'on puisse l'en croire; ce qu'il y a de certain, c'est, que SOLEURE est une des plus anciennes villes de la Gaule Celtique: elle est la capitale du Canton de ce nom, qui suivant son rang est le onziéme entre les XIII. Cantons Suisses. Elle est située sur l'Aar dans une contrée fort agréable, & fort fertile. L'Aar la divise en grande & petite ville qui ont communication par un beau pont de bois: quoique cette ville ne soit pas des plus grandes entre les Cantons, elle ne laissa pas d'être fort remarquable & ornée de plusieurs beaux édifices. Elle est fortifiée à la moderne ajant de charmants ramparts & de bons bastions revêtus de gros quartiers de pierre de taille. Ce qui mérite le plus d'attention parmi les édifices est une grande tour fort ancienne; l'Eglise Collégiale de Saint Ours; l'Eglise & le Collége des Jesuites; l'Hôtel de l'Ambassadeur de France, l'Arsenal, & la maison de Ville. Il est certain, que Soleure est une ville fort ancienne; mais il est incertain

qui

qui en a éte le premier fondateur. Il y en a qui prétendent que c'eſt un des deſcendants de *Japhet*, nommé *Salodur*; qui vivoit dans ce païs là l'an du Monde 1984. un peu plus de 300. ans après le *Deluge*, & 1963. avant la Naiſſance de JESUS CHRIST. Ce qui reviendroit à peu près au tems d'Abraham, c'eſt pourquoi *Henri Glarean* fit les vers ſuivans qui ſe liſent ſur la grande tour.

In Celtis nihil eſt Solodoro antiquius, unis
Exceptis Treviris, quarum ego dicta ſoror.

Ce qu'il y a de plus probable, c'eſt que cette tour eſt fort ancienne, & qu'elle donna occaſion de bâtir une ville dans cet endroit là; peut être même que la ville lui doit ſon nom. Car il y en a qui croient que cette tour ne ſervit dabord qu'à exiger les péages des marchandiſes qui deſcendoient l'Aar, & qu'enſuite quelques boutiques & cabarets qu'on y bâtit formérent peu à peu une ville qui portoit le nom de la tour parceque *tour de péage* s'exprime en Allemand par *Zolthurn* ou *Solthurn*. D'autres tirent ſon Etimologie *du ſel* & croient qu'il faudroit dire *Salothurn*, parceque ſelon eux cette tour ſervoit dès avant la Naiſſance de JESUS CHRIST d'entrepôt & de magazin pour le *ſel* qui paſſoit par là. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que du tems des Romain cette ville s'appelloit *Salodurum* comme cela paroit par une inſcription faite ſous l'Empereur Antonin. *Salodurum vicum Salienſium maxi-*

mus &c. par cette même inſcription il paroit encore, que dans ce tems-là le peuple, qui habitoit ce païs, portoit le nom de *Saliens*. D'autres aſſurent enfin, que cette tour étoit un fort que les Empereurs Diocletien & Maximien avoient fait conſtruire, & dans lequel on entretenoit toûjours une petite Garniſon. On laiſſe à la liberté de chacun de choiſir entre toutes ces conjectures celle qui lui paroîtra la plus plauſible. Le gouvernement de Soleure eſt *Démocratique*, mais temperé par un peu d'*Ariſtocratie*. Toute la Bourgeoiſie eſt diviſée en onze tribus, deſquelles on tire les membres du grand & du petit Conſeil, les deux Chefs de la Ville ſont les Avoiers qui préſident alternativement chaque année en commençant le jour de Saint Jean Baptiſte. Le Banneret & le Tréſorier tiennent le premier rang après les Avoiers. La Souveraineté réſide dans le grand Conſeil compoſé de cent membres. Ce Conſeil traite des affaires d'Etat en tems de guerre & de paix; juge des appels en dernier reſſort, fait les élections du Tréſorier, & des Balliſs &c. le petit Conſeil eſt compoſé de 33. membres ſans y comprendre les Avoiers; chaque tribu fourniſſant trois membres à ce Conſeil, qui juge les affaires criminelles, & les proces civils. La partie qui eſt condamnée devant le petit Conſeil peut en appeller au grand en païant cinq deniers.. Il y a outre cela le Conſeil privé & de guerre compo-

composé de sept membres, sçavoir des deux Avoiers, du Banneret, du Trésorier, du Secrétaire d'Etat, & de deux membres du petit Conseil. Ceux-ci délibérent préliminairement sur les affaires d'Etat & de guerre, & font leur rapport des affaires nécessaires au petit Conseil, qui en donne ensuite connoissance au grand. Un emploi fort considerable encore à *Soleure* est celui de l'*homme du peuple* ou de *Procureur Général*, qui a inspection sur tout ce qui regarde le public, l'honneur & l'utilité de la Bourgeoisie, & qui est chargé de reprendre & de rapporter ce qu'il trouve y être opposé. Il a sa place dans le Conseil privé. Il y a outre celà la justice, le Consistoire, & le Conseil des Orphelins.

ZURICH en Latin *Tigurum* est une Ville & un Canton Protestant, il est le premier en rang parmi les XIII. & le plus puissant après celui de Berne. Il est borné vers le levant par le Toggenbourg, & les Seigneuries d'Utznach, & de la Marc: vers le midi par les Cantons de Lucerne & de Zug, & par les Balliages libres; vers le Couchant par le Comté de Baden & le Klettgau; vers le Nord par le Canton de Schaffhouse & la Turgovie. La ville de *Zurich* située dans une contrée aussi agréable, que fertile à l'endroit où le Limmet sort du lac, est sans contredit une des plus anciennes, & des plus célébres de la Suisse. Le Limmet la divise en deux parties inégales, qui sont jointes

par deux beaux ponts, ſur leſquels il y a des machines qui pompent l'eau de la riviere pour le ſervice de la ville. Tout le Canton eſt diviſé en Balliages, qui ſe diſtinguent en intérieurs, & extérieurs. Il y en a 19. de la premiere ſorte, qui ſont adminiſtrés par les membres du petit Conſeil, & qui ſont à vie. Les Bailliages extérieurs ſont au nombre de 18. & obligent à réſidence. Dans les uns les Ballifs ſont élûs pour ſix ans, en d'autres pour neuf, & en d'autres pour douze. La Bourgeoiſie de Zurich eſt diviſée en 13. Tribus dont la premiere eſt celle des *Nobles*. De ces Tribus ſont tirés les membres du gouvernement de l'Etat qui conſiſte dans le grand & le petit Conſeil. Les Chefs de la ville ſont deux Bourguemaîtres, qui tous les ſix mois préſident alternativement. Après les Bourguemaîtres la principale auctorité appartient à quatre Lieutenans ou Tribuns & deux Tréſoriers, qui demeurent 12. ans en charge, & régnent alternativement tous les ans. Les membres du petit Conſeil ſont au nombre de 50. on ne peut y être admis avant l'âge de 36. ans. La moitié de ce Conſeil régne pendant ſix mois, & l'autre moitié pendant le reſte de l'année. Le changement de Conſeil ſe fait les jours de Saint Jean Baptiſte, & de Saint Jean l'Evangeliſte. Le Conſeil s'aſſemble trois fois la ſemaine, le Lundi, le Mecredi, & le Samedi. Le grand Conſeil eſt de 212. perſonnes, & ſelon les loix

fonda-

fondamentales de cette ville il eſt en poſſeſſion du pouvoir ſuprême, de telle façon cependant, que le peuple peut prêter l'oreille au rapport, qu'on fait des Decrets ſur le pont au ſortir de la maiſon de ville. Ce qui annonce un gouvernement Ariſto-Démocratique.

Pline liv. 12. *hiſt. nat. c.* 1. eſt le premier, 3332
qui parle des *Helvétiens*; il dit, que du tems d'*Ancus Martius* Roi de Rome environ 114. ans après que cette fameuſe ville fut bâtie, *Elico* au retour d'un voyage, qu'il fit en Italie apporta des raiſins, & des figues; qu'il vanta beaucoup les bons vins, & l'huile de ce païs là, & en fit un éloge, qui détermina ſes Compatriotes à paſſer les alpes, & à vouloir ſe rendre maîtres de ces contrées; ils inondérent l'Italie par la multitude des *Helvétiens*, qui s'y rendirent; mais on ne ſçait pas poſitivement avec quel ſuccès, ni à quoi ſe termina leur entrepriſe. Celle qu'ils firent ſous le Conſulat de Camille conduits par *Brennus* eſt dans 3582
ſon autenticité. Elle arriva environ l'an du monde 3582. qu'ils paſſérent en Italie, aſſiégérent *Cluſium*; bâttirent les Romains auprès du fleuve *Allia*, ſe rendirent maîtres de Rome, pillérent, & s'accagérent cette grande ville. Ils étoient alors connus ſous le nom de *Géſattes*, parce qu'ils étoient à la ſolde des Sénonois ſuivant *Tite Live*; ſuivant *Polybe* parce qu'ils étoient armés d'une façon d'épieu, qu'ils appelloient *Geſum*. C'eſt ce qu'ils avoient de

commun

commun avec les Séquanois, ou Sénonois & ce qui a peut être confondu ces deux peuples, parce qu'ils étoient armés de la même maniére, & qu'ils habitoient dans la Gaule, qu'on appelloit Tranſalpine par rapport à Rome; par là on a voulu priver les Helvétiens de la gloire de cette entrepriſe pour l'attribuer aux Bourguignons, ou Sénonois ne laiſſant aux premiers que celle, qu'on ne peut refuſer à des troupes auxiliaires, ou Soudoiées. Cette idée eſt fondée du côté des Séquanois ſur ce, qu'ils prétendent que *Brennus* fut Avoier d'Avrenches, ville de Bourgogne qui périt par le feu environ l'an de J. C. 588. & qu'il naquit à Praux autre ville de Bourgogne anciénnement appellée *Labroia.* Les *Helvétiens* au contraire ſont perſuadés, que *Brennus* étoit Avoier d'Avanches en *Helvétie* fondés ſur ce que cette ville ſubſiſtoit avec éclat en leur païs, dont elle étoit la Capitale, & que les Romains après ſa déſtruction la rebâtirent pour en faire une Colonie Romaine; ils ajoutent, que la raiſon du Concile de Mâcon auquel Gontran Roi de Bourgogne convoqua les Prélats de ſes Etats en 588. n'eſt pas une preuve, que cette ville d'Avranches en Bourgognedoive avoir la préférence ſur celle qui exiſte dans l'*Helvétie*, puiſque MARIUS qui ſe ſouſcrivit au Concile dont on parle ne fut point Evêque de la premiére, mais d'Avanches en Suiſſe; il eſt conſtant d'ailleurs que ce Saint Prélat a transferé

feré le Siége Epiſcopal à *Lauſanne*; ce qu'il n'auroit pas fait, s'il avoit été Evêque en Bourgogne où l'ordinaire de Lauſanne n'a jurisdiction, que ſur trois Paroiſſes, tout le reſte de la Franche-Comté dépendant de l'Archevêché de Beſançon. La raiſon qu'apporte *Glarean* pour prouver que *Seckingen* petite ville ſur le Rhin entre Rheinfelden & Lauffenbourg a été la Capitale de la Séquanie feroit voir que l'*Helvétie* étoit ſous la Domination des Sénonois, mais elle ne détruiroit pas l'opinion de ceux, qui prétendent que *Brennus* a été Avoier d'Avanches en Suiſſe, puiſque l'un n'eſt pas incompatible avec l'autre, d'autant plus que l'idée de la grandeur d'Avranches en Bourgogne n'exiſte nulle part, que dans la conjecture aſſez foible du Pere *Dunod* Jeſuite, qui dit en avoir découvert les ruines l'an 1698. ſous le lac d'Antre ſitué entre Saint Claude, & Moirans. Il faut que le Téleſcope de ce Pere ait été excellent pour pouvoir diſtinguer dans le fond d'un lac les ruines d'une ville enſevelië pendant l'eſpace de 1110. ans, & pour pouvoir en diſcerner la grandeur; ce ſont là de ces ſpéculations alambiquées, qui ne méritent d'attention qu'autant qu'on veut bien leur en donner. Seckingen eſt une des quatre villes foreſtiéres en Suabe. On croit qu'elle tire ſon nom des *Séquanois* dont les *Rauraciens* qui habitoient ſur la rive gauche du Rhin, faiſoient une bonne partie dans le IV. V. & VI.

Siécle.

Siécle. Cette poſition ne prouve pas, que les *Helvétiens* aient pû être réputés Séquanois, ni dépendants d'eux, comme les Rauraciens, qui ſont hors des limites marquées par Céſar. On n'eſt pas d'accord ſur le lieu de la naiſſance de *Brennus*. L'auteur *des mémoires de la Franche-Comté p.* 11. 12. dit, qu'il y a près de Baulme un village nommé *Breme* & proche d'Ornans un puis naturel fort profond, qui dans les grandes pluyes s'éleve à une hauteur ſi prodigieuſe, & régorge ſi abondamment, qu'il jette un nombre infini de truittes, & d'ombres, qui rendent la riviére de la Louë fort poiſſoneuſe. Cette concavité s'appelle le puits de *Breme*, ce qui fait croire, que ce Prince étoit né près de ce lieu. Il y a encore une autre concavité auprès de *Dole* du nom de *Bleme*, où ſe voit une fontaine très abondante; ce qui mérite conſideration en ce qu'il y a pluſieurs conjectures, que *Dole* a été une partie de la ville de Sens, & qu'il eſt par conſéquent aſſez croiable, que cette concavité, & cette fontaine ont eu leur nom de *Brennus*.

Quoiqu'il en ſoit les *Helvétiens* firent les beaux exploits dont nous avons parlé ſous la conduite de *Brennus* Avoier d'Avanche en Helvétie, ou Avoier d'Avranche en Séquanie. Les forces des Géſattes étoient formidables, & comprenoient les Sénonois avec les cent Cantons & Républiques Sueviques; les victoires qu'ils remportérent, leur donnérent occaſion

de

de bâtir la ville de *Sinigaglia* dans la Marche d'Ancône, & celle d'*Ancône* même ainſi nommée à cauſe d'une ſorte d'armes, dont les Gaulois ſe ſervoient au lieu de hâches d'armes, & qu'ils appelloient *Ancona*.

Ces peuples étoient dès lors alliés les uns avec les autres. Les Helvétiens, les Séquanois, & les Auvergnats étoient ligués enſemble. Les Heduois l'étoient avec les Chartrains avec ceux de Rheims, de Beauvais, de Bourges & quelques autres: Ils avoient outre cela des traités particuliers en vertu desquels les puiſſants ſoûtenoient les plus foibles. Ces derniers étoient ainſi ſous la protection des plus forts, & des plus conſiderables; en ſorte, que les Romains, qui les traitoient de *Barbares*, s'ils ne trouvérent pas en eux cette *urbanité*, dont ils faiſoient parade, au moins y trouvérent-ils une valeur, & une bravoure, à laquelle ils ne pûrent réſiſter. Les auteurs ne ſont pas d'accord ſur ce ſujet. *Tite Live l.* 5. *Hiſt. c.* 33. & *Oros. l.* 1. *c.* 19. dit, que les Helvétiens avec leurs Alliés furent d'abord après cette expedition totalement battus par Camille; *Polibe liv. II.* au contraire aſſûre, qu'ils ſe maintinrent dans Rome pendant ſept mois, au bout deſquels ils rendirent à cette grande ville ſa premiére liberté, ſe retirérent enſuite heureuſement dans leur païs chargés de richeſſes, & laiſſérent en Italie ceux de leurs Compatriotes, qui voulurent s'y établir. Cette Colonie leur cauſa différentes

tes guerres avec les Romains; ils répaſſérent les Alpes avec les Boïens ſous le Conſulat d'Æmilius & de Regule, & remportérent un avan-
3757 tage conſiderable à la bataille de Féſule, mais aiant voulu pouſſer plus loin leurs conquêtes ils furent défaits près d'Aretio, aujourd'hui Arezzo, de façon cependant que trois ans après ils ſe virent en état de reprendre les armes pour aller au ſecours des Gaulois Ciſalpins; cette demarche leur couta cher, & ils furent défaits pour la ſeconde foi par le Conſul près de Claſtidio.

Le Siécle ſuivant les Cimbres ſortirent de la
3875 Suede, du Dannemark & de la Norvége avec une multitude inombrable d'autres peuples du Septentrion, obligérent les Tigurins & les Tugiens, en paſſant par l'Helvétie, de ſe joindre à eux, & pénétrérent juſques dans les Gaules & dans les Provinces d'Eſpagne; mais pendant qu'ils ravageoient ces païs là, les Helvétiens, que s'étoient ſéparés d'eux, attaquérent les Provinces Romaines, battirent Caſſius Longinus, firent paſſer ſes troupes honteuſement ſous le joug, & emménérent les Principaux des Romains en ôtage. Cette victoire les rendit ſi fiers, qu'ils armérent de nouveau au bout de deux années, défirent Aurelius Scaurus avec toute ſon armée, & le firent lui-même priſonnier. Ils tombérent enſuite avec tant de vigueur ſur celle de Manlius, & de Scipion qu'ils remportérent auprès du Rhône

Rhône une victoire des plus complettes qui fut jamais ; n'y aiant eu que dix hommes ſeuls parmi les ennemis qui pûrent échaper au carnage pour aller porter la terreur à Rome avec la nouvelle de leur défaite. Mais comme ces peuples tentérent une troiſiéme invaſion en Italie, & qu'ils prirent différentes routes 3880
au lieu d'agir à forces réünies, Marius battit les Ambroniens près d'Aix en Provence, & défit encore les Cimbres dans les plaines de Caux : Les *Helvétiens* qui avoient pris le chemin des Alpes Noriques & du Tirol, aiant appris ces fâcheuſes nouvelles, jugérent à propos de rebrouſſer chemin pour ne pas être expoſés au même malheur, que leurs Alliés ; ce qu'ils firent avec tant d'ordre, que Marius n'oſa jamais les attaquer dans leur retraite, ni les pourſuivre dans leur païs pour les ſoumettre aux Romains

Ce mauvais ſuccès ne dégouta point les *Helvétiens* & ne leur fit point perdre l'envie d'aller s'établir dans un meilleur païs. A ce ſujet ils formérent la généreuſe réſolution d'a- 3920
bandonner entiérement l'*Helvétie*, pour n'y plus revenir ; & pour s'ôter à eux mêmes toute eſpérance de retour, ils brûlérent leurs douze villes, avec 400. villages, & généralement tous leurs vivres à l'exception de ce qui leur étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance en pourſuivant leur route. Ces villes étoient Aventicum, *Avanche.* Vindoniſſa, *Windiſch.* Tigurum, *Zurich.* Tugium, *Zug.* Solodo-

rum, *Soleure*. Vitodurum, *Winterthur*. Aquæ Helvetiæ, *Baden*. Gaunodurum, *Conſtance*. Noidenolex, *Neufchâtel*. Ebrodunum, *Iverdun*. Lauſodunum, *Lauſanne*. Nevidunum, *Nion*.

On a déja dit plus haut qu'AVANCHE étoit la Capitale du païs des *Helvétiens*, qui la brûlérent avant leur départ dans la Gaule Celtique : & qu'ils y rétablirent quelques maiſons, après avoir été forcés par Céſar de retourner chez eux. L'Empereur Veſpaſien la fit enſuite rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia*. Elle fait aujourd'hui un Balliage du Canton de Berne, elle eſt au païs de Vaud ſur une colline près du Lac de Morat. On voit encore des monumens de ſon anciénne grandeur, & on en découvre tous les jours quelques indices. WINDISCH étoit une grande ville ſur le Rhin à deux liëues de Baden ; les *Helvétiens* la rebâtirent quand ils furent revenus dans leur païs après leur défaite par Céſar ; mais elle fut détruite une ſeconde fois par Childebert II. environ l'an 594. & le Siége Epiſcopal fut transferé à Conſtance. ZUG tient le ſeptiéme rang parmi les XIII. Cantons. Il étoit autrefois habité par les anciens *Tugins*, dont *Strabon* fait mention ; la ville de *Zug* eſt au pied d'une montagne, & ſur le bord d'un lac, qui portent tous deux ſon nom. La ſituation de cette ville eſt aſſez riante, mais elle ne laiſſe pas d'être en même tems aſſez dangereuſe, puiſque

que le 4. Mars 1435. la ruë la plus voiſine du lac fut tout d'un coup engloutië avec tout ce qu'elle renfermoit. Le nom de cette ville vient de l'ancien peuple appellé en Latin *Tugini* & *Tugeni*. Dans le V. Siécle la païs de *Zug* paſſa ſous la Domination des Bourguignons, & enſuite ſous celle des François. Dans le X. Siécle les Rois de Bourgogne s'en emparérent, & en 1032. elle fut ſoumiſe à l'Empire. Quelque tems après les Comtes de Lentzbourg s'en rendirent les Maîtres; mais Ulric le dernier de ces Princes étant mort ſans enfans en 1172. Ses païs héréditaires & & par conſéquent la ville de *Zug* paſſérent entre les mains de ſa parente Richenza, qui avoit épouſé Hartman Comte de Kybourg. Enfin la famille de ce dernier aiant été pareillement éteinte, *Zug* tomba ſous la Domination de la maiſon de Habſpourg, & fut fidellement attachée à la maiſon d'Autriche. Le territoire de la ville de *Zug* étoit autrefois fort étendu, mais aujourd'hui il eſt extrêmement reſſerré & borné par les Cantons de Zurich, Lucerne & Schwitz, le terrein y eſt aſſez fertile. Il n'y croît que très-peu de vin mais force chataignes. Ce Canton ſe diviſe en deux parties, primô, la ville de *Zug*, 2dò l'Office extérieur, qui comprend les Communes d'Egeri ſur le Lac de ce nom, de Baar & de Mentzingen. Ces deux parties enſemble compoſent le gouvernement du Canton. La ville de *Zug* en-

voie ſeule des Ballifs aux 6. Balliages ſuivans : Chaam, Ryſch, Wachwyl, Steinhauſe, S. Wolffgang, & Hunnenberg. Les Ballifs ſe tirent de la Bourgeoiſie de *Zug*, ſont élûs par l'aſſemblée des Bourgeois, & ſe changent de deux en deux ans. Ce qu'il y a de remarquable à voir dans le ville de *Zug*, ce ſont l'Egliſe de S. Osvalde, la maiſon de ville & l'Arſenal. Le gouvernement de ce Canton eſt entiérement Démocratique, & le pouvoir ſuprême réſide dans l'aſſemblée générale de tous les habitans, qui ſont au deſſus de 16. ans. Elle ſe tient dans une place publique de la Capitale chaque premier Dimanche de Mai. C'eſt dans cette aſſemblée que ſe font les élections aux Charges de l'Etat. L'on y propoſe & décide auſſi ce qui regarde la paix & la guerre, & les autres articles les plus importans. Le Landamman qui eſt la premiere charge de ce Canton ſe choiſit alternativement dans la ville de *Zug* & dans l'office extérieur, avec cette différence que celui de *Zug* demeure 3. ans en charge, & l'autre ſeulement deux ans ; & il eſt obligé de réſider dans la ville. La ſeconde charge de l'Etat eſt celle du Lieutenant du païs, qui en garde les ſceaux. Outre l'aſſemblée générale il y a ce qu'on appelle le Conſeil de la ville, qui traite des affaires ordinaires, & délibére préalablement ſur les articles qu'on doit propoſer à l'aſſemblée générale. Ce Conſeil eſt compoſé de 40.

membres

membres dont la ville de *Zug* en fournit 13. & chaque commune de l'office extérieur 9. La ville & les Communautés choiſiſſent chacune à part les membres qu'elles donnent à ce Conſeil, qui eſt convoqué à *Zug* par le Landamman toutes les fois qu'il le trouve néceſſaire. La ville auſſi bien que chaque Communauté en particulier ont encore leur Conſeil à part ; & c'eſt là que l'on décide les affaires qui regardent la ville ou les Communautés en particulier. De plus il y a dans la ville deux Tribunaux de juſtice, dont la moitié des aſſeſſeurs ſont fournis par la ville, & l'autre moitié par les Communautés d'Egeri & de Baar. Au premier de ces Tribunaux qui eſt appellé *la grande juſtice*, préſide le Landamman. L'on y juge des héritages, des proprietés, des injures, & d'autres crimes. Au ſecond Tribunal appellé la *petite juſtice*, préſide le grand Maître; l'on y décide des dettes & d'autres affaires civiles de moindre importance. La Commune de Menzingen a ſes Tribunaux particuliers de juſtice. La Religion Catholique Romaine eſt la ſeule, qui ſoit ſoufferte dans le Canton de *Zug*.

WINTERTHOUR, ville du Canton de Zurich eſt conſidérable par ſon antiquité, ſa beauté, & ſes priviléges. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére d'Eulach, dans une plaine également agréable & fertile. Cette ville appartenoit autrefois à la maiſon d'Autriche, qui l'avoit euë des Comtes de Kybourg. Elle a pris ſon

origine d'une fortereſſe, nommée Windthurn, que les Comtes de Kybourg avoient bâtie près de là; & un autre Comte de ce nom, qui eſt *Hartmann* I. bâtit la ville. Sigiſmond d'Autriche la céda par traité aux Zurichois l'an 1467. & on lui laiſſa ſes anciens priviléges dont elle joüit encore aujourd'hui. Elle a ſon Bourguemaître avec ſon propre gouvernement, & quelques terres du voiſinage dans ſa dépendance. Mais les biens Eccleſiaſtiques y ſont adminiſtrés par un Procureur de Zurich.

BADEN eſt la Capitale du Comté, qui porte le même nom. Elle l'a tiré de ſes bains, qui ſont excellens; d'où vient que quelques-uns l'appellent *Termopolis*; d'autres le *Château des Etuves*, ou ſimplement *les Eaux Helvétiennes*, *Aquæ Helvetiæ*. Du tems de Jules Céſar ce n'étoit qu'un bourg fort renommé; mais elle devint dans la ſuite une de ces villes privilégiées, que les Latins appelloient *municipia*.

Après la défaite d'Othon elle fut pillée par Cécinna Général de l'Empereur Vitellius, environ l'an de Jeſus-Chriſt 71. & fut rétablie enſuite, comme il paroit par l'inſcription d'une Colonne de marbre dediée à Trajan l'an de Jeſus-Chriſt 100. laquelle *Ægidius Tſchudus*, qui étoit gouverneur de ce Comté, fit mettre devant le pont de la Citadelle l'an 1534. cela ſe juſtifie encore par une autre Colonne, qui eſt dans l'Egliſe de la ville, & dont l'inſcription fait mention d'Antonin Caracalla fils de l'Em-

l'Empereur Sevére. C'eſt dans cette ville, que ſe tint le Congrés des Plénipotentiaires de l'Empire pour le traité de paix avec la France, qui y fut conclû, & ſigné le 7. Septembre 1714. Elle a eu des Comtes qui ont porté ſon nom, & dont la famille s'éteignit dans le XII. Siécle. Depuis ce tems là elle fut ſous la domination de Comtes de Kibourg, dont l'un nommé *Hartman* la donna à l'Evêque de Strasbourg dont il la reçût enſuite lui même comme un fief l'an 1244. Après l'extinction de cette famille, Baden paſſa dans celle des Comtes de Habſpourg, qui joignirent ce Comté avec pluſieurs autres domaines au Duché d'Autriche; c'eſt ce qui occaſionna cette maiſon à donner du ſecours à l'Archi-Duc Albert, lorſqu'il faiſoit la guerre à la République de Zurich. Tous les Cantons Suiſſes tiennent leurs aſſemblées générales dans cette ville, en des tems réglés, ou par extraordinaire ſelon l'occurrence des affaires, parceque le lieu eſt fort commode, fort agréable, & fort ſain. C'eſt là auſſi qu'ils tiennent leurs Archives. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Limat, qui vient du lac de Zurich, & porte bateau; & quoiqu'elle ſoit un peu reſſerrée par les montagnes, elles lui laiſſent néanmoins aſſez d'eſpace pour en rendre le ſéjour délicieux. Les bains qui la rendent ſi célébre, ne ſont pas dans la ville, mais un peu au-deſſous, dans un bourg fort bien bâti, au milieu duquel il y a une grande

place, entourée de belles hôtelleries, qui ont chacune des bains intérieurs pour la commodité de ceux qui y vont loger. Au reſte Baden eſt du nombre des villes Suiſſes qui ont des libertés & des franchiſes particuliéres, & qu'on peut, ſelon Simler, appeller *Stipendiaires*, parcequ'à leurs propres dépens elles levent des troupes pour le Corps de la République. Ce qui arriveroit difficilement aujourd'hui, qu'elle n'eſt plus ſous ſon anciénne domination; quoique les huit anciens Cantons en fuſſent les Souverains avant l'année 1712. néanmoins leurs Ballifs qui y faiſoient leur réſidance, n'y avoient point d'autorité, parce qu'elle ſe gouvernoit par ſes propres loix. C'eſt elle qui élit ſes Magiſtrats. Le petit Conſeil eſt compoſé de douze perſonnes, à qui appartient la conduite des affaires de la ville, & qui vuident les procès tant civils que criminels. Le grand Conſeil eſt de quarante, y comprit les douze du petit; & le Chef de ces Conſeils s'appelle Avoier. Ce fut dans cette ville que ſe tint la célébre conférence que les Cantons ordonnérent l'an 1526. ſur les différens de la Religion entre Faber, Eckius, Murnerus, & les Députés des Evêques de Conſtance, de Bâle, de Coire & de Lauſanne d'un côté, & Oecolampade, & ſes Compagnons de l'autre.

CONSTANCE aujourd'hui ville d'Allemagne dans la Suabe, avec Evêché Suffragant de Maience,

Maience, eſt ſituée ſur le lac, auquel elle donné ſon nom. *Le Lac de Conſtance* à l'endroit où le Rhin en ſort, après s'être jetté dans le Lac au deſſus de la ville. *Lacus Conſtantienſis*, autrefois *Lacus Venetus*, *Brigantinus*, & *Bodanicus*. *Ortelius* croit, que cette ville eſt le Ganaudunum, où *Harudunum* de Ptolomée, & qu'elle reçût de Conſtance Chlore Pere de Conſtantin le *Grand*, ou de Conſtance fille de ce Prince, le nom qu'elle a encore aujourd'hui, & qui l'a renduë très célébre. L'Evêché y fut transferé de Windiſch, ou *Vindoniſſa*, ville ruinée environ l'an 594. par Childebert II. qui vouloit punir la révolte des Varnes. *Tacite* parle de Vindimiſſe. Cette ville a eu pendant aſſez longtems la forme de République, & pour mieux conſerver la liberté, que les Princes de la maiſon d'Autriche lui vouloient ravir, elle ſe confédéra avec les villes de Zurich, de Lindau, & d'Uberlingen.

NEUFCHATEL eſt une ville fort anciénne bâtie ſur le Lac auquel elle donne ſon nom. On en ignore la veritable origine. Il y a lieu de croire, qu'elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviére du Seion dans l'endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de Vieux-Châtel par oppoſition au nouveau Châtel bâti dans l'endroit où il eſt préſentement. Le vieux fut détruit par les Allemands; mais pour s'oppoſer à leurs fréquentes incurſions on bâtit le nouveau dans le lieu où il eſt actuellement.

YVERDUN eſt une jolie ville avec Fauxbourg à l'extrêmité du Lac de Neufchâtel. Cette ville eſt anciénne, & étoit conſiderable du tems des Romains. La notice des Provinces lui donne le titre de *Caſtrum*, ce qui déſigne une place forte. *Conrad de Zehringen* bâtit le chateau d'Yverdun dans le XII. ſiécle, & *Pierre de Savoie* le rebâtit dans le ſuivant.

LAUSANNE Ville conſidérable de Suiſſe dans le Canton de Berne, prés du Lac Léman, eſt la Capitale du Pays de Vaud. On peut aſſûrer, qu'elle eſt une des plus anciénnes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monument certain de ſa fondation. Quelques uns croient qu'elle doit ſes commencemens à Arpentras, anciénne Ville qui étoit près du Lac, où eſt maintenant le Village de Vidy : ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs ſont remplis. *Mercator* dit qu'Arpentras fut bâti par Arpentin l'un des Capitaines de la ſuite d'Hercule, & qu'aiant changé de nom, elle fut bâtie ſur l'Eminence où elle eſt aujourd'hui du tems de Martin Evêque de Lauſanne vers l'an de Jeſus-Chriſt 593. *Guillemin* croit que Lauſanne étoit déja floriſſante du tems de Jules-Céſar, & que les Suiſſes la brulérent avec les autres Villes; mais que dans la ſuite elle fut rebâtie.

NION eſt appellée autrement *Colonia Julia equeſtris*, parce que Jules-Céſar y mena une Colonie, ainſi nommée dans la Notice des anciénnes Provinces de Gaule. *In Provincia maxima Sequanorum equeſtrium, hoc eſt Nevidunum.* Ce petit territoire des Equeſtres dépendant des Latobriges ne comprenoit que le Païs depuis Nion juſqu'à Genéve : d'où vient qu'Eldegarde Comteſſe de Genéve par une donation qu'elle fît à l'Egliſe de Verſoi l'an 1011. dit, qu'elle eſt ſituée *in Pago equeſtrico.*

Guichenon dans ſon Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Savoie prétend que les Latobriges ſont ceux *du Pais de Vaud*, fondé ſur deux Paſſages de Céſar, qui dit, qu'ils ſont voiſins des Suiſſes, & ſitués ſur le bord du Lac Léman proche des Allobroges. *Helvetii*, dit il, *profectionem parantes in Galliam, & jam in procinctu perſuadent Rauracis & Tullingis, & Latobrigis finitimis uti unâ proficiſcantur.* L'autre paſſage eſt tel : *Latobrigi vel Latobriges ad Lacum Lemanum, Allobrogum etiam finitimi, quippe Rhodanus vel Lacus Lemanus Allobroges, & Provinciam Romanam ab iis ſeparant.* Les *Helvétiens*, après avoir ainſi ravagé leur propre païs en ſortirent au nombre de 368000. ames dont 92000. portant armes, mais après leur défaite aux environs de la Ville de Bibracte, ou Benvrai près d'Autun, aïant été forcés de ſe ſoûmettre

à

à la loi, que Céſar leur impoſa, de retourner habiter leur païs, ils ne rentrérent qu'au nombre de 110000. s'étans vûs obligés de céder à la fortune de leur vainqueur plûtôt qu'à la valeur de ſes troupes, puiſque pendant le combat, qui commença environ les ſept heures du matin, & qui ne finit que bien avant dans la nuit on ne vit jamais un *Helvétien* tourner le dos. Les Romains les dépoüillérent de toutes leurs richeſſes, & des grands biens, qu'ils avoient emportés avec eux. Rien de ſi affreux, rien de plus digne de compaſſion, que leur malheureux retour dans leur Patrie. Céſar à la verité en avoit fait une eſpéce d'alliés de la République dans la crainte, que s'il en avoit fait une Province Romaine les Allemands ne s'en fuſſent rendu les maîtres, ou parceque *l'Helvétie* n'étant plus, qu'un déſert, elle ne méritoit pas d'être miſe au nombre de ſes conquêtes. Ainſi leur gloire obſcurcie, leur courage abbatu, & l'extrême pauvreté, où ils furent réduits, en firent d'une Nation célébre, belliqueuſe & formidable, un Peuple obſcur, malheureux, & ſoûmis. Cette Nation auparavant ſi redoutée & ſi fameuſe devint le joüet de toutes les autres, le théatre ordinaire de la guerre, & le paſſage continuel des armées, qui alloient en Italie contre la redoutable Rome. Elle éprouva de cette maniére pendant cinq ſiécles toutes les Révolu-

tions

tions de la capriciéuſe fortune, juſques à ce que le grand Clovis vainquit les Germains dans la Bataille de Tolbiac l'an du Salut 499.

Dans la concurrence pour l'Empire entre 4020
Otton & Vitellius les *Helvétiens*, qui avoient commencé à oublier leur miſére, & leurs pertes paſſées, mais qui n'avoient point perdu le ſouvenir de leur anciénne gloire prirent parti pour le premier. Aulus Cécinna leur fit connoître, qu'ils s'étoient un peu trop preſſés. Il étoit à portée de ſoûtenir Vitellius avec une armée qu'il commandoit dans les Gaules & avec laquelle il entra dans *l'Helvétie*, dont il ſe rendit le Maître, y fit un ſaccagement horrible, pilla la Ville de Baden, & avec le ſecours des Rhétiens il fit un grand carnage de ce peuple dont il obligea une partie d'abandonner le Païs; ce qui reſta ſe ſoûmit au vainqueur, paſſa ſous la domination Romaine, & perdit ſa liberté après que Cécinna eut emporté la Ville d'Avanche leur Capitale, & leur unique aſile.

Les Romains pour contenir dans le devoir cette Nation belliqueuſe crûrent devoir la ſéparer? ils joignirent le Zurichgau à la Rhétie, & la haute *Helvétie* aux Sequanois, & envoïérent *Decius* & *Hirtacus* l'un Préfet à Soleure, & l'autre à Zurich; non contens de ces précautions ils environnérent le Païs de Villes, & de forts, qu'ils firent bâtir pour ôter aux *Helvétiens* toute envie de révolte; envoïérent

envoïérent une Colonie à Nion, & bâtirent la fameuſe Ville d'Auguſte auprès de Bâle, Burg auprés de Stein, Rheinau, Kaiſerſtuhl, Coblenz, Bremgarten, & Clerolle auprès de Vevay.

L'Hiſtoire ne nous dit preſque rien des *Helvétiens* pendant qu'ils furent ainſi ſoûmis aux Romains; apparemment que ceux ci les emploïérent dans leurs Armées comme des troupes ſujettes à l'Empire, & qu'ils ne diſtinguérent point les actions des uns d'avec celles des autres. *Stumphius*, *Guillimin*, *& Treculphus dans leurs Annal. tom.2. l.1. c.3.* diſent, que Titus conduiſit au Siége de Jeruſalem pluſieurs de ceux qui étoient aux environs d'Avanche, & qu'ils y périrent la pluſpart par le fer, par le changement d'air, & de nourriture; ce qui dépeupla tellement ce Païs qu'on lui donna depuis le nom de *Deſert*, *Uchtland*, ou *Oedland* à cauſe du petit nombre de ſes habitans; nom qu'il conſerve encore aujourdhui.

Il ſeroit bien difficile d'apporter ici la veritable raiſon pour laquelle, ils tombérent ſous la Domination des Allemands. *Stumph. Chron. l.4. c.22. & Bullinger Hiſt. Helv. l.1. c.33.* croient que leur ſituation ſur les frontiéres de Bourgogne, d'Alſace, de Seckingen & du Linzgau près du Lac de Conſtance, où il ſe donna pluſieurs Batailles entre ceux là & les Romains, les aſſujettit tantôt

aux

aux uns & tantôt aux autres ; que piqués d'être ſous le Joug des Romains, ils cherchoient à le ſecoüer quand l'occaſion leur paroiſſoit favorable par l'abſence des Armées Romaines ; mais qu'au retour de ces derniéres, ils ſe voioient forcés de rentrer tout de nouveau ſous l'obéiſſance de l'Empire, comme la choſe arriva dans le III. & IV. Siécles après la Bataille de Vindiſch où Conſtantius Chlorus défit les Allemands, & les chaſſa au delà du Rhin. Ce fut en ce tems là que Dioclétien fortifia Zurich. Quant aux Villes de Vinterthur, Conſtance, Coire, & le Fort de Robur, les unes furent bâties à peu près au même tems dont on parle, les autres rétablies dans leur premier état.

La fin du troiſiéme Siécle nous préſente 300.
un ſpectacle édifiant par le Martire de la Légion Thébaine arrivé le 22. de Septembre de l'an du Salut 297. De ce nombre étoient les Saints Régule, Felix, Exupere, Ours & Victor, dont les miracles avérés après leur Mort ont opéré un grand nombre de Converſions. Les Corps de la plupart de ces ſaints Martirs repoſent à Martigni en Valais, où l'Empereur Maximien les fit mourir pour n'avoir pas voulu ſacrifier aux Idoles & offrir de l'encens ſur leurs autels ; St. Ours & St. Victor furent décapités à Soleure. *Hotting. Hiſt. Eccl. Helv. t.* 1. *l.* 2. *Guillim. l.* 1. *c.* 15. & *Murer Helvet. Sancta.* Attribuent le commen-

commencement de la Converſion des Helvétiens à l'Apôtre St. Pierre, & aux Saints Beat, Achate, Lucie, & Materne. Quoiqu'il en ſoit, la Parole de Dieu ne fut pas prêchée en même tems dans toute l'Helvétie, car dans le VII. ſiécle *l'Abbé Fleury dans ſon Hiſt. Eccl. Tom. VIII. l.* 37. *pag.* 224. dit, que St. Colomban Abbé de Luxeu s'étant embarqué ſur Rhin paſſa à Maience, & que remontant toûjours le Fleuve, il entra dans l'Aaar, delà dans le Limat, & s'avança juſques à l'extremité du Lac de Zurich; étant venu à Zug, il trouva cette ſolitude ſi agréable, qu'il réſolut de s'y arrêter : les Habitans étoient cruels & impies; ils adoroient les Idoles, leur offroient des ſacrifices, & obſervoient les augures & les divinations. Saint Colomban aïant commencé à leur annoncer le vrai Dieu, les trouva un jour qu'ils préparoient un ſacrifice, & avoient mis au milieu du peuple aſſemblé, une grande cuve pleine de biérre, il leur démanda ce qu'ils en vouloient faire ? ils répondirent que c'étoit pour l'offrir à leur Dieu *Vodan*, que les uns expliquoient en latin par *Mercure*, les autres par le Dieu *Mars*. Saint Colomban ſouffla deſſus, & à l'inſtant le vaiſſeau s'étant rompu en pluſieurs piéces avec un grand fracas, toute la biérre ſe répandit au grand étonnement de ces Barbares, qui dirent à ce ſaint Homme quil falloit avoir une bonne haleine pour faire un coup de cette nature. Il les exhorta à renoncer

noncer à leurs Superſtitions, & à ſe retirer chacun chez eux. Pluſieurs ſe convertirent, & réçûrent le Baptême : d'autres déja baptiſés firent une nouvelle Profeſſion de la Foi, qu'ils avoient quittée.

Saint Gal animé par ſon zéle, brula leurs Temples, & jetta dans le Lac toutes les Offrandes qu'il y trouva ; dequoi les Barbares irrités, réſolurent de le tuër, & de chaſſer de leur païs St. Colomban, après l'avoir foüetté, & meurtri de coup.s

A la fin du IV. & au commencement du V. ſiécle ſous l'Empire d'Honorius, les Bourguignons, & les Vandales, ou par un conſentement arraché de l'Empereur, ou par la force des armes s'emparérent de la Sequanie & de cette partie de *l'Helvétie*, qui eſt en déçà de la Rüſs, & en formérent une Province, qui fut apellée la petite Bourgogne.

Vers le milieu du V. ſiécle Attila Roi des Huns s'étant rendu Maître d'une autre partie des Provinces Romaines, les Allemands ſe jettérent ſur celle de *l'Helvétie*, qui eſt au délà de la Rüſs, & l'aïant conquiſe les *Helvétiens* ſe trouvérent alors partagés entre les Rois de Bourgogne, & la Domination Allemande, ce qui les fit nommer en partie Bourguignons, en partie Allemands. Cela ne dura, que juſques au tems de Clovis, qui après la Bataille de Tolbiac prit auſſi *l'Helvétie* Allemande, & peu à peu y introduiſit la *No-*

499

bleſſe en y envoïant des éſpéces de Gouverneurs avec la qualité de Comtes, & autres titres de diſtinction, qui formérent les *Nobles*, & en firent un corps à part. *Bull. Hiſt. Helv. l.* 3. *c.* 4. & *Stumpf. Chron. l.* 4. *c.* 25. croïent que la choſe commença en *Helvétie* & delà ſeulement en Allemagne; *Lauffer* eſt auſſi de ce ſentiment.

La Nation Allemande après cette grande défaite ſe réfugia en Partie auprès de Théodore Roi d'Italie, qui voulant intercéder pour elle écrivit à ce ſujet au Roi Clovis dont il avoit épouſé la Sœur. Il lui dit dans ſa lettre, ſuivant *Caſſiodore*, que les Chefs des Allemands & leurs Généraux aiant païé chérement par leur mort la témerité d'avoir fait une irruption en France, & la plus grande partie de ce Peuple aiant péri dans la journée de Tolbiac, le Ciel n'avoit épargné le reſte que pour lui donner une occaſion d'exercer ſa clémence; vertu qui convient aux grands Princes, & de laquelle ils ne ſçavoient jamais ſe répentir, que le vainqueur dévoit ſçavoir ſe contenter de ſa gloire, qu'elle n'éclatoit jamais tant que dans le pardon de ſes ennemis; qu'ils ſe jettoient à ſes pieds pour obténir miſéricorde, qu'ils la demandoient pour une Nation entiére, qui la méritoit ſi bien par ſes belles Actions, & par l'éffuſion de ſon ſang pour la Liberté Germanique: qu'il ne manquoit à ſa veritable grandeur, que ce pardon tout

à fait

à fait digne du Grand Clovis ; que ſon nom ſeroit conſacré par là à l'immortalité, & d'autant plus illuſtré, que cette clémence régardoit un peuple, qui faiſoit autrefois une partie du Sien : qu'il lui répondoit de ſa fidelité, l'aſſûrant que s'il venoit à être trompé dans ſon éſperance, il en feroit ſon affaire. Ce diſcours également ſolide & plein d'humanité ne fit pas beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Monarque François ; la belle gloire ne ſçût le tenter ; le ſiſtéme de l'interêt, & de la convenance l'emporta ſur le raiſonnement ſensé de Theodore, & Clovis aima mieux faire un peuple malheureux, & ſoûmi, qu'un peuple réconnoiſſant & fidele ſous le prétexte de ſon inconſtance, & de l'envie qu'il pourroit reprendre de rétourner dans les Gaules, il ſe détermina à tenir dans l'eſclavage cette Nation jalouſe de ſa liberté. Ce Prince comprenoit bien, que la voie de la douceur étoit plus loüable, & qu'elle pourroit lui attacher davantage les cœurs de ſes nouveaux Sujets ; mais il ſçavoit bien auſſi, qu'une Nation à qui on arrache la liberté ne l'oublie pas aiſément malgré les carreſſes de celui, qui la lui a ravie ; que les bontés d'un nouveau Maître ne l'empêchent pas de chercher à la premiére occaſion les moïens de ſécoüer un joug, qu'elle ne porte qu'à regret. Ce Prince ſentoit bien auſſi l'état d'une Nation, qui ne fait que changer de Maître,

parceque ce nouveau Gouvernement n'eſt qu'une ſuite du précédent, mais qui n'ôte rien à ſa premiére condition de ſujet, en ce qu'il lui importe peu à qui elle obéiſſe, pourvû qu'on la laiſſe dans les franchiſes, & dans les coutumes, dont elle étoit en poſſeſſion ſous ſon premier Maître.

Ces réflexions déterminérent Clovis à ne point reçevoir en grace les Allemands, & à leur faire ſentir au contraire tout le malheur de leur défaite. Dans ce deſſein il leur ôta toute eſpérance de récouvrer leur anciénne liberté, & il ſe les aſſujettit de façon, qu'ils ne ſe ſont jamais vûs déslors en état de cauſer la moindre inquiétude à leur vainqueur.

Les Allemands ainſi domptés, Clovis les dépoüilla de tous leurs biens, grades, honneurs, dignités, & prérogatives; les réduiſit à la plus rude ſervitude, & mit en eſclavage leurs perſonnes avec toute la Germanie, agiſſant en cela avec beaucoup plus de dureté & de rigueur, que ne faiſoient les Romains, qui ſe contentoient d'enlever aux vaincus une partie de leurs biens pour en récompenſer leurs ſoldats; leur laiſſant la paiſible poſſeſſion de l'autre avec la joüiſſance de la liberté corporelle.

De cette tirannique révolution dérive la proprieté, que les Princes & les Grands enſuite ſe ſont attribuée des corps, & des biens de leurs ſujets; c'eſt par là auſſi, comme nous

l'avons

l'avons dit plus haut, que la *Nobleſſe* s'eſt établie en Suiſſe; car il eſt connu, que du tems de Clovis une partie de *l'Helvétie* fut au pouvoir des Allemans, qui poſſédoient alors tout le païs des deux côtés du Danube, & du haut-Rhin s'étendant juſques à la Murg, petit Ruiſſeau, qui ſe jette dans l'Aar au Village de Murgenthal en cottoïant les bords de la Rüſs, & comprenant tout le *Pagum Verbigenum*, aujourd'hui *l'Aargau*.

Paul Emile prétend dans ſon hiſtoire des *Francs*, que l'interceſſion de Théodore eut un bon effet auprès de Clovis; mais il eſt certain, que le tout aboutit de la part de ce Prince à accorder la vie aux Allemans; car ce Monarque ſe rendit maître de leurs biens, & de leur liberté, comme on vient de le dire. Il s'empara généralement de tout ce, qu'ils poſſédoient pour le diſtribuer à ſes Capitaines, & à ſes ſoldats ſe réſervant à lui ſeul la Souveraineté ſur les Fiefs, qu'il érigeoit en leur faveur, & ſur la portion, qu'il s'eſt gardé pour en faire le Domaine Roïal, qui fut appellé *Terra ſalica*. De là ſont venües en *Allemagne* & en *Helvétie* les Principautés, les Comtés, les Vi-Comtés, les Marquiſats, les Barronies, & les Seigneuries, qui furent la récompenſe de l'Officier *étranger*, pendant que les *Naturels* du Païs devinrent éſclaves au point de pouvoir être échangés ſuivant le bon plaiſir de leurs Maîtres, non pas ce-

pendant contre des Juifs ou contre des Païens, mais contre leurs ſemblables.

Cette ſujettion fut ſi entiére, qu'il ne leur fut pas permis d'avoir une autre volonté que celle de leur vainqueur. Ils travailloient leurs propres terres pour le profit d'autrui, n'en tirant rien pour eux que ce qu'on vouloit bien leur laiſſer parvenir; c'eſt en quoi ils étoient infiniment à plaindre, parce qu'ils étoient declarés inhabiles de teſter, ni de faire la moindre donnation ſans le conſentement de ceux dont ils dépendoient. Une perſonne de condition libre, qui épouſoit une eſclave, étoit dès ce même inſtant déchuë de ſon droit d'hérédité *propter inæquale conjugium.*

Néanmoiens dans la ſuite les Seigneurs ſe radoucirent à l'égard de ces pauvres malheureux. Ils convinrent avec eux de la quantité de bléz, d'avoine, fruits, pourceaux, brebis, poulles, oeufs, & argent, qu'ils s'obligeoint de donner annuellement pour pouvoir joüir paiſiblement du reſte du produit de leur terre. C'eſt ce qui a formé la différence des fiefs directs, & allodiaux, qui ſont devenus par cette inégalité des redevances plus ou moins utiles aux Seigneurs directs, & de juriſdiction. Clovis même, ſuivant *Jean de Serres*, dans ſon *Hiſt. de France*, parut tout autre après ſon Baptême qu'il n'avoit été auparavant. Bien loin de maltraiter les Allemans & de les charger d'impôts comme autrefois,

il

il ne s'occupa plus qu'à leur faire du bien : il leur renvoia leurs ôtages, adoucit infiniment leur joug, & leur donna en toute occaſion des preuves de cet excellent naturel qu'il avoit reçu du Ciel avec la grace du Baptême.

Les *Helvétiens* furent compris dans la révolution : dont on a parlé plus haut ; on prétend même, qu'elle commença dans leur Païs : ce qu'il y a de vrai c'eſt que cette Province comprenoit une grande quantité de Comtés, de Baronies, & de terres ſeigneuriales.

Les Eſclaves, que Clovis avoit deſtinés à cultiver le Domaine Roïal, ou celui des Grands de ſa Cour, s'appelloient *Servi regii*, ou *Servi fiſci*, ou *Fiſcalini* : ceux qui travalloient au Domaine des Moines, *Servi Eccleſiaſtici.* Mais lorſque un Seigneur de juriſdiction par un effet de ſa bonté, ou parce qu'il étoit content de la conduite de ſon *Servus fiſcus*, en vouloit faire un *homme libre*, il lui mettoit une piece d'argent dans la main, & en cet état il le préſentoit lui même au Roi, qui en préſence de ſon conſeil le tiroit de l'éſclavage en prononçant ces paroles : *Hunc N.N. in præſentia fidelium noſtrorum, per excuſſionem denarii de manu illius, juxta legem Salicam, in elemoſinam noſtram liberum dimittimus, & ab omni jugo ſervitutis abſolvimus.* Cérémonie qui n'eſt plus en uſage auprès des Seigneurs, qui ont encore, comme en Bohé-

me & ailleurs, des hommes ſujets aux *nachjagenden Herren.* Ces Emancipés étoient mis au rang des Nobles. Ils achétoient quelque fois les fiefs des Seigneurs, dont ils avoient été eſclaves, ou d'autres, qui leur donnant le titre d'Ecuiers, les annobliſſoient, & les rendoient habiles aux plus grands emplois. Voilà de quelle façon la *Nobleſſe* s'eſt introduite en *Helvétie.* C'eſt une pure chimére de la vouloir tirer de ces anciens *Helvétiens*, dont les noms & les titres ſe ſont perdus par tant de révolutions, & d'agitations, qui ont ſi ſouvent changé la face de cette Province.

Chés les Romains on appelloit communément *Noble nobilis.* Un homme fameux en ce qui pouvoit l'honnorer, comme en ce qui pouvoit le rendre blâmable. Ils appelloient indifféremment un voleur *nobilis Latro*, comme un brave Soldat *nobilis Miles.* Ils n'en faiſoient aucune différence; & *nobile Scortum* ſonnoit auprès d'eux auſſi bien, que *nobilis Virgo. Tite Live* fait cependant une différence; il prétend que les Patriciens étoient *Nobles*; & qu'ainſi les Sénateurs, & les Principaux de la République méritoient une diſtinction. *Saluſte* eſt de ſon ſentiment: l'un & l'autre le prouvent; le premier en faiſant mention de *Caton l'ainé*; le ſecond en parlant de *Marius*, qu'ils traitent de *Nobles* quoique *Marius* fût né plébeien; mais c'eſt que la dignité conſulaire les aiant élevés au deſſus de

leur

leur naiſſance, les annoblit tous les deux. On ne doute pas non plus, que les Chevaliers Romains n'aïent joüi de ce privilége. Le ſimple droit de Citoien n'annobliſoit pas ; il falloit être parvenu au rang de Chevalier, ou occuper une charge dans la République : c'étoit là proprement en quoi conſiſtoit la *Nobleſſe Romaine*. Les *Tribuns* n'étoient point comptés parmi les Nobles, parce qu'au bout de leur année de ſervice ils rentroient dans le rang des Plébeiens d'où ils avoient été tirés ; ils s'emploioient avec zéle à maintenir le bien public, & ſoûtenoient avec chaleur les interêts du Peuple. Les richeſſes firent naître l'Ordre des Chevaliers, que les *Cenſeurs* partageoient en différentes claſſes ſuivant leurs revenus ; en ſorte qu'un Chevalier, qui dans celle où il étoit, auroit diminué ſes rentes, ne manquoit pas d'être mis dans une claſſe inférieure à la ſienne ; celui au contraire, qui avoit le ſecret de les augmenter, étoit avancé à une claſſe ſupérieure, & étoit cenſé *Noble* à proportion du bien, qu'il poſſédoit. La *Nobleſſe de France* puiſoit dans une ſource beaucoup plus eſtimable. L'homme de Guerre étoit le *ſeul Noble* ; il ne ſe méchaniſoit point, en portant les armes, & il ne faiſoit ce métier, qu'avec les Princes, les Comtes, les Evêques, & les Gentils-hommes, ou Perſonnes libres. Le Marchand, l'Artiſan, ni le Laboureur n'avoient pas la

permiſſion de porter les armes. Ce fut l'Empereur *Frédéric*, dit *Barbe-rouſſe*, qui permit le premier aux Marchands de porter une épée penduë à la ſelle de leurs chevaux, quand ils étoient en voïage; ce qui ne fut jamais accordé au Païſan. On voit donc par là, que la profeſſion des Armes étoit abſolument diſtinguée, & ſéparée des autres états? mais perſonne n'y étoit admis, qu'il n'eût droit de Lance. Pour bien comprendre ce-ci il faut en revenir au Sénat Romain, auquel les premiers Empereurs avoient laiſſé une ombre de pouvoir, pour le conſoler en quelque maniére de la perte de ſa liberté. Cela ne l'empêchoit pas abſolument d'être ſenſible à ſon malheur; mais comme le Prince dans ces commencemens traitoit en ſa préſence des affaires les plus importantes de l'Empire, il paroiſſoit ſe conſoler & oublier au moins en partie un mal pour la guériſon duquel il ne trouvoit point de reméde.

Peu à peu les choſes changérent entiérement de face, & l'on ôta au Sénat ces petits reſtes d'Autorité qui entretenoient dans ſon eſprit l'idée flateuſe de République. Les Empereurs ſe formérent un Conſeil aulique compoſé de leurs Confidens, & de Gens abſolument attachés à leurs perſonnes, avec leſquels ils communiquérent uniquement, & à qui ils commirent le ſoin des négociations, la conduite des affaires les plus importantes, &

tout

tout ce qui intereſſoit l'Empire, & l'Etat. Ces hommes choiſis pour le Conſeil, & pour aſſiſter le Monarque furent appellés *Comites*: nom, qui fut changé dans la ſuite des tems en celui de *Comte*. Cette Dignité a toûjours été depuis fort conſiderée & reſpectée. Un *Comte* en Langue Franque s'appelloit *Grave*, pour marquer la maturité, & la ſolidité de Jugement qu'on exige d'un homme qui porte ce titre. La corruption du Langage fit de ce mot celui de *Graff*, qui eſt aujourd'hui en uſage en Allemagne.

Clovis aïant connu que la qualité de *Comte* ou de *Comes* ne ſuffiſoit pas pour le brillant de ſa Cour, & que ſon Conſeil aulique n'étoit pas encore aſſés digne de la Majeſté Roïale; il y pourvut par la création des Duchés, des Vi-Comtés, Comtés, Marquiſats, Baronies, & Terres ſeigneuriales, qui faiſoient une dignité à vie, mais nullement héréditaire, parceque ceux qui en étoient revêtus n'en avoient que l'uſufruit. Dans la ſuite cependant, ſoit par la trop grande bonté des Rois, ſoit parce qu'on négligea de faire retourner ces fiefs à leur veritable ſource, ceux qui les tenoient, les conſervérent dans leur famille, & s'en prétendirent les légitimes poſſeſſeurs.

Les Palatins *Comites Palatini* avoient ſoin des maiſons Roïales, & préſidoient dans les Cours de juſtice. C'étoient anciennement en France

France les *maires du Palais* : aujourd'hui il n'y en a plus : En Allemagne ces *Comites Palatini* ſont réduits au *Palatin du Rhin*, qui eſt le ſeul qui reſte. Les Grecs les appelloient *Curopalatæ*. *Major Salæ* ou *aulæ, maître d'hôtel*. *Major domus*, *Grand Maître* ; ils s'éléverent à un ſi haut degré d'authorité & de Grandeur, que les Rois de France ne conſervoient plus qu'une ombre de la leur. Le *Major Stalæ* étoit le *grand Ecuier*, anciennement appellé *Maréchal:* d'où ſont venus, comme dit *Philippe de Commines*, les Maréchaux de France, & en Allemagne les Maréchaux héréditaires, tel qu'eſt celui de Pappenheim, qui en cette qualité porte l'épée impériale. Ils commandoient ordinairement la Cavallerie & continuoient à avoir inſpection ſur les Ecuries du Roi. Les *Trugſes* préſidoient à la Cuiſine, avoient ſoin que tout y fut dans la propreté convenable, & qu'on n'empoiſſonnât pas les mets qu'on ſervoit au Prince. Le grand Cellerier avoit à peu prés les mêmes obligations. Clovis établit à Ranckweiler un Tribunal reſpectable compoſé de ſeize Comtes, qu'on appelloit les Juges Roïaux, en outre les Bourgraves, ou vîdames, les Barons, les Seigneurs, les Gentils-hommes, les Maires, les Echevins, & enfin les ſimples Gouverneurs des villages : ce fut ainſi que par ſes ſoins, & par ſes ſages réglemens il forma un Gouvernement, où chaque état trouvoit ſon repos, & ſa tranquillité ; & dont les

charges

charges & les emplois ſubordonnés les uns aux autres firent naître cette belle harmonie, & cet ordre admirable, qui fait encore aujourd'hui la ſûreté, & le bonheur des peuples. Il n'étoit permis qu'à la *Nobleſſe* d'avoir des armoiries. Au commencement le Roi n'octroia que le ſimple écu ſur lequel on faiſoit peindre des Lions, des Tigres, & autres ſemblables animaux qui exprimoient la valeur, & les faits héroiques de chaque Noble en particulier : dans la ſuite des tems on y ajouta le casque fermé ; on ne l'ouvrit que longtems après dans le tems des Tournois. Voilà l'état dans lequel Clovis mit ſon vaſte Roiaume, & le ſoin qu'il fit paroître pour qu'il fût bien gouverné. Ce ſont là autant de preuves de ſa ſageſſe, de ſa capacité, & de ſa profonde politique. C'étoit en effet un grand Prince, qui auroit été encore plus digne de nôtre admiration, s'il avoit moins vécû ; car il flêtrit la gloire de tant de belles actions par la mort inhumaine, & barbare de Chararie, de ſon fils, & de Ragnachaire Princes voiſins, qui l'avoient ſi bien ſervi contre ſes ennemis, ſur tout le dernier contre Siagrius. Il uſa néanmoins d'une grande modération à l'égard de Gondebaud à la ſollicitation de Clotilde, lorſqu'il marcha la premiére fois en Bourgogne. Voici, ce qu'en écrit *Jean de Serres* ſuivant le ſtyle de ſon tems.

„ Gondebaud pourſuivi de Dieu, & des hom-
„ mes perd & cœur & mains ; inſolent en la
» pro-

„ prosperité, éperdu en l'adversité: toutes
„ choses étoient alors portées à la ruine:
„ mais comme Dieu ne prend jamais les pé-
„ cheurs au pied levé, il retint le coup par le
„ moien de Clotilde, qui marrie de voir sa
„ maison anéantie au renversement de l'état
„ de Bourgogne, intercede vers son mari pour
„ son Oncle, & son païs, & fait tant par ses
„ prieres, qu'elle le persuade de ne passer ou-
„ tre, & de laisser le reste à son Oncle Gon-
„ debaud avec une paix équitable, dont elle
„ même fit les conditions.

Ce trait de piété de Clotilde est bien différent de celui, que *Lauffer* historien Bernois lui impute, dans sa recherche de l'*Histoire de Suisses part. I. liv. 9. page* 306.

La haute Helvétie est restée soûmise aux Rois de Bourgogne, & a demeuré sous cette domination avec différent succés jusques au tems de Charle-Magne; pendant cette époque la basse Helvétie obéïssoit aux Ducs d'Allemagne, ou de Suabe; la haute étoit sous l'obéissance des Régents de la petite Bourgogne, *Rectorum minoris Burgundiæ*, ou *Ducum Transjuranorum.* Il est vrai, que du tems de Clovis II. *Wilibolde* zelé pour l'honneur de sa Patrie fit de grands efforts pour recouvrer la liberté Helvétique, & pour se soustraire à la domination Bourguignone; mais il ne put y réüssir; *Luitfride* aussi zélé que le premier ne fut pas plus heureux du tems de Charle Martel,

tel, lorſqu'il chercha à ſecoüer le joug, & à délivrer ſon païs des Princes Allemans; ils échoüerent également tous les deux, & ne purent parvenir à rendre cet important ſervice à leur patrie; ce bonheur étoit réſervé pour un tems plus reculé, & pour une conjoncture plus favorable.

L'hiſtoire devient ſi mêlée dés cette époque, & entrelaſſe tellement ce qui concerne les Bourguignons avec ce qui regarde les François qui fûrent bientôt Maîtres de la Sequanie & de l'Helvétie, qu'on renvoit le Lecteur à ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de France, où l'on verra les révolutions, auxquelles les *Helvétiens* eurent part, & qui les conduiſent inſenſiblement juſques au tems de l'alliance entre les trois Cantons Uri, Schwitz & Underwalden, comme on le dira dans les livres ſuivans.

LIVRE SECOND.

LA Sortie malheureuſe, & inconſiderée des *Helvétiens*, ne produiſit qu'un retour encore plus malheureux dans leur Païs: leurs Villes brulées, leurs Campagnes déſolées, & leurs villages ſaccagés ne préſentérent à leurs yeux, qu'un ſujet de larmes, & de répentir. L'impuiſſance dans laquelle ils ſe trouvérent de parvenir ſitôt à

recouvrer l'éclat de leur anciénne gloire, leur étoit bien plus ſenſible encore, que l'extrême miſére, où les avoit réduits l'avarice de Céſar, dont la Politique conſiſtoit à mettre une Nation formidable, & belliqueuſe hors d'état de nuire à la République. Ils ſupportoient leurs maux dans un ſilence impatient; les forces leur manquoient, mais non pas le courage.

Environ l'an après la naiſſance de Jeſus-
395 Chriſt 395. les Bourguignons étant rentrés dans leur païs, quittérent le nom de Sénonois, ou Séquanois, & donnérent le leur à la Bourgogne. Sans entrer dans les recherches abſtraites de l'hiſtorien de Franche-Comté; on peut dire très probablement avec les auteurs modernes, que la Gaule a été la premiere Patrie des Bourguignons, qui avoient été ſujets des Autunois, auxquels ils donnérent du ſecours dans une guerre contre les Sénonois; qu'enſuite la paix aiant été faite entre ces deux peuples, ſans que les Bourguignons y euſſent été compris, ces derniers, qui craignoient le reſſentiment des Sénonois, abandonnérent leur païs, & ſe retirérent avec toutes leurs familles en Allemagne, où ils ſe joignirent aux Vandales: & qu'enfin voiant que tant de Nations différentes ſe jettoient ſur les Terres de l'Empire Romain, ils réſolurent de revenir dant leur Patrie, de peur, que quelqu'autre peuple ne s'en emparât. D'autres

Auteurs

Auteurs veulent, que les Bourguignons ſoient originaires de Scythie d'où ſont venus auſſi les Goths, les Alains, & les Lombards. Ils ne logeoient que ſous des tentes, qu'ils dreſſoient fort près les unes des autres pour être plus en état de prendre les armes de concert dans une attaque imprévûë, & nommoient *Bourgs* les endroits où ils s'aſſembloient de la ſorte, parce qu'ils avoient quelque ſorte de rapport avec les Villes. C'eſt pour cette raiſon qu'on leur donna le nom d'Habitans des Bourgs, *Burgundios*, & *Burguſios*, comme les appelle *Agathias*. Leurs Rois furent d'abord électifs, & leur autorité ne duroit, qu'autant que leur bonheur. Ils n'étoient pas ſeulement comptables de leurs déréglemens particuliers, ils l'étoient encore de ceux de la nature, & de la fortune; ils étoient dépoſés, lorſqu'ils avoient perdu une bataille, lorſqu'ils avoient mal réüſſi dans une entrepriſe, & lorſque les évenemens n'avoient pas répondu aux eſperances qu'on en avoit conçu. Ils n'étoient pas traités plus favorablement, ſi la moiſſon, ou la vendange n'avoient pas été abondantes, ſi la peſte ou quelque ſorte de maladie populaire avoit ravagé l'Etat. Les Bourguignons n'avoient pas ſeulement un Roi, ils en avoient pluſieurs, & *Hendin* étoit le titre de la dignité Roïale.

Ceux de *l'Helvétie ſupérieure* en deçà de la Rüſs compris dans la *Nuithonie*, ennuïés de leur propre indolence s'aſſociérent avec les Bourguignons, & de concert avec eux, ils élûrent *Gondicaire* pour leur Roi. Son Fils *Gonderic* lui ſucceda, & régna environ vingt deux ans laiſſant quatre Fils, qui ſe firent mutuellement la guerre. *Chilperic*, qui étoit le ſecond eut d'abord tout l'avantage, & défit *Gondebaud* ſon ainé près d'Autun: mais ce dernier étant entré tout à coup dans Vienne, qui étoit la Capitale de cet Etat, y ſur prit ſes fréres. Il fit couper la tête à *Chilperic*, & à deux de ſes Fils, & fit jetter ſa Femme dans le Rhône. Il eut moins d'inhumanité pour deux filles que laiſſa ce Prince infortuné. L'ainée ſe fit Religieuſe; la Cadette nommée *Clotilde* fut mariée à *Clovis le Grand*. *Godomar*, un des fréres de *Gondebaud*, s'étoit retiré dans le Palais, où ce Roi le fit inhumainement bruler. Il mourut ſans enfans, auſſi bien que *Godegéſile* ſon autre frére; par là *Gondebaud* ſe vit maître de toute la Bourgogne, & mourut l'an 509. laiſſant deux fils, *Sigiſmond*, & *Godomar*. Le premier épouſa dabord *Oſtrogote* fille de *Theodoric* Roi des Goths en Italie, dont il eut *Sigéric*, & une fille, qui fut ou femme de *Thierri* Roi d'Auſtraſie, Fils de *Clovis le Grand*, ou Mere de la Femme de ce Prince. En ſecondes nôces il épouſa une femme, dont le nom, & la naiſſance ſont également inconnus.

nus. Elle anima ſon mari contre *Sigéric*, qu'il fit mourir. Depuis, il fut défait, & pris par *Clodomir* Roi d'Orleans, un des fils de *Clovis*, qui l'aiant fait conduire dans ſa Capitale avec ſa femme & ſes enfans, les fit jetter dans le puits d'un Village nommé *Saint Pere-avy la colombe.* Clodomir crut avoir tout gagné en faiſant mourir le Roi de Bourgogne; mais les Bourguignons irrités de cette cruauté établirent *Godomar* en la place de ſon frére, & armérent puiſſamment pour la défenſe de leur nouveau Roi. Bientôt les armées en vinrent aux mains. Clodomir enflé du premier ſuccés, & ſe promettant une victoire entiére, ſe précipite inconſidérément au milieu des ennemis, y eſt tué d'un coup de lance, & reconnu à ſa longue chevelure, qui étoit la marque ordinaire à laquelle on diſtinguoit les Rois, & les Princes de leur ſang. Les Bourguignons lui coupérent la tête, & la mirent au bout d'une lance, pour la faire voir aux François, qui ſe retirérent immédiatement après la mort de leur Chef. Pour ce qui regarde *Childebert* & *Clotaire* ſes fréres, ils retournérent en Bourgogne avec de nouvelles forces, & contraignirent *Godomar* de ſe ſauver en Eſpagne, abandonnant ſon Roïaume à ces deux Princes, qui en eurent plus de ſatisfaction, que de la vengeance, qu'ils avoient tirée de la mort de *Clodomir.* Ainſi finit le Roïaume des Bour-

guignons, après avoir duré environ 90. ans depuis qu'ils étoient maîtres abſolus de ces grandes Provinces. Dés lors le Roïaume de Bourgogne fut poſſedé par les Rois de France durant plus de trois ſiécles, juſques à ce
879 qu'il fut uſurpé par *Boſon* en 879. puis par *Raöul* ou *Rodolphe* en 888. ce qui forma les deux Roiaumes, *de la Bourgogne cisjurane ou deça le mont Jou*, dit autrement *d'Arles*, & celui de la Bourgogne *transjurane*, ou *delà le Mont Jou.* Cette derniére comprenoit les Païs, qui ſont depuis le Rhin, & entre le Mont-Jura, & les Montagnes de Savoie, de Vallai, & des Griſons, où étoient les Diocéſes de Beſançon, de Tarantaiſe, de Bâle, de Genéve, de Bellei, de Lauſanne, de Sion, de Mauriénne, d'Aoſte. Les Villes de Berne, de Fribourg, de Soleure, &c. *Rodolphe* ou *Raöul* I. fils de *Conrad* II. Comte de Paris, ſe fit un Roiaume dans les Alpes entre la France, l'Italie, & l'Allemagne après la dépoſition de *Charles le Gros*, il donna à ſon nouvel Etat le nom de *Bourgogne transjurane*, comme on vient de le dire. *Arnoul*, qui prétendoit être Succeſſeur de *Charles*, apprenant que *Rodolphe* s'étoit fait couronner par les Evêques, & les Seigneurs aſſemblés à l'Abbaïe de Saint Maurice en Vallais, vint fondre ſur lui avec une puiſſante Armée : mais *Rodolphe* étoit ſi bien fortifié dans ces lieux inacceſſi-

acceſſibles, qu'*Arnoul* ſe vit contraint de ſe retirer honteuſement, & de laiſſer en paix ce Prince, qui joüit de ſon uſurpation juſqu'en 911. qui fut l'année de ſa mort. 911

Rodolphe II. ſon fils lui ſucceda, c'étoit un Prince ambitieux, qui ſe laiſſant aller aux conſeils d'*Albert Marquis d'Yvrée* entreprit la conquête du Roiaume d'Italie, & deſcendit en Lombardie, où le Marquis avec les Conjurés contre *Louis* Roi de Provence, ſe joignirent avec toutes leurs forces à ſon armée, & le proclamérent Roi de Pavie. Sur ces entrefaites il livra bataille à *Berenger*, qui la perdit, & ſe ſauva dans Verône, où ce malheureux Prince fut cruellement aſſaſſiné par un de ceux même auxquels il ſe fioit le plus. *Rodolphe* néanmoins ne fut guéres plus heureux que ſes Prédeceſſeurs: car les Seigneurs Lombards, qui en ce tems là faiſoient & détrônoient leurs Rois ſelon leurs différentes paſſions, n'étant pas ſatisfaits de ſon Gouvernement, ſe révoltérent contre lui, & du conſentement du Pape *Jean* X. offrirent la Couronne à Hugues Comte d'Arles, ou de Provence, avec lequel *Rodolphe* s'accorda, & convint de paſſer les alpes pour venir vivre paiſiblement dans ſes anciens Etats. Ce Prince mourut l'an 937. laiſ- 937
ſant ſon fils *Conrad* en bas âge.

Conrad le pacifique n'étoit qu'en ſa quatorziéme année, lorſque ſon Pere mourut. *Othon* I. Empereur l'attira chez lui ſous prétext de

lui ſervir de tuteur, & le retint à ſa cour, comme dans une honnête priſon. Cette dépendance lui devint néanmoins utile ; car outre, qu'il apprit l'art de régner dans la cour d'un Prince ſi célébre, elle lui conſerva encore ſes Etats, que perſonne n'oſa attaquer, de peur d'offenſer l'Empereur. *Conrad* com-
951 mença de gouverner par lui même en 951. Son régne fut troublé par les Huns, qui faiſoient des courſes dans ſes Etats, & par celles de Sarrazins de Fraſſinel, qui déſoloient la Provence & le bas Dauphiné. Il attaqua les uns & les autres, & eût le bonheur de les vaincre. Le reſte de ſon régne fut aſſez tranquille. *Conrad* avoit épouſé vers l'an 967. *Mahaud*, fille de Loüis IV. dit *d'outremer* & Sœur de *Lothaire*, Rois de France, qui lui porta en dot la ville & Comté de Lion. Il en eut *Conrad* mort fort jeune ; & *Rodolphe* III. dit le *fainéant*, qui lui ſucceda.

Rodolphe III. ſurnommé le *fainéant* ſucceda à ſon Pere *Conrad* I. Sa négligence, & ſon peu de courage cauſérent de grands déſordres dans ſon Etat, où pluſieurs Seigneurs ſe révoltérent à diverſes répriſes. Il n'eût point d'enfans de deux femmes, qu'il avoit épouſées : ce qui l'obligea de ſe chercher à lui même un héritier, qui le pût protéger. *Henri* I. Empereur, fut celui ſur qui il jetta les yeux ; mais ce Prince étant mort peu de tems après, *Rodolphe* fit paſſer ſa donnation à *Conrad le Salique* Succeſ-

ſeur

ſeur de Henri. Sur la fin de ſa vie, il lui envoia ſon Sceptre, & ſa Couronne avec la lance de Saint Maurice, & mourut le 6. Septembre 1032. après avoir régné 38. ans. 1032

Conrad II. dit le Salique fut élû Empereur à la priére de *Henri II. dit le Saint*, qui n'aiant point d'enfans qu'il pût recommander aux Princes, les pria d'élire en ſa place *Conrad* Duc de Franconie, Prince de la Maiſon de Saxe, & Fils de *Henri* Duc de Franconie, frére du Pape *Gregoire V.* Du côté de ſa Mere il étoit François, & ſuivoit la Loi Salique qu'il avoit choiſie, d'où il fut ſurnommé le *Salique.* Il eut pour Compétiteur ſon Couſin germain, appellé auſſi *Conrad :* mais comme, après que dans l'Aſſemblée générale qui ſe tint entre Vormes & Maience, en pleine Campagne ſur les bords du Rhin, on eut réduit à ces deux Princes le nombre de ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire, & que le peuple, repréſenté par les Députés des villes, eût demandé à l'Archevêque de Maience, qui a droit d'opiner le premier, lequel des deux il éliſoit : il nomma ſur le champ, ſans héſiter, *Conrad le Salique.* Ce chois fut auſſitôt approuvé de tous les autres Prélats, & de tous les Princes des deux Roiaumes au deçà & au delà du Rhin, qui lui donnérent d'un commun conſentement leur ſuffrage, excepté l'Archevêque de Cologne, & *Frédéric* Duc de Lorraine, qui favoriſoient

Conrad ou *Cunon* couſin du *Salique*; mais qui après de legéres conteſtations en vinrent néanmoins au ſentiment des autres. Ce Prince qui etoit egalement ſage, vaillant, & religieux, après avoir appaiſé par ſa prudence, & par ſon courage, les troubles que quelques mécontens avoient excité dans l'Allemagne au commencement de ſon régne, dompté les Eſclavons rebelles, & renouvellé l'alliance, que l'Empire avoit avec la France, paſſa en Italie, où aiant d'abord mis à la raiſon quelques rébelles qu'il y trouva, il ſe fit couronner à Milan, & puis à Modéne, comme avoient fait les Empereurs *François* dont il voulut ſuivre l'exemple, qui fut depuis imité de ſes Succeſſeurs. Peu de tems après aiant convoqué ſuivant la coutume, l'aſſemblée générale des Lombards dans la Campagne de Plaiſance, & viſité les principales villes du Roiaume; il ſe rendit à Rome, où il étoit invité par le Pape pour y recevoir la Couronne Impériale. Ce Pape étoit *Jean XIX.* qui depuis environ trois ans avoit ſuccedé à ſon frére *Benoit VIII.* par la faction, par la puiſſance, & par les largeſſes de ſon autre frére *Alberic* Comte de Tuſcanelle, & de Segni, & avec l'appui de ſes autres Parens, qui avoient encore alors le plus de pouvoir, & le plus d'autorité dans Rome. Ainſi la liberté des élections, que le feu Empereur Saint Henri avoit rétablie n'eut point de lieu dès la premiére création, qui ſe fit d'un Pape

quelques

quelques mois avant ſa mort; & l'on vit par expérience, que les élections qui s'étoient faites par l'autorité des Empereurs, en leur préſence, ou en celle de leurs Commiſſaires, avoient été beaucoup plus réguliéres, & avoient donné à l'Egliſe des Papes incomparablement meilleurs que ceux qui ſe firent ou dans ces aſſemblées tumultueuſes du peuple, & du Clergé de Rome partagé en différentes factions, ou par le pouvoir abſolu de ces petits Tyrans, Comtes & Marquis, qui diſpoſérent ſi ſouvent du *Saint Siége*, comme il plût à leur paſſion d'en ordonner.

Quoique le nouveau Pontife ne fût pas du gout des Romains, il ne laiſſa pas de ſe maintenir toûjours par la faveur, & la protection de *Conrad*, qu'il étoit allé recevoir juſques à Côme, & qu'il couronna à Rome le jour de Pâques avec l'Imperatrice *Giſéle*, dans la Baſilique de Saint Pierre. Ils y furent conduits avec une pompe très magnifique par *Rodolphe* Roi de Bourgogne, & Oncle de l'Imperatrice, qui l'avoit voulu accompagner en ce voiage, & par *Canut* le grand, Roi d'Angleterre & de Dannemarc, qui étoit venu révérer le ſepulcre des Saints Apôtres. Sur quoi; comme il naiſſoit tous les jours des querelles entre les Allemans, & les Romains, qui ne les ſuffroient qu'à regret, il s'en retourna le plûtôt, qu'il pût en Allemagne, où il s'attira une eſtime générale principalement dans la guerre qu'il

eut contre les Friſons, & les autres peuples voiſins, qui abandonnant leurs marécages, s'étoient jettés dans les Provinces de l'Empire. Conrad après en avoir taillé en piéces une prodigieuſe multitude en pluſieurs combats, les contraignit enfin de ſe retirer, & de ſe ſauver dans leurs Marêts. Il eut auſſi le bonheur de réünir à l'Empire le Roiaume de Bourgogne, que *Rodolphe* laiſſa par ſon teſtament à ſon petit Neveu le Prince *Henri* fils ainé de cet Empereur; de ſorte que ce Roiaume, que le premier *Rodolphe* avoit eu pour ſa part dans ce démembrement général de la Monarchie Françoiſe ſous Charles le Simple environ 140. ans auparavant, fut réduit en Province, après la mort de ce dernier *Rodolphe*, par *Conrad*, qui vainquit en pluſieurs batailles, & fit enfin périr *Eudes* Comte de Champagne, qui prétendoit à ce Roiaume en qualité de plus proche héritier, & comme étant fils de la Sœur de *Rodolphe*.

Henri aiant ſuccédé à ſon Pere, qui mourut en Friſe de mort ſubite, & ſe voiant ſurchargé d'affaires, établit *Guillaume Reginalde* Gouverneur de Bourgogne; ſon fils lui ſucceda dans la même qualité, & par l'autorité Impériale; étant mort ſans enfans, un troiſiéme de la même famille, & du même nom s'introduiſit lui même dans le gouvernement; ce qui aiant été regardé comme une intruſion manifeſte, il fut mis au ban de l'Empire par l'Empereur

pereur *Lothaire*, qui lui ſubſtitua Conrad de Zœhringen. Dèslors il ſe ſigna toûjours Duc & Régent de la Bourgogne. Cette nouvelle dignité lui donna bien de l'embarras. Il fut obligé de bâtir pluſieurs nouveaux forts & de fortifier les anciens. Il chercha en même tems à ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Suabe, & fut à cauſe de cela dans une guerre continuelle avec *Frédéric de Hohen-Stauffen*. *Conrad*, le frére de ce Duc *Frédéric*, aiant été élû Empereur après la mort de Lothaire, *Conrad de Zæhringen* s'oppoſa à cette élection, parce qu'il ne s'y étoit pas trouvé, prit le parti de *Henri le Superbe*, qui avoit entre ſes mains les joïaux de la Couronne Impériale, & cauſa bien de la peine à l'Empereur. *Conrad* envoia ſon neveu, & depuis ſon Succeſſeur *Frédéric Barberouſſe* contre le Duc *Conrad*. Barberouſſe prit ſur le Duc le Zurichigau, & la meilleure partie du Brisgau, ce qui engagea celui-ci à ſe ſoûmettre à l'Empereur, qui cependant ne lui reſtitua pas tous les païs, qu'il avoit conquis ſur lui. Le Duc *Conrad* mourut en 1152. laiſ- 1152
ſant de Clémence, fille de Godefroi Comte de Namur, ſon épouſe, Berchtolde IV. & Albert le fondateur de la branche de *Teck*. *Berchtolde IV.* fut entiérement rétabli dans la poſſeſſion de ce qui avoit appartenu à ſon Pere, & eût toûjours bien des aſſauts à ſoutenir de la part de *Reginalde* Comte de Bourgogne, qu'il repouſſa juſques au delà du *Jurat*. Mais celui-ci

lui-ci ſe maintint dans la poſſeſſion de la Bourgogne. L'Empereur *Fréderic* aiant enſuite épouſé, *Beatrix* fille de *Reginalde*, le différent fut bientôt terminé. La Franche-Comté fut aſſurée à Reginalde, & *Berchtolde* obligé de ſe contenter des païs qui ſont en deçà du Jurat, & qui ſont auſſi appellés *la petite Bourgogne.* Dans la ſuite l'Empereur l'envoia en Italie où il lui rendit des ſervices fort conſiderables. A
1179 ſon retour il bâtit la ville de Fribourg en Nuchtlandie.

FRIBOURG eſt le dixiéme Canton, & eſt le quatriéme en force, & en puiſſance, il eſt entiérement enclavé dans celui de Berne à un côté près, qui communique par ſon propre territoire au Lac de Neufchâtel. Il peut être diviſé en cinq parties. La premiere comprend les anciénnes terres, qui renferment 24. Paroiſſes, & qui ſont le diſtrict que le Fondateur inféoda à ſa nouvelle ville avec omnimode jurisdiction aiant réüni tous les fiefs à trois lieües à la ronde à la Seigneurie de Fribourg. Dans la ſeconde ſont le Comté de Gruiéres, la Baronnie de Corbiéres, le païs de la Roche, celui de Bellegarde, & le Balliage de Planfayon. La troiſiéme, qui eſt la plus grande, comprend la Baronnie de Montagni, le Comté de Romont, les Balliages de Bulle, de Ruë, d'Attalens, de Châtel St. Denis, de Vaulru, de Vuippens, d'Illens & la Baronnie de Pont en Ogoz. La quatriéme a la Baronnie d'Eſtavayé, les Balliages

liages de Vuiſſens, Surpierre, St. Aubin, & la Seigneurie de Cheyres. Dans celle-ci ſont renfermées les terres de Prévondavaux, de Cugi, Aumont, & Montet, qui dépendent immédiatement du Conſeil privé, quant au Civil & au Criminel; les ordres concernant la Souveraineté, quoique émanés aux Baillifs, ſont communiqués aux Seigneurs de jurisdiction, ou à leurs Châtelains en leur abſence, qui en procurent la prompte exécution. La cinquiéme partie ſont les quatre Balliages médiats, le Comté de Schwartzenbourg, la Baronnie de Grandſon, la Châtellenie de Morat, & Echallens. Le païs en général eſt très bon, & très fertile; il produit des blez en abondance, & de gras páturages, où l'on fait ces excellens fromages de Gruiéres ſi renommés en Europe. Les vins n'y ſont pas fort abondans, il y en a cependant une quantité aſſez conſiderable le long du Lac de Neufchâtel, à la côte d'Eſtavayé, de Cheires, & dans les hauteurs de Font; c'eſt un petit vin, qui ne laiſſe pas d'avoir ſon débit. Le gibier y eſt bon; la perdrix, la bécaſſe, la gelinotte, le faiſan, le fauve, & le ſanglier fourniſſent abondamment à la bonne chére. Le paiſan eſt riche parcequ'il vend ſes denrées au poid de l'or; Les chevaux, les vaches, & les fromages ſont le grand Commerce de ce Canton. L'Etat de Berne en rétire de gros revenus tant par rapport aux péages, que par rapport à

la

la Doüane, qui dans le ſeul bureau de Vevey rapportent environ ſix mille francs ſans compter les autres routes, par où les fromages paſſent pour Lion, ni ſans comprendre les autres marchandiſes, qui paſſent indiſpenſablement par le Canton de Berne, & pour leſquelles il faut un paſſe-avant, ce qui géne conſiderablement la liberté du commerce, & qui autrefois auroit été conſideré comme une conduite peu ſcrupuleuſe & contraire aux anciens traités de *Fraternité*, & de *Combourgeoiſie*, qui ſont ſi *ſolemnels* entre les deux Etats.

Le Gouvernement de Fribourg eſt Ariſtocratique, ſauf la nomination des deux Avoiers, & du Bourguemaître, qui ſe fait par toute la Bourgeoiſie. Le Pouvoir ſuprême réſide dans le Grand Conſeil, appellé les Deux Cens. Le Conſeil des vingt quatre, ou le Petit Conſeil eſt une Chambre ſouveraine à l'égard des Païs conquis à l'exception des appellations, qui ſont indiquées à une Chambre compoſée des membres du Petit Conſeil, ſoixante & Bourgeois au nombre de douze & un Préſident, qui jugent ſouverainement, & ſans retour à moins de ſe trouver dans le cas des quatre points, que la Loi préſcrit pour pouvoir entrer en Deux Cens. Le Petit Conſeil eſt encore le Tribunal ordinaire, qui adminiſtre la Juſtice pour le Civil, & le Criminel; qui fait exécuter

cuter les ordres émanés du Grand Conſeil; qui porte les ſentences proviſionelles, & gratiables; qui a ſoin de maintenir les Loix, les Arrêts, & les Réglemens ſouverains; mais affin qu'ils ne ſouffrent point d'atteinte, les quatre Bannerets ont ſéance dans cette Aſſemblée, & ont ſoin que tout ſe traitte dans l'ordre, & ſuivant la Loix. Les deux Avoiers ſont les Chefs de l'Etat, & régnent alternativement tous les ans. Le Grand Conſeil eſt diviſé en trois Corps, qui font ſon nombre complet. Le premier eſt le Petit Conſeil; le ſecond les Soixante, & le troiſiéme les Bourgeois. Ceux ci n'ont point de voix active, que dans les cauſes appellatoires, & criminelles, alors ils peuvent commencer une opinion. La Chambre ſecrette eſt compoſée de vingt quatre membres tirés des Soixante : les Bannerets en ſont les Chefs. Elle a des Droits particuliers, & des Droits concomitans. La Nobleſſe eſt excluë de cette Chambre; elle n'y eſt admiſe, qu'en renonçant à ſa qualité, ce qui arrive quelques fois, lorſqu'un Gentil-homme prétend à la Charge de Banneret ou de Secret. Les Chambres du Droit civil, & rural ſont les inférieures; les Appellations en parviennent au Petit Conſeil ſans retour à moins du cas indiqué par la Loi. Le Conſeil de Guerre eſt celui, qui exécute les ordres émanés du Grand Conſeil pour ce qui regarde le Militaire,

litaire, qui eſt diſtribué en onze Régimens d'Infanterie, & trois Régimens de Dragons ſans comprendre les Garniſons de la Capitale, & des autres Villes & Châteaux, qui peuvent ſe défendre. La petite Bourgeoiſie n'a point droit à la Souveraineté ; Il n'y a que certain nombre de Familles *Nobles*, & *Patriciennes*, qui ont part au Gouvernement. Il diminüe tous les jours ce nombre ; depuis cent ans en deça on compte plus de quatre vingts Familles éteintes, qui pouvoient y aſpirer : pour peu, que cette mortalité continüe, on ſera obligé ou à y en admettre de nouvelles, ou à riſquer de voir tomber la Souveraineté dans le *Deſpotiſme*. Le Grand-Sautier eſt l'homme public, & dont l'emploi demande le plus d'activité ; les Avoiers en reçoivent un grand ſoulagement, quand il joint à la qualité, qu'on vient de dire, la ſolidité de l'eſprit, & la juſteſſe du diſcernement. Sa charge eſt onéreuſe, mais il a dequoi s'en conſoler par la récompenſe, qu'il obtient au bout de ſes cinq années de ſervice.

Berchtolde IV. Duc de Zæhringen n'avoit ni les cœurs, ni les ſuffrages de ſes nouveaux Sujets, ſur tout de la Nobleſſe, qui ne pouvoit s'accoûtumer à ſes maniéres étrangéres. Il n'avoit ni leurs mœurs, ni leur langage, & la trop grande puiſſance de ce Prince devenoit un empêchement à leur propre aggrandiſement.

La

La Nobleſſe étoit fort nombreuſe, & avoit de tous côtés des fortereſſes, au lieu que le Duc n'avoit que la ſeule Ville d'Yverdun, qui fût en état de défenſe. Soleure & Paierne quoique déja floriſſants n'étoient pas d'un grand ſecours pour le Duc, parceque c'étoient des Villes ouvertes & ſans fortifications. Romont au contraire étoit fortifié par la nature ; & c'eſt ce qui entretenoit la Nobleſſe dans le peu de ſoûmiſſion, qu'elle avoit pour *Berchtolde*. Par là ce Prince ſe vit dans de perpetuelles conteſtations avec elle, & n'eut jamais lieu d'eſperer aucun changement dans les eſprits de gens, qui ne l'aimoient pas, & qui ne vouloient pas l'aimer. Cette conſideration le détermina à chercher un endroit, qui fût fort par lui même pour y bâtir une Ville, qui éterniſât ſon nom, qui pût mettre un frein à la Nobleſſe, & qui l'empêchât d'oſer rien entreprendre contre lui. Il trouva cette ſituation favorable au bord de la riviére appellée *Sarine*, où il y avoit déja un Château bâti au pied d'un Rocher, lequel étant environné du côté du Septentrion, de l'Orient & du Midi par la Riviére paroiſſoit être inacceſſible. Il comprit qu'en le fortifiant du côté de l'Occident il mettroit la Ville en état non ſeulement de ſe défendre vigoureuſement avec peu de monde, parce qu'il n'y avoit qu'un côté à garder, mais encore

de pouvoir arrêter une Armée conſidérable, & à tenir tout le Païs en échec. Frei-burg fut donc cette Ville, que *Berchtolde IV.* fit bâtir ſur ce Rocher, & qu'il établit en 1179. pour être le fort dominant dans le *Neüchland.* Il l'appella Frei-burg, c'eſt à dire *Bourg-libre*, à cauſe des franchiſes, qu'il accorda à cette nouvelle Ville, afin d'y attirer des Habitans, qui vouluſſent s'y établir à l'ombre de ces priviléges, & de ces franchiſes. Il promit de tenir perſonnellement trois fois l'année ſon lit de Juſtice. 2dò de préſider lui même aux appellations, & de juger ſuivant les loix, us, & coûtumes, & non point *arbitrairement.* 3ò. qu'il ne les chargeroit ni de tailles ni d'impôts ſous quel prétexte que ce fût de guerre, ou de néceſſité publique. 4ò. Qu'il ne forceroit jamais aucun Bourgeois à aller à la guerre; & que ceux, qui le ſuivroient volontairement ne ſeroient pas obligés d'aller plus loin, qu'il ne falloit pour pouvoir retourner le même jour chez eux. 5ò. Qu'il exemptoit les Bourgeois du logement des gens de guerre. Ces Priviléges & quelques autres encore furent peu après confirmés par l'Empereur *Frederic barberouſſe.*

La Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine éclairoit dans ce tems là toute l'Helvétie. *Alexandre III. ex Anſere Cuſtode*, étoit aſſis ſur le Siége de Saint Pierre. *Frederic I.* ſur

le

le Trône Imperial. *Philippe Auguſte* régnoit en France, & *Richard* dit *le Cœur de Lion* en Angleterre. *Humbert III.* dit *le Saint* étoit Comte de Morienne & de Savoie. *Berrard*, Prince de la Maiſon de Saxe Neveu d'*Othon II.* Empereur d'Occident, fut declaré Vice-Roi de Lombardie. Sa bravoure & ſa bonne conduite engagérent ce Monarque à lui confier un poſte de cette importance dans la ferme confiance, que ce Prince contiendroit les Italiens dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Souverain. Othon ne fut point trompé dans ſon eſpérance, & n'eut pas lieu de ſe répentir de ſon choix. Car *Berrard* combattit Ardoüin Comte d'Yvrée, qui s'étoit voulu faire couronner Roi d'Italie, le vainquit dans une bataille rangée, & l'obligea à rentrer ſous la domination Impériale. Il en fit de même à l'égard des Génois, & des Toſcans, qui en avoient voulu ſecoüer le joug. Cette double victoire lui acquit dés lors une grande réputation de valeur, mais ce Prince l'augmenta encore bien d'avantage dans la guerre, qu'il fit aux Genevois, & aux Piémontois, qui s'étant revoltés contre *Rodolphe* Roi de la petite Bourgogne, furent forcés par la valeur de *Berrard* de rentrer dans l'obéiſſance légitime. *Rodolphe* par reconnoiſſance lui donna la Vice Roiauté d'Arles, où il mourut. *Conrad II.* auquel la petite Bourgogne parvint après la mort de *Rodolphe*, érigea la Morienne en Comté en faveur d'*Humbert* fils de

Berrard; cet Empereur y joignit le Chablaix, & la plus grande partie du Païs de Vaud. De cet Humbert de Saxe eſt deſcendüe la Roiale Maiſon de Savoie. Quoique la petite Bourgogne fut ſous la Régence de *Berchtolde IV.* Duc de Zæhringen, elle étoit néanmoins ſujette de l'Empire, auſſi bien que cette partie de l'*Helvétie* de l'autre côté de la Rüſs, qui tant pour le ſpirituel, que pour le temporel étoit diſtribuée en différentes juriſdictions. Il eſt vrai que *Reginalde*, ou *Renaud* Comte de Bourgogne avoit refuſé de rendre hommage à l'Empereur *Lothaire II.* de la Maiſon de Saxe, ſoûtenant qu'il ne lui devoit aucune reconnoiſſance, parce qu'il n'étoit pas de la famille de *Conrad*, à laquelle *Rodolphe III.* avoit donné la Bourgogne. *Renaud I.* avoit auſſi refuſé le même hommage à l'Empereur Henri III. lui ſoûtenant que ſes terres ne dépendoient pas de l'Empire, mais de la France, puiſque le Roi *Robert* les avoit laiſſées à ſon Pere Otte-Guillaume. Quoiqu'il en ſoit; il faut bien, que le plus fort ait été le maître, puiſqu'au tems du Duc de Zähringen la petite Bourgogne vivoit ſous les loix de l'Empire.

Dans le démembrement qui ſe fit de la Monarchie Françoiſe ſous *Charles le Simple* en 888. la pluspart des Evêques ſe rendirent maîtres des villes de leur réſidence, & les Comtes ou Gouverneurs s'emparérent de leurs Provinces, que les Empereurs leur laiſſérent en fief.

Ainſi

Ainſi depuis ce tems là les Evêques de Genéve d'une part, & les Comtes de Genéve ou du Genevois de l'autre, ont prétendu à la Souveraineté de cette ville. L'Evêque de Lauſanne étoit auſſi en priſe avec la Bourgeoiſie de cette ville ; les difficultés qui ſurvenoient de tems en tems entre eux prouvoient bien que le Prélat prétendoit être le Souverain, & que les Bourgeois de leur côté fondés ſur les grands priviléges qu'ils avoient, s'oppoſoient à cette Supériorité, & vouloient au moins la partager avec leur Evêque. Cet Evêché poſſédoit des grandes richeſſes ; une partie du Païs de Vaud contribüoit à la menſe Epiſcopale, & aux revevenus conſiderables des Capitulaires. L'Evêque étoit Prince du St. Empire, Comte actuël de Lauſanne, & avoit le droit de ſacrer ſon Métropolitain. Le haut Valais avoit été annexé au Balliage de l'Evêque de Sion, qui en joüiſſoit alors en toute Souveraineté, auſſi bien que du bas. Ce Prélat porte le titre de Prince d'Empire, d'Evêque de Sion, de Comte & Préfet du Valais. Bâle n'étoit pas moins ſoûmis à ſon Evêque ; ce fut ſous *Clovis* & ſes Succeſſeurs, que le Siége Epiſcopal établi à *Auguſte* fut tranſporté à Bâle. Lorſqu'en 879. *Boſon*, beaufrére & neveu de *Charle le chauve*, ſe fut emparé, à la ſollicitation d'Hermengarde ſon épouſé, du Roiaume d'*Arles*, ou de *Bourgogne*, Bâle y fut compris. Les Evéques de cette ville y conſervérent tous les droits de

Regale, & toutes les prérogatives, de même que la nomination à toutes les charges du gouvernement civil & criminel, le droit des péages, celui de battre la monnoie &c. qui ſont tous autant d'attributs de la Souveraineté. Saint Gal voioit des pais entiers ſoûmis à ſon Abbé avec une partie de la Turgovie. Ce Prélat ſe mêloit dans les interêts de la plus part des Princes, & montoit à cheval pour les ſoûtenir avec autant d'agilité qu'auroit pû faire un Gendarme. La ville de Zurich non obſtant les prérogatives, & priviléges, qu'elle avoit obtenus des Empereurs, & des Rois; n'étoit pas moins ſous le pouvoir des deux Abbayes de Nonnes & de Chanoines; ceux ci fondés par *Rupert* Duc d'Allemagne en 680. & la premiére par *Loüis* le Germanique à peu près au même tems. Lucerne dépendoit de l'Abbaïe de Murbach en Alſace; & Underwalden des Chanoines de Lucerne. Une partie d'Uri obéiſſoit aux Chanoineſſes de Zurich, & une partie d'Underwalden & de Schwitz aux Chanoines de Münſter dans l'Argau. Soleure dépendoit de ſes Chanoines de Saint Ours, & Schaffhauſen de ceux de Tous les Saints fondés dans leurs propres Villes. Comme la pluſpart de ces Couvents, & de ces Abbaïes étoient immediatement ſujettes de l'Empire, auſſi ceux qui en dépendoient reconnoiſſoient l'Empereur pour leur Souverain médiat; ceux ci étoient

de

de libre condition, & les *Servi Eccleſiaſtici* étoient ſujets de leurs Maiſons religieuſes. Les conteſtations qui s'éléverent entre *Frédéric II.* & les Papes aïant attiré dans le parti de l'Empereur la plus grande partie des *Helvétiens*, le credit, & le pouvoir de ces derniers diminüa conſiderablement, & peu à peu les Villes, & les peuples entiers cherchérent à ſecöuer le Joug Eccleſiaſtique pour ſe mettre en liberté de ſe choiſir des Supérieurs qui convinſſent mieux à l'état de ſéculier. La pieté ſcrupuleuſe de ces premiers tems, jointe à beaucoup de zéle pour la morale, avoit formé ces nombreuſes Abbaïes, & leur avoit procuré ces richeſſes immenſes, dont celles du tems préſent ne ſont que de bien petits échantillons. Un Prince, un Monarque, un Seigneur, qui ſe voioient au moment de la mort, ſe laiſſoient aller dans ce dernier inſtant de la vie à une donnation entiére de leurs biens en faveur d'une Maiſon religieuſe. En voici un modéle : *In Dei nomine. Perpendendum eſt unicuique hominum, quàm velociter tempora caduca prætereunt, & futura adpropiant : ideò penſet unusquiſque apud ſemetipſum, ſi habeat unde aliquid de facultatibus ſuis tribuere valeat ad venerabilia Loca pro remedio animæ ſuæ, ut in ſempiterna requie cum beato Petro & Andrea Paradiſum mereatur poſſidere. Quia illi datis rebus ſuis mercati ſunt Regnum cœlorum. Regnum DEI tantum valet,*

quantum habes. Quid vilius cùm emitur, vel quid charius cùm poſſidetur? In hac itaque promiſſione ego N.N. valde compunctus trado, &c.

C'eſt ainſi, que Dieu voulu que ſon Egliſe fût magnifique en tout ſens, & qu'elle fût élevée à un état de grandeur digne de ſon divin Chef, ſi cependant on peut dire qu'il y ait quelque choſe ſur la terre, oui ſoit digne d'un ſi Grand Maître. *Charles Magne* avoit fait le Patrimoine de Saint Pierre; pluſieurs Rois, & Princes, des Particuliers même ont contribué à l'aggrandiſſement de l'Egliſe à l'envi l'un de l'autre; d'où il eſt arrivé qu'un grand nombre de Prélats, d'Abbés, de Monaſtéres de Religieux & Religieuſes ſe ſont vûs ſouvent en état de le diſputer en richeſſes & en ſplendeur à une partie des plus puiſſants Princes de l'Europe.

Il n'y avoit pas moins de grands Seigneurs en *Helvétie* dans l'Etat Séculier. Déja l'année 1001. la dignité Impériale avoit été rendüe élective par Otton III. qui ſe voiant mourir ſans poſtérité mâle, avoit propoſé aux Princes Allemans l'établiſſement des Electeurs, afin de conſerver cette dignité dans la Nation Germanique, & pour prévenir les guerres, & les malheurs, qui naiſſoient ordinairement dans l'Empire après la mort de ſon Chef. Les Princes goutérent cette propoſition de l'Empereur Otton, & donnérent déslors le commencement au College Electoral, qui fut déterminé

à ſept

à ſept Electeurs, dont trois furent choiſis parmi les Evêques, & les quatre autres parmi les plus puiſſants Princes d'Allemagne. Ce nouvel établiſſement donna un grand relief à la Germanie ; les Cours en devinrent plus brillantes, & plus fiéres, mais elle n'opéra pas la tranquillité, qu'on s'étoit dabord promiſe, & l'Empire n'en fut ni plus ni moins diſputé, comme on le verra dans la Suite. Le Pere Loüis Maimbourg combat cette opinion d'Ægidius Tſchudii. Il veut que la mort de St. Henri Empereur ait donné le commencement au Collége Electoral, lorſque ce Prince au retour de cette fameuſe conférence, qu'il eut avec le Roi *Robert*, un peu au deſſous de Mouzon, à l'endroit où le chier ſe décharge dans la meuſe, ces deux Monarques traitérent eux-mêmes de la paix entre l'Empire & la France, d'une maniére franche & généreuſe, ſans s'arrêter à toutes ces formalités trop délicates, qui rendent aujourd'hui les ſeuls préliminaires des traités de paix à peu près auſſi difficiles à terminer, que la guerre même, qu'on veut finir. Ce Saint Empereur après cette derniére & mémorable action de ſa vie revint en Allemagne, où il mourut l'année d'après ; & comme il ne laiſſoit point d'Enfans, il recommanda aux Princes de l'Empire *Conrad* Duc de Franconie, pour étre mis en ſa place, comme nous l'avons dit ci-devant. Maimbourg prétend donc, que cette élection de *Conrad* ait été

l'Etabliſſement du Collége Electoral. Quoiqu'il en ſoit du ſentiment différent de ces deux Auteurs qui ſont l'un & l'autre très ſçavants ; il eſt certain que les Empereurs depuis 1001. ou 1024. ont toûjours été nommés par les Electeurs, qui avoient auſſi leurs partiſans parmi la Nobleſſe Helvétique, pour laquelle on avoit une grande conſidération en ce tems là, & qui ſe trouvoit en ſituation de donner une grande activité au parti, qu'elle embraſſoit. Du côté du Septentrion étoient les Comtes de Kybourg, qui poſſedoient la plus conſidérable partie du païs de Zurich. Le Comte du Toggenbourg étoit puiſſant en hommes & en terres ; les Comtes de Rappersweil ne cedoient en rien aux deux autres, quoiqu'ils ne fuſſent peut-être pas auſſi riches, & que leur domination ne s'étendit pas auſſi loin. Mais les Comtes de Habſpourg qui les ſurpaſſoient tous, poſſédoient non ſeulement les Comtés de Habſpourg, de Baden, & de Lentzbourg, mais auſſi une partie du païs de Schweitz, Küsnacht, Art, Stein, & celui de Zug en ſon entier. Cette Illuſtre Maiſon, qui par une ſuite de dix-ſept Empereurs, s'eſt rendüe ſi Auguſte dans l'Europe tire ſon origine de France. Voici comme en parle le Pere Loüis Maimbourg au ſujet de Rodolphe prémier Empereur de cette Maiſon „ Ce „ Comte, dit-il, qui étoit d'une fort me„ diocre fortune, & d'une très-haute Naiſ-

„ſance,

„ ſance, tiroit ſon origine de la très-Illuſtre
„ Maiſon d'Alſace, laquelle après l'Auguſte
„ Maiſon de France, tient ſans contredit
„ aujourd'hui le prémier rang entre toutes
„ celles des Princes de l'Europe. Et com-
„ me une grande riviére, après avoir roulé
„ majeſtueuſement ſes eaux par les vallons,
„ & par les campagnes, ſe diviſe quelque
„ fois en pluſieurs bras, qui forment de bel-
„ les & grandes Isles : ainſi cette Illuſtre
„ Maiſon, après s'être étenduë par l'eſpace
„ de près de deux cens ans en ſix généra-
„ tions depuis *Archinoalde* ou *Archambaud*,
„ Couſin germain du Roi *Dagobert* par ſa
„ Mere *Gerberge*, & Maire du Palais ſous
„ *Clovis II.* juſques à *Hugues* Comte de Fer-
„ rette, ſe ſépara en deux branches, dont
„ l'une fait la Maiſon de *Lorraine*, & l'au-
„ tre celle de *Habspourg*. La prémiere vient
„ d'*Eberard* Comte d'Alſace, Fils ainé de
„ *Hugue* Comte de Ferrette, & Aieul de
„ *Gérard* d'Alſace Duc de *Lorraine*, duquel
„ ſont deſcendus de mâle en mâle les Prin-
„ ces de *Lorraine*, qui ſont aujourd'hui.
„ La ſeconde ſort de *Gontran* le riche, Com-
„ te d'*Altembourg*, qui fut le troiſiéme Fils
„ de ce même *Hugues*, & duquel dans la
„ neuviéme génération eſt deſcendu l'Empe-
„ reur *Rodolphe* Comte de *Habspourg*, qui
„ donna le Duché d'Autriche à ſon Fils
„ *Albert*, & celui ci en aiant prit le ſurnom

„ au

„ au lieu de celui d'*Habspourg*, l'a laiſſé à „ tous les Princes de cette Maiſon.

Mezerai dans la Vie de *Philippe III.* s'énonce en ces termes ſur le même ſujet: „Les „ Electeurs fâchés de voir ſi long tems l'Em„ pire d'Allemagne en confuſion s'aſſemblé„ rent à Franckfort à l'inſtante pourſuite du „ Saint Pere; & ſans avoir égard aux op„ poſitions du Roi Alphonſe, réſolurent de „ ne plus faire d'Empereur, qui ne fût de „ Nation Germanique. Tellement que dés „ lors ils élûrent *Rodolphe*, ſurnommé le „ Roux, qui avoit été maître du Palais d'O„ thocare Roi de Bohéme. Il étoit Comte „ d'*Habſpourg* en Suiſſe, Maiſon qui auſſi bien „ que celle de *Lorraine* étoit iſſuë des Com„ tes d'Alſace, & du Maire *Archinoalde* &c.

Udalric de *Krieg*, qui vivoit en 1268. & 1273. lorſque Rodolphe de Habſpourg fut élû Empereur, écrit avant ſon election, que cette Auguſte Maiſon poſſédoit le Fort d'Habſpourg auprès de Brug dans l'Argau, & qu'elle ſortoit de Rome. Cet Hiſtorien eſt le plus ancien, qui en parle.

Albert Baron *de Bonſtetten* Religieux aux Hermites écrivit une Cronique latine environ l'an 1486. & fait deſcendre la Maiſon d'Habſpourg de celle des Scipions.

Jean *Nauclerus* la fait deſcendre de celle des Perleons, que Raphael *Volaterranus* dit avoir été les Comtes du Mont Aventin dans Rome;

me ; il ajoûte que *Pierre*, qui vivoit l'an 1170. & qui étoit en grande eſtime dans cette Capitale du Monde avoit eu un fils, qui s'appelloit *Léon ;* que delà s'étoit formé le nom de Perleon ; *Pere de Léon.*

Quoiqu'il en ſoit du ſentiment de ces differents Auteurs ; les actes, qui ſe trouvent dans l'Abbaïe de Wettingen près de Baden en Ergau prouvent autentiquement, que cette Auguſte Maiſon étoit Landgrave d'Alſace, par conſéquent l'opinion du Pere Maimbourg & de Mezerai doit prévaloir ſur celle des autres. Voici ce qui ſe trouve dans les Archives de Wettingen : *Comites de Habſpourg, videlicet Rudolphus Landgravius Alſatiæ, Rudolphus Canonicus Eccleſiæ Baſilienſis, Gotfridus & Eberhardus fratres, ejuſdem Landgravii Patrueles. Univerſis, &c. Noverunt igitur quos nôſſe fuerit opportunum, quod cùm nos curtes, & prædia noſtra in Dietigkon & Stieron ſita, jure proprietatis ad nos, & noſtros Genitores pertinentia, à prædilectâ Dominâ, & Matre mea, videlicet prædicti Landgravii, Heiluviga Comitiſſa, cui ipſæ curtes & prædia in recompenſationem donationis propter nuptias titulo pignoris fuerant obligata, &c. Quidquid juris habemus in ſæpe dictis univerſis & ſingulis bonis, & hominibus, tam nos quàm bonæ recordationis Progenitores noſtri Comites, videlicet Albertus mihi Landgravio Pater, nobis tribus fratribus Patruus, Rudolphus Avus, Albertus Proavus, ratione proprietatis*

tatis vel infeodationis ab Imperio uſque in præſentiarum diviſum, vel conjunctum, & communiter habuiſſe, & poſſediſſe dinoſcuntur, &c. Data anno Domini 1259. 16. *Kalend. Novemb. Indict.* 3.

Cette Maiſon ſe diviſa dans la perſonne des Enfans de *Hugues* Comte de Ferrette. *Eberard* l'ainé forma celle de *Lorraine*. *Gontran* le Riche, ſon troiſiéme fils, commença celle d'*Altenbourg*, qui eſt devenuë *Habſpourg*, & enfin Autriche dans la perſonne d'*Albert*, fils de l'Empereur *Rodolphe*, comme on l'a déja dit. *Gontran* eut *Concelinus* ou *Lancelot*, & non pas *Luitran*, comme l'imagine *Gebviler*, qui eſt corrigé par la Cronique de l'Abbaïe de Muri, où il eſt dit : *Rogaverunt Comitem Concelinum de Altenbourg filium Gontrami divitis, ut eſſet defenſor ſuarum rerum &c.* Celui ci laiſſa deux fils *Rapoto*, & *Rodolphe*. Ce dernier fonda l'Abbaïe des Chanoineſſes d'Ottmarsheim à ſix lieu de Bâle ; le prémier continüa la ligne des Comtes d'Altenbourg, & bâtit le Château d'Habſpourg par les moiens, que lui en donna *Vernerus* Evêque de Strasbourg ſon frére ; ce Prélat avoit accumulé de grands biens ; & comme dans ce tems là la pernicieuſe maxime avoit établi le droit du plus fort, le Château d'Altenbourg, qui étoit dans la plaine entre Brug, & Windiſch, ne lui paroiſſant pas ſuffiſamment fortifié, il obligea ſon frére

Rapo-

Rapoto de bâtir un fort ſur le mont de Wülpelſperg, & de lui donner le nom de *Habſpourg*, ou *Habes-bourg*. Par la raiſon, qu'il devoit être un lieu de ſûreté où le Prélat ſe propoſoit de renfermer ſes grandes richeſſes au profit de ſa famille. Le Comte plus rusé que ſon frére emploia une partie de l'argent, qu'il en avoit reçu, au bâtiment de *Habesbourg*, il mit l'autre à ſe faire des Hommesliges : ce qu'il crut devoir autant contribuer à conſerver la Maiſon d'Altenbourg, & de Windiſch, que le fort, qu'il avoit conſtruit. L'Evêque, lorſqu'il vint le trouver, ne parut pas ſatisfait de voir ſi peu de magnificence, & ſi peu de grandeur dans le bâtiment, qu'il avoit ordonné de faire. Il en marqua ſon mécontentement à ſon frére, qui le tranquilliſa par l'eſpérance, qu'il lui fit naître, qu'il auroit lieu d'être content le lendemain matin. En effet *Rapoto* aiant dès la veille averti ſes gens de venir camper aux pieds du Château, *Vernerus* ſe trouva fort étonné en ſe mettant à la fenêtre de voir un camp au pied des murailles : il crut que c'étoit l'ennemi, & en témoigna de l'inquiétude ; mais le Comte le déſabuſa, & le conſola en lui faiſant connoître, que cette petite Armée étoit l'effet d'une partie de l'argent, qu'il avoit donné pour bâtir le Château d'Habſpourg. Depuis ce tems là les Comtes d'Altenbourg & de Windiſch ceſſérent de porter

ce

ce nom pour prendre celui d'Habſpourg, qui leur reſta juſques à l'avénement de *Rodolphe I.* à l'Empire Romain, ſans avoir quitté cependant la qualité de Landgrave d'Alſace, comme le prouve l'Acte de Wettingen ci deſſus.

On s'eſt un peu arrêté ſur la Maiſon *d'Habſpourg*, parce qu'aiant fourni tant d'Empereurs, elle reléve la gloire de la Nation Helvétique, où elle a pris naiſſance, & lui procure un honneur, qui fait ſon plus grand luſtre. Les Barons de Wolhauſen, de Regenſperg, & d'Eſchenbach étoient auſſi dans une grande conſidération. Au couchant étoient les Comtes d'Arberg, de Nidau, de Neufchâtel, de Romont, & de Gruiéres. Les Barons de Grandſon, de Montagni, de Laſſerra. Les Comtes de Savoie poſſedoient quelque choſe dans le Païs de Vaud. Outre ceux, qu'on vient de nommer, il y avoit encore cinquante familles, qui ſe paroient de la qualité de Comtes, cent & ſoixante Barons, & paſſé 1200. Gentils-hommes. Entre tous, le plus grand, & le plus puiſſant étoit le Duc de Zæhringen, il poſſédoit de grands biens en Allemagne; étoit Avoier de la Ville de Zurich, & Adminiſtrateur de la haute *Helvétie* au nom de l'Empereur; il faiſoit ſa réſidence ordinaire à Berthoud, petite Ville avec un château fort à quatre lieues de Berne, qui portoit alors titre de Comté, & fait aujourd'hui un Balliage de Berne.

Ce

Ce Prince eſt encore un Deſcendant des Comtes d'Alſace. *Berchtolde I.* étoit fils de *Bezzelin*, Comte du Briſgau, & arriére-petit-fils du fameux *Gontran* le riche. Il avoit hérité de ſon Pere le Briſgau, & l'Empereur *Henri III.* lui donna, en récompenſe de ſon mérite extraordinaire, la ſurvivance du Duché de Suabe, qui pour lors étoit entre les mains d'*Otton* de Schweinfurt : par cette ſurvivance *Berchtolde* obtint le tître de Duc, dont il fit uſage avant que le Duché de Suabe devint vacant, ce qui arriva en 1057. par la mort d'*Otton*. Ce Duc ne manqua pas de faire alors les ſollicitations néceſſaires auprès de l'Imperatrice chargée de la tutelle de ſon fils *Henri IV.* & de lui montrer la bague, que l'Empereur *Henri III.* lui avoit donnée, en confirmation de ce qu'il lui avoit accordé. Mais *Rodolphe* de Rheinfelden aiant enlevé, & enſuite épouſé la fille de l'Imperatrice, celui-ci obtint le Duché de Suabe, & *Berchtolde* en fut fruſtré. L'Impératrice tâcha de le dédomager en lui donnant le Duché de Carinthie, auquel il prétendoit à cauſe des droits de *Richware* de Carinthie ſon épouſe. Ce Duché ne reſta pas long-tems aux Ducs de Zæhringen. *Henri IV.* ſans en avoir aucune raiſon légitime, l'enleva en 1073. à *Berchtolde II.* & le donna à *Marquard*, un de ſes Parens. Cette démarche de l'Empereur irrita tellement les deux *Berchtoldes* Pere & Fils, que

dans les troubles ſuivants, ils furent toûjours du nombre de ceux, qui donnérent le plus d'inquietude à l'Empereur. *Berſtolde I.* mourut en 1078. il avoit été marié deux fois : la premiére avec *Richware*, & la ſeconde avec *Beatrix* fille d'un Comte nommé *Louis*. Il eut de celle-ci trois fils ; *Herman* Pere des Marquis de Bade, *Gebhard* Evêque de Conſtance, & *Berſtolde II.* qui ſuccéda à ſon Pere, & fit dabord bien des efforts pour ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Suabe, qui avoit été promis à ſon Pere. Il épouſa pour cet effet la fille de *Rodolphe* Comte de Rheinfelden, qui poſſédoit alors le Duché de Suabe, & qui aiant été élû Empereur au préjudice de *Henri IV.* le nomma Duc de Suabe. Mais dans ces entrefaites Henri avoit donné ce même Duché à *Frédéric* de Hohen-Stauffen ſon Gendre, & le Général de ſon Armée. Ces deux prétendus Ducs de Suabe eurent là deſſus de grands débats entre eux, juſques à ce qu'enfin l'Empereur *Henri* contraignit *Berſtolde II.* de ceder la meilleure partie du Duché de Suabe à *Frédéric*, & de ſe contenter de la moindre, dans laquelle étoit compris le Briſgau. Cet accommodement forcé ſe fit, ſelon *Guillemain*, & *Piesbarde* en 1081. Non obſtant cela les Princes de l'Empire declarérent de nouveau
1092 *Berſtolde* Duc de Suabe en 1092. Ce Duc de Zæhringen étoit d'un grand courage, & d'une

d'une fermeté inébranlable. Il eut deux fils, *Berctolde III.* & *Conrad.* Le premier ſuccéda à ſon Pere, & érigea l'an 1118. le Bourg de Fribourg en Briſgau en Ville, à laquelle il accorda bien des priviléges. Il fut tué en 1122. prés de Molzheim, & comme il ne laiſſa point d'enfans ſon frére *Conrad* lui ſuccéda. Ce fut lui, qui fut nommé *Adminiſtrateur de la Bourgogne* par l'Empereur *Lothaire* en la place de *Reginalde* Duc & Régent de ce Païs ; qui s'étoit révolté contre ce Monarque. Le Duc Conrad mourut en 1152. laiſſant de *Clemence* fille de *Godefroi* Comte de Namur, ſon Epouſe *Berctolde IV.* & *Albert.*

Le vieux *Stettler* n'eſt pas du ſentiment, que les Ducs de Zæhringen deſcendent de la Maiſon d'Habſpourg, il en veut du mal à *Gebwiler*, & l'attaque vivement dans ſa Cronique *Liv.* 7. *chap.* 28. parce que cet Auteur tient le même langage au ſujet de cette Illuſtre Maiſon, que ceux, qu'on vient de citer, qui tous enſemble conviennent, que *Berctolde I.* étoit iſſû des Comtes d'Alſace. Il ne veut cependant pas entrer en lice; mais ne ſçachant dequel côté ſe tourner pour donner une tige à la Maiſon de Zæhringen il en fait une abſtraction, ne donne que deux fils à *Concelin* fils de *Gontran* le Riche ; & ne parle ni de *Vernerus*, ni de *Landolt* ou *Mezzelin*, qui étoient les deux Cadets, du

dernier deſquels eſt né *Berchtolde I.* Duc de Zæhringen. Il laiſſe ce Prince ſans Pere, en fait une eſpece de *Melchiſedec*, & le mêt le prémier de ſa Race, comme s'il étoit tombé du Ciel exprès pour la commencer. La Table généalogique, que l'on conſerve dans la Chambre ſouveraine des Deux Cens à Fribourg, nous fait régarder *Gontran* comme la tige de la Famille du Fondateur de cette Ville; par où il eſt aiſé de comprendre que *Berchtolde I.* doit être de la Maiſon d'Habſpourg, par conſéquent de celle d'Alſace, & ſuivant Mezerai, & Maimbourg deſcendant d'*Archinoalde*. Il n'eſt pas ſurprenant, que les Généalogiſtes, qui ont puiſé un peu avant dans l'antiquité ſe ſoïent mépris quelques fois. Pendant que les Principautés, les Duchés, les Comtés, & les autres fiefs ont été à la diſpoſition arbitraire des Empereurs, & des Rois, il étoit bien difficile de faire une Généalogie juſte. Ces fiefs étoient bien toûjours les mêmes, & ne changeoient point de nom, ni de lieu; mais il n'en étoit pas ainſi des poſſeſſeurs, qui paſſoient très-ſouvent d'un païs à un autre, & prénoient un autre nom; ce qui a cauſé beaucoup d'embarras, & de peine pour trouver les deſcendances, & les a même renduës incertaines en pluſieurs cas, ſur tout pour les Familles, qui n'ont brillé, & qui ne ſe ſont illuſtrées, que par leur qualité & leur Nobleſſe, ſans

avoir

avoir eu aucune part aux grands événemens. Lorſque les Seigneuries, les Terres, les Comtés ont été poſſedées en propre, & qu'on a pû les faire paſſer à ſes enfans par voïe d'héritage, alors on a eu grand ſoin de faire connoître ces familles; on en a conſervé les faits, & les noms pour les tranſmettre à la poſterité; ce qui n'étoit pas ſans exemple avant l'année 1000. Mais ce ne fut qu'au douziéme ſiécle, que les familles ont été connües par leurs ſurnoms; auparavant on diſoit par exemple, *Gontran* Fils de *Hugues:* au lieu que dans la ſuite on a dit: *Gontran* Comte d'Alſace, ou de Ferrette, & ainſi des autres. ſur la fin du régne de *Philippe II.* les Familles commencérent à avoir des ſurnoms fixes, & heréditaires; dit *Mezerai* dans ſon hiſtoire de France. Les Seigneurs & les Gentils-hommes les prenoient le plus ſouvent des terres, qu'ils poſſédoient, les Gens de lettres du lieu de leur naiſſance; les Juifs convertis de même que les riches Marchands portoient celui de la Ville, où ils faiſoient leur demeure ordinaire. Quant à ce qui a donné des ſurnoms aux autres Roturiers, ça été aux uns la couleur, ou la figure du poil, l'habitude, ou les défauts du corps; la façon des habits, ou l'âge. Aux autres la profeſſion, l'office, le métier; à quelques uns leurs bonnes ou mauvaiſes qualités, à pluſieurs la Province, ou le lieu de leur naiſſance; mais

pour la grande partie ça été quelque Nom propre, qui étoit ordinaire dans leur famille, du même quelque ſobriquet, qui a paſſé à leurs deſcendants.

Berthold IV. Duc de Zæhringen, que l'Hiſtoire, indépendamment de l'injuſte haine, que la Nobleſſe lui portoit, nous repréſente, comme un Prince, qui aimoit la Juſtice, & qui ne pouvoit ſouffrir que le plus fort voulût opprimer le plus foible, ſe vit obligé de ſe mettre dans un état de ſûreté en cherchant à prévenir les mauvais deſſeins de la Nobleſſe, qui ſe manifeſtoient en toutes les rencontres. Il crut y être parvenu en faiſant bâtir la Ville de *Fribourg*, à qui non ſeulement il accorda de beaux priviléges, & prérogatives, comme on l'a dit, mais à laquelle il donna un territoire qui s'étendoit à trois lieües à la ronde pour la mettre en état de ſe rendre formidable, & de pouvoir réſiſter efficacement aux mouvements impétueux de ſes ennemis. Il lui inféda tout ce païs, en réuniſſant tous les fiefs à la Juriſdiction de la Ville, qui devint par-là la maitreſſe d'un diſtrict conſidérable avec une indépendance qui ne différoit pas beaucoup de la Souveraineté en ce que le Duc ne s'étoit réſervé, que la Suprématie encore ſi fort conditionnée, que *Berthold* paroiſſoit plûtôt être le Protecteur, que le Maître. La Ville eſt ſituée à peu près au milieu de ſon Territoire, qui à l'O-

à l'Orient limite à la Riviére de la Singinne auprès du village de Planfaion; au Couchant à la Terre de Villars au deſſus de Morat; au Septentrion encore à la Singinne auprès du Village de Niveneck, & au Midi au Ruiſſeau de Macconans. Ce Territoire ainſi arrondi a formé les vingt quatre Paroiſſes, vulgairement appellées les anciénnes Terres: dans leſquelles étoient les Comtes de *Glanes*, les Seigneurs *De Pont*, *de la Roche*, *d'Illens*, les Maiſons *d'Engliſperg*, *de Maggenberg*, *de Domdidier*, *de Dompierre*, *de Schönenfels*, *de Barra*, les *Bourgkneckt d'Arconciel*, les *Major de Villars*, *de Bronnenvil*, *de Veggiſvil*, *de Bertigni*, *de Didingen*, *de Treivaud*, les *Richen*, *d'Affri*, *de Clemens*, *de Chivrillies*, *de Dirlaret*, *de Griſach*, les Comtes *de Thierſtein*, les *de Monſtral*, *de Vivers*, *de Vædiſwil*, les *d'Avanches*, & un grand nombre d'autres Familles nobles, qui vinrent habiter dans la nouvelle Ville de Fribourg pour ſe mettre en ſûreté contre la violence des plus forts, à laquelle elles n'étoient pas en état de réſiſter, que ſous la protection d'un Prince auſſi grand, que l'étoit le Duc de *Zæhringen*. Il y eut encore quantité d'honnêtes familles Marchandes, qui s'établirent dans Fribourg, comme on peut en juger encore aujourd'hui par l'intérieur des plus vieilles Maiſons, qui dénote, qu'elles ſervoient à des Fabriquants; de maniére, qu'il paroit, que *Berchtolde* ne ſuivoit

point le ſiſtéme de *Romulus*, ni des Rois d'aujourd'hui, qui ne s'attachent ordinairement, qu'à peupler leurs Villes ſans s'embarraſſer ni du caractére, ni de la conduite des nouveaux Habitans. Le Duc de Zæhringen crut qu'une Communauté d'honnêtes Gens ſoûtenüe par une Nobleſſe illuſtre & nombreuſe rendroit ſa Ville plus reſpectable au dehors; qu'elle cimmentéroit d'avantage l'union intérieure par l'interêt qu'auroient les membres de ſe ſoûtenir mutuellement, & par les ſentimens réciproques, qui ſont la ſuite ordinaire d'une ſocieté bien liée, & d'une Bourgeoiſie, qui fait conſiſter ſon bonheur, & ſa ſûreté dans cette union & cette belle harmonie qui fait ſa meilleure défenſe; mais qui ne peut ſe ſoûtenir, que par un corps bien compoſé, & capable de ſentir tout l'avantage, qu'il peut retirer de cette union. Le Gouvernement fut dabord Démocratique; mais le Duc prépoſa un Avoier, qui avec ſon Conſeil jugeoit de toutes les cauſes civiles & criminelles, dont il s'étoit réſervé l'appellation comme ſouvérain, auſſi bien, que l'*acceſſus ad Principem*: qui lui convenoit. Les autres Chambres ſe formérent inſenſiblement pour aider le Conſeil à meſure, que les affaires ſe multipliérent & devinrent plus importantes. On choiſit parmi le peuple deux cens hommes, qui repréſentérent la Communauté, & à la déciſion deſquels on ſoûmit

mit tout ce qui la régardoit tant pour l'intérieur, que pour l'extérieur. C'eſt de là, d'où ſont émanées les Loix, les Réglemens, les Traités d'Alliance, que cette Chambre des Deux Cens pouvoit faire ſans le conſentement du Souverain ; elle établit auſſi d'autres Tribunaux inférieurs, & une Chambre de *Projet* ; qui y a ajouté le nom de *Chambre ſecrette* : parce qu'elle acquit le droit de *Correction*, & de *Nomination* aux Deux Cens.

Les Bannerets au nombre de quatre furent nommés enſuite par le Peuple, afin de veiller dans chaque Chambre à ce qu'il ne ſe paſſât rien dans l'une ou dans l'autre, qui fût au préjudice, & au détriment de ſes Droits, & de ſes prérogatives. La raiſon en eſt, que les Bourgeois forains, qui réſidoient pour la pluſpart dans la Paroiſſe de Didingen, ne pouvant à cauſe du labourage, & de leur éloignement, veiller par eux mêmes aux affaires de la Communauté, en chargérent les Bannerets, qui n'avoient alors d'autre emploi, que la ſurveillance, la proteſtation, & le raport en cas. Ils prirent le nom de *Banneret du Bourg*, *Banneret de l'Auge*, *Banneret de la Neuville*, & *Banneret des Places*, à meſure, que la Ville augmenta en nombre d'Habitans, par conſéquent de Quartiers, ſur leſquels ils eurent une inſpection égale pour le maintien du bon ordre, & de la ſûreté publique.

Le Peuple s'aſſembloit toutes les années une fois, & prétoit le ſerment de fidelité aux Loix, à la Police, & au Gouvernement ; quand il l'eut remis abſolument aux Deux Cens, il préta alors le ſerment d'obéiſſance avec celui de fidélité : le Peuple ſe réſerva la nomination des deux Avoiers, du Bourguemaître, des quatre Bannerets, & du Grand-Sautier : mais il fut enfin privé des deux derniéres pour des raiſons d'Etat, aux quelles tout le monde acquieſça ; ainſi dès l'époque de 1555. les Bannerets, & le Grand-Sautier ſont nommés par les Deux Cens.

Ceux ci qui ſe trouvérent les Maîtres du Gouvernement l'érigérent inſenſiblement en Ariſtocratie. Ils n'admirent dans leur nombre, que les anciénnes Familles citoiennes, qu'ils déſignérent par le nom de Bourgeoiſie ſecrette. Le Patricien eſt celui, qui fait preuve de trois Conſeillers d'Etat de ſa tige : tous ne peuvent pas parvenir à cette preuve, quoiqu'ils ſoient du nombre des Familles ſecrettes. Il n'eſt pas incompatible d'être Noble & Patricien tout enſemble ; & cela par la même raiſon.

Berthold, qui avoit rendu les vingt quatre Paroiſſes ſujettes de Fribourg, concéda à cette Ville la propriété des Paturages communs, celle des Eaux & de leur cours, celle des Forêts, & le Droit de battre Monnoie. Ce que l'Empereur *Frédéric Barberouſſe* confirma,

firma, en prenant la Ville avec ſon Territoire ſous ſa Protection, & ſous celle de l'Empire.

Peu de tems après *Berchtolde IV.* au comble de ſa gloire & plein des ſentimens d'une ſolide pieté mourut l'année 1185. & fut enterré à Saint Pierre dans la Forêt noire.

Berchtolde V. ſon Fils hérita & de ſa grandeur, & de la haine que la Nobleſſe lui portoit : celle ci en donna des marques barbares en empoiſonnant ſes deux fils, & en donnant un breuvage à leur Mere, qui la rendit ſtérile. La Nobleſſe éteignit par cette action parricide l'Illuſtre Maiſon de Zæhringen dans l'eſpérance de recouvrer une liberté, qu'elle croioit avoir perdüe ſous la Domination de ces deux Princes.

Berchtolde frémit à la mort inhumaine de ſes Enfans, mais il n'y ſçut trouver aucun remede, parce qu'en effet le mal n'en ſouffroit point. Auſſi s'appliqua-t-il uniquement à pourvoir à ſa propre ſûreté ; & dans cette idée ; il forma le deſſein de bâtir une deuxiéme Ville, qui pût conténir la Nobleſſe dans une juſte crainte, & le mettre lui même hors de toute atteinte de la part de ſes perſécuteurs.

Il en commença l'enceinte l'année 1191. 1191
& donna à ſa future Ville le nom de Berne, ſans cependant lui aſſigner aucun Territoire, comme avoit fait ſon Pere à l'égard de Fribourg. Mais il unit ces deux Villes par une

Al-

Alliance étroite, qui fut n'éanmoins ſouvent rompuë, & rénouvellée ſuivant les tems, & les conjonctures, qui dirigent ces ſortes de Traités. Aujourd'hui cependant elle ſubſiſte avec les mêmes marques, & les mêmes ſentimens d'amitié, que *Berchtolde V.* leur a inſpiré: quelques altercations legéres l'ont quelque fois alterée, mais n'ont jamais pû l'éteindre.

1211 L'Année 1211. *Berchtolde* eut un demêlé avec les Valaiſans au ſujet de l'Avocatie, que l'Empereur *Frédéric Barberouſſe* avoit conferé à ſon Pere, ſur les Evêchés de Sion, de Lauſanne, & de Genéve, parce que le Roiaume d'Arles, qui en étoit revêtu auparavant en la perſonne de ſes Rois, ne ſubſiſtoit plus. Ce Prince mena, dit *Lauffer*, les Fribourgeois avec lui en cette guerre. Il paſſa avec une forte Armée le Mont *Grimslen*, & s'étendit dans le plat païs du Vallais, où il trouva tous les Dixains ſous les armes en bonne poſture & diſpoſés à le bien recevoir, & à ſe bien défendre. La Nobleſſe de la petite Bourgogne ſaiſit cette occaſion pour harraſſer *Berchtolde*; & ne ſe contentant pas de favoriſer ouvertement ſes ennemis; elle arma puiſſamment, & ſe poſta dans les paſſages pour empêcher ſon retour, où au moins pour l'inquieter, & donner aux Valaiſans le moien de le combattre avec avantage: ce qui arriva en effet. Le Duc fut attaqué proche le Village d'Ulrichen avec tant de bravoure de

la

la part de ſes ennemis, qu'il ne put leur réſiſter. Sa défaite fut ſi entiére, qu'il n'échappa au fer Valaiſan, que ceux, à qui l'on voulut bien faire grace. *Berctolde* néanmoins ſe ſauva par les montagnes avec peu de ſuite, ce qui fit croire, qu'il avoit peri dans la Bataille. Les Croniques même du Vallais en parlent, comme d'un Prince, qui a été tué en cette journée; mais elles ſe trompent, puisque les Epitaphes, qu'on a mis ſur le tombeau du Duc, ne font mention de ſa mort qu'en l'année 1218. ſept ans après cette malheureuſe expédition.

Par la mort de *Berctolde V.* la Maiſon de Zæhringen fut éteinte; il n'en reſta que deux Princeſſes, dont *Agnés* l'ainée mariée au Comte de *Fürſtenberg* (d'autres diſent qu'elle fut mariée avec *Egon Comte d'Urach*) eut pour ſon héritage le Briſgau, & la Forêt noire. *Anne* la Cadette avoit épouſé le Comte de *Kybourg*; elle eut une partie des biens, que ſon frére poſſédoit en Helvétie, & Neuchtlandie, de ſorte que la Ville de Fribourg paſſa dès lors à la Maiſon de *Kybourg*. Berne par la diſpoſition de *Berctolde* fut laiſſée à l'Empire; & l'on en fit une Ville, dans l'éſpérance de châtierpar là la Nobleſſe, qui conſerva pour les Bernois les mêmes ſentimens, qu'elle avoit nourris pour le Fondateur de leur Ville; mais à ſon grand dèsavantage, car bientôt elle fut obligée de céder à la bonne

ne fortune de cette cité, qui la réduiſit peu à peu ſous ſon obéiſſance, & jetta les fondemens de cette puiſſante Souveraineté, qui eſt la plus conſiderable de toute la Suiſſe, & l'une des plus ſages dans ſa maniére de gouverner.

Le Canton de BERNE eſt le plus grand des Tréize. Il touche au Levant ceux d'Uri, d'Underwalden, & de Lucerne, & le territoire de Baden & de Bremgarten; au couchant les Comtés de Bourgogne & de Neufchâtel; au Nord les Terres de Soleure, & de la Maiſon d'Autriche; & au Midi le Vallais, & la Savoie. Il confine auſſi de ce côté avec les Terres de France. Ce Canton eſt de très-grande étenduë, & occupe en longeur plus de quatre journées ordinaires de cheval, ce qui feroit environ 45. lieuës, & en largeur plus de deux. En général il eſt très-fertile, & fournit principalement des vins en abondance; mais particuliérement le Païs de Vaud, l'un des plus beaux, & des plus agréables du monde, lequel s'étend entre le Mont Jura, & le Lac de Genéve, & renferme un long & excellent vignoble, appellé communément *la Côte*, capable de fournir tout le Canton, & d'en donner encore à ſes Voiſins, pour ne rien dire des vins proprement dits de la Vaud, que produit une autre côte, qui s'étend le long du même Lac entre Lauſanne & Vevei; mais ce vin eſt ſujet à donner *la goute:*

goute : les Fribourgeois qui en boivent beaucoup, ne contrediront pas ſur cet article. On dit, que le Canton de Berne peut mettre 30000. hommes ſous les armes. Ce païs eſt rempli de quantité de Nobleſſe, d'agréables Villes, & de beaux Châteaux ; l'on pourroit preſque dire, que c'eſt une Ville continuelle. En effet les Villes, les Bourgs, les Villages, & les Châteaux s'y ſuivent de ſi près, qu'à les régarder de loin, on ſe perſuaderoit aiſément qu'ils ſe touchent. Ce Canton ſe diviſe généralement en Païs Allemand, & en Païs Roman. Le prémier eſt ainſi nommé, parce qu'on y parle la langue des Suiſſes, qui eſt comme un dialecte de l'Allemand ; & il comprend pluſieurs Contrées, comme le haut & bas Argau, le haut & bas Sibenthal, le Val-Hoſel, &c. avec pluſieurs bonnes Villes, & grands Balliages. Les quatre Principaux appellés *Landgericht*, ſont gouvernés par les quatre Bannerets de la Ville de Berne, ſous les enſeignes deſquels ces Balliages marchent en tems de guerre ; ſçavoir *Chonolfingen*, *Seffingen*, *Sternemberg*, & *Zollikoffen*. Les autres ſont *Aarbourg*, *Aarwangen*, *Biberſtein*, &c. avec les Villes franches, gouvernées par des Avoiers, qu'on y envoie, comme ſont *Aarberg*, *Aarau*, &c. Le Païs Roman, ainſi nommé, parce qu'on y parle la langue Françoiſe, qui eſt un réjetton de l'ancienne langue Romaine, comprend

entre

entre pluſieurs belles Contrées, celles qu'on appelle le *Païs de Vaud*, où ſont les Balliages d'*Avanches*, de *Lauſanne*, *Morges*, *Moudon*, *Nion*, *Oron*, *Romainmotier*, *Vevei*, & *Yverdun*. Avant le changement de Religion, Berne dépendoit pour le Spirituel de l'Evêché de Lauſanne; mais l'an 1528. on y établit un Conſiſtoire compoſé de huits Juges, deux du petit Conſeil, quatre du Grand, & deux Miniſtres avec un Secrétaire, & un Officier. Pour ce qui eſt du Gouvernement politique, il y a dans Berne un Conſeil, qu'on nomme le Conſeil des Deux Cens, quoiqu'il ſoit compoſé de près de trois cens perſonnes, & le Conſeil des vingt-cinq. Ses premiers Magiſtrats ſont deux Avoiers, dont les charges ſont à vie. Après eux ſont les Bannerets, qui ſont au nombre de quatre. Enſuite deux Tréſoriers, dont l'un eſt pour l'ancién Territoire Allemand, & l'autre pour le Territoire Roman. Il y a outre cela Gens tirés du Conſeil des vingt-cinq, qu'on nomme les Secrets, parce que ſi quelqu'un a des plaintes ſecrettes à faire, ou quelque ſecret à révéler, c'eſt à eux, qu'on s'addreſſe. Leur pouvoir eſt grand, puiſqu'ils aſſemblent le Conſeil des Deux Cens toutes les fois, qu'ils le jugent à propos, & qu'ils peuvent accuſer toute ſorte de Magiſtrats, ſans en excepter même les Avoiers. Les Ballifs des ſoixante & douze Balliages dont le Canton eſt compoſé,

posé, sont choisis par le Conseil des Deux cens, qui les tire de son corps: ils sont en même tems Gouverneurs & Juges; & leurs charges sont pour six ans. Il n'y a que les Citoiens de Berne, qui soient admis au Conseil des Deux cens, & il faut être marié pour pouvoir être Ballif, ce qui est une politique pour ne pas manquer de monde, & pour ne pas laisser éteindre les familles. Les Seigneurs, qui ont droit de Justice, nomment des Juges, qu'on appelle Châtelains, & qui jugent sans appel, quand il s'agit du moins de deux pistoles. On appelle de leurs autres jugemens aux Ballifs, & de ceux-ci à la Chambre, qui est destinée pour cela à Berne, d'où l'on peut encore appeller en Deux cens par une loi nouvelle émanée à ce sujet. On dit, que l'adultére est puni de mort, quand on y est surpris pour la troisiéme fois, & la simple fornication pour la cinquiéme. Tout homme, qui peut porter les armes est enrollé, & sçait le poste où il doit se rendre, & les armes dont il doit se servir. La ville de Berne est divisée en quatre Corps, dont le premier est celui des Boulangers; le second des Bouchers; le troisiéme des Taneurs, & le quatriéme des Maréchaux. Chaque Citoien de Berne est incorporé dans une de ces Sociétés, qu'ils appellent Abbaies. Chacune d'entr'elles choisit deux Bannerets, qui de quatre en quatre ans tour à tour exercent leur emploi, & ont outre

cela un Balliage à vie. Ils ſont ainſi nonimés des Banniéres des Abbaies qui leur ſont commiſes. Leur pouvoir eſt très-grand, ſur tout celui des quatre qui ſont en charge. Il eſt vrai, que ce pouvoir a été reduit à équité, depuis l'abus, qu'ils en ont voulu faire, & la conſéquence qu'on a prévu de ſon extenſion. Ils examinent toutes ſortes de comptes, & ont beaucoup de part à la nomination des Deux Cens.

Dés l'añ. 1218. après la mort de *Berchtolde V.* Duc de Zæhringen *Vernard* Comte de Kibourg, ſon héritier en cette partie de la Neüchtlandie, ſe mit en réelle poſſeſſion de la ville de Fribourg, & y fit preſque ſon ſéjour ordinaire. Ce Comte ceda conjointement & du conſentement de ſon Fils Hartman à Aimon de Fauſſigni, dont la famille a donné en 1479. un Avoier à Fribourg, l'avocatie, qu'il avoit ſur l'Evêché de Lauſanne; mais Aimon s'en défit dabord en 1222. en faveur de Guillaume Evêque de Lauſanne, qui dés ce tems là reſta exempt auſſi bien que ſon Evêché de toute Avocatie ſéculiére. Le Fauſſigni ou Foucigni Province de Savoie a eut des Seigneurs particuliers. *Emerard* Seigneur de Foucigni vivoit dans le XI. Siécle, & épouſa deux femmes. Il eut de la premiere *Gui* Evêque de Genéve, *Aimon* & *Amé*, de la ſeconde *Guillaume* Seigneur de *Foucigni*, mort avant l'an 1119. Ce dernier laiſſa *Rodolphe*. *Gerard* Evêque de Lauſanne; *Aimé* Evêque de Saint Jean de Maurienne, & *Raimond*. *Rodolphe*

dolphe eut pour fils *Humbert*; *Arducius* Evêque de Genéve; *Ponce* Abbé de Six; *Aimon* fondateur de la chartreuſe du répoſoir; *Rodolphe* dit l'*Alleman*, tige des Allemans, Seigneur de Valbonnois, & d'Aubonne, duquel eſt deſcendu *Pierre*, qui fut Avoier de Fribourg. Cette Famille a auſſi contribüé à la fondation de Hauterive.

Hartman de Kibourg ſuccéda à ſon Pere; jura de nouveau à la ville de Fribourg de la conſerver inviolablement dans les priviléges, & prérogatives, que la Maiſon de Zæhringen lui avoit accordées. Ce Prince mourut ſans enfans l'an 1263, Son Oncle, qui fut ſon héritier portoit auſſi le nom de *Hartman* Comte Kibourg. Il mourut l'année ſuivante en 1264. ne laiſſant point d'enfans mâles de ſa femme Iſabelle de Savoie: par ſa mort la famille des Comtes de Kibourg fut éteinte après avoir regné en Neüchtlandie l'eſpace de 46. ans. Sa Veuve mourut en odeur de ſainteté à Fribourg, où elle fut enterrée dans l'Egliſe des Cordeliers. Sa mort arriva le ſeptiéme de Juillet 1275. 1263

Il eſt bien probable que comme Berne dépendoit de l'Empire & Fribourg de ſes Princes particuliers, il y a eu de tems en tems entre ces deux villes des conteſtations & des débats; l'une prenant le parti de ſon Seigneur, & l'autre celui de l'Empire; elles conſervérent néanmoins entr'elles ce fond d'amitié & cette pré-

miere liaiſon, que les Ducs de Zæhringen leur avoient ſi fort recommandée ; ce qui en eſt une preuve bien certaine, c'eſt que non obſtant les différens troubles, qui agitoient une partie de l'Allemagne, Berne & Fribourg ne laiſſérent pas de renouveller leur anciénne alliance en l'année 1243. on remarqua entre les deux peuples une joïe ſi vive, & un contentement ſi parfait, qu'on fut convaincu, que l'animoſité particuliére de leurs Supérieurs n'avoit point alteré leur inclination & leur bienveillance ré-
1271 ciproque. En 1271. les deux villes renouvellérent derechef leur alliance ; du côté de Berne fut deputé l'Avoier *Cuno de Bubenberg*, & de celui de Fribourg *Cuno de Vivers*, deux braves gentils-hommes. La famille de ce dernier ſubſiſte encore à Soleure & à Eſtavayé, Celle de *Bubenberg* eſt éteinte ; la terre, qui lui donna ſon nom, eſt à deux liëues de Berne.

La Maiſon de Habſpourg fut partagée en pluſieurs branches dans les enfans de *Rodolphe III.* fils d'Albert le riche ; il y en a qui reſtérent Comtes de Habſpourg, d'Altenbourg, & de Kibourg ; *Rodolphe V.* devint Empereur, & forma la maiſon d'Autriche. *Eberhard IV.* fils de *Rodolphe IV.* avoit épouſé *Eliſabeth de Kibourg* fille de Hartman le dernier de ce nom qui mourut Seigneur de Fribourg ; elle fut héritiére des grands biens de ſon Pere, & par là Fribourg entra ſous la domination des Comtes de Habſpourg. *Eberhard* ne fut

maître

maître de cette Ville, que pendant treize ans; il la vendit pour un prix assez modique à *Rodolphe V.* qui fut Empereur, préférant ce Prince au Comte de Savoie, qui en avoit offert une somme considérable. *Rodolphe* confirma les priviléges de sa nouvelle Ville, & l'assûra de sa protection, & de sa bienveillance; dès cette époque Fribourg resta sujette à la Maison d'Autriche jusqu'à l'année 1449.

Après la mort des Empereurs de la Maison de Suabe, l'Empire ne tarda pas à reconnoître qu'il avoit perdu son plus ferme appui: les dissensions y commencérent avec violence, & donnérent beaucoup à faire à *Frédéric II.* qui tenoit alors les rênes de l'Empire; ce Monarque ne put pas suffire par tout; ses forces ne le lui permettoient pas. Entre autres, *Pierre* Comte de Savoie chercha à profiter de l'embarras où se trouvoit l'Empereur. Il s'empara dabord de la Vallée d'Aoste & du Chablaix. Les Bernois eurent recours à la Protection de ce Comte dans la difficulté, qu'ils eurent en 1230. avec celui de Kibourg héritier de *Hartman.* Ces deux Comtes se virent à la conférence de Bollingen, où les Bernois avoient engagé celui de Kibourg de se rencontrer pour tâcher sous la médiation de *Pierre* de Savoie de terminer amiablement les contestations, qu'ils avoient ensemble. La fierté, & la hauteur, avec laquelle le Comte de Kibourg traita le Comte

de Savoie empêchérent pour cette fois, que l'accommodement ne ſe fît. On prit une autre journée au même Bollingen, mais *Pierre* y parut dans un état à ſe faire conſidérer, & à faire connoître au Comte de Kibourg, que s'il ne lui étoit pas ſupérieur, au moins pouvoit-il aller de pair avec lui. Cette conférence ſe paſſa tranquillement; les deux parties expoſérent leurs griefs, & *Pierre* jugea, que le Comte de Kibourg avoit eu tort d'inquieter la Ville de Berne. On convint des articles, & la paix fut cimmentée. Cependant les Bernois ſentirent le fardeau de la protection de Savoie : c'étoit une tâche à leur honneur, qu'ils auroient bien voulu effacer. Il en falloit trouver l'occaſion, qui ſe préſenta d'elle-même au ſujet de la guerre, que le Comte eut avec les Bourguignons. Il pria les Bernois de le ſecourir avec promeſſe de leur accorder en cas, qu'il eût lieu d'être ſatisfait de leurs ſervices, tout ce qu'ils demandéroient de lui avec juſtice. Les Bernois envoiérent un ſecours conſidérable, avec lequel le Comte de Savoie remporta une grande victoire ſur ſes ennemis. Alors les Capitaines de Berne demandérent au Comte pour récompenſe de leurs ſervices, & pour les frais de l'armement, qu'il eût à leur livrer les lettres de Protection, que la Ville de Berne lui avoit données. *Pierre* ne put réſiſter à ſa promeſſe, ſa parole étoit engagée, il ordonna

donna, qu'on livrât aux Bernois leurs lettres, & leur rendit leur premiére liberté. *Frédéric II.* étoit mort le 13. Decembre 1250. à Fiorenzüola dans la Poüille, non ſans ſoupçon d'avoir été étouffé dans ſon lit par *Mainfroi* ſon fils naturel. *Richard* Comte de Cornoüaille fut élû Roi des Romains en 1257. en ſa place ; ce Prince irrité, que *Pierre* de Savoie eût enlevé à l'Empire la Vallée d'Aoſte & le Chablaix, envoia une Armée formidable contre lui ſous le commandement du Duc 1260
de *Coppingen.* Ce Général comptant un peu trop ſur ſes belles troupes, ne ſe tint pas ſur ſes gardes en aſſiégeant le Château de Chillon. Le Comte de Savoie, qui étoit vénu de Turin le connut par lui même ; il ſçut profiter de cette fauſſe ſécurité en attaquant le Duc à l'imprévû, le défit entiérement, le fit lui même ſon priſonnier, & outre un grand nombre d'autres, il prit les Comtes de Gruiéres, de Nidau, & d'Arberg, les Barons de Montagni, de Grandſon, & de Coſſonai. Cette victoire lui ouvrit un chemin libre à la Conquête du Païs de Vaud ; il s'empara des Villes de Romont, & d'Yverdun : bâtit à Romont la tour du Comte *Pierre*, & acheva d'enfermer cette Ville de murailles. Après quoi le Duc de *Coppingen* lui aiant fait une ceſſion du Pais de Vaud, & ſes autres Priſonniers, lui aiant prêté hommage, il ſe vit poſſeſſeur tranquille de ce charmant Païs. *Pier-*

re ſurnommé *le petit Charle-magne* Comte de Savoie, ſeptiéme fils de *Thomas I.* du nom, Comte de Savoie, & de Marguerite de Foucigni, né en 1203. fut Chanoine de l'Egliſe de Valence en Dauphiné, puis Prévôt d'Aoſte; mais trouvant cette profeſſion tout à fait contraire à ſon inclination, il demanda l'an 1234. à Amé IV. ſon frére ainé, Comte de Savoie, un appanage qui fût digne de ſa haute naiſſance. Ce Prince fut depuis le Protecteur des Egliſes, & des Prélats de ce tems. Il fit en 1241. un voiage en Angleterre, où le Roi *Henri III.* lui donna diverſes terres, le fit Chevalier, & Chef de ſon Conſeil, & l'emploia pour différentes négociations en France, & ailleurs. Mais après que *Boniface*, fils d'Amé de Savoie, fut mort ſans enfans en 1263. il fut appellé à la ſucceſſion, au préjudice de ſes Neveux, Fils de *Thomas II.* troiſiéme fils de *Thomas I.*

Le Comte *Pierre* après cette glorieuſe conquête du Païs de Vaud ſe tranſporta auprès de *Richard* pour lui demander l'inveſtiture de la Vallée d'Aoſte, du Chablaix, & du Païs de Vaud. Il avoit endoſſé une eſpéce de cuiraſſe, dont le côté droit étoit d'or, & le côté gauche d'acier. L'Empereur lui accorda gratieuſément ſa démande, mais le Chancelier lui demanda en vertu de quels tîtres il prétendoit avoir l'inveſtiture de ces Provinces? A quoi le Comte en lui montrant ſon

épée,

épée, lui dit : *En vertu de cette épée, qui me les a conquiſes, & qui m'en a procuré le ſceau en bonne compagnie.* Richard le raillant ſur ſa façon extraordinaire d'habillement ; *V.M.* répondit le Comte, *mon habillement prouve par l'or ma vénération reſpectueuſe, & mon attachément inviolable pour Vôtre Perſonne ſacrée ; l'acier aſſûre ceux, qui voudroient m'attaquer injuſtement, que je ſçaurai me défendre, & maintenir par ma valeur le Païs, dont je lui ſuis rédevable.* L'Empereur ſatisfait de cette réponſe reçut ſon hommage au nom de l'Empire, & le Comte partit fort content de l'accuëil, qu'on lui avoit fait à la Cour Impériale.

Après la mort de *Frédéric II.* ſon fils *Conrad*, qui prit le titre d'Empereur, malgré l'anathéme, dont il fut frappé par le Pape *Innocent*, qui ſoûtenoit le parti de *Guillaume* de Hollande, abandonna l'Allemagne, & paſſant promptement en Italie avec toutes les forces qu'il put ramaſſer, ſe rendit maître de ſes Roiaumes héréditaires de Naples & de Sicile, dont le Pape avoit entrepris de le dépoüiller. Il ne les tint pas néanmoins long-tems, parce qu'il périt miſérablement par le crime de *Mainfroi*, qui ajoûtant un ſecond parricide au premier, le fit empoiſonner, pour s'emparer de ſes deux Roiaumes, comme il fit, durant la minorité du jeune *Conradin.* Alors les Electeurs s'étant partagés en deux factions, il ſe fit un nouveau ſchiſme dans l'Empire :

les uns élûrent *Richard*, dont on vient de parler, & les autres *Alphonſe X.* Roi de Caſtille. *Richard* étant apellé par les Archevêques de Maïence & de Cologne, & par le Comte Palatin, qui l'avoient élû, ſe rendit en Allemagne, où après avoir fait des dépenſes exceſſives pour gagner les Princes, & les Villes, qui lui étoient contraires; quand il n'eut plus rien à donner, on ſe moqua de lui, & ſe voiant mépriſé, & abandonné de ceux la mêmes, qui l'avoient couronné comme un Roi de théatre, il fut enfin contraint de ſe rétirer en Angleterre, où il ne fut pas plus heureux qu'en Allemagne : car il fut pris au Siége de Londres en ſervant le Roi ſon frére, qui aſſiégeoit cette grande Ville, & peu après tué d'un coup de flêche en aſſiégeant une autre place.

Alphonſe Roi de Caſtille ne ſortit point d'Eſpagne, & ne voulut, ou ne put jamais aller prendre poſſeſſion ni de l'Allemagne ni de l'Italie. Auſſi n'eut-il qu'un tître imaginaire de Roi des Romains ſans aucune authorité. Cependant comme l'Empire n'avoit point de Chef, tout y étoit dans un très-grand déſordre par les guerres civiles, qui y faiſoient par tout d'horribles ravages, particuliérement en Italie, où une grande partie des principales Villes ſe mettoient en liberté, & les autres étoient opprimées, ſoit par les plus puiſſantes, qui vouloient agrandir leur nouvelle République, ſoit par des particuliers, qui s'en

étant

étant rendus les maîtres, en firent de petits Etats; qu'ils laiſſérent à leur poſterité. C'eſt pourquoi les Princes voiant que tout alloit en décadence dans l'Empire durant un ſi long intervalle, s'accordérent enfin preſque tous, après de longues conteſtations, à élire un nouvel Empereur, qui fut le fameux *Rodolphe* Comte de Habſpourg. *Rodolphe* étoit un Prince tel, qu'il le falloit pour rétablir l'Empire dans ſon prémier état. Il étoit alors âgé de cinquante cinq ans, de haute taille, mais bien proportionée; aiant les épaules larges & quarrées, la complexion très-robuſte, la tête un peu groſſe, les cheveux clairs, le tour, & les traits du viſage extrêmement beaux, les yeux vifs & perçans, le nez fort long & aquilin, la mine haute, & en toutes ſes maniéres un certain air de grandeur, & de majeſté digne de l'Empire, & qui le faiſoit reſpecter de toute la Cour, dans le tems même qu'il n'étoit encore, qu'en un rang aſſez médiocre. Il avoit de l'eſprit autant que l'on en peut avoir, non ſeulement du ſolide, mais auſſi de l'agréable. Ce qui réhauſſoit encore infiniment toutes ces belles qualités du corps & de l'eſprit, ſont les vertus morales, politiques, civiles, & militaires, qu'il poſſedoit à un ſouverain degré de perfection. Et comme ſi la fortune devenuë conſtante pour lui ſeul eut fait gloire de s'attacher inſéparablement à ſa vertu, il réüſſit en toutes les entre-

entrepriſes, qu'il fit pour réduire ſous ſon obéiſſance en Allemagne ceux qui durant le ſchiſme de l'Empire en avoient uſurpé les Droits & les Fiefs. Il prit toutes les Villes, qu'il attaqua, & remporta toûjours une glorieuſe victoire en quatorze batailles rangées, qu'il fut obligé de donner contre les rébelles, & ſur tout contre le fier *Ottocare* Roi de Bohéme, qui avoit uſurpé une grande partie de l'Allemagne, & entre autres belles Provinces l'Autriche, qui après la mort de ce Roi devint la principale partie de l'héritage de la *Maiſon d'Habſpourg*, appellée depuis ce tems là beaucoup plus noblement *Maiſon d'Autriche.*

Enfin, ce qui couronna ſon mérite, & ſa fortune fut cette inſigne Pieté Chrétienne, dont il donna tant de marques durant toute ſa vie, & à laquelle il eſt certain qu'il étoit redévable de l'Empire. Car n'étant encore que ſimple Comte d'Habſpourg, petit Château ſitué ſur la montagne auprès de Brug, comme il alloit un jour ſuivi d'un ſeul homme à cheval comme lui, viſiter une célébre Récluſe, qui étoit en haute réputation de ſainteté, il rencontra dans un chemin très-difficile un Curé de village, qui portoit le Très-Saint Sacrement à un malade dans une pauvre cabane fort éloignée de ſa Paroiſſe. Alors touché d'un vif ſentiment de Religion mêlé d'une extrême douleur de voir celui, qui étoit ſon maître en ſi pauvre état, il deſcend

pré-

précipitament de ſon cheval, le donne à ce Curé pour s'en ſervir toujours en une pareille occaſion, & celui de ſon valet au Clerc du Curé, puis accompagne & reconduit à pied le Saint Sacrement juſqu'à la Paroiſſe, après quoi il fit ſa viſite à la Récluſe; celle ci lui aiant dabord dit ce que Dieu lui avoit révélé de la belle action qu'il venoit de faire, l'aſſûra de ſa part, qu'il recevroit de ſa divine Liberalité, dès ce monde un honneur qui ſeroit bien au delà du centuple de celui qu'il lui avoit rendu par une marque ſi éclatante de ſa dévotion, & de ſon religieux reſpect envers ſon Dieu caché ſous les eſpéces de l'Adorable Sacrement. Cela fut accompli vingt-deux ans après, lorſque ne ſongeant à rien moins, l'Archevêque de Maience agit ſi efficacement pour lui à Francfort, qu'il le fit élire Empereur à ſon inſçu. *Rodolphe*, parmi tant de rares qualités, eut auſſi ſon défaut, qui fut l'avarice, mais ce défaut fut la cauſe, que l'Empire, qu'il avoit établi en Allemagne, s'affoiblit fort en Italie. Car non ſeulement il n'y voulut jamais aller pour prendre la Couronne Impériale à Rome, ce qui n'a pas empêché qu'il ne fût veritablement Empereur; mais il vendit auſſi pour de groſſes ſommes la liberté des Italiens aux Boulonnois, aux Florentins, aux Luquois, & à pluſieurs autres Peuples en ſe réſervant l'hommage & le titre de Souverain. Il crut que

pour

pour éviter les guerres que les Empereurs étoient obligés de faire continuellement en Italie, en épuiſant d'hommes & d'argent toute l'Allemagne, il doit ſuffire à l'Empereur, qu'on réleve de lui, comme on fait encore aujourd'hui dans une partie de l'Italie & de l'Allemagne, où les Villes Impériales ſont devénuës libres, & les Princes Eccleſiaſtiques & Séculiers ſe ſont rendus les maîtres dans leurs Etats particuliers, & dans leurs fiefs ſous l'hommage, & dans la dépendance de l'Empire, dont l'Empereur eſt le Chef, & même le Souverain, mais d'une maniére qui eſt beaucoup plus Ariſtocratique, que Monarchique. Enfin après avoir gouverné dix huit ans l'Empire, en uſant de cette Politique, qu'il croioit fort bonne, & qu'il trouvoit du moins extrêmement favorable à ſes interêts particuliers, il mourut âgé de ſoixante & treize ans.

LIVRE TROISIEME.

RODOLPHE I. laiſſa cinq fils, dont aucun d'abord, ne fut appellé à l'Empire. *Albert* l'ainé après la défaite d'*Ottocare* en 1278. recut l'inveſtiture du Duché *d'Autriche*. Sa Famille en prit le nom, & quitta celui du Comte *d'Habſpourg*. *Rodolphe*

dolphe Duc de Suabe, dont le Fils *Jean* tua enſuite l'Empereur *Albert* à Vindiſch au paſſage de l'Aar. *Hartman*, qui fut promis avec une Princeſſe d'Angleterre, mais qui eut le malheur de périr dans un naufrage ſur le Rhin le 10. *Dec.* 1280. avant qu'il eût épouſé cette Princeſſe. *Frédéric* & *Charles*, ces deux Princes moururent jeunes. Ses Filles étoient *Mechtilde* mariée avec *Loüis* Palatin du Rhin & Duc de Baviére : *Agnés* mariée avec *Albert* Duc de Saxe : *Hedwige*, qui épouſa *Otton* Marquis de Brandenbourg : *Cathérine* mariée avec *Otton* Duc de Baviére : *Guthe* mariée avec *Venceslas* Roi de Bohéme : *Clémence* épouſe de *Charles-Martel*, Roi de Hongrie & de Nâples. Il y a des auteurs, qui ne rapportent que ſix filles de *Rodolphe* ſans faire mention *d'Euphémie*, qui fut la ſeptiéme, & qui paſſa ſes jours dans un Couvent.

L'Empire vaquant par la mort de *Rodolphe*, chacun tenoit pour certain, qu'*Albert* Duc d'Autriche ſon Fils lui ſuccéderoit, & que les Electeurs ne jettéroient jamais les yeux ſur une autre perſonne ; néanmoins l'événement fit voir le contraire. Car l'Archevêque de Maience étant d'intelligence avec celui de Cologne travailla ſi adroitement auprès des Electeurs, qu'à l'inſçu des uns & des autres, il fit tomber les ſuffrages ſur *Adolphe* Comte de Naſſau ſon proche-Parent ; ce qui jetta l'aſſemblée dans un grand étonnement, de voir

Empe-

Empereur un homme, auquel les Particuliers ne croioient avoir donné leurs voix, que pour ſe mocquer de lui; peu après *Philippes* le bel Roi de France aſſigna une riche penſion à *Albert* d'Autriche, qui par reconnoiſſance voulut tenir ſon Duché de lui comme ſon homme-lige. En ce tems là il y avoit guerre entre *Philippes* & le Roi d'Angleterre. *Adolphe* s'engagea inconſiderément dans le parti du dernier, au moien d'une ſomme de cent mille écus, qu'il lui envoia; après quoi il commença à faire quelques courſes ſur les frontiéres de France: non content de cela il envoia un Heraut d'armes avec des lettres de défi à *Philippes*, ſous le prétexte que le Comté de Provence étoit fief de l'Empire, & uſoit de grandes ménaces: mais ſuivant le Conſeil du Roi, on ne lui renvoia par le même Heraut qu'une feüille de papier fermée en forme de lettre ſans autre réponſe, que ces deux mots: *Trop Allemand.* Les Electeurs, & les Principaux d'Allemagne improuvérent extrêmement cette avarice, qui deshonnoroit l'Empire, & qui lui attira la haine de tous ſes ſujets, de ſorte qu'*Albert* pour ſe mocquer de lui, diſoit qu'il pouvoit bien aller ſervir à la ſolde du Roi de France, puiſque l'Empereur ſervoit à celle du Roi d'Angleterre; & comme il vit les eſprits diſpoſés à le priver d'une place, qu'il avoit dû eſpérer avec plus de droit que lui, il demanda du ſecours

au

au Roi de France, qui lui envoia des troupes, & lui promit ſon aſſiſtance contre *Adolphe*: ſur cela toute l'Allemagne ſe ſoûleva; la plus grande partie en faveur d'*Albert*, qui étoit fort aimé, le reſte demeurant dans le parti d'*Adolphe*, qui diminuoit de jour en jour pendant que celui de ſon ennemi ſe fortifioit Les Electeurs mêmes voiant la décadence de ſes affaires, réſolurent de s'aſſembler pour le priver de l'Empire ſur des raiſons plus ſpécieuſes, que juſtes & de nommer, *Albert*. Son élection faite, on préparoit toutes choſes pour le couronner à Aix la Chapelle, où *Albert* ſe diſpoſoit d'aller avec toutes ſes troupes. *Adolphe* apprenant ce qui s'étoit paſſé, & s'abandonnant à ſon déſeſpoir, tâcha de le rencontrer en chemin affin de terminer leur différent par les armes. La bataille ſe donna près de Vorms pendant les grandes chaleurs du mois de Juillet, dans laquelle *Adolphe* beaucoup inférieur en nombre, après avoir fait tous les efforts d'un grand Capitaine, fut contraint de ceder à la force, & de laiſſer ſa vie aux pieds de ſon ennemi, qui lui tenant l'épée ſur la gorge lui dit: *C'eſtici Adolphe où tu perdras l'Empire.* Ainſi mourut ce Prince infortuné après avoir régné ſept ans & quelques mois. Les cauſes de la haine, qu'on lui portoit, étoient ſon avarice, qui l'avoit attaché au ſervice du Roi d'Angleterre, & par le motif de laquelle il avoit fait battre

battre des monnoies legéres & de bas alloi, qu'il faiſoit débiter au delà de leur juſte valeur ; outre qu'il avoit fait maſſacrer un Prétre en diſant la Meſſe ; violé une jeune Demoiſelle, & ſemblables autres crimes, par leſquels il ſe précipita dans ſes malheurs. Son corps fut entetré à Spire dans le même tom-
1298 beau, où celui de ſon ennemi *Albert* fut mit enſuite après ſa mort.

En 1258. la jalouſie qu'il y eut entre la Nobleſſe de Bâle, & les Familles des *Munchs*, & des *Schallers*, fit naître deux partis oppoſés, qui s'entredéchiroient, & ſe perſécutoient cruellement les uns les autres. Chaque parti avoit mis dans ſes interêts des Princes, des Comtes, & d'autres Seigneurs étrangers, ce qui mit une grande confuſion dans la Ville. Un de ces partis portoit *un Perroquet* dans un drapeau blanc, & l'autre avoit *une Etoile blanche* dans un étendartrouge. Le Parti de *l'étoile blanche* ſe joignit environ l'an 1265. à *Rodolphe* Comte de Habſpourg, dans la guerre que ce Prince fit alors à *Henri III.* Evêque de Bâle ; ce Prélat avoit de ſon côté un grand appui, & étoit ſoûtenu par les Comtes de Nidau, d'Arberg, & de Toggenbourg, par les Seigneurs de Regenſperg, Falckenſtein, Grandſon, & Rötelen ; ce qui fit durer la guerre environ cinq ans, n'aiant pris fin qu'à l'élection de *Rodolphe* au Trône Impérial, lorſqu'on la lui vint annoncer, qu'il

étoit

étoit à faire le ſiége de Bâle ; *Henri* ne put ſoûtenir cette nomination ; il en tomba dans une maladie mortelle, & la Cronique le repréſente dans une exclamation, qui n'honnore pas le caractére, ni la dignité Epiſcopale : *Sede fortiter Domine Deus, aliàs Rudolphus locum occupabit tuum.* S'écriat-il en apprenant que *Rodolphe* avoit été élû Empereur. Les Auteurs Suiſſes ne parlent point de ce dernier trait ; il y en a d'autres, qui donnent plus de politique à l'Evêque ; ils diſent, qu'il envoia au camp feliciter *Rodolphe ;* qu'il ne négligea rien pour ſe remettre dans ſes bonnes graces, & pour mériter la bienveillance du Chef de l'Empire, dont il étoit lui même un membre diſtingué. *Henri* étoit de la Maiſon de Neufchâtel.

En 1283. il s'éleva une nouvelle guerre en 1283
Helvétie. *Reginalde* de Bourgogne Comte de Montbelliard profitant de celle, que *Henri* Evêque de Bâle avoit avec *Rodolphe* de Habſpourg, ſe rendit maître du château de Pourrentrui ſans autre titre, que celui de ſa convenance ; le Succeſſeur de *Henri* de Neufchâtel, auſſi du nom d'*Henri* ſurnommé le *Ceinturon*, ou la *Ceinture*, parce qu'il avoit été Moine, ſe ligua avec *Conrad III.* Evêque de Strasbourg, pour tâcher de reprendre ce que le Comte de Montbelliard lui avoit enlevé. Mais ſe trouvant trop foible, il eut recours au Comte de Habſpourg, qui ſe prêta d'au-

tant plus volontiers à le ſecourir, que *Henri* avoit été ſon Confeſſeur, & que le Comte de Montbelliard avoit eu de ſecrettes intelligences avec le Duc de Suabe, lorſque *Rodolphe* étoit en guerre avec lui. Ainſi le château de Pourrentrui fut aſſiégé pendant le Carême de cette même année, & obligé de ſe rendre le jour du Vendredi ſaint; le Comte rendit à l'Evêché tout ce, dont il s'étoit emparé, & reçut en fief de l'Evêque la Seigneurie de Blamont, & les dixmes, qui en dépendent. *Rodolphe* tourna ſes armes victorieuſes contre le Comte de Savoie, à qui il en vouloit dès long tems; ce Prince, comme il a été dit, avoit étendu ſes limites pendant les troubles d'Allemagne juſques aux bords des Lacs de Neufchâtel & de Morat; c'étoit là un grief, qu'avoit *Rodolphe* contre lui; mais l'autre étoit plus intéreſſant. *Pierre* ſous prétexte de ſoûtenir les Droits, que ſa Sœur Veuve du Comte *Hartman* de Kibourg avoit ſur le Comté de Baden, avoit fait des courſes avec le ſecours des Bernois dans l'Aargau, & juſques à Vinterthur; & même avoit ſecrettement adhéré au parti des *Regenſperg*, qui étoient ſes ennemis, & les ennemis de la Ville de Zurich, avec qui *Rodolphe* étoit allié. Ce Prince pour ſe venger du tort, qu'il prétendoit lui être arrivé, marcha contre Philippe, Succeſſeur de Pierre, qui étoit mort en 1268. Il tâcha de ſe rendre maître des Villes de Morat

rat & de Paierne avec le ſecours des Bernois & des Fribourgeois. Les deux armées ſe rencontrerent près de Morat, & en vinrent à une ſanglante bataille, où *Rodolphe* riſqua de perdre la vie, pour s'être à ſon ordinaire trop abandonné à ſa valeur. Il ſe trouva au milieu de ſes ennemis, & ſon cheval aiant été tué ſous lui, il ſe fit néanmoins jour au travers d'un eſcadron, & arriva heureuſement au Lac, où il ſe jetta & ſe tint attaché à une paliſſade en attendant, qu'il fût ſecouru. *Herman* Comte de Waldec le trouva dans cette ſituation, d'où il le retira, & le conduiſit à Fribourg, où il ne reſta qu'autant de tems, qu'il fallut pour ſe mettre en état de retourner en campagne: ce qu'il fit avec tant de bonheur, qu'aiant battu les Savoiards, & les aiant chaſſés au delà de Lauſanne, il prit à ſon rétour les deux Villes, qui lui avoient manqué la premiére fois.

Lauffer rapporte cette guerre de Savoie ſur la foi de Birken, qui paroit s'être trompé & avoir confondu Charles le hardi Duc de Bourgogne avec Rodolphe Comte d'Habſpourg; au moins les annales de Fribourg ne font elles aucune mention de l'arrivée de ce Comte dans cet endroit: les Stettler, ni Ægidius Tſchudi ne parlent pas de cette particularité: peut être que Lauffer a voulu donner une couleur à la plainte, qu'il fait de ce que l'Empereur, après avoir reçu dans la néceſſité preſſante un ſe-

cours conſidérable de la part des Bernois, ce Prince a nonobſtant fait le ſiége de leur Ville pour un ſujet aſſez leger.

1286 En 1286. quelques Juifs ſe ſaiſirent d'un jeune Garçon, qu'ils firent cruellement mourir ; & comme cet enfant ne paroiſſoit plus, on les ſoupçonna d'avoir commis cette barbare action. On fit ſur cela d'exactes perquiſitions, & enfin on trouva le cadavre de cet enfant enterré dans la cave d'un des plus riches d'entre eux. Le Magiſtrat ſe ſaiſit des coupables, les condamna à mourir ſur la Rouë, & les moins coupables à une amende pécuniaire.

Il décreta enſuite par arrêt confirmé par la Communauté, que dorénavant les Juifs ſortiroient de la Ville pour n'y jamais rentrer. La ſentence fut non ſeulement fondée ſur le meurtre qui venoit d'être commis ; mais la Bourgeoiſie de Berne crut, que les ennemis du Sauveur étants plus long tems ſoufferts dans la Ville, ne pouvoient, que lui cauſer beaucoup de maux, & attirer ſur elle l'indignation du Ciel.

Les Juifs eurent recours à l'Empereur. Ils lui repréſentérent, que la Dignité Impériale avoit reçu une violente atteinte par le décret, que la Communauté de Berne avoit rendu contre eux, puiſqu'il n'appartenoit pas à elle, mais à ſa Majeſté comme le chef de l'Empire de porter une ſentence de cette nature. *Rodolphe*

dolphe écouta leur raiſons, qu'il ſuppoſa bonnes pour avoir le moien de joindre cette Ville au Domaine de la Maiſon d'Habſpourg, qu'il vouloit augmenter, affin de la rendre puiſſante en *Helvétie*, & rédoutable en Allemagne.

L'Empereur ne manqua pas de témoigner ſon vif reſſentiment au ſujet de la démarche des Bernois. Il leur écrivit d'un ton menaçant en leur ordonnant, qu'ils euſſent à laiſſer rentrer les Juifs dans leur Ville avec la Liberté d'y habiter, comme auparavant; & pour avoir outrepaſſé leur pouvoir, & attaqué l'Autorité Impériale, il les condamna à lui païer une ſomme conſidérable en argent. La Communauté qui ne s'attendoit pas à une déciſion de cette nature, ſe trouva dans un étrange embarras, & fort indéterminée ſur le parti qu'elle avoit à prendre.

D'un côté la grande puiſſance de l'Empereur; ſes victoires, ſon bonheur, & ſa valeur: de l'autre l'amour de la liberté, & le ſalut de la Patrie, firent une vive impreſſion ſur tous les eſprits, & les jetta dans une inquiétude qu'il eſt difficile d'exprimer. On ſe détermina néanmoins à la défenſe & à la conſervation de la Patrie. On ne crut point avoir offenſé l'Empereur, & l'on tâcha de le lui faire comprendre, mais inutilement; *Rodolphe* ne voulut rien écouter, & perſiſta dans ſes idées, & dans ſa prévention. Les Bernois de leur côté perſiſtérent dans la généreuſe réſolution de

s'enterrer ſous les ruines de leur Ville, plûtôt que de renoncer à leur liberté.

Ce Prince parut devant la Ville de Berne
1288 ſur la fin de Mai 1288. avec une armée de 30000. hommes. La Bourgeoiſie de Berne fit des prodiges de valeur dans cette occaſion. Elle rendit inutiles tous les efforts de l'Armée Impériale, la repouſſa vivement dans tous les aſſauts, qu'elle donna, & l'obligea enfin à lever le ſiége; ce qui fut d'autant plus ſenſible à *Rodolphe*, qu'il ſe voioit arrêté dans le cours de ſes victoires par un peuple, qu'il ne croioit pas en état de lui faire une pareille réſiſtance. Cette avanie lui devint inſupportable, & ne pouvant la digérer, il ſe détermina à une ſeconde entrepriſe, qui ne lui reüſſit pas mieux, que la premiére, quoiqu'il vint avec des forces plus conſidérables devant Berne. Il trouva dans ſes ennemis la même valeur, & le même deſir de mourir pour la Patrie. L'Empereur fit tout préparer pour un aſſaut général, qu'il fit donner en Septembre le Mardi après la ſainte Croix de la même année 1288. Il fit attaquer en même tems le pont de la porte ſaint Michel, le quartier, où étoient les Cordeliers, & les moulins au bord de l'Aar: fit mettre le feu au pont & aux maiſons voiſines: chargea des batteaux de matiéres combuſtibles, pour porter l'incendie par tout, où ils paſſeroient & penſa par là obliger cette Ville à ſe ſoûmettre à lui;

mais

mais la Bourgeoiſie redoublant ſon activité déffendit le pont, & le côté des Cordeliers avec tant de vigueur, qu'elle fit échoüer l'attaque ennemie. Elle jetta un monde ſuffiſant ſur des Radeaux, pour accrocher les Bateaux des Impériaux, & pour éteindre le feu, qui devoit allumer les moulins. *Rodolphe* témoin de cette manœuvre ne jugea pas à propos de s'opiniâtrer à une entrepriſe, dont le ſuccés lui parut impoſſible. Il leva une deuxiéme fois le ſiége, & retourna en Allemagne : les Fribourgeois n'avoient point voulu donner de ſecours à l'Empereur la premiére fois contre la Ville de Berne, avec laquelle ils étoient étroitement alliés, quoique *Rodolphe* fut leur Seigneur ; mais ils ſe laiſſérent perſuader à la ſeconde, & parurent devant Berne avec les Troupes Impériales ; ce qui fit naître une inimitié entre ces deux Villes, qui les porta à ne négliger aucune occaſion de ſe nuire pendant un certain nombre d'années, les Bernois n'aiant peut être pas aſſez conſideré, que les Sujets ne peuvent pas ſe diſpenſer de l'obéiſſance, qu'ils doivent à leurs légitimes Maîtres. Les deux Stettlers ne parlent point de cette circonſtance des Fribourgeois ; ils ne l'auroient point oubliée ; les Annales de cette Ville n'en diſent mot non plus. Ainſi l'on peut en douter avec juſtice d'autant mieux, que Lauffer le dernier Auteur la paſſe ſous ſilence.

Environ le tems de la nomination de *Rodolphe* à la Dignité Impériale, les trois Païs libres *Uri*, *Schweitz*, & *Underwalden* commencérent à être harcelés par la Nobleſſe. La raiſon en eſt qu'aiant été fidélement attachés à *Henri II.* Ils ne voulurent pas après ſa mort, & pendant les troubles de l'interrégne, ſe mettre ſous ſa protection, mais qu'ils aimérent mieux vivre dans l'indépendance, comme faiſoient les Villes Impériales, qui n'avoient adhéré à aucun parti. Ce qui irrita tellement la Nobleſſe, que les Familles les plus conſidérables ſortirent du Païs, laiſſant les naturels dans la crainte d'une prochaine invaſion, ce qui obligea les Länder à penſer à leur ſûreté, & à ſe préparer à une vigoureuſe réſiſtance. Ils firent bâtir une haute tour au Sattel, & firent un retranchement qui les mît à l'abri d'une irruption. *Rodolphe* en Prince ſage, juſte, & prévoiant ordonna aux uns & aux autres de paroître par devant lui, examina à fond le ſujet de leur conteſtation, & après avoir ponderé les raiſons, & les titres des deux parties, il prononça, que les Païs d'*Uri*, de *Schweitz*, & d'*Underwalden* ſeroient regardés comme un Peuple *libre* membre de l'Empire, & que la *Nobleſſe* ſeroit déboutée de ſes prétentions inſoûtenables; la Paix fut bonne pour cette fois, & le Jugement de l'Empereur remit la tranquillité dans les trois Païs.

Rodol-

Rodolphe n'avoit pas encore pû oublier l'affront qu'il avoit eſſuié devant Berne. Il crut l'année d'après 1289. pouvoir prendre ſa re- 1289
vanche. Il envoia ſon fils *Albert* Duc d'Autriche avec une armée conſidérable contre les Bernois. Ce Prince fit une diligence incroiable pour tâcher d'arriver à la ſourdine devant la Ville. Il ſe mit en embuſcade dans les taillis du Breittenfeld, & envoia quelques uns des ſiens juſques aux portes de Berne, pour donner lieu à la Bourgeoiſie de faire une ſortie ſur eux & de les pourſuivre; comptant bien d'accabler les Bernois en cas qu'ils pouſſaſſent juſqu'à lui. Quelques Bourgeois trop zélés, & trop téméraires donnérent dans le panneau. Ils ſortirent à la ſuite d'un de leurs Bannerets nommé *Brugger*, qui n'avoit aucun ordre du Magiſtrat; & s'étant engagés dans la plaine, le Duc ſortit de ſon embuſcade, en défit une grande partie, & alloit leur enlever la Banniére, ſi Valo de Gruieres, qui étoit Bourgeois de Berne, ne l'eût arrachée des mains de celui, qui l'avoit déja priſe. Cette petite défaite des Bernois ne laiſſa pas, que de coûter aux Impériaux; ils perdirent le Comte Loüis de *Homberg*, & un Cavalier de la Maiſon de Hetligen, qui furent beaucoup regrettés, outre une quantité d'autres, dont ils plaignirent la perte. Comme les Bernois remarquérent, que leurs ennemis ſe réjoüiſſoient de leur malheur, ils cherché-

rent

rent à ſe remettre dans les bonnes graces de l'Empereur ; & moiennérent une paix, qui ſe conclut à Baden dans le mois de Mai de 1290. ſous la condition, que les Bernois fonderoient dans l'Abbaie de Vettingen une Meſſe à perpétuité pour le repos de l'ame du Comte de *Homberg*, & des autres, qui avoient été tués au Breittenfeld ; ce qui fut exécuté fidellement.

1290 Cette même année 1290. il arriva à Zurich, qu'un Boulanger aiant mérité la potence par ſes fripponneries, eut néanmoins ſa grace ; à la condition cependant que ſuivant la coûtume établie pour ces ſortes d'occaſions il ſubiroit une peine, qui étoit plûtôt comique, que dèshonorante. On mettoit le criminel dans une corbeille, qu'on attachoit à la potence ; quand il étoit élevé à une certaine hauteur, la corbeille faiſoit d'elle même la culbute, & la perſonne, qui étoit dedans tomboit dans le lac, au bord duquel la potence étoit dreſſée. Alors le criminel en ſortoit tout moüillé, & étoit ordinairement accompagné par les huées du peuple, qui ſe trouvoit préſent. Wakerbold (c'étoit le nom du Boulanger) prit cette huée populaire en ſi mauvaiſe part, qu'il forma ſur le champ le violent déſir d'en tirer une vengence éclatante. Comme ſon métier lui permettoit de faire amas de bois, il en fit un ſi grand, qu'il remplit inſenſiblement ſa maiſon du bas en haut

ſans

ſans faire naître le moindre ſoupçon du noir deſſein, qu'il avoit dans l'ame. Pour l'executer il attendit tranquillement un certain jour, où à la faveur d'un grand vent il mit le feu à ſa maiſon à l'entrée de la nuit, & ſortit de la Ville pour éviter les tourmens, que ſon crime méritoit. Il rencontra deux femmes ſur la montagne de Zurich, qui accourroient au feu, & qui lui demandérent, pourquoi lui, qui étoit de la Ville, en ſortoit pendant que tout le monde y courroit au ſecours? dites aux Züriquois, répondit-il, puis qu'ils ont forcé Wakerbold de ſe jetter dans l'eau, il eſt juſte, qu'il ſe ſêche à un ſi beau feu; & que comme ils ont ri à ſes dépens, quand il eſt ſorti du lac, il eſt naturel qu'il rie à ſon tour à la vûë d'une ſi belle flamme. Surquoi il quitta ces deux femmes, & ſe perdit ſans qu'on ait jamais entendu parler de lui. La plus grande partie de la Ville fut brulée par cet incendie; les Habitans, qui n'eurent pas le tems de ſauver leurs effets, y perdirent conſiderablement. Si le Magiſtrat avoit puni de mort ce ſcélerat, qui la méritoit bien, il n'auroit pas eu lieu de s'en répentir dans la ſuite, & n'auroit point été comptable, & pour ainſi dire, complice du dernier crime de Wakerbold.

D'un autre côté *Guillaume* Abbé de Saint Gal étoit tombé dans la diſgrace de l'Empereur, qui protegeoit ſes ennemis. L'Abbé

de

de Vettingen en tant que Commiſſaire établi par le Pape, avoit prononcé démiſſion contre *Guillaume*, qui fut obligé de quitter Saint Gal avec ſes partiſans, & de ſe retirer à Wyll, où il fut joint par l'Evêque de Griſons de la Maiſon des Comtes de Montfort, & par le Baron de Grieſſenberg de la Tourgovie : le premier frére, & le ſecond beaufrére de *Guillaume*. Un Religieux de Kämpten de la Maiſon des Barons de *Gundelfingen* fut inſtallé en ſa place par le Commiſſaire de S. S. & nommé par *Rodolphe*, qui menaça de mettre au ban de l'Empire tous les Adhérants de *Guillaume*. Il le fit notifier à la Ville de Wyll, ce qui l'obligea de ſe retirer dans le château fort de Alten-Toggenbourg, où il trouva deux païſans, qui offrirent de lui fournir abondammen tout le néceſſaire pendant ſon ſéjour & celui de ſes gens dans le château. L'offre ne ſatisfit pas ceux qui accompagnoient l'Abbé, au contraire ils le preſſérent de ſe raccommoder avec l'Empereur pour être relevés du Ban, auquel ils avoient été mis, & affin de pouvoir rentrer dans la poſſeſſion de leurs biens, qui avoient été ſaiſis par les ordres de Sa Majeſté Impériale.

Cependant *Frédéric* Evêque de Coire entra dans le Waldgau, & brula Blumec, qui appartenoit au Comte de Werdenberg ; mais comme il étoit ſur ſon retour *Hugues* de Werdenberg lui coupa le chemin, l'attaqua au paſſa-

paſſage de Baltzers au deſſus de Nadutz, le défit & le prit priſonnier avec le Baron de Grieſenberg, qu'il conduiſit dans ſon château de Werdenberg; l'Evêque y reſta deux ans, & le Baron trois. *Eberhard* d'Apremont fut tué du côté de *Frédéric* avec pluſieurs autres; & le Comte ſouffrit de ſon côté une perte conſidérable.

Conrad de Tilendorf Maître d'Hôtel de l'Empereur *Rodolphe*, & ſon Ballif à Kibourg s'aviſa de ſon autorité privée de donner aux Religieuſes d'Ow dans le païs de Schweitz une lettre de Protection, par laquelle il les exemptoit de taille, & de don gratuit à l'égard d'un chacun. Elle eſt ſignée du 24. *Avril* 1289. Ceux de Schweitz regardérent cette démarche comme une nouvelle atteinte donnée à leur liberté. Ils s'en plaignirent hautement par les Députés, qu'ils envoiérent à l'Empereur, auquel ils repréſentérent, qu'il avoit reconnu lui même leurs franchiſes dans la conteſtation, qu'ils avoient eüe avec la Nobleſſe; qu'il avoit eu la bonté de les confirmer, & de leur rendre la Juſtice de les y maintenir; qu'ils oſoient ſe flatter que par un effet de ſa magnanimité & de ſon équité ordinaire, il ne permettroit pas, que *Conrad* de Tilendorf dérogeât à leurs droits, puiſqu'ils ne dépendoient en aucune façon de lui, mais uniquement du Saint Empire, & de Sa Majeſté Impériale, qui en étoit le Chef: qu'ils prioient humblement, que ces lettres

fuſ-

fuſſent annullées, & regardées comme non avenües. *Rodolphe* reçût agréablement les Deputés; révoqua les Patentes de *Conrad* de Tilendorf en faveur de ceux de Schweitz, en leur inſinuant de ne point inquiéter les Religieuſes pour avoir ſollicité cette lettre auprès de ſon Maître d'Hôtel.

Berchold Abbé de Murchbach, né Baron de Falkenſtein, adminiſtroit tout à fait mal les biens de ſon Abbaïe; il en avoit non ſeulement diſſipé le revenus, mais il étoit encore ſi ſurchargé de dettes, qu'il fit contribuer tous ſes vaſſaux pour en faire le paiement. Il vint lui même à Lucerne, qui auſſi bien que la Collégiale dépendoit de ſon Abbaie. Il les exhorta & l'un & l'autre à le ſecourir dans la néceſſité, où il ſe trouvoit; à moins dequoi il ſe verroit dans celle d'hipotéquer l'une ou l'autre de ſes Vaſſalités. Ce diſcours déplut fort aux Lucernois, & les Chanoines s'en feroient fort bien paſſé. Il fallut également capituler, & ſe déterminer à faire un don gratuit ſans aſtriction ultérieure de 260. marc d'argent, ſous les conditions ſermentales, que l'Abbé ni les Capitulaires ne ſeroient jamais en droit dorénavant d'exiger, & qu'ils n'exigéroient jamais en effet ni pareille ni autre ſomme; qu'ils s'engageoient de ne point hipotéquer, vendre, aliéner, ou échanger ni la Ville & ſes dépendances, ni la Collégiale. Ces aſſûrances furent

rent données par l'Abbé & les Capitulaires avec toutes les formalités requiſes en pareil cas ; mais au bout de deux années révoluës non obſtant le ſerment ſolemnel prêté de n'y point contrevenir, *Rodolphe* toûjours empreſſé à chercher un aggrandiſſement dans l'*Helvétie*, où il poſſedoit déja les Comtés de Kibourg, de Baden, de Zug, de Lentzbourg, &c. propoſa à *Berchtolde* de lui vendre tous les fiefs, qu'il avoit dans l'Ergau & le Turgau, auſſi bien, que la Collégiale, & la Ville de Lucerne. L'Abbé s'en défendit alors par rapport à l'acte, qu'il avoit paſſé, & qui le mettoit dans l'impoſſibilité de répondre aux deſirs de l'Empereur ; *Rodolphe* voulut guérir le ſcrupule en ſe chargeant de l'exécution & du reproche ; mais *Berchtolde* tint encore ferme, & répondit, qu'il n'étoit pas en pouvoir de contracter ſeul, parce que ſes Capitulaires étoient entrés avec lui dans la tranſaction, qu'il avoit faite avec Lucerne, & les Chanoines. L'Empereur n'inſiſta pas davantage : il ſe conſola du réfus de l'Abbé ſur ſa mauvaiſe œconomie, préſumant qu'elle l'obligéroit bientôt à en venir à ce qu'il deſiroit de lui. *Berchtolde* n'avoit point paié la Régale, parce qu'il s'étoit mit hors d'état d'en paier la taxe, enſorte, que cela étant joint avec les contributions dûës à l'Empire, on ne pouvoit pas douter, qu'il ne vint bientôt lui même au point, où *Rodolphe* le ſouhaitoit. En effet

1291 deux années après en 1291. cette vendition ſe fit, l'Abbé ne pouvant plus ſoûtenir le fardeau de ſes dettes. Il comprit dans l'acte outre la Ville de Lucerne avec ſes dépendances, & la Collégiale, les Bourgs de Hergenſwill, Krientz, Horw, Langenſand, Malters, Litow, Emmen, Buchrein, Ciental, Meggen; le Balliage, & le fort d'Habſpourg au Lac, Küſnach, la Métairie d'Art dans le Païs de Schweiz. On comprit encore dans cette vendition Effingen, la contrée du Bötzberg, où étoient les Villages de Bötzen, de Ruffenach, le fort de Beſſerſtein, avec Adleſchwil, Lunchofen, Belliken, & Glatfelden. Tout cela pour la ſomme de 2000. marc d'argent; l'Abbé ne s'étant réſervé que la ſupériorité ſur les Curés de ces endroits, leur nomination & leur dépoſition, celle du Prevôt & des Chanoines, & à ceux ci l'uſufruit des rentes attachées à la Collégiale. L'Empereur confirma les priviléges de l'Abbaie de Murbach, & n'exigea point de *Berchtolde* la Régale, ni les contributions, qu'il devoit depuis ſix années. *Rodolphe* ſe chargea de l'événement; en quoi un auſſi Grand Prince que lui ne riſquoit pas beaucoup.

Les Eccléſiaſtiques poſſédoient dans ces tems là des biens conſidérables, de belles Seigneuries, & de grandes Métairies, qu'ils avoient eües en partie de la liberalité des Empereurs, des Rois, des Princes, & des riches

Sei-

Seigneurs, & en partie par acquis, comme on l'a dit plus haut. Ils étoient opulents, trop puiſſants, & trop à leur aiſe, ce qui fut la principale cauſe de leur relâchement, & de la révolution lamentable arrivée au ſeiziéme ſiécle dans une partie de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suiſſe, & de la Hollande.

Quant aux Lucernois, ce fut un veritable chagrin pour eux d'apprendre la vendition que venoit de faire l'Abbé de Murbach : la ſeule puiſſance de l'Empereur les porta à ſouffrir malgré eux ce changement de Domination. Il y en avoit, qui vouloient s'y oppoſer, & hazarder le tout plûtôt que de ſe ſoûmettre à la Maiſon d'Autriche, prévoiant bien, que de toutes les belles promeſſes, qu'on leur avoit faites, il n'en ſeroit rien, comme en effet la choſe arriva. Car *Rodolphe* étant mort la même année, *Albert* ſon Fils ne voulut plus s'en ſouvenir ; au contraire ce Prince, contre la foi des traités, les emploia dans les guerres, qu'il fit aux trois Païs libres, où les Lucernois ſouffrirent beaucoup ; il ôta auſſi à l'Abbaie de Murbach la nomination du Prevôt, des Chanoines, & des Curés des Bourgs & Villages, que *Berchtolde* lui avoit vendus ; & s'empara de tous les droits & titres, qui en dépendoient pour ſe les approprier, & pour en faire un fleuron à ſa Poſtérité.

L'Evêque de Coire s'ennuioit dans ſa priſon à Werdenberg ; & pour s'en délivrer, il

attacha l'un à l'autre des draps de lit, & des nappes, dont il avoit fait proviſion, & chercha ainſi a deſcendre par une fenêtre; mais comme malheureuſement pour lui les linges rompirent, il tomba, & ſe caſſa la cuiſſe, dont il mourut la même nuit. *Guillaume* apprit ſa mort avec regret. Il étoit toûjours dans Alten-Toggenbourg, d'où il n'oſoit ſortir. On lui fit propoſer de ſe démettre de ſon Abbaie, avec promeſſe de le récompenſer d'ailleurs, & de le mettre dans un état de paix & de tranquillité, pourvû qu'il voulût reconnoître le nouvel Abbé; mais *Guillaume* rejetta ces propoſitions, & ne voulut rien entendre; ce qui fit, qu'on ſe tourna d'un autre côté, & l'on parvint à perſuader ſes partiſans de l'abandonner. L'Abbé ſe voiant pour ainſi dire ſeul, jugea à propos de ſe retirer, & de chercher un autre azile. L'intrus s'étoit emparé de la Fortereſſe de Wiltberg, qui appartenoit au Baron de Grieſſenberg, & étoit occupé à faire le ſiége d'Yberg dans le Toggenbourg, place, qui étoit auſſi à lui en tant, que *Guillaume* la lui avoit confié. On offrit la liberté au Baron, s'il vouloit ordonner à ceux, qui la défendoient de ſe rendre; mais il aima mieux demeurer fidéle à ſon Beaufrére, & riſquer de mourir dans ſa priſon, que de commettre une action, qui l'auroit déshonnoré, & qui l'auroit fait déteſter, comme on déteſtoit *Henri de Sigberg*, pour avoir lâchement abandonné

donné *Guillaume*, & pour avoir vendu le Bourg d'Appenzel, qu'il avoit en garde, à la ſollicitation de *Marquard de Schellenberg*, qui le ſéduiſit moiennant 70. marcs d'argent. L'Abbé de Saint Gall ſe voiant ainſi réduit, ſortit à pied ſans bruit d'Alten-Toggenbourg, accompagné du ſeul Baron *Henri de Guttingen*, & d'un domeſtique; ſe rendit à Ow au bord de la Thure ſitué au pied de Grieſſenberg, & y reſta caché un aſſez long-tems. *Rodolphe* ſe ſaiſit d'Alten-Toggenbourg, & y trouva quantité de proviſions de bouche, qui auroient rendu ce Fort imprenable, ſi les gens de l'Abbé lui avoient été fidéles. Delà l'Empereur ſe tranſporta à Conſtance; cette proximité fit craindre à *Guillaume*, que ce Prince ne decouvrit ſon ſéjour, il crut, qu'il falloit le prévenir, & pour cet effet il partit d'Ow à l'entrée de la nuit, s'embarqua ſur le Lac, & ſe réfugia à Sigmaringen, qui appartenoit à ſon Neveu *Hugues* Comte de Montfort. L'Empereur en aiant eu avis, fit de grandes ménaces à *Rodolphe* Comte de Montfort Tuteur de *Hugues*, qui étoit en minorité; ce qui détermina *Guillaume* à prendre la fuite, & à ſe ſauver dans la fortereſſe d'Apremont auprès de Coire, où il demeura juſques à la mort de l'Empereur. Dès qu'il l'eut appriſe il alla ouvertement à Saint Gal, où il étoit aimé. Il fit néanmoins ſonder la Bourgeoiſie avant que d'y entrer; il ſe tint quelques jours

à Bregentz, d'où il envoia des Députés pour demander, s'il ſeroit agréablement reçû, & s'il pouvoit ſe flatter, que les Bourgeois l'aideroient à reprendre poſſeſſion de ſon Abbaie : ceux-ci l'aſſûrérent de leur amitié, & de leur obéiſſance, & lui mandérent, qu'il pouvoit retourner en toute ſûreté ; qu'il ſeroit le bien venu, quoique le Religieux de Kämpten, & *Ulrich de Ramſchwag* Ballif de Saint Gal au nom de l'Empereur euſſent fait leur poſſible pour empêcher la Bourgeoiſie de le recevoir, mais tous leurs efforts aiant été inutiles, ils ſe rétirérent à Schwartzenbach, où ils conſultérent enſemble ſur le parti qu'ils avoient à prendre, & comment ils pourroient parvenir à faire de la peine à *Guillaume*. Ils s'apperçurent bientôt qu'ils n'en viendroient pas à bout, & comme ils n'avoient plus *Rodolphe* pour leur appui, ils jugérent à propos de ne rien entreprendre ; auſſi dès cette époque il ne fut plus queſtion ni du Baron de Gundelfingen, ni d'Ulrich de Ramſchwag eu égard à la Régence de l'Abbaie. *Guillaume* de Montfort au contraire rentra triomphant dans ſon Abbaie, & en reconnoiſſance de la fidelité, & de l'attachement conſtant des Saint-Gallois, il leur confirma tout de nouveau les priviléges, qu'ils avoient eus des Empereurs, des Rois, & des Abbés ſes Prédeceſſeurs.

La face des affaires changea après la mort de

de l'Empereur ; *Albert* ſon fils Duc d'Autriche ne reſpiroit, que pour la guerre, & avoit grande envie de ſe rendre le maître, & le Souverain de la baſſe *Helvétie*. Il avoit inquiété du vivant de ſon Pere tous ceux ſans diſtinction, contre leſquels il s'imaginoit pouvoir former quelques prétentions. Il n'épargna pas même ſon propre ſang, & forca *Rodolphe* Comte de Habſpourg de lui faire hommage de la ville de Lauffenbourg, auſſi bien que de ſes autres Terres, & de le reconnoître pour ſon Souverain. *Rodolphe* Evêque de Conſtance ſon Oncle & ſon Tuteur s'y oppoſa vivement, & ne voulut point entendre parler de cet hommage, le rejettant comme Nul, & extorqué par violence contre les loix, qui déffendoient un pareil acte à l'égard d'un mineur qui n'étoit pas en état de prêter hommage. *Albert* eut recours aux armes, & obligea l'Evêque à armer de ſon côté. Les Zuriquois, que ce Prince avoit auſſi broüillés avec ſon Pere, quoiqu'ils euſſent rendu de grands ſervices à ce Monarque, ſe rangérent du côté de l'Evêque, & de la ville de Conſtance. *Guillaume* Abbé de Saint Gal, *Rodolphe* Comte de Montfort, *Hugues* Comte de Chär, & *Mangolt Comte de Nellenbourg* prirent le parti du jeune Comte de Habſpourg. D'une autre part *Albert* d'Autriche entraina dans le ſien les Comtes *Hugues* & *Rodolphe* de Verdenberg ; une partie des Griſons, avec quelques villes, & ſes païs héréditai-

res dans le Turgau, l'Ergau & l'Alſace. Dans le païs d'en haut les uns ſe déclarerent pour *Albert*, les autres pour *Rodolphe* d'Habſpourg.

La ville de Zurich fit en cette année 1291. Alliance avec *Eliſabeth* Comteſſe de Rapperswill la derniére de ſon nom & de ſa Maiſon, & véuve de *Henri* Comte de Homberg. Eliſabeth qui avoit eu un fils de ſon prémier mariage, paſſa à de ſecondes nôces avec le jeune *Rodolphe* Comte de Habſpourg, duquel elle eut deux fils *Rodolphe*, & *Jean*.

Ulrich de Ramſchwag, & l'Abbé chaſſé de Saint Gal, étoient toûjours à Schwartzenbach, d'où ils tâchoient de nuire, autant qu'il leur étoit poſſible à *Guillaume* & à ceux de ſon parti ; néanmoins celui-ci & l'Evêque de Conſtance reprirent la ville de Wyl, & aiant enſuite raſſemblé toutes leurs forces, ils allérent aſſiéger celle de Buchorn, qu'ils prirent d'aſſaut, la pillérent & y firent un butin d'environ 8000. marcs d'argent. En échange les Autrichiens tombérent dans le païs d'Appenzel, où ils portérent par tout le fer & le feu ſans aucune réſiſtance, parceque la plus part des Appenzellois étoient occupés à la priſe de Buchorn. *Ulrich* de Ramſchwag, qui avoit donné ce pernicieux conſeil, vit tout ce païs en flamme dés ſon lit, où il étoit detenu par une maladie dangereuſe. Il en conçut un ſi vif regret & un repentir ſi amer, qu'il en mourut de douleur, & de chagrin,

grin, tant il eut d'horreur de l'avis, qu'il avoit donné. Gundelfingen n'en fut pas ſi effraïé; il continua la guerre aidé des trouppes d'*Albert*. *Jaques* de Frauwenfeld étoit un de ſes adhérans, il attaqua Wyl, & battit les Bourgeois, qui firent une ſortie ſur lui, dans laquelle ils perdirent ſoixante hommes, ce qui diminüa conſidérablement leurs forces; *Jaques* ne put néanmoins pas ſe rendre maître de leur ville. *Adolphe de Naſſau*, qui avoit obtenu la couronne Impériale, comme on l'a remarqué ci-devant, avoit nommé *Henri de Vartenſée* ſon Ballif à Saint Gal; les fils d'*Ulrich de Ramſchwag* en étoient trés-mécontens, & faiſoient la guerre à *Guillaume* pour ce ſujet; comme cette nouvelle leur déplaiſoit infiniment, ils embraſſérent le parti d'*Albert d'Autriche*, à qui la nomination d'*Adolphe* n'agréoit pas. Les Ramſchwag en grand nombre ſe mirent en marche pour attaquer, & ſurprendre la ville de Saint Gal, au même tems, que les gens de *Guillaume* en ſortoient pour aller chercheur leur nouveau Ballif à Vartenſée; les Bourgeois crurent en les voiant avancer, que le Cortége ne ſuffiſoit pas pour accompagner le Ballif; ils l'augmentérent pour lui faire honneur, & rendre la fête plus célébre, auſſi bien que pour prévenir, & faire tête aux Ramſchwag, qu'ils ſcavoient en campagne. Ils ſe rencontrérent dans la Forêt de *Rieder*, où ceux-ci ſe perſuadérent d'avoir bon marché des gens de l'Abbé,

qui en effet étoient plus foibles en nombre: mais celui qui les commandoit aiant choiſi un terrein avantageux, mit les Ramſchwag dans la néceſſité de combattre à avantage égal. Le combat fut opiniâtre, & ſanglant; la victoire ſe déclara cependant en faveur de l'Abbé qui fit quantité de priſonniers, & tua beaucoup de monde. *Ulrich de Montfort* reſta ſur la place, & Gérolde de Mülheim, qui portoit la Banniére eut le même ſort avec d'autres Cavaliers, qui périrent dans cette journée. Après cette expedition les Saint-Gallois rentrérent triomphants dans leur ville, & *Guillaume* crût s'être ſuffiſamment vengé des Bourgeois de Wyl, qu'il avoit défaits, tandis que les Ramſchwag ſe virent par là hors d'état de continüer la guerre. Le Gundelfingen devenu ſage par tant de malheurs quitta Schwartzenbach pour s'aller enfermer dans ſon Couvent de Kämpten, où il termina ſon ambitieuſe vie.

Les Bernois, qui avoient en ce tems là emprunté 2000. L. Lauſannoiſes d'*Amedée de Savoie*, ſe mirent ſous ſa protection contre les mauvaiſes intentions de la Maiſon d'Autriche, qui les avoit ſi ſouvent maltraités, & attendirent avec impatience l'élection du nouvel Empereur pour pouvoir joüir tranquillement ſous lui des prérogatives d'une ville d'Empire. Cette ſomme étoit alors conſidérable, & les Bernois en avoient beſoin pour réparer les pertes, qu'ils avoient faites dans la guerre, que *Rodolphe* & *Albert* leur avoit ſuſcitée.

Quoiqu'*Albert* eût conteſté de tout ſon poſſible la nomination d'*Adolphe* à l'Empire, il ne laiſſa pas que de lui demander l'inveſtiture des fiefs, qui en dépendoient, auſſi l'Empereur, qui ne deſiroit, rien tant que de bien vivre avec *Albert*, la lui accorda-t-il gracieuſement en recevant de ſa part le ſerment ordinaire dans ces ſortes d'occaſions; il lui permit même de pourſuivre ſes ennemis, comme bon lui ſembleroit. En quoi il paroit que la demande du Duc fut bien temeraire & le conſentement du Prince bien indiſcret, puiſqu'il n'étoit prépoſé, que pour maintenir la paix, & la juſtice dans ſes Etats. L'Evêque de Conſtance peu après vint la lui demander avec ſon neveu le Comte de Habſpourg contre *Albert* ſe plaignant, que ce Duc lui avoit enlevé par violence, & contre tout droit quelques bourgs de ſon Comté de Lauffenbourg, le priant de vouloir l'obliger à la reſtitution; mais *Adolphe*, qui avoit le malheur d'être prévenu renvoia l'Oncle & le Neveu à un accommodement avec leur partie. Une réponſe de cette nature alluma le feu de la guerre plus vivement, que jamais. Stettler nouveau, & Lauffer prétendent, qu'à la ſollicitation d'*Adolphe*, l'Evêque de Conſtance alla mettre le Siége devant la ville de Winterthour en faveur de l'Abbé de Saint Gal, ce qui ſeroit diamétralement oppoſé, à ce qu'Ægidius Tſchudi rapporte de la permiſſion, que ce

Prince

Prince donna à *Albert* de faire la guerre à ſes ennemis, comme il le trouveroit à propos; car cette permiſſion préſuppoſe une neutralité de la part de l'Empereur, ce qui ne ſeroit pas, s'il avoit fomenté le Siége de Vinterthour, qui étoit une place appartenante à la maiſon d'Autriche; à moins, que la parole du Monarque ne fut ſujette à reſtriction mentale. Ces auteurs conviennent en partie, que les Zuriquois aiant le Comte *de Toggenbourg* à leur tête marchérent devant Vinterthour, & qu'étant arrivés au Tösfeld, *Hugues Comte de Verdenberg*, qui commandoit les troupes Autrichiennes vint à leur rencontre avec la plus grande partie de la Nobleſſe, & les Bourgeois de la ville en belle ordonnance, & dans la diſpoſition de repouſſer vigoureuſement leurs ennemis; mais le ſort des armes en décida autrement. Le Comte de Verdenberg fut battu à platte couture, & obligé de rentrer dans ſes murs après avoir fait une perte conſidérable: la bataille
1292 ſe donna le 12. Avril 1292. Tſchudi aſſûre, que le Comte de Verdenberg ne fut point préſent à cette action, & qu'*Eliſabeth* Ducheſſe d'Autriche, & femme d'*Albert* l'aiant averti du deſſein, & de la marche de ceux de Zurich, il ne le fut pas aſſez tôt pour pouvoir ſe rencontrer au Combat; mais qu'il en donna avis à Hopler Avoier de Vinterthour, qui aiant remarqué, que les troupes ennemies n'étoient pas encore aſſemblées, riſqua une ſortie avec ſa Bour-

Bourgeoiſie, & quelques ſoudoiés, qu'il avoit en garniſon, dans l'éſperance de les battre avant leur jonction: mais que ce deſſein ne réüſſit pas, puiſque Hopler lui même fut repouſſé dans la ville, avec grande perte de ſon côté. La choſe paroit en effet trés probable; car à en juger par la ſuite, le Comte tenoit la campagne, & voiant qu'il ne pouvoit pas attaquer les Zuriquois avec avantage, il s'aviſa d'une ruſe, qui lui réüſſit, il fit faire pendant la nuit une banniére aux armes & blaſon de l'Evêque de Conſtance; envoia un homme avec une lettre ſuppoſée de ce Prélat, par laquelle il mandoit aux Zuriquois, „ qu'il avoit conçu „ une joïe ſinguliére de leur victoire; qu'il ſe- „ roit le jour ſuivant environ l'heure de midi „ avec ſes troupes dans leur camp; qu'il leur „ envoioit un meſſager extraordinaire à cauſe „ du peu de ſûreté des chemins, & qu'il les „ prioit de le lui renvoier promptement, en „ lui faiſant ſçavoir de quel côté ils ſouhait- „ toient, qu'il menât ſes troupes, & à quel „ endroit du Siége ils vouloient, qu'il les em- „ ploiat. „ Le Comte donna en même tems avis à Hopler de ſe tenir prêt avec ſa garniſon, & de ſortir avec elle au moment, qu'il entendroit le bruit du combat, afin de prendre les Zuriquois par derriére. Ceux-ci leurés par la lettre, & par le meſſager prétendu de l'Evêque de Conſtance, ſe laiſſérent aller à cette confiance, qu'inſpire une entiére ſecurité ſoutenüe

d'une

d'une victoire, & d'une nouvelle qui sembloit devoir les assûrer, mais qui les conduisit à leur perte. La plûpart avoient jetté la cuirasse, & étoient sans armes dans le camp ; & lorsque le Comte parut avec son armée, ils ne conçurent d'autre idée, que celle de voir arriver l'Evêque, dont ils voioient déja la Banniére. Aussi ne fut il pas difficile de les attaquer en cet état, de les culbuter, & de les mettre totalement en déroute : Verdenberg les aiant attaqué de front, Hopler les prit en quëue, & il en fut fait un horrible massacre ; les deux chefs y périrent, & les deux Banniéres de Zurich, & de Toggenbourg tombérent entre les mains des Autrichiens. On changea le nom du champ de bataille, qui se donna le 13. Avril lendemain de la premiére, en celui de champ de Saint George à l'honneur du quel le Comte fit bâtir une chapelle. Les Zuriquois furent longtems sans pouvoir se remettre de cette perte. Tschudi nous apprend, que la paix entre le Duc d'Autriche & Zurich se fit environ la St. Barthelemi de la même année 1292. Lauffer au contraire prétend qu'elle ne se fit que deux ans après par la médiation d'*Otton d'Ochsenstein*, Ballif de ce païs au nom du Duc. „ Il „ fut dit dans ce Traité qu'il y auroit doréna- „ vant bonne paix entre les très Puissants, & „ très redoutés Seigneurs Albert, & Jean „ Ducs d'Autriche d'une, & les Seigneurs de „ Zurich d'autre part sous les conditions, pré-

„ miére-

„ miérement, que chacune des parties con-
„ tractantes ſupporteroit pour ſoi les domma-
„ ges & les pertes cauſées par la guerre. Deu-
„ xiémement, en cas, que les maiſons reli-
„ gieuſes euſſent ſouffert quelque dégat de la
„ part des Zuriquois dans les païs du Duc,
„ *Albert* ſe chargeoit d'en procurer la ſatisfa-
„ ction, & l'indemniſation: D'un autre côté
„ les Zuriquois indemniſeront celles, qui au-
„ ront ſouffert dans leur païs par les armes
„ Autrichiennes. Troiſiémement. Les par-
„ ties l'une & l'autre réſervent dans cette paix
„ l'Empereur; & ſi l'une ou l'autre avoit guer-
„ re avec ce Monarque, il ſera libre à celle,
„ qui ne ſera point en guerre avec lui de lui
„ donner ſecours & aſſiſtance. Quatriéme-
„ ment. S'il ſurvenoit quelque conteſtation
„ entre les Comtes de Kibourg, & la ville de
„ Zurich, que les uns, & les autres ſe ſoumet-
„ troient à la prononciation des arbitres & ſur-
„ arbitres, qui furent nommés par ordre d'Al-
„ bert, ſçavoir pour les Comtes: *Jaques de*
„ *Frauenfeld*, & *Jean de Stratze*. Du côté de
„ Zurich *Rudiger Mannes*, & *Valter de Saint*
„ *Pierre*. Le ſur-arbitre *Ulrich de Giel de*
„ *Glatbourg*. Mais ſi la conteſtation intereſſe
„ la Maiſon *de Habſpourg* le Duc nomme pour
„ lui *Ulrich Baron de Rüſegge*, & *Hartman*
„ *Schenck de Vildée*. Ceux de Zurich furent
„ *Vernher Biberlin*, & *Jean Bilgerin*, le ſur-
„ arbitre *Marquard Baron de Rüſegge*. Leſ-

„ quels

„ques arbitres & ſurarbitres devront s'aſſem-
„bler dans le terme péremptoire de quatre ſe-
„maines à compter du jour, qu'ils auront été
„avertis; & en cas, que l'un ou l'autre man-
„que, qu'il en ſera choiſi un en ſa place; en-
„fin ſi le ſur-arbitre ne peut ſe rencontrer à
„l'aſſemblée, les arbitres s'en pourvoi-
„ront d'un autre. „ Cette paix fut faite & conclüe à Zurich le Mardi après la St. Barthelemi, & l'inſtrument dreſſé à Vinterthour le Vendredi après le dit jour en l'an 1292.

Le 11. Janvier 1293. l'Empereur *Adolphe*
1293 accorda à la ville de Zurich le privilége, de pouvoir, pendant l'interrégne, & la vacance du Chef de l'Empire, nommer un *Juge* ou *Maire* qui auroit droit de juger ſur le ſang, ſuivant les loix, & les conſtitutions. Zurich prit cette même année l'Abbaie de Vettingen ſous ſa protection, & lui accorda le droit de Bourgeoiſie en conſidération des maux, qu'elle lui avoit fait ſouffrir pendant la guerre, qu'elle avoit ſoûtenu contre les Ducs d'Autriche. Cette paix ne dura pas longtems, & peu de tems après, qu'elle fut conclüe, comme ou vient de le dire, les Autrichiens recommencérent à inquiéter les Zuriquois, ce qui les obligea à recourir à l'arbitrage dont on étoit convenu dans le quatriéme article. *Jacques Baron de Vart*, qui avoit été choiſi pour ſur-arbitre condamna le Duc à indemniſer ceux de Zurich, mais cette prononciation

n'eut

n'eut point ſon effet, parce qu'*Albert* ne voulut pas y ſatisfaire, c'eſt ce qui engagea les Zuriquois à demander d'être relevés du ſerment, qu'ils avoient prêté au ſujet de la paix ; ce qui en effet leur fut accordé comme en fait foi l'acte dreſſé à cette occaſion ſous l'autorité du même ſur-arbitre *Jaques de Vart.* Cet accommodement fut fait à Cloten le 12. Avril 1293. L'Evêque de Conſtance mourut le lendemain de cette réunion. La guerre qu'il avoit eu à ſoûtenir contre *Albert* ſon Couſin pour n'avoir pas voulu permettre que ſon Neveu lui fit hommage du Comté de Lauffenberg, lui occaſionna des dettes conſidérables qui montoient à la ſomme de 1000. marcs d'argent. *Henri de Clingenberg* Turgovin lui ſucceda ; il avoit été Chancelier de feu l'Empereur *Rodolphe*, qui l'avoit nommé à l'Evêché de Freiſingen ; & l'année ſuivante 1294. il fut élevé à l'Archevêché de Maience.

Pendant ces entrefaites le Duc attaqua le Comte Mangolt de Nellenbourg, qui fut obligé de ſe ſauver de ſon château, parce qu'il n'étoit pas en état de lui réſiſter ; de là continuant ſes conquêtes il paſſa dans la Turgovie, prit Landſperg au deſſus de Tennicon, ſe rendit maître de beaucoup d'autres petites places, qu'il détruiſit, & ſe porta enfin avec toutes ſes forces devant la Ville de Wyl, qu'il emporta & brula au grand regret de *Guillau-*

me de Montfort, à qui elle appartenoit comme une dépendance de l'Abbaie de Saint Gal. *Albert* donna en récompenſe le Rheinthal à *Hugues* Comte de Werdenberg, & Sargans au Comte *Rodolphe*. L'Abbé de Saint Gal, *Henri* de Montfort Prevôt de Coire, *Eberhard* Baron de Bürglen, & pluſieurs autres perſonnes diſtinguées ſe trouvérent dans Wyl, lorſque cette Ville fut aſſiegée; elle fut minée par les Autrichiens, & inſenſiblement réduite à la neceſſité de ſe rendre par Capitulation. On accorda à l'Abbé & aux Seigneurs les honneurs de la guerre, qui étoient de pouvoir ſortir cuiraſſe ſur le dos, & pot en tête; *Guillaume* arriva à Saint Gal, mais les autres furent arrêtés en ſortant de la Ville, & on ne leur tint rien de ce, qu'on leur avoit promis. *Albert* en donna le gouvernement au Baron de Valdſée, & à Ulrich de Clingenberg avec défenſe de la réduire en cendres; mais quelques Gentils-hommes par un eſprit de libertinage y mirent le feu, qui la conſuma entiérement, de ſorte, que les Bourgeois furent contraints d'abandonner leur Patrie pour ſe rétirer à Scharzenbach, dont ils furent déclarés Bourgeois à l'exception de deux, qui reſtérent à Wyl aimant mieux habiter dans les ruinés de leur Ville que de s'en exiler volontairement.

Adolphe envoia dans l'*Helvétie Hildebrand de Pappenheim* pour recevoir l'hommage dû à la Majeſté Impériale; Saint Gal, Appenzel, Con-

Conſtance, Zurich & Berne le prêtérent, mais Uri, Schweitz, & Undervalden n'en voulurent rien faire à moins, que l'Empereur auparavant ne confirmât leurs anciens priviléges. Sur quoi *Adolphe* aſſembla une Diette à Eslingen en Suabe, où l'on vit arriver une quantité de Princes, de Comtes, & de Seigneurs; on y jura le renouvellement de la Paix provinciale, ce qui procura la tranquillité dans le Pais, & peu à peu les inimitiés, & les conteſtations particuliéres prirent fin. Le Comte de Virtemberg ne voulut pas être compris dans cette Paix. *Albert* s'étoit retiré auſſi après la priſe de Wyl, & il perdit un œil en allant à Vienne, ce que les Medecins attribuérent au poiſon, qu'ils croioient lui avoir été donné; d'autres ont attribué ce malheur à un châtiment de Dieu; ce qui l'en à fait ſoupçonner, eſt, qu'il manda l'Abbé de Saint Gal pour s'accommoder avec lui. Mais *Guillaume* étant arrivé à Vienne ne trouva point *Albert*. Ce Prince faiſoit le ſiége de Ratſtat dans l'Evêché de Saltzbourg. Il reçut l'Abbé fort froidement, & lui dit tout net, qu'il n'avoit pas le tems de l'écouter, ni d'entrer dans aucune diſcuſſion avec lui. *Guillaume* ſentit tout le poid de ces paroles; auſſi ne fit-il pas long ſéjour dans le camp du Duc, d'où il partit inceſſamment, & arriva à Saint Gal très-mécontent de ſon voiage, & bien mortifié d'avoir fait une courſe ſi diſpendieuſe, & ſi inutile pour

ſes interêts. Il crut, qu'il devoit s'aſſûrer une protection auprès de l'Empereur *Adolphe* pour ſe mettre à l'abri des perſécutions d'*Albert* & pour lui oppoſer un puiſſant Prince, qu'il ſeroit obligé de reſpecter : il parvint à ce qu'il ſouhaitoit, & fit tant par ſes amis, que l'Empereur en fit un de ſes Conſeillers Auliques ; dès lors il joüit conſtamment de la Paix & du repos juſqu'à la mort de ce Prince. Il réunit à l'Abbaie le Bourg d'Altſtetten, & la fortereſſe de Valckenſtein dans la Turgovie.

Conrad Heſſi ou Heſſe, dont les Deſcendants collateraux ont donné des grands Hommes pour le Militaire, & ſous Louis XIV. un Lieutenant Général de ſes Armées, avoit quitté Glarus ſon Pais natal pour s'habituer à Schweitz, où il ſe fit naturaliſer, & où par ſon mérite il parvint à la charge de Conſeiller du Pais, il fonda à Steinen en 1286. le Couvent d'Ow habité par des Religieuſes qui ſuivent da Régle de Saint Bernard, & qui ſont de l'Ordre de Cîteaux. Dans l'inſtrument ſont ſignés Ulric de Wylen, Vernere de Sewen, Conrad d'Iberg, Vernere Thiring, tous Landammans de la Vallée de Schweitz. Les d'*Iberg* ſubſiſtent encore à Schweitz, & les *Heſſi* à Glarus.

La guerre, que *Philippe le bel* fit au Comte
1295 de Flandre en 1295. avoit attiré contre lui le Roi d'Angleterre. *Adolphe*, comme nous l'avons dit ailleurs, prit le parti de ce dernier moien-

moiennant la ſomme de cent mille écus; l'Abbé de Saint Gal comme Conſeiller de l'Empereur fut averti de fournir ſon contingent. *Adolphe* lui donna 500. marcs d'argent pour la ſubſiſtance de vingt hommes d'Armes, qu'il devoit conduire à l'Armée. *Albert* de Clingenberg, *Berranger* de Landenberg, & pluſieurs autres Gentils-hommes ſuivirent *Guillaume*. *Rodolphe* Comte de Habſpourg, & *Rodolphe* Comte de Montfort frére de l'Abbé & Seigneur de Tetnang furent de la partie. Ils allérent enſemble camper aux environs de Francfort pour y attendre les ordres de l'Empereur: Ils y ſéjournérent pendant cinq ſemaines, & l'Evêque de Wirtzbourg, avec d'autres Seigneurs de Suabe les y joignirent; mais comme ils n'eurent aucunes nouvelles du Monarque, ils allérent trouver *Adolphe* à Maience où ce Prince faiſoit ſon ſéjour. Ce fut là qu'ils apprirent, que *Philippe* aiant envoié le Comte d'Artois contre celui de Flandres, le premier avoit entiérement défait ce dernier, & que du ſecours, que l'Empereur avoit envoié, il avoit péri trois mille hommes dans la Bataille qui s'étoit donnée. On remarqua aiſément en cette occaſion qu'il y avoit de l'intelligence entre le Roi de France & Albert Duc d'Autriche, parce que la plûpart des Princes Allemands refuſérent de marcher avec l'Empereur dans cette guerre, & mirent les troupes, qu'il leur demandoit, à un ſi

haut prix, qu'il ſe vit dans l'impoſſibilité de pouvoir s'en ſervir. Le Duc anima par ſes diſcours non ſeulement les Grands, mais encore le peuple, qui commença à murmurer de ce que l'Empereur s'étoit ainſi livré au Roi d'Angleterre pour une ſomme d'argent; ce qui aviliſſoit la Dignité Impériale, & qui faiſoit honte au Corps Germanique. D'un autre côté on n'étoit point fâché de voir ces deux puiſſants Princes devenus ennemis; on avoit blâmé la trop grande complaiſance, qu'avoit eu *Adolphe* en permettant à *Albert* de faire inſulte à la plûpart des Villes de l'Empire, & à tant de Seigneurs Eccleſiaſtiques & Séculiers; on diſoit hautement, que cette indigne connivence retomboit ſur lui, & que ſi le Duc uſoit d'ingratitude à ſon égard, l'Empereur l'avoit bien mérité. Ce Prince ne trouva point d'autre reméde au mal, qu'il s'étoit attiré lui même, que d'abandonner l'Angleterre, & de ſe mettre ſur la défenſive prévoiant bien, que le Duc d'Autriche ne tarderoit pas de ſe ſoulever contre lui. Le Roi piqué de ſe voir ainſi abandonné par l'Empereur, & obligé de repaſſer avec ſon Armée en Angleterre, ſe plaignit vivement aux Electeurs, & aux Etats d'Empire contre le procedé d'*Adolphe*, qu'il caractériſa de perfide en ce qu'il lui avoit manqué de parole, & qu'il étoit la cauſe de ſon
1297 mauvais ſuccés en Flandres. *Albert* s'en réjouit, & profita de la faute de l'Empereur,
qui

qui en fit une ſeconde, qui lui ravit l'Empire & la vie. Au lieu d'uſer de politique, en cherchant à rétablir ſa réputation, & à captiver un ennemi, qu'il ne pouvoit plus inſulter ſans courre le riſque de ſa perte, il accuſa *Albert* du crime de leze-Majeſté pour avoir ſollicité les Grands, & le peuple à ſe ſoûlever contre lui, & par là avoir manqué au ſerment, qu'il lui avoit prêté comme au Chef de l'Empire, dont dépendoient les fiefs, pour leſquels il lui avoit fait hommage, & dont il prétendoit le priver. Cette démarche n'intimida point le Duc qui avoit ſon parti, auquel il eut d'abord recours pour ſe mettre en état de réſiſter au deſſein d'*Adolphe* : Dans cette vûe il engagea la Ville de Colmar, Anſelme de Rapoltſtein, & d'autres Seigneurs d'Alſace de réfuſer obéiſſance à l'Empereur, affin de l'obliger à commencer les hoſtilités pour que lui de ſon côté pût auſſi lever des Troupes, & parvenir au but, qu'il ſe propoſoit. Il fit Alliance avec *Gerard* Archevêque de Maience, qui s'y laiſſa entrainer, quoiqu'il fût proche parent d'*Adolphe* : il gagna auſſi *Conrad* Evêque de Strasbourg de la Maiſon de Leichtenberg, avec les Comtes de Liningen, des deux Ponts, de Haierloch, & *Otton* Baron d'Ochſenſtein, qui tous jurérent de pourſuivre l'Empereur juſques au dernier moment de ſa vie. Delà *Albert* paſſa en Autriche & en Bohéme, où il fortifia conſidérablement ſon parti.

Zürich pendant ces troubles s'allia avec le Baron de Regenſperg ; & les Païs d'Uri, Schweitz, & Underwalden en profitérent pour obtenir la confirmation de leurs priviléges, qu'*Adolphe* avoit réfuſé ci devant, mais qu'il ne réfuſa plus dans la néceſſité, où il ſe trouva d'avoir des amis. Il leur fit expédier un acte de la même force & teneur, que celui de l'Empereur *Frédéric*.

On a déja averti, que les Bernois s'étoient mis ſous la protection d'Amedée de Savoie, qui avoit ſuccédé à ſon Oncle Philippe. Celui ci étant mort ſans enfans avoit par ſon teſtament partagé ſes Etats entre les fils de ſon frére Thomas. L'ainé eut le Piémont ; Amedée le Puis-né eut la Savoie, & Loüis le Cadet le Païs de Vaud, avec tout ce que cette Illuſtre Maiſon occupoit dans celui d'Avanches. C'eſt ce qui a diſtingué les Comtes de Savoie en extérieurs & intérieurs eu égard à l'*Helvétie*. En quoi il y a ceci de remarquable que le Comte intérieur vivoit en paix avec la Ville de Berne, tandis que l'extérieur
1298 étoit en guerre avec elle. Il arriva cette année 1298. ſuivant les Ecrivains Savoiards, que la Ville de Fribourg entra dans des ſentimens de jalouſie contre celle de Berne à cauſe des beaux priviléges, que les Empereurs lui avoient accordés ; tandis que Fribourg n'étoit qu'une Ville dépendante de la Maiſon d'Autriche. & comme il eſt conſtant d'ailleurs que deux

Riva-

Rivales, dont la vüe étoit de ſe rendre puiſſantes, ne pouvoient parvenir à leur but, que par l'abbaiſſement de l'une ou de l'autre, les Fribourgeois voulurent profiter de la mésintelligence, qui régnoit dés long-tems entre les Bernois & leurs voiſins les Comtes de Neufchâtel, de Gruiéres, de Thun, de Belp, & Bürgenſtein. Dans ce deſſein ils n'oubliérent rien pour porter ces Seigneurs à faire la guerre aux Bernois ; au moins s'il faut en croire Lauffer, qui s'appuie ſur les Auteurs, dont on vient de parler, & ſur le jeune Stettler, qui a mieux aimé s'en rapporter aux Croniques de Savoie, que d'imiter le ſilence de ſon grand Oncle, qui ne parle point de cette circonſtance des Fribourgeois, qui paroiſſent plûtot avoir été ſollicités par Louis Baron de Vaud, qui ſe mit à la tête de cette entrepriſe, que par un mouvement, que leur prête la Cronique, dont la vüe eſt de maſquer par là l'ambition de Louis. Outre que Tſchudi, qui dit naïvement les choſes, n'attribue point la cauſe de cette guerre à Fribourg. La Nobleſſe étoit elle même trop jalouſe contre la liberté des Villes pour que l'on oſe croire, qu'elle eût voulu aider à leur aggrandiſſement. Celle de Fribourg ne pouvoit pas avoir un grand interêt à abbaiſſer Berne, puiſque tout l'avantage qui en ſeroit revenu auroit été au profit de la Maiſon d'Autriche, ou des Princes & des Seigneurs avec

leſquels elle faiſoit la guerre. A juger du fait par ces circonſtances, il y a bien apparence que dans l'occaſion dont il s'agit, Fribourg ne fit rien que par ordre d'Albert ſon Seigneur, & l'ennemi Capital des Bernois. D'ailleurs les Villes étoient dans ce tems là trop ſur leurs gardes, & trop ſujettes à l'envie de leurs ennemis pour ne pas ſe conſerver mutuellement ; elles ſçavoient bien ſans doute, que la deſtruction de l'une entraineroit infailliblement la ruine de l'autre. Quoiqu'il en ſoit de toutes ces raiſons, la guerre n'en fut pas moins à l'avantage des Bernois. Louis Comte extérieur de Savoie, l'Evêque de Lauſanne, la Ville de Fribourg, les Comtes de Neufchâtel, de Gruieres, les Seigneurs de Thurn, de Belp, de Bürgenſtein, & le Baron de Montagni vinrent avec leurs troupes juſqu'à Vangen à une lieüe de Berne, firent un cruel ravage dans tout ce pais, & crurent par là attirer leurs ennemis hors des murailles de leur Ville ; mais comme ils s'étoient mal trouvés de s'être oublié avec *Albert* d'Autriche, ils firent ſemblant d'ignorer le dégat, que les Alliés faiſoient dans leur contrée, afin de pouvoir tomber ſur eux avec avantage, ou tout au moins contrebalancer leurs forces. Ils avertirent en attendant leurs bons & fideles Amis de Soleure, les Comtes Eberhard de Kibourg, & Pierre d'Arberg, avec le ſecours deſquels les Bernois, qui avoient

le

le vaillant Ulrich d'Erlach à leur tête, ſortirent en belle ordonnance de leur Ville, & arrivérent avec une contenance ferme au Mont-Tonnerre, où ils trouvérent Louis de Savoie, qui fut fort ſurpris de voir un ennemi, qu'il ne croioit pas en état de ſe défendre, encore moins de ſe préſenter à lui avec tant de fierté. Cette contenance étonna les Troupes combinées; par le mouvement, qu'elles firent, on remarqua, qu'elles commençoient à craindre pour le ſuccés du combat, devenu inévitable. Elles firent demi-tour à droite, & abandonnérent une partie de leur terrein pour ſe mettre en Bataille derriére une haie au pied de la Montagne, où les Bernois les attaquérent avec tant de bravoure & de bonheur, qu'ils les déffirent entiérement, emmenérent un grand nombre de priſonniers, & leur enlevérent dix drapeaux, qu'ils mirent en action de grace de cette victoire dans leur Collégiale, où ils reſtérent avec ceux, qu'ils remportérent de la Bataille de Laupen, qui ſuivit celle de la Vallée de miſere, juſqu'au tems, que les deux Villes de Berne & de Fribourg renouvellérent leur Alliance; on les ôta alors pour les mettre dans un autre endroit.

ARBERG eſt une petite & jolie Ville au bord de l'Aar à ſix lieües de Soleure; elle avoit autrefois ſes Seigneurs particuliers avec le titre de Comtes; il y en a encore en Flandres, qui

qui prétendent être de cette illuſtre Maiſon. Aujourd'hui elle fait un Balliage du Canton de Berne. Les *Erlach* ſont d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Berne, qui étoit déja fort diſtinguée en 1160. du tems de l'Empereur *Frédéric Barberouſſe*. Stumphius dit, qu'elle tire ſon nom du Château & de la Ville de *Serlier* ou d'*Erlach*, qu'elle a fait bâtir, & qu'elle a poſſedée, il y a cinq cens ans. Cette Ville eſt ſituée au bout du Lac de Bienne & de Nidau, dans le voiſinage de celui de Neufchâtel. L'Hiſtoire de Savoie porte que les Comtes de Vallangin, de Nidau & de Serlier deſcendent des Rois, & des Ducs de Bourgogne. L'ainé étoit Comte de Neufchâtel, & portoit trois chevrons pour armes : le ſecond, qui poſſédoit les Comtés de Vallangin & de Nidau en portoit deux, & le Cadet, qui étoit Comte d'Erlach n'en avoit qu'un ; ce ſont encore aujourd'hui les armes de cette Famille. On peut voir cette diſtinction d'Armes dans une ſale du Château de Neufchâtel. La Famille d'Erlach a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la Ville de Berne. Elle a donné ſouvent des preuve éclatantes de ſa bonne conduite, & de ſa valeur tant dans les guerres du Païs, que dans celles du dehors. Elle s'eſt ſignalée en pluſieurs Batailles, & en divers ſiéges en Europe, & méme hors de l'Europe. Elle a rempli avec honneur diverſes Ambaſſades

lades fort conſidérables auprès des Empereurs, des Rois, & des Princes étrangers. Dépuis 1243. juſqu'à l'anné 1721. elle a donné à l'Etat de Berne ſix Avoiers : Jerôme regne encore aujourd'hui avec diſtinction, & il eſt l'amour des Grands auſſi bien que du Peuple. Cette Famille a poſſedé vingt Baronnies & Seigneuries. Elle a auſſi donné à l'Egliſe Romaine pluſieurs Sujets, qui y ont occupé des rangs conſidérables. *Chriſtophle d'Erlach* a vécu avant & après le Régne de *Frédéric Barberouſſe*, il ſe trouva en 1165. au dixiéme Tournoi, que Guelphe Duc de Baviére & de Spolete, Marquis de Lorſe, & Seigneur de Sardaigne fit à Zürich ; on n'y pouvoit être reçu, qu'après avoir fait preuve de Nobleſſe de quatre quartiers. 1746 *mort en* 1748

La Famille s'eſt ſeparée en 1422. *Jacques d'Erlach* eſt venu à Fribourg, où il a laiſſé poſterité, & une illuſtre Deſcendance. *Pierre d'Erlach* fut du nombre des Soixante en 1626. *Antoine* en 1643. ils s'alliérent aux meilleures familles du Canton. *Anne Marie d'Erlach* épouſa Nicolas de Malliard mort Lieutenant d'Avoier Seigneur de Chattonaye & de Vuiſternens : elle fut la derniere de ſa branche. La Maiſon de Malliard eſt une des plus nobles, & des plus anciennes de la Suiſſe. Voici comme en parlent les Hiſtoriens : *Malliard antiquiſſima Principum & Comitum deſponſata Nobilitas.* *Eliſabeth d'Erlach* fut mariée avec *Pierre*,

re *Daniel de Fegeli*, & mourut avant ſa Sœur. La Maiſon de *Fegeli* prouve ſa Nobleſſe avant l'année 1300. elle s'eſt encore illuſtrée dans la ſuite par des actions diſtinguées dans la Magiſtrature, & dans le Militaire. On aura occaſion de parler des unes & des autres en continuant cette hiſtoire.

Les Bernois uſérent avec modération de leur victoire, & voulurent ſe repoſer avant que d'en pourſuivre les fruits : leurs finances étoient un peu épuiſées ; il falloit les rétablir ; dès qu'elles furent en état, ils ſe mirent en campagne pour faire les ſiéges de Belp, & de Gerenſtein, deux places appartenantes à la Famille de Montagni. Ils ſe rendirent maitres de l'une & de l'autre en peu de tems, ce qui obligea les Seigneurs à ſe faire recevoir Bourgeois de Berne, affin de ſe conſerver le reſte des biens, qu'ils avoient aux environs de cette Ville, & pour joüir de la protection, qui dans ce tems là étoit accordée à tous ceux, qui avoient le droit de Bourgeoiſie dans une Ville ; c'eſt ce qui a cauſé dans la ſuite de grandes guerres en y engageant les Protecteurs, ou Combourgeois.

La Baronnie de Montagni, qui a donné le nom à cette Maiſon, retourna aux Ducs de Savoie après l'extinction des mâles de la branche ainée, Elle fut engagée aux Fribourgeois l'année 1478. pour la ſomme de 15600. florins d'Empire. Le Baron de Montagni en

avoit

avoit fait hommage à Pierre de Savoie, lorſqu'il fut fait priſonnier avec le Duc de Coppingen, qui après ſa défaite avoit été mené à Chillion, où ils ſe reconnurent hommes liges pour recouvrer leur liberté : dès cette époque Montagni, comme tout le Païs de Vaud fut ſujet & vaſſal de Savoie. Aujourd'hui cette Baronnie eſt devenüe un Balliage du Canton de Fribourg, avec cette différence des autres, qu'elle n'a droit, que de vingt quatre heures de priſon, au bout deſquelles elle eſt obligée de traduire le priſonnier à la Capitale.

Les affaires d'*Adolphe* alloient toûjours de mal en pis. Albert lui avoit ſuſcité tant d'ennemis, & ſa propre conduite l'avoit ſi fort décredité, que les Electeurs au nombre de cinq ſe déterminérent à le priver de l'Empire ; mais ceux de Tréves, & du Palatinat lui reſtérent inviolablement attachés ; parce que le Duc d'Autriche ne put les vaincre ni par menaces, ni par belles promeſſes.

Cela ne l'empêcha pas d'aſſembler ſon armée, qu'il avoit en Stirie, & en Autriche, & de venir avec elle à Dieſſenhoffen en Turgovie, où il manda *Jacques de Frauwenfeld* ſon Ballif de Kibourg, à qui il ordonna de lui amener toutes les Troupes de la Province, avec leſquelles il fortifia conſidérablement ſon armée, à quoi ne contribua pas peu l'argent qu'il recevoit de *Philippe* Roi de France. *Albert*

bert apprit avec chagrin que les Païs d'Uri, de Schweitz, & d'Undervalden avoient comme membres d'Empire prêté hommage à *Adolphe* de Naſſau, & il n'oublia rien pour les engager à lui devenir infidéles; mais ils regardérent cette propoſition avec horreur, & répondirent tout net au Duc, que cette maniére d'agir étoit trop oppoſée au caractére de droiture, dont ils ſe piquoient; qu'au reſte ils avoient juré fidelité à *Adolphe*, & qu'ils ne s'en départiroient jamais pendant qu'ils ſeroit ſur le trône; mais que s'ils pouvoient ſans bleſſer leur honneur lui être de quelque ſecours, ils s'y emploieroient avec zéle, & avec empreſſement dans toutes les occaſions, où leur réputation n'en ſouffriroit pas.

Albert irrité d'une réponſe ſi ferme, les ménaça de ſa vengeance, & ſe propoſa de la faire éclater en les reduiſant ſous ſon obéiſſance dès qu'il ſeroit parvenu à l'Empire comme il s'en flattoit.

Tſchudi contre l'opinion de Lovet de Beauvais dit, qu'*Adolphe* étoit un Prince d'une douceur admirable, prudent, & ſage, extraordinairement brave, comme il l'avoit prouvé en differentes Batailles, où il s'étoit trouvé; qu'il n'a cherché pendant ſon Régne, que l'avantage & la gloire de l'Empire, ce qui lui mérita avec raiſon le titre de ſon *Conſervateur*. Il y joignit le Marquiſat de Miſchnen ou Miſnie, qu'*Albert*, lorſqu'il fut nommé

mé Empereur, en démembrat en faveur de l'Electeur de Saxe, qui le poſſede encore aujourd'hui. On ne pût rien trouver à redire à ſa conduite, que la trop grande indulgence, qu'il eut pour ſon Rival, & la faute, qu'il fit de recevoir les cent mille écus du Roi d'Angleterre, dont le Duc d'Autriche ſçût ſi bien ſe prévaloir contre lui. Au contraire, continuë Tſchudi, *Albert* préféra toûjours les interêts, & les avantages de ſa Famille à ceux de l'Empire, ce qui a fait dire à Vitoduranus: *Hunc Regem Albertum fama vitio avaritiæ nimis exceſſivè irretitum teſtatur.* Il avoit la mine revêche toûjours prêt à prendre les armes: ennemi de ſes amis & de ſes voiſins, il ne conſideroit que ſes enfans, pour leſquels il ſacrifioit tout à ſon ambition, & à ſon interêt. Au reſte, grand Juge dans ſes Etats, il aimoit le Soldat, & le paioit bien, ce qui lui attiroit l'affluence de toute ſorte de gens, & de tout ce qu'il y avoit de plus déterminé, & de moins réglé. Il avoit une ſinguliére conſideration pour les Réligieux, & le Sacerdoce. Lovet convient, qu'on démit *Adolphe* de l'Empire pour des raiſons plus plauſibles, qu'équitables. On a remarqué, que ceux, qui ont le plus contribué à ſa démiſſion, ſont tous péris miſérablement. L'Archevêque de Maience muorut de mort ſubite aſſis dans ſon fauteüil: le Comte de Leiningen perdit l'eſprit: le Comte d'Ochſenſtein fut étouffé ſous ſa

cuiraſſe le jour de la Bataille, qui décida entre les deux Monarques du ſort de l'Empire : celui des deux Ponts ſe noia ; Albert Comte de Hochberg fut tué en duel : le Duc de Saxe mourut dans la Preſſe le jour du Couronnement du nouvel Empereur : l'Evêque de Strasbourg fut aſſommé par un Boucher au ſiége de Fribourg, & l'Empereur *Albert* lui même périt par l'épée de ſon Neveu *Jean* Duc d'Autriche, & de ſes Complices.

Adolphe voiant, qu'il ne pouvoit plus éviter d'en venir à une guerre ouverte avec le Duc d'Autriche, s'y prépara de ſon mieux. *Guillaume* Abbé de Saint Gal ſe mit en Campagne avec vingt hommes-d'armes, & une troupe de Cavalerie, avec laquelle il joignit l'Empereur à Kunigstal. *Albert* paſſant par le Briſgau, le Sundgau, & l'Alſace leva de nouvelles troupes, & alla camper à Kentzingen, où vinrent à ſon ſecours *Henri* Evêque de Conſtance, *Eberhard* Comte de Vittenberg, celui de Fribourg ; ſes Alliés *Conrad* Evêque de Strasbourg, les Comtes de deux Ponts, de Leiningen, & de Hajerloch, le Baron d'Ochſenſtein, & autres Seigneurs, qui lui adhéroient. Les deux armées étoient ſéparées par le Rhin, ce qui les empêchoit d'en pouvoir venir aux mains, comme les deux Princes le ſouhaitoient. *Albert* décampa le prémier, & alla paſſer ce fleuve à Strasbourg, où il reſta en attendant, que toutes ſes troupes fuſ-

ſent

ſent arrivées. *Adolphe*, qui ne cherchoit, qu'à combattre, s'approcha de ſon ennemis, mais le trouvant trop avantageuſement campé, il ſe retira, & alla mettre le ſiége devant Rufach, Ville, qui appartenoit à l'Evêque de Strasbourg, dans l'eſperance, que le Duc quitteroit ſon poſte pour le ſuivre, & pour tâcher de lui en faire lever le ſiége; mais *Albert* abandonna ſon camp pour ſe jetter dans le Palatinat, affin de s'approcher de Maience, d'où les Electeurs lui firent ſçavoir, qu'il n'avoit, qu'à s'y rendre, & qu'ils étoient déterminés à le faire Empereur. Il y alla en effet, & *Adolphe* le ſuivit juſqu'à Spire, où il attendit impatiemment ce qui arriveroit; il ne tarda pas d'apprendre ſa dépoſition, & la nomination d'*Albert* à l'Empire. Cette nouvelle lui fit une peine ſi étrange, que ne penſant qu'à ſe venger, il marcha en toute diligence du côté de Vorms, quoiqu'il n'eût qu'une partie de ſon armée, l'autre s'étant retirée dans les places voiſines ne prévoiant pas une action ſi prochaine. Le nouvel Empereur, qui vouloit profiter de la premiére ardeur, qu'inſpire une Révolution extraordinaire, & qui avoit ſa politique pour ne la point laiſſer ralentir, avança à grandes journées du côté, où il ſçavoit, qu'il rencontreroit *Adolphe*, flatté par ſa ſupériorité il voulut la conſerver, & ne pas donner le tems à ſon ennemi de ſe reconnoître, ni d'uſer de précaution, qui auroient pû trai-

ner la guerre en longueur, & la rendre douteuſe par la fuite; mais ſe ſervant du déſeſpoir d'*Adolphe*, il le joignit près de Haſenbüchel, petit Bourg entre Vorms & Spire. Ce Prince, quoiqu'il ſe vit inferieur au Duc, parce que ſes troupes n'avoient pas pû le joindre, aima mieux confier le hazard d'une Bataille à ſa bonne cauſe, que de prendre la fuite devant ſon ennemi. Il partagea ſon armée en deux corps, de l'un deſquels il ſe conſerva le commandement, aiant ſous lui les Ducs de Baviére, & le Comte de Hochenloé, qui portoit la Banniére. L'autre fut commandé par l'Abbé de Saint Gal, qui avoit ſous lui *N.* de Frovenberg, qui portoit la Banniére de ce corps. Le combat commença avec une animoſité, qui marquoit l'envie, que les deux partis avoient, de vaincre. L'Abbé combattit avec beaucoup de valeur, & quoique ſa Cavalerie fût démontée, elle ne laiſſa pas que de combattre à pied, & de tenir ferme après même, que le corps qu'*Adolphe* commandoit eut prit la fuite, & que ce Monarque eut été tué par le Ringrave ſuivant Tſchudi, ou par l'Empereur *Albert* ſuivant Lovet de Bouvais. Cette Bataille fut meurtriére des deux côtés, & décida de l'Empire, qu'*Adolphe* céda au vainqueur. Son Fils fut fait priſonnier, le Baron d'Ochſenſtein de même que le Comte d'Yſenbourg furent étouffés dans leurs cuiraſſes avec beaucoup d'autres, qui ne pûrent ſupporter les chaleurs exceſſives de cette terrible journée.

LIVRE QUATRIEME.

ALBERT ne pouvoit pas mieux profiter de ſa victoire, qu'en allant chercher la Couronne Impériale, que la vie d'*Adolphe* lui avoit empêché de mettre ſur ſa tête. Il ſe rendit pour cet effet à Francfort, où il convoqua les Sept Electeurs, en préſence deſquels il ſe démit volontairement de l'Empire pour n'avoir pas été élû unanimément, prévoiant bien, que la Bataille, qu'il venoit de gagner, le lui rendroit, & que perſonne n'oſeroit le lui diſputer. Les Electeurs confirmérent leur élection le 28. *Juin* 1298. & ce Prince partit pour Aix la Chapelle, où il ſe fit couronner, & reçut les Hommages des Princes & des Seigneurs, auxquels il confirma les fiefs, qui dépendoient de lui comme Empereur, & revint à Strasbourg, où il reſta quelques jours pour donner à ſes Adhérans les poſtes, & les emplois, qu'il ôta aux Amis d'*Adolphe*.

Les Païs d'Uri, Schweitz, & Undervalden ne virent pas avec plaiſir l'élection de ce nouvel Empereur; parce qu'ils n'avoient rien de conſolant à eſpérer d'un Prince, qui ne leur avoit jamais donné aucune preuve de ſa bienveillance, & de ſa protection, mais qui avoit au contraire toûjours cherché à les ſubjuguer, & à en faire des Provinces ſujettes à la Mai-

ſon d'Autriche : néanmoins conſiderant les lettres de liberté, & de franchiſe, qu'ils avoient obtenuës de l'Empereur *Rodolphe* ſon Pere, ils haſardérent une Députation, qu'ils envoiérent à *Albert* pour le ſupplier de leur accorder les mêmes lettres, & la confirmation de leurs anciens priviléges, tels qu'ils les avoient eus de ſes glorieux Prédéceſſeurs. L'Empereur les reçut avec beaucoup de douceur & de bonté, mais il ne leur accorda rien de ce qu'ils demandoient, & les renvoia à un tems propre à pouvoir les mieux inſtruire de ſon intention. Les Députés s'apperçurent bien que le Monarque ne les ſatisferoit pas, & qu'il reſteroit dans ſon ſiſtéme ; puiſqu'aiant confirmé à une partie de l'Empire ſes prérogatives, & ſes priviléges, il refuſoit cette Juſtice à des Etats, qui en étoient en poſſeſſion dès leur établiſſement. Ils connurent, que ce procedé d'*Albert* tendoit à faire en Suabe, en Alſace, & en *Helvetie* les trois Souverainetés qu'il rouloit depuis long tems dans ſon eſprit, pour les partager entre ſes enfans. Cette réflexion détermina les trois Païs à s'allier plus étroitement que jamais, & à ſacrifier juſques à la derniére goute de leur ſang pour la conſervation de leur liberté.

Le 6. *Novembre* de cette *année* 1298. mourut *Henri* Abbé d'Einſidlen né Baron de Güttingen Turgovin. *Jean* Baron de Schwanden de Glarus fut ſon Succeſſeur, & en même tems

tems Adminiſtrateur de l'Abbaie d'Engelberg, qui étoit alors dans un état floriſſant. *Jean* étoit Fils de *Henri* de Schwanden, & le deuxieme de cette Maiſon, qui fut Abbé d'Einſidlen. Il avoit deux fréres, dont l'un nommé *Otton* étoit Religieux dans ſon Abbaie, l'autre nommé *Burckard* vivoit dans le célibat, & avoit ſuivi le parti de l'Empereur *Adolphe* avec beaucoup de fidelité, & de diſtinction, ce qui lui attira la malveillance d'*Albert*, lorſqu'il fut parvenu à l'Empire. Il le chaſſa de Glarus; raſa les forts de Schwanden, le déſola, & le réduiſit dans un état de miſére, & de pauvreté ſi extrême, que pour s'en tirer, il fut obligé de ſe faire Chevalier de Malthe, où il ſe comporta encore très bien. Il eut la Commanderie de Clingnau en 1305. quelque tems après celle de Buchſi dans l'Ergau, & fut enfin Grand Commandeur en deça du Rhin, ce qui ſeroit la même choſe que Prince de Heitersheim, puiſque cette Commanderie en porte le titre; il fut auſſi à la conquête de l'Isle de Rhôdes en 1309. où il acquit une grande réputation par ſa valeur, & ſa bonne conduite. A ſa mort la Maiſon de Schwanden fut éteinte.

En 1299. *Boniface* VIII. qui étoit ſur le ſiége 1299
de Saint Pierre à Rome inſtitua le Jubilé centenaire. Comme les Choſes les plus ſaintes ne ſont pas exemptes de critique, cette Inſtitution ne manqua pas de cenſeurs. On vou-

ut l'attribuer à une idée d'interêt à cauſe des dépenſes extraordinaires, que ces voiages à Rome cauſeroient en faveur de cette Capitale de la Chrétienté. Les Gens ſages, & religieux n'y virent qu'un zéle paſtoral & ſalutaire. *Clement* VI. réduiſit le Jubilé à 50. ans. *Boniface* IX. à 33. ans en l'honneur des 33. ans de la vie du Sauveur. Mais cette ordonnance de *Boniface* fut encore changée en celle de *Clement* VI.

Cependant ceux de Schweitz, qui éloignoient autant qu'ils pouvoient les occaſions de déplaire à l'Empereur, ſe preſſérent de lui envoier les Redévances Impériales, & les contributions ordinaires attachées à l'Empire. Ils avoient taxé les Religieuſes de Steinen pour leur contingent, ſuivant le decret, qu'ils en avoient de l'Empereur *Rodolphe* dès l'année 1275. L'Aumonier des Nonnes leur conſeilla de le réfuſer, & de s'adreſſer à l'Impératrice pour en obtenir l'exemption. Elles ſe laiſſérent perſuader, & l'envoiérent lui même à Nürenberg, où étoit *Eliſabeth*. Cette Princeſſe ſans intervention du Pape, ni ſans cris de l'ordinaire expedia au Landamman l'ordre ſuivant: *Eliſabeth Dei Gratiâ Romanorum Regina, viris providis, & diſcretis Officialibus, Miniſtris, totique Univerſitati in Suvitia gratiam ſuam, & omne bonum. Cùm dilectas in Chriſto Sanctimoniales Monaſterii in Steine Ordinis Ciſtercienſis, Conſtancienſis Dioeceſis cum univerſis poſſeſ-*

poſſeſſionibus omniúmque bonorum facultatibus earundem in noſtram protectionem & defenſionem receperimus ſpecialem, de beneplacito Domini, & Mariti noſtri cariſſimi Domini Alberti, inclyti Romanorum Regis; nolentes ut aliquam precariam dare à noſtris Officialibus aliquatenus compellantur. Et cùm intellexerimus, quòd Tu Landamman ad ordinationem Officialium, ſeu Miniſtrorum memoratas Sanctimoniales ob hujusmodi precariæ exactionem in ſeptem libris, & uno ſolido denariorum monetæ, ibidem impignoraveris iſtâ vice, volumus & mandamus tuæ diſcretioni diligentiùs te rogantes, quatenus ipſis præſcriptos denarios eis per te indebitè ablatos reſtituere debeas indilatè, contradictionem in hujuſmodi quamlibet evitando. Cæterùm Univerſitati veſtræ prælibatas Sanctimoniales à quorumlibet violentiis, injuriis, & offenſis pro veſtris viribus recommittimus gubernandas. Datum apud Nüremberg in Octavis Epiphaniæ Dñi anno Domini M CC XCIX.

Les Suiſſes virent la conſéquence de cet ordre émané du conſentement de l'Empereur; comme ils ne vouloient pas irriter ce Prince, ils prirent le parti de la ſoûmiſſion; ils obéirent, & n'exigérent point les ſept livres un ſol des Religieuſes. *Albert* s'étoit arrondi en Suabe, & en Alſace, où il avoit formé deux Principautés, qui commençoient à devenir formidables. Il ne lui reſtoit, que d'en faire de même en *Helvétie*, où il poſſedoit déja de grands biens dans la Neüchtlandie, dans l'Er-

gau & dans le Turgovie. Dans le Neüchtland il poſſédoit la Ville & la Seigneurie de Fribourg ; dans l'Ergau il avoit le Comté d'Habſpourg, dans lequel étoit autrefois la grande Ville de Windiſch, qui fut détruite par *Dagobert*, & qui n'eſt aujord'hui qu'un petit Village : mais de ſa dépendance étoient les Villes d'Arau, & de Brugg ; il poſſédoit par héritage les Comtés de Lentzbourg, Kibourg, Baden, Mellingen, Bremgarten, Surſée, Sempach ; des Comtes de Froberg, la Ville de Zofingen, avec d'autres Bourgades & Villages dans l'Ergau. Dans la Turgovie il avoit encore hérité des Comtes de Kibourg, Zug, Gaſteren, Kibourg, Winterthur, Frauwenfeld, Dieſſenhoffen, & beaucoup d'autres Seigneuries. Il auroit ſouhaité pouvoir entrer en poſſeſſion des terres, qui en faiſoient limites, affin que rien n'en ſéparât la contiguité. L'Empereur *Rodolphe* avoit acheté la Ville de Fribourg en Neuchtlandie, le Comté de Grüningen, & la Ville de Lucerne, qui étoit alors la Capitale de l'Ergau. *Albert* voulut joindre l'entre deux à ce domaine de ſa Maiſon. Sa puiſſance, & la Couronne Impériale, qu'il portoit le flattérent d'en pouvoir venir à bout ou par la force des armes, où par acquiſition, ou par une ceſſion amiable & volontaire, qu'il ne croioit pas, qu'on pût refuſer à l'état de grandeur, dans lequel il ſe trouvoit. Les trois païs

étoient

étoient compris dans ſes vaſtes deſſeins. Ils tiroient leurs vivres de Lucerne, & comme cette Ville lui appartenoit, il crut qu'étant maître de ce qu'il prétendoit, Uri, Schweitz, & Underwalden, ne lui échaperoient pas. L'idée de la Souveraineté que la Maiſon d'Autriche vouloit établir en *Helvétie* comprenoit la Turgovie, l'Ergovie, la Neüchtlandie, & le Chur-Walchen, qui eſt la troiſiéme des *Ligues Griſes* apellée *la Ligue des dix Droitures*, parce qu'elles s'unirent enſemble contre leurs ennemis vers l'an 1436. Epoque, où elles ſecouérent le joug de la Maiſon d'Autriche pour faire union avec les deux autres, ſans que toute la puiſſance de cette Maiſon ſoit jamais parvenuë à les faire rentrer depuis ſous ſa domination. Ces peuples ſortent de la Toſcane, & ils vinrent habiter le païs, qu'ils occupent aujourd'hui environ l'an avant la Naiſſance du Sauveur 587. ſous la conduite de *Rhetius* leur Chef, qui laiſſa ſon nom à la Nation & au Païs. *Chur-Walchen* prend ſon étimologie, ſuivant le vieux Stettler, du langage, que les premiers Rhétiens parloient en arrivant dans ce diſtrict; mais qui n'a plus aucune reſſemblance étant tombé dans une ſi grande corruption, que quoi ce langage ſoit encore appellé le Romain, ou Romand, il n'eſt intelligible, que par ceux, qui le parlent en Griſons. Quant à ce Païs, il a pour bornes la Suabe au Septentrion, le Tirol à l'Orient,

l'Etat

l'Etat de Veniſe & le Milanés au Midi, les Suiſſes à l'Occident; c'eſt un Païs difficile, & environné de montagnes. On leur a donné le nom de Griſons à cauſe des écharpes Griſes que portoient autrefois ceux de la premiére des trois Ligues, qui compoſent cette République à part. Elles ont leurs loix & leur juriſdiction particuliére, & chacune forme une République, dont le gouvernement eſt populaire. La prémiére qu'on appelle *Ligue haute*, auſſi bien que *Ligue griſe*, comprend vingt huit Communautés, dont chacune compoſe un Etat particulier. Il y en a dix huit Catholiques, & dix Proteſtantes. Le Peuple s'aſſemble une fois l'année pour choiſir ſes Juges, & leurs Aſſeſſeurs; & l'année étant finië, il les continuë ou les change ſuivant ſon bon vouloir. Ces Juges appellés *Ammans* connoiſſent de toutes les affaires civiles, & criminelles: mais on peut appeller de leur jugement à l'Aſſemblée de la Ligue, qui a pour Chef le Prévôt ou *Landrichter*. Ce Prévôt qui non ſeulement préſide aux Aſſemblées de la Ligue, mais qui les peut convoquer quand il lui plait, eſt élû par toutes les Comunautés. La ſeconde Ligue eſt celle qu'on appelle Ligue de la *Maiſon Dieu*, ou *Cadée*. Elle eſt compoſée de vingt quatre Communautés preſque toutes Proteſtantes, & qui ont pour Chef le Bourguemaître de Coire. La troiſiéme, comme on a dit, eſt la Ligue des

dix

dix Droitures. Parmi les Communautés de la Ligue griſe il y en a vint ſçavoir Diſſentis, anciennement *Taxegetium*, Valteſpourg, Oberſachs, Lugnitz, Fals, Ylants au Confluent du Rhin & du Glenner; Schlowis, Laax, Sinis, Thennen, Flims, Trimon, Saſien, Retzuuns, Heultzemberg, Scopine, Schamps, le Rinwald, ou Vallée du Rhin, Maſax, & Ruflée : dont les dix prémiéres ſont appellées *la Part ſur le bois*, & les dix autres *la Part ſous le bois.* La Ligue de la Maiſon Dieu, ou Cadée, eſt diviſée en deux grandes Vallées, nommées la *Brigaile*, & l'*Engadine.* Elle a Coire pour ſa Ville capitale. Cet Evêché paſſe pour un des plus anciens de l'Allemagne. On le croit fondé par l'Apôtre St. Pierre, & ſon prémier Evêque a été *Saint Lucius*, que les uns diſent être le fils de *Coilus* Roi de Brétagne; les autres de *Simon*, qui porta la Croix de nôtre Sauveur, & qui doit avoir prêché l'Evangile dans ces contrées. Le diſtrict qui appartenoit autrefois à cet Evêché étoit fort conſidérable, & comprenoit tout le Païs des Griſons; pluſieurs Empereurs & Princes, particuliérement *Charles le Gros*, *Otton I.* & *Otton III.* y aiant contribué par leurs Liberalités. Mais ce vaſte domaine a été diminué dans la ſuite par divers démembremens, auſſi bien que par des guerres ruineuſes, qui ont réduit les bornes de l'Evêché à l'état, où elles ſe trouvent aujourd'hui. *Eginon* le 41. des

Evê-

Evêques depuis *Aſimon*, fut le prémier, qui reçut de l'Empereur *Frédéric I.* le titre de Prince, avec tous les priviléges, & toutes les prérogatives des Princes de l'Empire. Mais comme dans la ſuite les Evêques de Coire avoient négligé pendant pluſieurs années de ſe trouver aux Diéttes de l'Empire, & à celles du Cercle, *Jean Flug d'Apreſmont* ſollicita de nouveau en 1642. à la Diétte du Cercle de Suabe, tenuë à Ulm, pour qu'à l'avenir on lui accordât voix & ſéance dans ces Aſſemblées, & il obtint ſa demande. En 1654. il donna ſon ſuffrage parmi les Princes de l'Empire, & ſigna le *Receſs* de la Diétte. L'Evêché de Coire a auſſi ſes Officiers héréditaires, les Archiducs d'Autriche en ſont les *Echanſons*, & autrefois ils avoient accoutumé de recevoir en fief le Comté de Tirol des Evêques de Coire. *Ferdinand I.* le fit encore en 1548. Le titre de *Maréchal* de l'Evêché appartenoit dans un tems aux Chevaliers de *Marmels*, aujourd'hui ceux de Wildenberg en ſont en poſſeſſion. L'office de *Senéchal* étoit ci-devant dans la Maiſon des Comtes de *Matſch*, maintenant il eſt dans celle des Chevaliers de *Monte*. Les Barons de *Belmont* ſont les *Chambellans* de l'Evêché. L'élection de l'Evêque ſe fait par 24. Chanoines, & ce Prélat juge les cas matrimoniaux de toutes les Paroiſſes Catholiques des Griſons. Tout ce qui eſt dans l'enceinte de la Cour de l'Evêque

eſt

eſt ſujet à ſa juriſdiction tant pour le civil, que pour le criminel. Il envoie auſſi ſes Ballifs aux Châteaux de Fürſtenberg & Fürſtenau. Pluſieurs fiefs de l'Aſace dépendent de cet Evêché, qui a outre cela tous les deux ans le revenu du péage de Chiavenne. L'Evêque a encore le droit de chaſſe dans les Comtés d'*Otton* & d'*Eberhard* ce privilége lui aiant été accordé par l'Empereur *Henri III.* en 1070. Il a enfin le droit de battre monnoie tout comme les autres Princes de l'Empire. La Prévoté du Chapitre eſt conſidérable, puiſque le Patronage de 18. Egliſes y eſt annexé. Des dix Juriſdictions de la Ligue *des Droitures* celle de Davas, Alſenau, Belfort, Churwalden, Langwis, ſaint Pierre, la petite Abbaie dans le Prétigou & Schiers appartenoient à la Maiſon d'Autriche par la donnation, que *Gaudens* Comte d'Amat héritier des Comtes de Toggenbourg, qui avoient eu cette ſucceſſion des Barons de Watz, lui en fit en 1489. Languart & Maienfeld appartenoient aux Comtes de Toggenbourg; de qui les Comtes de Brandis les avoient acquiſes. Ceux ci les vendirent aux Griſons, qui y envoiérent un Gouverneur particulier. Les trois Ligues aiant fait entr'elles une Alliance perpétuelle l'an 1436. La Souveraineté eſt repréſentée par la Diétte, qui ſe tient tantôt à Ylantz dans la Ligue griſe, tantôt à Coire dans la Ligue cadée, & tantôt à Davas dans la Ligue des Droitu-

Droitures. Cette Diétte eſt compoſée de vingt huit Députés de la prémiére Ligue, de vingt quatre de la ſeconde, & de quinze de la troiſiéme. Il faut que ce ſoit des perſonnes non ſuſpectes, & qui ne ſoient attachées à aucun Prince étranger. Il n'eſt pas permis aux Députés de paſſer leurs ordres, & lorſqu'il ſurvient quelque affaire importante, qui doive être expediée promptement, on la renvoie au Sénat, qui eſt compoſé des Principaux Magiſtrats, & des Chefs des trois Ligues, ſçavoir du Grand Prévôt de la Ligue griſe, du Bourguemaître de Coire pour la cadée, & de l'Amman de Davas pour les dix Droitures; mais il faut que leurs réſolutions ſoient confirmées par les trois Communautés. Cette République eſt alliée avec les Suiſſes, & ſon Gouvernement eſt ſemblable à celui des trois prémiers Cantons alliés. La Ligue griſe aiant fait un Traité d'Alliance avec le Canton d'Uri, dans lequel on comprit la Cadée; quelque tems après ces deux Ligues firent en 1497. une Alliance perpétuelle avec les ſept prémiers Cantons, & au mois de Decembre de l'année ſuivante, l'Alliance fut établie avec tous les Cantons. Les Griſons, outre les trois Ligues, poſſédent la Valteline, & les Comtés de Chiavenne, & de Bormio, anciénnes Dépendances du Duché de Milan. Ce Païs a paſſé entre leurs mains par l'uſurpation, qu'en a fait *Jean Galeas* ſur *Barnabé Galeas*,

Galeas, qui en étoit légitime poſſeſſeur. *Meſtin* un des Fils de *Barnabé*, à qui ſon Pere avoit cedé ces trois branches du Duché, ſe retira à Coire, où aiant été fort bien reçu de l'Evêque, qui ne le laiſſa manquer de rien; ce fut en reconnoiſſance de ce bon traitement, qu'il fit préſent en mourant à la Cathédrale de Coire, des droits, qu'il y avoit. Les François & les Eſpagnols faiſant enſuite la guerre en Italie, recherchoient fort l'amitié des trois Ligues, parce qu'étant maîtreſſes de tous les paſſages, qui y conduiſoient, les Allemans ni les Suiſſes ne pouvoient y mettre le pied, que par leur moien. Elles ſe ſervirent de cette occaſion, pour traiter avec l'Evêque du droit qu'il avoit ſur ce que *Meſtin* lui avoit cedé. Ce Prélat y conſentit moiennant une Penſion. Les Ligues aiant obtenu la même choſe des Eſpagnols avec leſquels elles firent un accommodement avantageux, ſe mirent en poſſeſſion de ce Païs, où Chiavenne & Bormio l'emportent de beaucoup ſur les Vallées ds Griſons, ſans parler de la Valteline, qui en certaines années donne juſqu'à trois moiſſons. Cependant quelque bon qu'il ſoit, les Griſons ne s'y vont point établir, ils ſe contentent d'y envoier des Ballifs, des *Poteſta*, & autres Officiers pour gouverner. La nomination s'en fait par les Communautés tour à tour. *François I.* comprit ces peuples dans le Traité de Paix perpetuelle, qu'il fit avec les Suiſ-

ſes en 1516. & il fut renouvellé par ſes Succeſſeurs, mais ils furent exclus en 1663. ſous le régne de Loüis le Grand pour s'être attachés aux Eſpagnols au préjudice de ce qu'ils devoient à l'amitié de Sa Majeſté. Comme le Gouvernement de la République des Griſons eſt Démocratique, la Nobleſſe n'y a de diſtinction que celle qu'elle tire de ſa naiſſance, & de ſes emplois à la guerre chés les Princes étrangers. Les Familles de *Planta* & de *Salis* ſont regardées comme les deux prémieres, & les plus illuſtres du Païs; celle de *Planta*, qui paſſe pour la plus anciénne, fait peu de figure, parce qu'elle n'eſt pas riche, & qu'elle manque d'un Chef, qui la ſoutienne; elle prend la qualité de Baron. Celle de *Salis* prend celle de Comte. Elle poſſede plus de quatre millions de bien en fonds de terre, qu'elle ne laiſſe point ſortir de ſa maiſon, par la maxime qu'elle a de ne s'allier que chés elle même, affin d'éviter l'abaiſſement, où les plus riches Familles tombent tous les jours par des mariages, qui en font paſſer les biens dans des mains étrangéres. La Maiſon de *Salis* eſt répanduë par tout le Païs, & eſt partagée en pluſieurs branches, dont les unes ſont Catholiques, & les autres Proteſtantes, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans les trois Ligues. Les Maiſons des Barons de *Travers*, & *Dumont* ſont auſſi fort conſiderées dans les Griſons.

Albert

Albert propoſa aux Abbaies, aux Maiſons réligieuſes, & aux Prévôtés de lui vendre leurs juriſdictions, leurs droits, & les biens, qu'elles poſſédoient dans le Cercle de la haute *Helvétie* ou de reconnoître les Ducs d'Autriche en qualité de leurs Protecteurs, même de leurs Souverains. Il fit la même propoſition aux Comtes de Villiſau, de Rotenbourg, de Regenſperg, d'Eſchenbach, d'Arbourg, de Wolhuſen, de Krenckingen & autres. Ceux d'Arbourg, & de Krenckingen en paſſérent vendition; le Baron d'Eſchenbach, & le Prévôt d'Interlappen lui vendirent la Ville d'Underſewen, Oberhoffen, Uſpunen, Grindelvalt, & d'autres Bourgs en Neüchtlandie. Beaucoup d'autres Seigneurs ſe ſoumirent à lui, & reconnûrent les Ducs d'Autriche pour leurs Souverains. La pluſpart des Abbaies étoient libres, & vivoient ſous la Protection de l'Empire perſonne ne pouvant leur donner un Avoier, que l'Empereur; Saint Gal, Einſidlen, & l'Abbeſſe du Münſter de Zurich avoient le titre de Princes, & de Princeſſe d'Empire. Aucun Empereur n'auroit oſé enfreindre les Droits du Corps Germanique ſur ſes Abbaies, ni confier l'Avoierie au delà de la vie de ſon Chef; mais *Albert* ſans conſidération pour cet Illuſtre Corps y donna de continuelles atteintes. Il attira à lui toutes ces droitures, nomma aux Avoieries, les rendit héréditaires dans les Familles, &

épouvanta une partie de ces Abbaies d'une telle force, qu'elles ſe reconnurent ſes ſujettes, ou lui vendirent les plus beaux de leurs Droits. Il maltraitta en particulier l'Abbé d'Einſidlen ſoit par rapport à ſon frére Burckard Baron de Schwanden, qu'il avoit chaſſé de Glarus, comme il a été dit, ſoit parce, qu'il vouloit l'obliger pas ſes maniéres dures à recevoir un Avoier de ſa main, ſans quoi il lui réfuſoit toutes les Régales, qu'il ne pût obtenir, qu'après avoir conſenti à tout ce que ce Prince avoit demandé de lui. L'Abbeſſe de Seckingen lui abandonna auſſi l'Avoierie, qu'elle avoit eu de Saint Fridolin ſur le Païs de Glarus, avec la Juriſdiction, qu'elle avoit dans ce diſtrict: il s'appropria auſſi le Criminel, qui appartenoit à l'Empire, qui y avoit un Ballif, ſous la préſidence duquel les Glaronnois exerçoient la Juſtice. Ils s'en plaignirent à l'Empereur même: mais ces plaintes n'eurent d'autre effet, qu'une vaine aſſûrance de la part du Monarque, qu'ils ſeroient conſervés dans la poſſeſſion de leurs priviléges; à quoi ils furent obligés d'acquieſcer, n'aiant pour lors ni alliés, ni amis, qui euſſent pû les aider à maintenir leur liberté contre la violence, qu'on leur faiſoit. Les Familles des Kilchmatter, Tſchudi, Neſtaler, & Freüler ne pouvant ſupporter le mauvais traitément, qu'*Albert* faiſoit à leur Patrie, l'abandonnérent pour aller s'établir les uns à Zurich,

rich, les autres à Uri, & quelques uns à Schweitz, d'où ils apprirent peu après l'augmentation de leurs maux, la perte entiére de leur liberté, & le démembrement, que l'Empereur fit de leur Païs en le détachant de l'Empire pour le réduire ſous la Puiſſance de la Maiſon d'Autriche. Ce Prince ôta auſſi à l'Empire l'Avoierie d'Urſeren au Mont-Gaudard vacante par la mort du dernier Comte de Rapperswill. Il donna à ſes enfans le Comté de Laax avec le Fort de Languenberg ſitué dans la Ligue des *Dix Droitures* en Griſons. Il enleva encore à l'Empire pour en faire ſon profit les péages du Mont-Gaudard & de la Vallée d'Aoſt, qui rapportérent une ſomme conſidérable aux Princes ſes fils. En un mot, *Albert* s'empara ou par force, ou autrement de tout ce qu'il put en fiefs, en droitures, & en belles poſſeſſions pour en faire une puiſſante Souveraineté en *Helvétie*. Il mit des impôts exorbitants non ſeulement ſur ſes anciens, mais même ſur ſes nouveaux ſujets, affin de paier ce qu'il venoit d'acheter pour ſon propre aggrandiſſement, & pour celui de ſa Maiſon; ce qui éloigna les cœurs des peuples, & qui le fit régarder comme un Prince extrêmement attaché à ſes propres interêts. L'Abbé de Saint Gal, & les Chanoines de Zurich ne voulurent jamais entrer dans les vûës de l'Empereur, ni donner dans aucune de ſes idées, encore moins reconnoî-

tre les Princes ſes fils pour leurs Souverains, ni ſe mettre ſous leur protection ; ils réfuſérent même de les recevoir comme leurs Avoiers parce qu'ils ſe rappelloient les anciénnes querelles, & les mauvais traitemens, qu'ils en avoient reçus. Cette réſiſtance ne contribua pas peu à augmenter la colére de l'Empereur, lorſqu'étant à Vinterthur il entendit les plaintes de ceux du Balliage de Grüningen, & du Comté de Kibourg contre les Zuriquois, qui leur avoient fait bien du tort, & qui ne ceſſoient de les inſulter. *Albert* raſſembla à la hâte ſon armée, & vint ſe préſenter devant Zurich perſuadé, qu'il ne trouveroit pas grande réſiſtance de la part d'une Bourgeoiſie, qui ſelon lui n'avoit pas eu le tems de ſe remettre de la perte, qu'elle avoit ſoufferte devant Vinterthur il n'y avoit, que ſept ans. Les Zuriquois en effet furent ſurpris de voir leur ennemi à leurs portes ; ils firent une Députation à l'Empereur, pour lui repréſenter, qu'ils étoient tout diſpoſés à le ſatisfaire ſur les prétentions, qu'il avoit contre eux comme Chef du Corps Germanique, pourvû qu'il les laiſſât dans la joüiſſance de leurs priviléges, & des prérogatives, dont ils étoient en poſſeſſion comme membres d'Empire, à défaut de quoi il lui préſentoient un arbitrage par devant les Juges neutres, qu'ils le prioient de retirer ſes Troupes, & de ne leur cauſer aucun dommage : les Zuriquois avoient ſoûtenu

tenu leur Ambaſſade par un ſtratagéme, qui leur réuſſit. Il étoit vrai, que la derniére défaite les avoit réduits à peu de monde, & comme ils n'avoient point de Troupes auxiliaires, parce qu'ils ne s'étoient pas pourvus contre l'attaque inopinée de l'Empereur, ils s'aviſérent d'armer leurs femmes, leurs filles & leurs enfans d'un certain âge, les firent paſſer en belle ordonnance dans les ruës de leur Ville, enſuite par deſſus leurs ponts découverts, & les rangérent en bataille ſur la place, d'où les Impériaux pouvoient les appercevoir, & pour ainſi dire les compter. Ceux ci trompés par le grand nombre de Soldats, qu'ils croioient voir, crûrent en même tems, qu'il étoit arrivé du ſecours dans Zürich, & ne ſe jugeants pas en état de pouvoir les forcer, *Albert* leva le ſiége, & fit faire des propoſitions de paix à ceux la même, à qui il ſembloit auparavant n'en vouloir point accorder.

L'Abbé de Saint Gal, qui étoit toûjours dans les mauvaiſes graces de l'Empereur, & qui en craignoit les ſuites réleva le Bourg d'Appenzel, qu'il fit fortifier, pour le mettre à l'abri d'une ſeconde invaſion, & couvrir ce Païs là contre les Impériaux, dont il avoit raiſon d'appréhender le voiſinage. Il trouva cependant le moien de ſe raccommoder avec l'Empereur par l'entremiſe de ſon frére *Henri* de Montfort Prévôt de la Cathédrale de Coire, & par celle de l'Evêque de Conſtance *Henri* de

Clingenberg, qui portérent le Monarque à lui rendre la Fortereſſe de Schwartzenbach, mais il ne voulut jamais ſe déſaiſir de la Ville de Wyl, toute ruinée, qu'elle étoit. L'Abbé eut tant de joie de cette paix, qu'il ne put la ſupporter, il ſe mit dans le lit étant déja un peu malade, & mourut dans peu de jours
1300 le 13. Octobre 1300. après avoir régné vingt ans au milieu des troubles & des révolutions dont on a parlé. La cauſe de cette inimitié d'*Albert* contre l'Abbé de Saint Gal, venoit du refus, qu'il avoit fait de reſter à Augsbourg, lorſque l'Empereur *Rodolphe* créa ſes deux fils *Albert* & *Rodolphe*, le prémier Duc d'Autriche, & l'autre Duc de Suabe. *Guillaume* ſe laiſſa aller à un mauvais conſeil, que lui donnérent les Comtes de Montfort, de Vittenberg & de Toggenbourg, qui étoient alors du parti oppoſé à l'Empereur, ce qui opéra cette haine obſtinée, qui ne s'éteignit que quelques jours avant ſa mort, & dont les ſujets des deux côtés réſentirent tous les malheurs.

Les trois Païs, ou les trois Villes-forêtiéres, Uri, Schweitz, & Underwalden avoient tenté une ſeconde Ambaſſade auprès de l'Empereur pour ſolliciter encore une fois auprès de ce Prince la confirmation de leur liberté, & de leurs franchiſes. Perſonne n'étoit venu dans leurs quartiers pour en traiter comme il leur avoit été promis: cette négligence leur donnoit de l'inquiétude, & leur fit appréhen-

préhender avec raiſon qu'on ne tramât quelque choſe à leur dèsavantage, d'autant plus, que l'Empereur ne leur avoit point encore envoié de Juge criminel au nom de l'Empire. Cette circonſtance jointe à l'acquiſition, qu'il avoit faite de tout le Païs circonvoiſin, les porta à croire, que ſon deſſein alloit auſſi à les réduire ſous l'obéiſſance des Princes ſes Fils. *Albert* fit aux Députés un bon accuëil; mais il leur dit au reſte, que ſes grandes occupations l'avoient mis hors d'état de penſer à leur envoier quelqu'un; que dès le moment qu'il ſe verroit un peu plus en répos, ils auroient un homme de confiance de ſa part avec ordre de leur faire des propoſitions, qui, à ce qu'il éſperoit, ne leur ſeroient pas déſagréables: ce fut ainſi qu'il les congédia amiablement; mais toutes ces belles paroles ne furent pas capables de raſſûrer les trois Villes-forêtiéres, qui en ſentirent parfaitement tout le venin; auſſi ſe préparérent-elles à s'oppoſer vigoureuſement aux entrepriſes de l'Empereur, dont les vûës ſecrettes ne tardérent pas à ſe manifeſter; car comme ce Prince ſe trouva en conteſtation avec l'Archevêque de Maience ci devant ſon Allié contre *Adolphe*; & qu'il croioit avoir raiſon de ſe plaindre des Hollandois, il ſe rendit aux environs de Zurich, où il forma une armée, pour porter la guerre dans l'Electorat de Maience, & dans la Hollande. Il conduiſit lui même ſes Trou-

pes le long des bords du Rhin ; mais avant, que de quitter Zurich, il nomma ſes deux Conſeillers auliques les Barons de Liechtenſtein, & d'Ochſenſtein pour aller vers les trois Villes-forêtiéres, penſant qu'une Députation de ce rang & de cette diſtinction en impoſéroit d'avantage à des gens, qu'il prétendoit ébloüir par le faſte de la Majeſté Impériale, ou gagner par les belles promeſſes, que ces Ambaſſadeurs emploiérent en effet avec une eloquence, & une force, qui auroit perſuadé tout autre, qu'un peuple ſi jaloux de ſa liberté. Ils repréſentérent adroitement la poſition, dans laquelle les trois Etats ſe trouvoient, qu'ils étoient environnés de toutes parts par la Maiſon d'Autriche ; aiant d'un côté les Dix Droitures ; de l'autre Urſeren ; au Midi Hinderlappen, & le Comté d'Entlibuch ; au Couchant Lucerne & Zug. Que Glarus s'étoit ſoumis aux Princes, & que dans leur propre Païs la plûpart des Abbaies en avoient fait de même, qu'ainſi ils ne pouvoient mieux faire que de ſuivre cet exemple ; que bien loin d'avoir rien à craindre, ils devoient au contraire tout éſpérer ſous la Régence de la Maiſon d'Autriche, qui par ſa grandeur, & ſa Puiſſance étoit plus en état, qu'aucun autre Souverain, & que l'Empire même, de leur procurer des jours heureux, & de les conſerver dans l'abondance, & dans la proſperité. Le Comte *Vernere* de Homberg

berg Seigneur de la Marcke & de Wägi avoit refuſé de vendre ſes belles terres ; & n'avoit point voulu dépendre des Princes d'Autriche ; ce qui lui attira l'indignation de l'Empereur. Ce fut par ſon canal que les Villes-forêtiéres apprirent les deſſeins, qu'on avoit formé contre elles, & comment on avoit réſolu de les ſoûmettre inſenſiblement au Joug de la Maiſon d'Autriche ; cet avertiſſement leur fit prendre les précautions, qui convenoient dans ces circonſtances. Après une mûre déliberation elles convinrent unanimément de répondre aux Députés, qu'elles avoient leurs franchiſes, & leur liberté par la grace des Empereurs & des Rois, qui les avoient unies & incorporées à l'Empire pour n'en jamais être ſéparées à l'avenir ; qu'en conſequence les trois Païs ne vouloient point ſe départir de ce que leurs Ancêtres leur avoient obtenu ; que néanmoins ils offroient à l'Empereur, comme au Chef du Corps Germanique leur reſpect, & leur obéiſſance ; qu'ils prioient les Ambaſſadeurs d'en aſſûrer Sa Majeſté, la ſuppliant de leur accorder ſes bonnes graces, de confirmer leurs franchiſes, de les y maintenir, & de les protéger ; mais ſur tout de ne pas prendre en mauvaiſe part la réponſe, qu'ils prénoit la liberté de faire à la propoſition de Sa Majeſté Impériale: que d'ailleurs ils ne s'éloignéroient jamais du reſpect, & de la vénération, qui étoit dûë aux Princes ſes Fils, qu'au contraire ils ſe féroient

un

un plaiſir de leur donner toutes les preuves de leur amitié, & de leur rendre tout l'honneur, qu'ils méritoient. Les Ambaſſadeurs partirent avec cette réponſe de Schweitz, où ils s'étoient dabord adreſſés, & ſe rendirent à Uri, & delà à Underwalden; mais ils trouvérent par tout les mêmes ſentimens, & les mêmes diſpoſitions, ce qui les engagea à partir inceſſamment pour aller rendre compte de leur commiſſion à l'Empereur, à qui ils ne manquérent pas de faire un rapport exact & circonſtancié de tout ce qu'on leur avoit répondu en général & en particulier; nommément, que les Etats prétendoient ne point déchoir des Droits, qu'ils avoient à rendre aux Maiſons réligieuſes exiſtantes dans leurs Païs, qui s'étoient obligées à ne les jamais aliéner en faveur de qui que ſe fût, mais de les conſerver pour elles mêmes; de quoi ils avoient les actes autentiques, dont ni eux, ni les Maiſons réligieuſes ne pouvoient ſe détacher. Cependant l'Empereur n'envoia aucun Ballif de la part de l'Empire. C'en fut aſſez pour donner occaſion aux trois Villes-forêtiéres de croire, que ce Prince emploieroit à leur égard la force ouverte, & qu'il mettroit tout en œuvre pour ſe procurer par la voie des armes, ce qu'il n'avoit pû obtenir par celle de l'inſinuation, & de la douceur

Les Etats néanmoins perſiſtérent dans une étroite union & dans la ferme réſolution de défen-

défendre leur liberté au prix de leur ſang comme aiant toûjours été un peuple libre ſans autre dépendance, que de l'Empire, dont ils avoient été faits membres par les Empereurs prédeceſſeurs de celui, qui régnoit. Ceux de Schweitz & d'Underwalden deſcendent des Cimbres, qui aiant été battus par *Cajus Marius* auprès de Vérone en Italie ſe réfugiérent chez les Züriquois, qui avoient paſſé les Alpes avec eux; à leur rétour ils furent diſtribués les uns dans le Païs de Schweitz, nom qui leur fut donné parce que ces Cimbres étant la plûpart *Suedois*, ils en conſervérent le nom, qui fut dabord celui de *Schweter*, delà *Schweiter*, & enfin *Schweitzer*, qu'ils ont conſervés juſqu'au tems où nous ſommes; les autres s'habituérent à Underwalden, & une partie dans le Hasle.

Le Païs de SCHWEITZ eſt extrémement montagneux. Il a environ neuf lieuës du Couchant au Levant, & ſept du Nord au Sud. Les Habitans ſont Catholiques Romains, & leur Gouvernément eſt Démocratique. Les deux Land-Ammans en ſont les Chefs, ils ont un Conſeil ordinaire, & le Pouvoir ſouverain réſide dans la Communauté appellée *Lands-gemein*; il n'y a point de Ville. Le Bourg, qui porte le nom de *Schweitz*, & qui l'a donné à tout le Canton, & enſuite à toute l'*Helvétie*, eſt au pied d'une haute Montagne, où il y a de la neige au plus fort de l'Eté, & ne conſiſte qu'en une Egliſe & en quel-

quelques Maiſons peintes rangées au tour d'une grande place à une lieuë du Lac de Lucerne. Les Barons de Reding de Biberec, les Ab-Yberg, les Richmut, les Schorno, & les Nideröeſt ſont les Familles les plus conſidérables de ce Canton.

UNDERWALDEN eſt le VI. Canton ſuivant l'ordre d'aujourd'hui. Il eſt de la Réligion Catholique-Romaine, & a pour bornes vers le Levant le Canton d'Uri, vers le Nord & l'Oueſt le Lac & Canton de Lucerne, & vers le Sud il eſt ſéparé du Canton de Berne par les Montagnes de Brunick & d'Engſtlen. Tout le Païs ne faiſoit autrefois qu'un ſeul Comté, qui ſe nommoit dabord *Surigau*, & enſuite *Stantz*, qui eſt au deſſous du Bois nommé *Kernwald*, ce qui a enſuite donné le nom d'*Underwalden* à toute la contrée. Ce Canton eſt diviſé en deux parties, dont l'une s'appelle *au deſſus du Bois*, & l'autre *au deſſous du Bois*. Celle, qui eſt *au deſſus du Bois*, conſiſte dans une Vallée, qui comprend ſix Paroiſſes, & dont le Bourg principal eſt *Sarne*. Le Chef en eſt le Landamman, qui ſe change toutes les années; les charges les plus conſidérables après celle là ſont celles de Lieutenant, de Banneret, de Tréſorier, de Capitaine, &c. Le Pouvoir ſupréme réſide dans l'Aſſemblée générale du Peuple compoſée de tous les mâles au deſſus de 14. ans. Cette Aſſemblée ſe tient à *Sarne* le dernier Dimanche d'Avril de chaque année. On y fait les

éle-

élections du Landamman, & des autres charges ; l'on y traite auſſi des Loix, des Alliances, de la Paix & de la Guerre, & l'on y nomme les Députés. Dans des circonſtances preſſantes l'on aſſemble le peuple extraordinairement. Le Conſeil de ce Païs eſt compoſé du Landamman, des Officiers ci deſſus mentionné & de 58. Conſeillers. Chaque Paroiſſe a le droit d'élire les membres, qu'elle fournit à ce Conſeil, qui s'aſſemble tous les Samedis réguliérement. Le Païs *au deſſous du Bois* conſiſte auſſi dans une Vallée diviſées en deux parties. Dans de certaines affaires ce Païs a ſon Sceau & ſa Banniére particuliére. Le Bourg capital eſt *Stantz* ; le Gouvernement eſt tout a fait ſemblable à celui de la partie d'*au deſſus du Bois*. Le Canton d'Underwalden n'a point de Balliages propres. La partie, qui eſt *au deſſous du Bois*, donne alternativement avec Uri & Schweitz des Ballifs à la Vallée de Palence, Riviére, & Bellinzone. Chaque partie envoie ſon Député à la Diette des XIII. Cantons ; mais les deux Députés enſemble n'ont qu'un ſeul ſuffrage. On trouve dans ce Canton divers Lacs, dont quelques uns ſont ſur le ſommet des plus hautes montagnes ; il n'y a de riviéres que l'Aa & la Melch. Ce Païs eſt au reſte tout rempli dé Montagnes, & ſa plus grande fertilité conſiſte en pâturages & en arbres fructiers. Ses Habitans ſont obligés de tirer le pain, le vin, & le ſel de chés l'étran-

l'étranger. Les Familles d'Imfluë, & de Würtz y ſont les plus conſidérables ; la prémiére compte le bien-heureux *Nicolas Hermite* entre le nombre des Saints.

URI en latin : *Pagus Uranienſis*, tient le quatriéme rang parmis les XIII. Cantons. Il a la gloire d'avoir jetté, comme on le verra dans la ſuite, les prémiers fondémens de la Liberté *Helvétique*. Ce que *Glareanus* indique dans les vers ſuivans :

Hæc noſtri fons imperii, qui prima Tyrannos
Corripere eſt auſa, & volitanti plectere ferro.

Ce Canton eſt auſſi tout Catholique-Romain dans le Diocéſe de Conſtance. On aſſûre communément que ſes Habitans tirent leur nom & leur origine des anciens *Tauriciens*, dont on ne ſçauroit rien avancer de poſitif. Il a pour bornes vers le Levant les Griſons & Glarus, vers le Couchant le Canton d'Underwalden & le Valais, vers le Sud le Mont de Saint Gottard, qui le ſépare de l'Italie, & vers le Nord le Canton de Schweitz & le Lac de Lucerne. Il eſt diviſé en dix parties, qu'on nomme *Participations*. Le Bourg capital eſt *Altdorf*, qui fait ſeul une *Participation & demie*. Les plus conſidérables parmi les autres ſont ceux de Bürglen, Sulenen, d'Erſtfeld, de Vaſen, de Spiringen, d'Ettighauſe, & de Seelisberg. Les Habitans ſont robuſtes, vigoureux, laborieux, vaillans & fort zelés pour leur liberté. Le Gouvernement eſt entiérement Démocratique. Le

Lan

Le Landamman en eſt le Chef, qui change de deux en deux ans. Les autres ſont les mêmes, que dans le Canton d'Underwalden. Le Pouvoir ſupréme eſt dans l'Aſſemblée générale, qui ſe tient tous les ans à Botzlingen ; le Conſeil du Païs eſt compoſé de 60. perſonnes nommées par chaque *Participation* ; il s'aſſemble tous les Samedis à Altdorf. Le Canton d'Uri donne un Ballif à la Vallée de Levine, qui s'étend depuis le Gottard le long du Teſin juſques à Levine : ce Ballif fait ſa réſidence à Faito, & a ſous lui un Vicaire, & un Juge, que les Habitans de la Vallée éliſent eux mêmes. Dans les affaires criminelles deux Conſeillers d'Uri aſſiſtent au jugement. Le terrein de ce Canton eſt hériſſé de montagnes affreuſes, cependant il y a d'excellens paturages, ce qui fait, qu'il eſt fort propre pour nourrir du bétail en grande quantité, dont le provenu eſt envoié en Italie, d'où l'on tire en échange du vin, du bled, & du ſel. Les vallées ſont fort chaudes ; c'eſt le paſſage pour les Lépontiens, & pour les Milanois, & le trajét en eſt très-diſpendieux ; l'on y trouve de beaux chemins pavés, dont le maintien eſt cauſe qu'il en coûte beaucoup aux voiageurs par rapport aux péages, que l'on demande à tout bout de champ. Les ponts de pierre d'une montagne à l'autre ſont d'une conſtruction merveilleuſe & hardie, celui du diable eſt ſur tout remarquable ; il va d'u-

ne pointe d'un rocher à l'autre, & ſa ſtructure eſt admirable : Il fut bâti par les ſoins de *Gérold* Abbé de N. D. des Hermites en 1118. au deſſus on trouve un chemin taillé dans la montagne de 150. pieds de longueur, & qui eſt éclairé par une fenêtre pour la commodité des voiageurs, le fameux N. de Lucarno en eſt l'auteur & l'architecte. Les Familles de Beroldingen, de Roll, de Besler, & de Schmid ſont en grande conſidération dans ce Canton.

Albert I. ſur le rapport que lui firent ſes Ambaſſadeurs ne pût s'empêcher de marquer ſon reſſentiment, mais il fut embarraſſé comment il parviendroit à ſe venger du refus qu'on lui faiſoit. Quoique les Etats ne vouluſſent pas ſe ſoûmettre à la Maiſon d'Autriche, ce n'étoit pas une raiſon ſuffiſante pour les arracher à l'Empire, puiſqu'ils l'avoient aſſûré de lui rendre toute obéiſſance, comme en étant le Chef, & qu'ils avoient offert de remplir tous les devoirs, que pouvoit exiger d'eux le Corps Germanique. Il bruloit néanmoins d'impatience de voir les trois Villes-forêtieres ſous l'obéiſſance des Princes ſes fils. Maître des Churwalchen, Zuricgau, Ergau, & d'une partie du Nüchtland, il lui étoit ſenſible, que ces Païs ne vouluſſent pas être compris dans la Souveraineté, qu'il méditoit d'ériger en *Helvétie*. *Albert* choiſit encore la voie de la douceur, & de l'intrigue; régardant ce moien comme le plus aſſûré dans les diſpoſitions,

où

où ſe trouvoient les eſprits. Pour cet effet il ordonna à ſes Ballifs de Lucerne, & de Zug auſſi bien, qu'à ſes plus affidés dans ces deux Villes, où ceux d'Uri, de Schweitz, & d'Underwalden étoient obligés de venir au marché pour y acheter leurs vivres, de leur inſinuer à tous, mais en particulier aux Principaux, & aux plus qualifiés d'entre eux, combien il leur ſeroit avantageux de vivre ſous la domination de la Maiſon d'Autriche ; quels bienfaits ils devoient eſperer d'en recevoir, & quel fruit ils rétireroient de cette dépendance ; puiſque déja unis par l'inclination, & par le voiſinage, ils ſerreroient encore davantage les nœuds de leur ſincere amitié, s'ils vivoient ſous les mêmes loix, & ſous le même Prince ; qu'alors tout leur ſeroit commun, qu'ils auroient les mêmes interêts à ſoûtenir, & que cette heureuſe union leur feroit ſupporter leur condition avec un égal deſir d'offrir leurs biens & leurs vies pour leur conſervation mutuelle. L'Empereur cherchoit par cette maniére inſinuante d'ébranler la fermeté de ces défenſeurs invincibles de leur patrie, ou du moins de parvénir à les déſunir, prévoiant bien, qu'il n'y avoit, que la diviſion, qui pût faire régner les Princes ſes fils dans ces Païs là. Mais ce projet ne réüſſit pas, au contraire les Etats en prirent occaſion d'envoier à Sa Majeſté Impériale le Baron *Vernere d'Attinghuſen* Landamman d'Uri, pour lui demander en leur nom

la confirmation de leurs libertés & franchiſes, & un Juge criminel dans leur Païs de la Part de l'Empire. Ce Prince fut extrêmement irrité à cette propoſition, & répondit en colére au Baron *d'Attinghuſen*, qu'il en agiroit avec eux de la même maniére, qu'ils en avoient agi à ſon égard; qu'ils devoient compter qu'il les feroit répentir un jour du refus, qu'ils avoient fait de ſe ſoûmettre à ſes Fils. Qu'au reſte pour ce qui concernoit le Juge criminel, que les Etats démandoient, ils pouvoient en cas de beſoin, s'adreſſer à ſon Ballif à Lucerne, ou à celui de Rottenburg, qui adminiſtreroient la Juſtice en ſon nom. Le Landamman rétourna avec cette triſte réponſe à Uri, fort mortifié de voir, que ſes Compatriotes fuſſent ainſi renvoiés pour le criminel aux Ballifs des Princes d'Autriche tout comme les propres ſujets de cette Maiſon. Les Villes-Forêtiéres s'apperçurent bien par cette démarche, quelle étoit la vûë & le deſſein de l'Empereur; mais les Etats convaincus de la puiſſance de ce Monarque crurent devoir ſe taire dans ces circonſtances. Ils ſentirent tout le poids de l'injuſtice qu'on leur faiſoit ſans avoir la force de ſe récrier pendant les trois années, qu'*Albert* emploia tantôt la voie de la douceur & de l'inſinuation par ſes Emiſſaires, & tantôt la violence, à la quelle il ſe laiſſa enſuite aller ouvertement, & qui cauſa cette grande révolution à l'occaſion de laquelle ſe fit peu après

cette

cette fameuſe Alliance *Helvétique*, qui inſenſiblement s'eſt augmentée, & conſervée au point, qu'elle eſt aujourd'hui; & qui donna lieu de changer le nom d'*Helvétie* en celui *de Suiſſe*.

La Ville de Berne, & celle de Laupen firent cette année 1301. une Alliance entre elles pour l'eſpace de dix ans, & *Henri* Succeſſeur de *Guillaume* à l'Abbaie de Saint Gal fit hommage de ſes fiefs à *Albert*, de qui il les reçût à Fontaine, où il étoit venu. Ce Prélat étoit un homme inquiet, qui avoit le malheur de déplaire. On lui conſeilia de voiager pendant quelques années dans l'eſpérance, qu'il ſe changeroit. Il partit en effet avec un beau cortége; mais il ne fut pas plûtôt à Lucerne qu'il ſe répentit: il rebrouſſa chemin, & vint de nuit à Appenzel, où il réprit le Gouvernement de ſon Abbaie comme auparavant. 1301

Mathieu Viſconti dit le *Grand* s'étoit rendu maître de la Seigneurie de Milan, & de pluſieurs autres petits Etats; il avoit été créé Vicaire Général de la Lombardie par l'Empereur *Adolphe* en l'an 1294. en 1302. il fut chaſſé de Milan principalement par les intrigues de la Maiſon *de la Torre*, qui y étoit puiſſante. L'année d'après il s'empara de la Ville de Lugan Capitale des Lépontiens avec le ſécours des Seigneurs de Sax de Maſox, qui lui fournirent 300. chevaux, & 4000. fantaſſins, qu'ils 1302

avoient à Belinzone à leur diſpoſition, & à celle d'autres Seigneurs du Churwalchen. Cependant *Albert* ne ceſſoit d'inquieter les Villes-forêtiéres, il leur envoia un ordre adreſſé au Landamman d'*Uri* de ne point lever d'impôt ſur l'Abbaie de Vettingen à peu près comme celui, que l'Impératrice avoit envoié à Schweitz à l'égard de l'Abbaie de Steinen en 1299. En ce tems là *Verner* Comte de Homberg fit une Alliance avec ceux-ci pour dix ans. Ce Seigneur étoit toûjours dans la diſgrace de l'Empereur, qui ne pouvoit diſſimuler, qu'il eût mépriſé la protection des Princes ſes fils, & réfuſé de lui vendre ſes belles terres. *Verner* poſſédoit le Comté du vieux Rapperſwil, qu'il avoit eu de ſa Mere *Eliſabeth* Héritiére de cette Maiſon. Dans ce Comté étoient la Marcke & Wägi, où les Abbés de Richenau, d'Einſidlen, de Saint Gal, & de Pfevers avoient des fiefs, qu'ils avoient inféodés aux Comtes de Rapperſwil, & en les rendant héréditaires: le nouveau Rapperſwil appartenoit aux Comtes de Habſpourg. *Albert*, & les Princes ſes fils avoient obligé les Abbés d'ôter ces fiefs au Comte de Homberg, & de l'en dépoüiller entiérement, quoi qu'il n'eût rien fait, pour mériter un pareil traitement; & cette dévéſtiture arrivoit avec d'autant moins de juſtice, que les fiefs ſuivoient le ſang, comme on vient de le dire, & que l'héritier n'en pouvoit être privé pour quelque cauſe

cauſe & ſous quelque prétexte que ce fut. Vernére s'oppoſa à cette violence, il ſe pourvut auprès des Princes & des Etats de l'Empire: mais le crédit de ſes parties fit trainer l'affaire en longueur, & la conteſtation dura depuis 1302. juſques en l'année 1330. Le Comte ſe voiant ainſi moleſté par la Maiſon d'Autriche vendit à *Pierre* Evêque de Bâle ſon 1303
Comté de Homberg, la ville de Liechſtal avec tout le Landgraviat du Sisgau, qui comprend tout ce beau païs entre la Birſe, le Rhin, le Ruiſſeau de Magten, le Rotenflue, traverſe le Hauvenſtein, & Rumingen, & revient à la riviere de Birſe. L'Evêque inféoda ce Comté aux Comtes de Thierſtein, qui ſuivant toute apparence le vendirent dans la ſuite à la ville de Bâle, qui en poſſede aujourd'hui une partie; l'autre eſt dans Comté de Rheinfelden, & pour quelque choſe dans le Balliage de Schenckenberg appartenant à la République de Berne, auſſi bien qu'à celle de Soleure à cauſe du Balliage de Bechbourg.

Il ſe fit auſſi cette même année une grande alliance entre pluſieurs Seigneurs & pluſieurs villes, parce que l'Alſace, le Sundgau, le Briſgau, & l'*Helvétie* ſe trouvoient infeſtées par les voleurs de grand chemins, & qu'il n'y avoit plus aucune ſûreté pour les voiageurs; les Comtes de Kibourg, d'Habſpourg, de Strasbourg, de Nidau, & le Baron de Wiſſenbourg dans le Sibenthal; les villes de Strasbourg,

bourg, de Bâle, de Berne, de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de Paierne & de Morat étoient alliés, & ce traité qui devoit durer une année, tendoit à nettoïer les grandes routes de cette canaille. Cependant le Baron de Wiſſenbourg contrevint à l'alliance en permettant, qu'un voiageur fût dépoüillé dans ſon diſtrict. Le Comte de Kibourg comme ſon plus proche voiſin le ſomma, en vertu du traité, de faire reſtituer ce qui avoit été volé; le Baron refuſa de le faire; mais comme le Comte n'étoit pas aſſés puiſſant, pour l'y obliger par la force, il eut recours à ſes Alliés, qui armérent pour la cauſe commune. Le Comte de Gruiéres, le Baron de la Tour, & quelques autres prirent le parti de Wiſſenbourg; mais ils ne pûrent empêcher les Alliés de ſe rendre maîtres de la ville de Wimmis, qu'ils brulérent & raſérent; ſans pouvoir cependant emporter le Château, qui étoit bien fortifié, & muni de tout ce, qu'il falloit pour une longue reſiſtance. *Henri* de Séedorf fut tué dans ce ſiége, & extrêmement regrété par les Bernois à cauſe de ſa valeur, & de ſon expérience. Le Baron de Wiſſenbourg s'aviſa dans cette extremité d'un ſtratagéme, qui ſauva le reſte de ſon païs; il écrivit dés ſon camp une lettre, qu'il fit intercepter; elle étoit adreſſée à *Conrad d'Avanche* Avoier de Fribourg, qui commandoit les troupes de cette ville; il lui donnoit avis qu'il alloit

loit attaquer les aſſiégeans, & faire ſur eux une vigoureuſe ſortie. La lettre fut remiſe à l'Avoier de Berne, ſoit que le porteur eût été lui même arrêté, ſoit que le Baron l'eût faite tomber tout exprès entre les mains de l'Avoier Laurent Müntzer, affin de ſemer la diviſion & la défiance entre les Alliés, & les empêcher de continuer la guerre, comme cela arriva, moins par rapport à cette lettre, qui ne devoit pas être capable de cauſer l'ombrage, que parceque le Comte de Gruiéres aiant rappellé aux Fribourgeois l'alliance, qu'il avoit avec eux depuis longtems, il les conjuroit d'y ſatisfaire en abandonnant les Alliés, puiſque lui s'étoit déclaré pour le Baron de Wiſſenbourg ſon Oncle. Les Fribourgeois aiant acquieſcé à cette juſte repréſentation, & s'étant ſéparés de l'armée combinée, la guerre finit, & chacun ſe rettira chez ſoi.

Ceux de Gaſteren ſujets de la Maiſon d'Autriche firent une irruption & beaucoup de dégât dans les terres du Comte de Homberg, qui en demanda ſatisfaction, mais inutilement; cela l'obligea d'avoir recours à ſes Alliés de Schweitz, qui prirent les armes, entrérent dans le païs ennemi, brulérent, & faccagérent à leur tour le Gaſteren, & forcérent les habitans à demander la paix, & à réparer le tort, qu'ils avoient fait au Comte. L'Abbaie de Schöenis eut ſa part à ce dégat, mais elle en fut dédommagée, & l'Abbeſſe en fit expedier

un acte, qui eſt parvenu à la poſterité, & qui ſe conſerve dans les archives à Schweitz. Ces petites guerres étoient un préſage de ce qui devoit arriver dans la ſuite aux trois Etats. La juſtice criminelle où préſidoient les Ballifs de Lucerne, où de Rotenbourg leur étoit une épine à l'œil d'autant plus ſenſible, que les arrêts de ce Tribunal étoient prononcés au nom des Princes d'Autriche ſans faire mention ni de l'Empereur, ni de l'Empire. La crainte que cette façon d'agir ne tournât en poſſeſſoire en faveur de cette Maiſon, puiſqu'il y avoit à peu près trois ans, qu'elle avoit com-
1304 mençé, engagea les villes-forêſtiéres en 1304.
1305 de renvoier une députation à *Albert I.* pour le ſupplier ſérieuſement de leur donner un Juge criminel, qui adminiſtrât la juſtice en ſon nom, comme Empereur, & en celui de l'Empire Romain: que quand à la confirmation de leur Franchiſes, elles n'oſoient l'en preſſer davantage, leurs démarches à cet égard aiant été infructueuſes juſques à préſent. La colére ſurmonta le Monarque à cette propoſition, vû ſur tout que ni prieres, ni douceur, ni ménaces, n'avoient pu les porter à ſe déclarer en faveur de ſa nombreuſe famille; dans ce mouvément il répondit aux Députés: Partés! puis qu'il le faut ainſi, & que vous n'en voulés pas démordre, vous aurés un juge dans vôtre Païs, auquel vous obéirés en tous points; ſi vous y manqués, nous nous en vengerons

ſur

ſur vos perſonnes, & ſur vos biens, & l'on verra à quoi aboutiront vos franchiſes.

Il étoit d'uſage conſtant, & les Empereurs ſes prédeceſſeurs n'y avoient jamais manqué, de donner aux Etats un Reichs-Vogt ou Juge, qui devoit être un homme de qualité, & de diſtinction, un Comte ou un Baron d'Empire, & nullement un naturel du païs; cependant *Albert I.* prit une route différente; ce Prince choiſit un nommé Gesler Chevalier Seigneur de Küsnacht, homme bourru, rigide, & inéxorable, qu'il établit à Uri pour y régir cet état & celui de Schweitz. Beranger de Landenberg noble Turgovin fut envoié à Underwalden pour y remplir ſes fonctions. Ordinairement le Reichs-Vogt n'établiſſoit ſon domicile dans aucune des Villes-Forêſtiéres; il ſe contentoit d'y venir tous les ans une fois pour y tenir ſon lit de juſtice, ou y étoit appellé plus ſouvent, lorſque quelque affaire importante exigeoit ſa préſence, néanmoins il nommoit dans chaque diſtrict un Lieutenant, qui adminiſtroit la juſtice en ſon abſence, & à qui même il permettoit de Siéger quand ſon autorité ſuprême le pouvoit permettre ſans ſouffrir aucune atteinte. Gesler vint à Altorf, où il ſe logea dans un endroit appellé *la tour* appartenant à la famille Meyer, qui l'avoit hérité de celle de Vinterberg; & qui delà parvint aux Püntener, Maiſon encore aujourd'hui diſtinguée dans le Canton d'U-

ri,

ri, d'où ſont ſortis de grands hommes. Landenberg par ordre de l'Empereur fit occuper le fort de Rotzberg, que ce Prince avoit violemment acheté de N. de Walterſperg, qui l'avoit eu par héritage. Un gentil-homme nommé Wolfenſchieſſen naturel du païs *ſous le bois* y fut envoié contre le gré de ſes fréres, & de ſes amis. C'étoit un jeune homme hardi, & entreprenant tel qu'il le falloit pour ſeconder les deux Reichs-Vögt, & pour faire avec eux un Triumvirat parfaitement tyrannique.

Landenberg occupoit le Château de Sarnen *au deſſus du Bois* tout auprès du Village de ce nom. Ce Château après l'extinction de la Maiſon des Barons de Sarnen étoit parvenu aux Barons de Rieden, mais comme cette Famille s'éteignit auſſi en la perſonne de Walther de Rieden, il échut comme legs pieux aux Chanoines de Lucerne en 1200. aujourd'hui c'eſt la priſon du Canton. Gesler & Landenberg avoient des inſtructions ſecrettes de ne jamais pardonner la moindre faute, & de la châtier au contraire avec la derniére rigueur ; en un mot de n'accorder aucune grace, & de n'épargner perſonne. En conſéquence de ces ordres ces fameux Juges commencérent par chagriner les plus honnêtes gens, qu'ils moleſtérent & traitérent avec une indignité, dont ni eux, ni leurs Ancêtres n'avoient point encore vû d'exemple. Une bagatelle les conduiſoit en priſon, où on les gardoit

gardoit à grands frais : c'étoit tantôt à Küſnacht, tantôt à Lucerne, & tantôt à Zug dans les priſons des Princes d'Autrîche. Ce qui n'étoit encore arrivé ſous aucun Empereur, ni ſous aucun Roi avant le Régne d'*Albert I.* Les ſujets des trois Etâts ne pouvoient fréquenter les marchés ou à Lucerne, ou à Zug ſans s'attendre à recevoir des avanies, ou à être obligés de paier de nouveaux impôts, qu'on mettoit ſur les denrées, & ſur les marchandiſes ; juſques là qu'on leur empêchoit ſouvent la liberté du commerce : ces maniéres dures & impitoiables les mirent dans une ſituation d'autant plus triſte qu'il leur étoit impoſſible de ſe défendre de ſemblables vexations contre un Prince, dont la Puiſſance le rendoit rédoutable à ces pauvres peuples, qui ne fondoient plus leur éſpérance qu'en Dieu ſeul, de la Miſericorde duquel ils attendoient un Régne plus doux, & plus équitable. La ſeule conſolation, qu'ils goutoient dans leurs maux, étoit la charité de ceux des ſujets des Princes, qui touchés de leurs malheurs, leur donnoient du ſécours à l'inſçû de Gesler, & de Landenberg.

Pierre Evêque de Bâle ennemi de l'Empereur, parce qu'il avoit acheté le Comté de Homberg, & la Ville de Liechſtal, ſe laiſſa prendre priſonnier par le Comte de Montfort, & eut bien de la peine à ſe faire rançonner. On ſoupconna ce Prince d'avoir été d'intelli-

gence

gence avec le Comte, & d'avoir facilité ſa priſe. L'Abbé de Saint Gal n'étoit pas mieux traité, *Albert* avoit promis à *Guillaume* la reſtitution de la Ville de Schwartzenbach. Il y avoit déja quatre ans, que ce Prélat étoit mort, ſans que l'Empereur eût accompli ſa promeſſe ; *Henri* voulut l'en faire reſſouvenir ; mais ce fut de continuels renvois, qui ne pûrent le contenter ; à la fin il eut ordre de démolir la Ville, & de n'en faire, qu'un déſert : ce qu'il fit exécuter au grand régret des Habitans, qui furent obligés d'obéir, & de tranſporter leurs domiciles à Wil, qui fut parce moien rébâti. Le Château reſta à Jaques deFrauwenfeld le Ballif de Kibourg, qui le fortifia avec les materiaux, qui reſtérent de la démolition de Schwartzenbach : Wil ne fut pas plûtôt rétabli, qu'*Albert* s'en ſaiſit de nouveau, laiſſant crier l'Abbé de Saint Gal, qui ne fit que des plaintes inutiles. Cependant l'Archevêque de Maience aiant auſſi paié le tribut à la nature ; Pierre Evêque de Bâle lui ſuccéda ſans que l'on pût empêcher ſa nomination. *Otton* de la Maiſon des Barons de Grandſon en Neüchtlandie fut nommé à l'Evêché de Bâle.

Les Villes forêtiéres Uri, Schweitz, & Underwalden, qui étoient accablées par les injuſtices criantes des deux Reichs-Vögt, en portérent leurs juſtes plaintes à l'Empereur, qui au lieu de les écouter, les renvoia à ſon Conſeil :

ſeil : auquel les Députés expoſérent le triſte état, dans lequel leur païs étoit réduit par les exactions exorbitantes, & par les maux infinis, qu'ils ſouffroient de la part des deux Juges Gesler & Landenberg ; qu'ils prioient le Conſeil d'en faire un fidéle rapport à Sa Majeſté, affin qu'on y apportât un reméde efficace, & qu'ils fuſſent conſervés dans leurs anciens droits, & priviléges tels, qu'ils les avoient reçus des Rois, & des Empereurs. On leur répondit en peu de mots, qu'ils étoient eux mêmes la cauſe de leurs malheurs, & que leur conduite imprudente leur avoit attiré la diſgrace de l'Empereur, à qui ils n'avoient pas voulu ſe ſoûmettre à l'exemple de Lucerne, Glarus, & autres Païs ; qu'au reſte ils étoient encore à tems de corriger leur faute, & qu'en ce cas là ils pouvoient compter indubitablement de rentrer dans les bonnes graces de ce Monarque, & des Princes ſes fils: qu'ils n'avoient qu'à retourner chez eux ; & qu'il n'étoit pas tems de rapporter leur demande dans une ſaiſon, où la Cour étoit ſurchargée d'affaires. Cette dure répartie accabla de douleur les Députés, & donna occaſion aux Reichs-Vögt de pourſuivre ces pauvres malheureux avec plus d'inſolence & de cruauté qu'auparavant. Mais *Albert* ébloüi par ſon ambition, & par le deſir immoderé de s'agrandir ne ſe rappella pas, qu'une legére étincelle ſuffit bien ſouvent pour allumer un grand feu :

feu ; que le déſeſpoir donne du courage aux plus foibles, & qu'un peuple jaloux de ſa liberté eſt capable d'en venir à de funeſtes extrémités, quand il eſt réſolu de plûtôt mourir, que de la perdre. C'eſt ce qu'il expérimenta au grand déſavantage de ſa Poſterité.

Henri de Melctal joüa le prémier rolle éclatant dans cette tragédie, & fut la premiére victime de la tirannie de ces Gouverneurs inſatiables. Ce vénérable Vieillard, ce zelé Défenſeur de la liberté de ſa patrie quoique riche étoit à la charruë, lorſqu'un Emiſſaire de Landenberg arriva auprès de lui avec ordre de ſe ſaiſir des beufs, qui étoient ſous le joug. *Henri* frappé de cette demande, répondit tranquillement, „ que ſa memoire „ ne lui fourniſſoit rien, qui pût mériter de „ la part du Reichs-Vogt un traitément ſi ſé„ vere, que ſi par malheur il étoit ſoupçon„ né d'avoir commis quelque crime, il oſoit „ ſe flatter de prouver ſon innocence, & de „ ſe juſtifier pleinement contre toutes les ac„ cuſations qu'on pourroit intenter contre „ lui ; mais que de le condamner ſans l'enten„ dre, & de commençer par l'exécution c'é„ toit agir contre toute juſtice & équité. L'Emiſſaire, qui n'en connoiſſoit point, & qui n'en avoit point appris à connoître dans l'écôle, d'où il ſortit, répartit en détellant les beufs : „ Vous autres Païſans, vous pouvés „ bien vous en paſſer, vous n'avés, qu'à vous

„ attel-

„ atteller vous mêmes à la charuë. Le jeune *Arnold* de Melctal fils de *Henri*, qui étoit là préſent révolté contre un procedé ſi injuſte, & ſe laiſſant aller à la colére, frappa ſi rudement l'Emiſſaire avec la houſſine qu'il tenoit à la main, qu'il lui caſſa un doigt. Et comme il comprit préſément, que cette action ne demeureroit pas impunie, il crut ne pouvoir mieux faire que d'aller ſe cacher dans les montagnes d'Uri chés un ami, qui lui donna aſile. Landenberg néanmoins ne voulut pas perdre le fruit de ſa vengeance; il fit prendre le Pere, & ſur ce qu'il ne ſçut lui dire ce qu'étoit devenu ſon fils, il ne ſe contenta pas de lui confiſquer tous ſes biens, il fit encore crever les yeux à ce Pere innocent. Cette barbarie fut comme le ſignal de la révolte générale, qui arriva bientôt après. On commença à déteſter cette action du Reichs-Vogt, & à en craindre les funeſtes ſuites; on ſe parla, & on convint enfin de ſouffrir plûtôt la mort, que d'abandonner la vengeance du crime de Landenberg. Celui de *Wolfenſchieſſen* fut puni ſur ſa propre perſonne. Ce jeune Tiran étant devenu amoureux de la femme du nommé *Conrad Baumgartner* d'Azlen, cherchoit tous les moiens de parvenir à ſatisfaire ſa paſſion, & épioit l'occaſion de pouvoir trouver cette belle perſonne ſeule dans ſa maiſon. Un jour, qu'il rétournoit d'Engelberg à ſon château de Rotzberg, il apprit que le

mari étoit abſent. Il ſaiſit ce moment, & entrant chés la Baumgartner il l'a pria de lui préparer un bain, ajoutant, qu'il étoit en ſueur, & chargé de pouſſiére, & qu'il vouloit ſe laver. Elle s'acquita de ce devoir qu'elle n'oſoit lui réfuſer; mais au moment qu'il entra dans le bain, il la ſollicita d'y entrer avec lui. Une propoſition ſi contraire à la foi conjugale, éffraia cette vertueuſe femme; mais la violence qu'elle craignoit de la part de Wolfenſchieſſen, qui étoit accompagné de deux domeſtiques, lui fit uſer de diſſimulation; & prenant un air de gaieté, qu'elle n'avoit pas dans l'ame, elle dit au Tiran, qu'il devoit attribuer à la timidité, & à la honte naturelle aux femmes, la grace, qu'elle lui demandoit, de faire ſortir ſes domeſtiques de la maiſon, parce qu'elle ne pouvoit ſe reſoudre à lui accorder en leur préſence, ce qu'il ſouhaitoit d'elle. A peine, ceux-ci ſe furent-ils retirés, que ſous prétexte d'aller ſe déshabiller dans une autre chambre, elle s'évada par la porte à côté, conſervant ainſi par la fuite & ſon propre honneur & la fidélité qu'elle devoit à ſon mari.

La prémiére perſonne, qu'elle rencontra, fut *Conrad*, à qui elle raconta tout ce, qui s'étoit paſſé dans ſa maiſon. Le mari ſenſible, comme il devoit l'être, ſollicité par une juſte colére jointe aux interêts politiques, & preſſé par le motif du bien public, qui exi-

geoit

geoit l'extinction de cette race tirannique entra dans le bain, où Wolfenſchieſſen attendoit ſa femme, & ſans autre formalité il l'aſſomma d'un coup de hâche, qu'il avoit pris en entrant dans ſon logis. L'action de Baumgartner étonna le Juge de Landenberg. La mort de Wolfenſchieſſen avoit quelque choſe de ſi hardi, & en même tems de ſi mépriſant pour le Gouvernement, qu'il lui fut aiſé de comprendre, que les conjonctures préſentes lui défendoient d'en rechercher l'auteur, & que la prudence demandoit, qu'il ſe tût. C'eſt à quoi auſſi il ſe détermina. Uri & Schweitz ne pouvoient pas ſe flatter d'être mieux traités. Gesler poſſédoit parfaitement tous les vices de la tirannie; la timidité, l'inſolence, & la cruauté faiſoient ſon véritable caractére. Il ſe tenoit renfermé dans une fortereſſe, qu'il avoit fait bâtir, & qu'il appelloit le Joug d'Uri, d'où il menaçoit tout le Païs, ſe propoſant avec le ſecours de ſes ſattelites, dont il étoit ſuffiſamment pourvû, de réduire ce peuple ſous l'obéiſſance de ſes maîtres, & de le mettre hors d'état d'oſer faire la moindre réſiſtance. Gesler s'aviſa d'une choſe à laquelle aucun Tiran n'avoit jamais penſé avant lui. Ce fut de faire planter une perche au milieu de la place du Bourg d'Altdorf, ſur laquelle il fit attacher un chapeau avec ordre aux Paſſans de rendre à ce chapeau les mêmes honneurs, qu'il préten-

doit lui être dûs à lui même. Son deſſein en cela étoit ou de faire paroître ſon orgueil, ou de pouſſer à bout la patience des Uraniens, ou enfin de connoître par cette façon ſinguliére d'agir, ce qu'il pouvoit éſperer, ou craindre de l'affection ou de la haine de ce peuple, & peut être de découvrir par ce moien s'il n'y avoit point de conjuration contre ſa perſonne, & contre le Gouvernement. Il avoit apoſté ſes gens, pour lui rendre compte de l'effet, que produiroit ſes ordres, & lui rapporter ceux, qui auroient manqué au reſpect, qu'il prétendoit être rendu au chapeau. Sur ces entrefaites il partit d'Altorf pour ſe rendre au Païs de Schweitz; en paſſant à Steinen, Village au pied de la montagne du Sattel, il rémarqua une belle maiſon nouvellement bâtie, & ne manqua pas de demander à qui elle appartenoit, *Verniére de Stauffach* zélé citoien, qui en étoit le maître, & qui étoit là préſent, répondit poliment à Gesler : „ Cette maiſon „ appartient à Sa Majeſté Impériale, & à vous „ Monſeigneur, & je reconnois de la tenir „ en fief. Cette ſage réponſe ne pût contenter l'imprudent Gouverneur, qui lui repliqua avec arrogance : „ Je ſçai bien, que „ je commande ici au nom de Sa Majeſté Im„ périale, & c'eſt pour cela, que je ne per„ mettrai pas, que vous autres les Païſans en„ trepreniés ſans ma permiſſion de bâtir dans „ la ſuite des maiſons à vôtre volonté, &

„ ſui-

„ ſuivant vôtre fantaiſie. Cet impertinent diſcours de Gesler pénétra *Vernére* d'une vive douleur; il étoit naturel à un homme de ſa naiſſance d'être ſenſible à un affront de cette eſpéce ; il étoit bon gentil-homme, & ſon Pere avoit été Landamman, ce qui étoit alors comme il l'eſt encore aujourd'hui la premiére dignité du Païs. Son épouſe femme prudente voiant, je ne ſçai, quelle triſteſſe peinte ſur le viſage de ſon mari, lui en demanda le ſujet, que *Stauffach* ne lui diſſimula point; elle le conſola en le faiſant ſouvenir que Dieu infiniment juſte étoit le protecteur de l'innocence, & qu'il ne manqueroit pas de punir dans ſon tems une tirannie dont tout le païs étoit la victime, & qui crioit vengeance contre le Ciel. Elle lui conſeilla en même tems de s'aboucher avec les plus prudens de ſes Compatriotes avec qui il pourroit prendre les moiens les plus efficaces pour s'oppoſer à une conduite auſſi odieuſe, & pour rendre à la Patrie ſa premiére liberté. *Vernére* ſuivit le conſeil de ſa femme; il paſſa à Uri pour découvrir ce qu'on y penſoit ſur le compte du Gouvernement. Il s'addreſſa à ſon ancien Ami de confiance *Walther Fürſt*, chez qui il rencontra *Arnold de Melctal*, qui s'étoit ſauvé d'Underwalden, pour éviter les perſécutions de Landenberg. Ces trois grands hommes plaignirent le ſort de leur commune Patrie, & s'entr'ouvrirent leurs cœurs avec

cet épanchement, qui part d'une juſte douleur, & qui fait chercher les moiens d'en arrêter le cours par toutes les voies, qui peuvent être emploiées contre les Tiranns, & faire réuſſir une entrepriſe, qui devoit décider du bonheur, ou du malheur des trois Etats. Ils ſe rapellérent les faits héroïques de leurs Ancêtres, qui par leur valeur, & l'éffuſion de leur ſang s'étoient procuré une liberté, dont la Maiſon d'Autriche vouloit les dépoüiller contre toutes les régles de l'équité: ils ſe repréſentérent qu'*Albert*, qui avoit juré à ſon avenément à l'Empire de les maintenir dans leurs franchiiſes, étoit celui, qui étoit le plus acharné à les en priver. Qu'ils ſouffroient les plus criantes injuſtices de la part de ſes Gouverneurs; qu'au lieu de les en réprendre, il voioit tranquillement les Tribunaux remplis d'iniquités, la veuve & l'orphelin opprimés, la pudicité lezée, & les loix abſolument abandonnées.

Toutes ces réflexions les firent conclure, qu'il étoit tems d'avoir recours aux derniers remédes, & d'en venir à l'extrémité; qu'à la verité l'Empereur avoit de grandes armées ſur pied, que ſa Puiſſance étoit formidable, & qu'ils étoient entourés de toutes parts par la Maiſon d'Autriche; mais que d'un autre côté, il falloit mettre ſa confiance en ſa juſte cauſe, éſpérer en Dieu, qui ſçavoit la diſcerner, & ne pas appréhender les voiſins, qui preſſés des mêmes maux, n'attendoient, qu'une

ne révolution pour ſe joindre à eux, & pour ſécoüer le joug, qui leur devenoit inſupportable.

Que d'ailleurs leur condition ne pouvoit pas empirer ; que des hommes de courage ne devoient pas déſeſpérer d'une entrepriſe, qui tendoit au bien public, & qui étoit la ſeule, qui convenoit dans l'état déplorable, où ils ſe trouvoient ; qu'en tout cas la mort étoit leur derniére reſſource, & qu'il falloit la préférer à l'éſclavage.

Ces conſidérations portérent *Walther Fürſt* d'Uri, *Verniére de Stauffach* de Schweitz, & *Arnold de Melctal* d'Underwalden, ces trois hommes incomparables, à s'engager par un ſerment ſolemnel de faire tous leurs efforts pour défendre leur liberté contre la Tirannie des deux Gouverneurs, contre l'ambition de l'Empereur, contre la Puiſſance de la Maiſon d'Autriche, de l'Empire, & même contre toute la terre, ou de mourir en voulant défendre la liberté. C'eſt ce qu'ils exécutérent auſſi avec un courage, qui a immortaliſé leur nom, faiſant connoître à tout l'Univers, que la réſolution de vaincre, ou de mourir, eſt la meilleure diſpoſition pour venir à bout des entrepriſes, qui paroiſſent d'ailleurs les plus impoſſibles.

L'Alliance de ces trois hommes fut le fondement de celle du Corps Helvétique, qui parvint inſenſiblement au point, qu'on la voit aujourd'hui. L'*Helvétie* joüit par ce Traité

d'une Paix, qui dure depuis plus de quatre cens ans ; & par pluſieurs victoires, qu'elle a remportées, elle s'eſt entiérement ſoustraite à la domination d'Autriche. Cette auguſte Maiſon ne doit attribuer la perte de tant de belles provinces qu'à l'ambition trop vaſte, & trop peu meſurée de l'Empereur Albert ; on en a rapporté ci-devant les raiſons qu'il ſeroit inutile de répéter en cet endroit.

L'idée de l'Union Helvétique cependant ne ſuffiſoit pas pour parvenir à leur fin. Ils convinrent, que chacun d'eux rétourneroit chés ſoi pour ſonder les eſprits ; qu'ils ne découvriroient leur Réſultat, qu'à des gens ſages, moderés, & capables de garder le ſecret ; qu'ils exigéroient, & recevroient le ſerment de ceux, auxquels ils auroient jugé à propos de le confier, & enfin, qu'ils prendroient toutes les meſures que la prudence & la raiſon pouvoit inſpirer pour faire réüſſir ce grand ouvrage. Cependant, qu'ils ordonnéroient, qu'on eût ſoin de faire paier exactement, les redevances à l'Empire, aux Abbaies, à la Nobleſſe, & à tous ceux, à qui il ſeroit legitimement dû quelque choſe, affin que par cette conduite l'on n'eût pas ſujet de ſe plaindre, ni de ſoupçonner l'Alliance : ils convinrent auſſi du rendés-vous deſtiné à ſe voir, lorſque les affaires exigéroient une conférence entre les Alliés ; affin de ſe communiquer les progrés, que chacun d'eux auroit fait auprès de ſes Compatriotes.

L'endroit assigné pour ce congrés fut un pré au milieu d'une forêt au bord du Lac d'Uri, nommé Grütli, dans le territoire de Schweitz, où ces trois Cantons s'assemblent encore aujourd'hui, lorsqu'ils ont à traiter ensemble des affaires, qui les regardent en particulier. Le 17. Octobre 1307. les Conjurés se trouvérent au nombre de douze au Grütli; ils proposérent dabord au nom de tous, s'il n'étoit pas tems d'attaquer les Gouverneurs, & de mettre la main à l'œuvre. Ceux d'Uri, & de Schweitz étoient du sentiment, que le nombre des Alliés étoit assés fort pour oser entreprendre de chasser les Tirans, & de rétablir la liberté; qu'un plus long délai pourroit être la cause, qu'on manquéroit l'éxécution, parce qu'en augmentant le nombre des Conjurés, le secret courroit risque d'être révélé, ou par un zéle indiscret, ou par quelques faux-fréres, qui se laisséroient intimider, ou corrompre: que dans les affaires de cette nature, la diligence étoit non seulement nécéssaire, mais le seul moien de réüssir infailliblement. Ceux d'Underwalden furent d'un avis contraire; ils repréſentérent, que les forts de Sarnen & de Rotzberg ne pouvoient pas facilement être emportés sans coup férir: que s'il en falloit faire le siége: le tems, qu'on y mettroit, donneroit celui, qu'il faudroit aux Autrichiens pour venir au secours de ces deux places; que par là on courroit

le risque de manquer l'entrepriſe, & celui de ſe voir chargé tout de nouveau des mêmes fers, qu'on cherchoit à rompre : qu'à leur ſentiment il étoit plus à propos de tâcher de ſe rendre maîtres de ces deux Châteaux par une ruſe, qu'ils avoient imaginée, & dont ils leur promettoient une heureuſe iſſuë le jour du nouvel an ; qu'ils éſpéroient, que d'ici à ce tems là Dieu ne permettroit pas, que quelqu'un des Conjurés fut aſſés imprudent pour trahir ſa patrie en ſe trahiſant lui meme, avec ſa femme, & ſes enfans. Ce ſentiment aiant été gouté ; le Réſultat fut, qu'on s'emparéroit le jour de l'an des trois Forteréſſes à la fois ; qu'on auroit ſoin de n'offenſer perſonne, que ceux, qui ſe mettroient ſur la défenſive ; qu'on donnéroit une rétraite libre aux autres, & qu'ils pourroient emporter ſans diſtinction tout ce, qui leur appartenoit, mais qu'on raſéroit les Châteaux ſans en laiſſer les moindres veſtiges : afin de n'en laiſſer aucun de la tirannie, s'il étoit poſſible : que par cette conduite ils convaincroient tout l'Univers, que leur unique vûë étoit de ſe délivrer des Tirans, & de récouvrer leur liberté, ſans vouloir faire mal à perſonne.

Après cette réſolution ils ſe ſéparérent ; mais pendant qu'ils attendoient avec impatience le prémier jour de l'an 1308. il arriva à Altorf au ſujet du chapeau un événement, qui n'a point d'exemple, mais qui fortifia conſidéra-

ſidérablement les Conjurés dans leur deſſein. *Guillaume Tell*, bon Laboureur de Bürglen, qui eſt un hameau tout auprès d'Altdorf, avoit quelques fois paſſé par devant ce chapeau ſans lui déferer les honneurs, que Gesler exigeoit, ſoit que cela lui fût arrivé par malice, ou faute d'y faire attention. Le Gouverneur, qui en fut avertit, lui ordonna de ſe ſiſter devant lui pour rendre raiſon de ſa déſobéiſſance. *Tell* contrefaiſant le niais, s'excuſa ſur ſon état de ſimple Païſan; ajoutant qu'il n'avoit pas crû lui déſobéir, qu'il ne devoit pas attribuer ſa négligence à aucun manque de reſpect de ſa part, qu'il ſupplioit le Gouverneur de lui pardonner ſa groſſiereté, qu'au reſte il ne croioit pas non plus, que ce coup de chapeau dût être d'une ſi grande importance. La réponſe ne ſatisfit pas Gesler; il ſoupconna dans cette déſobéïſſance un ſouterrain, qu'il avoit raiſon d'appréhender. Il voulut abſolument ſçavoir de lui, qui lui avoit donné ce conſeil ſans lequel il n'auroit pas été aſſez hardi, que d'en uſer de la maniére. *Tell* continua dans les mêmes termes à ſe juſtifier; proteſtant que ſon ignorance faiſoit tout ſon péché, qu'il n'avoit jamais pû ſe perſuader, que cette affaire fut de conſéquence, ſans quoi il ſe ſeroit agréablement conformé à ſes ordres touchant ce chapeau. Le Gouverneur irrité de ce qu'il ne pouvoit rien découvrir fit venir le cadet des enfans de *Guillaume*, celui qu'il aimoit le plus,

plus, & commanda inhumainement au Pere, que comme bon arbalétrir, il eût à abattre d'une flêche la pomme, qu'il feroit poſer ſur la tête de ſon fils, ou qu'il eût à lui déclarer la vérité : que s'il manquoit ſon coup, il lui feroit ôter la vie à lui même : Gesler comptoit que cette barbare propoſition obligeroit *Tell* à rompre le ſilence, & à lui déclarer naturellement tout ce qu'il ſçavoit, plûtôt que de s'expoſer à être le bourreau de ſon propre Fils. Le malheureux Pere ſentit la cruauté & l'inhumanité de la demande du Tiran. Il voulut le radoucir par ſes pleurs, & par ſes priéres, mais comme rien ne fut capable de toucher ce cœur inflexible, *Guillaume Tell* preſſé entre l'amour de la Patrie, & celui du ſang ſe détermina enfin en faveur de la premiére ; il ſaiſit la flêche, l'ajuſta ſur ſon arc, & après avoir addreſſé ſes vœux au ciel, il la décocha avec tant de bonheur qu'il abattit à 120. pas de diſtance la pomme ſans bleſſer ſon fils. Ce coup d'adreſſe fut une joïe générale pour le peuple qui ne doutoit pas, qu'après cette cruelle épreuve *Tell* ne fut mis en liberté ; mais Gesler penſoit tout autrement ; il vit bien que ſes interêts ne lui permettoient pas de libérer un homme de cette eſpéce qu'il avoit cruellement offenſé, & de la part de qui il n'avoit à attendre qu'une prompte vengeance dont il pourroit être lui même la premiére victime. Il le querella ſous le prétexte d'une deuxiéme flêche,

che, qu'il avoit dans ſon Carquois, & lui demanda, à quel deſſein il la réſervoit; *Tell* répondit qu'il n'y avoit rien là d'extraordinaire, & qu'un bon Archer avoit coutume de faire proviſion de flêches pour s'en ſervir dans la néceſſité. Le Ballif ne prit pas le change; il lui dit d'avoüer franchement ſon deſſein, que quel qu'il fut il n'auroit rien à craindre pour ſa vie. Alors *Guillaume* lui ajouta avec une intrépidité, qui l'étonna: „ Que s'il avoit eu „ le malheur de tuer, ou de bleſſer ſon fils, „ il n'auroit certainement pas manqué de per- „ cer avec la deuxiéme flêche celui, qui avoit „ eu la cruauté de lui faire un pareil comman- „ dement. Gesler, qui rempliſſoit peu à peu „ ſa meſure, frappé de cet aveu; lui répli- qua dans un transport de colére: „ il eſt vrai, „ que je vous ai promis la vie, & je vous tien- „ drai ma parole; mais je pourvoirai à ma „ ſûreté en vous faiſant enfermer dans un en- „ droit, où le ſoleil ne pourra plus vous „ éclairer. „ Il ordonna ſur le champ, qu'on le mît aux fers, & qu'on le tranſportât dans la barque, dont il devoit ſe ſervir lui même pour paſſer à Brunnen, d'où il prétendoit enſuite le faire conduire dans une priſon perpétuelle. Mais Dieu, qui veilloit ſur le ſort de ce brave homme, en ordonna autrement: Il permit, que pendant le trajet il s'élevât une furieuſe tempête, qui fit craindre au Ballif & à tout l'équipage un naufrage prochain. *Tell*

étant

qui devoit détruire le reſte de la tirannie. En paſſant par Steinen il conta ſon avanture à *Vernier de Stauffach*, ce qui prouve, que *Tell* étoit auſſi du nombre des premiérs conjurés, que c'eſt à lui, que la Suiſſe a l'obligation du recouvrement de ſa liberté, puiſqu'il la préféra au riſque de faire périr ſon fils: Action comparable à celle du fameux Brutus, qui vit la mort de ſes enfans avec tranquillité pour ſauver Rome contre la tirannie de Tarquin le ſuperbe. C'eſt ce qui les rend dignes l'un & l'autre d'une mémoire éternelle.

Pendant ces entrefaites Berne fit en 1306. avec la ville de Bienne, la premiére alliance, qui ſubſiſte encore de nos jours avec une grande union, qui a paru en diverſes occaſions, ſur tout dans les conteſtations réiterées du Prince de Pourrentrui avec ſes ſujets.

Frédéric de Leichtenberg Evêque de Strasbourg mourut cette année; les Chanoines ne pouvant s'accommoder entre eux laiſſérent tomber au Saint Pere l'Evêché en dévolu. Il nomma Jean de Dirpheim Chancelier de l'Empereur. Ce Prélat regna 22. ans avec une ſageſſe, & une édification publique, qui le rendit aimable à tous ſes Diocéſains.

En 1306. arriva le commencement de la broüillerie entre Jean d'Autriche, fils de Rodolphe frére d'Albert I. & cet Empereur, & en voici le ſujet. Jean ſe trouvant avoir atteint ſa dix neuviéme année, & voiant, que 1306

ſes

ſesCouſins fils duMonarque, quoique plus jeunes que lui, gouvernoient déja des Provinces par eux mémes, demanda à ſon Oncle, qui étoit ſon Tuteur, de lui remettre la diſpoſition, & le Gouvernement des Provinces, qu'il avoit héritées de ſon Pere. L'Empereur répondit aux Députés de ſon Neveu, qu'il étoit Tuteur de Jean ſuivant les loix, & qu'il ne feroit pas difficulté, dés que le tems ſeroit venu, de ſe démettre de ſa tutelle pour ſuivre exactement & ponctuellement, ce que les Conſtitutions ordonnent. Jean, qui fut trés mécontent de cette réponſe, trouvoit, qu'il n'étoit pas de pire condition, que ſes Germains; que puis qu'ils étoient à leur âge cenſés émancipés, il devoit à plus forte raiſon l'être comme étant dans un âge plus avancé. Ainſi il renvoia une ſéconde députation à l'Empereur, qui ne fut pas mieux reçuë que la prémiére; ce Prince au contraire ſe laiſſa aller à de ſi violents tranſports que ſon Neveu ne jugea pas à propos de faire une troiſiéme tentative; & les Députés eux mêmes appréhendérent que l'Empereur ne leur imputât le trop grand empreſſement avec lequel le Duc ſollicitoit ſa Majorité.

1307 En 1307. une partie de la ville d'Eſtavayé le Château de Chenaux, & la Seigneurie de Font furent hypotequés à l'Hôpital, & à la grande Confrairie de Fribourg en Neüchtland. En 1483 le Magiſtrat rédima cette ſomme,

ſomme, & enfin en 1644. il acheta la troiſiéme partie de ce, qui reſtoit encore de la Baronnie; ce fut Jeanne d'Eſtavaié, qui la vendit. Aujourd'hui c'eſt un Balliage, que l'Etat en a fait, & où préſide un Avoier en ſon nom.

La Maiſon d'Eſtavaié eſt illuſtre par ſa deſcendance, & par les grands hommes, qu'elle a fourni à la République, & au militaire. Elle tire ſon origine de la Maiſon de Savoie, d'où elle eſt iſſüe par Humbert Batard d'Aimon Comte de Savoie, ſurnommé le Pacifique. Humbert eût pour appanage les Baronnies de Montagnié, de Corbiére, de Grandcort, de Cudrefin & d'Eſtavaiér, dont les Deſcendans ainés prirent le nom & les armes. La Branche cadette prit le nom & les armes de Corbiére. Il y a quelques Siécles qu'elle s'eſt partagée en differentes branches, dont l'une a paſſé à Soleure, où elle occupe un des plus diſtingués emplois du Canton. Celle de Fribourg eſt éteinte par la mort de Laurent d'Eſtavaié Maréchal de camp és armés du Roi très Chrétien, & Capitaine aux gardes Suiſſes. Il étoit en ſon vivant Seigneur de Lulli & de Montet. Sa fille unique a épouſé Joſeph de Praroman, qui deſcend d'une des plus nobles, & des plus anciénnes maiſons de Fribourg. Elle a donné ſept Avoiers à la République; ſavoir en 1440. Jaques, En 1459. Jean. En 1514. Rodolphe. En 1528. Humbert. En 1531. Pierre. En 1564. Nicolas,

las, & en 1601. Nicolas ; & à la France pluſieurs Officiers d'un rare mérite. Les d'Eſtavaié y ont ſervi avec une diſtinction ſi marquée, que Louis XIV. de glorieuſe memoire donna à cette Famille en récompenſe de ſes bons & fidéles ſervices une penſion conſidé-
dit 5. rable & perpetuelle, qui étant auſſi énoncée
Avril dans le Brevet en faveur des Filles, eſt pré-
1649 ſentement échute à la Maiſon de Praroman par le mariage, dont nous venons de parler.

1307 Vers ce tems là le château de Bodman près du Lac de Conſtance fut brûlé par l'imprudence d'un Palfrénier, qui mit le feu au grénier à foin. Tout y périt, à l'exception d'un enfant, qui a continué cette Illuſtre Maiſon. La nourice ſans s'effraier de la mort qu'elle avoit devant ſes yeux mit cet enfant dans un pot, qu'elle jetta en bas de la montagne. Les paiſans, qui accoururent au feu, le trouvérent, & le rendirent aux Parens. Les Bodmans, comme les Ducs de Vantadour ; prétendent deſcendre de la Tribu de Lévi. Il eſt ſans conteſtation, que c'eſt une anciénne Nobleſſe, qui a autrefois brillé en *Helvétie*, & qui eſt encore aujourd'hui en grande conſidération en Allemagne.

La Politique de la Maiſon d'Autriche étoit dans ce tems là de n'attribuer la réſiſtance des Etats, qu'au Landman laboureur, feignant d'ignorer que le Landman noble connivoit, & faiſoit avec lui cauſe commune ; elle avoit

Si

ſes vuës en faiſant cette diſtinction ; elle prétendoit par là parvénir à les déſunir, & profiter de cette déſunion ſuivant l'axiome : *Si vis regnare, divide.* Dans les mandements, & dans les inſultes publiques il n'étoit fait mention, que du Paiſan, néanmoins les Nobles avoient leur part au mauvais traitément, on leur faiſoit ſentir ſous main, combien ils avoient tort de ne pas ſe ſoûmettre à la volonté des Princes. Mais comme il étoit plus avantageux pour la Nobleſſe d'être ſoumiſe à l'Empire, qu'à la domination d'une Maiſon naiſſante, qui pouvoit à tous momens être culbutée, elle ne jugea pas qu'il fût raiſonnable de ſe ſoûmettre à *tel eſt mon plaiſir*, pendant qu'elle en étoit exémpte comme membre d'Empire. Ainſi le penſoient les Barons d'Attinghuſen, de Schwinſperg, de Uzingen, les Nobles de Silinen, de Séedorf, de Mos, de Spiringen, les Majors d'Oetſchfelden, de Bürglen, & autres d'Uri, & du côté d'Underwalden les Nobles de Rudenz, de Hunwil, de Walterſperg, de Winkelriet, de Tallenwil, de Wolffenſchieſſen, à l'Exception de celui, que Baumgartner avoit tué : les Majors de Saxlen, de Sarnen, de Stantz, de Buchs & autres, qui, par la raiſon, qu'ils ne cherchoient qu'à conſerver la Patrie dans ſes franchiſes étoient perſécutés par l'Empereur, par les Ducs d'Autriche ſes fils, & par les Gouverneurs du païs : Ils leur reprochoient

cette union avec les Païſans, comme peu convenable à des cœurs nobles; ajoutant qu'ils trouvéroient plus de profit, & plus d'honneur à ſe ſoûmettre à un grand Prince, que de reſter ainſi attachés à une vile populace, dont l'amitié & l'union ne pouvoit leur être d'aucune utilité. Vernier Baron d'Attinghuſen, qui étoit Landamman à Uri déſapprouvoit hautement la conduite du Gouvernement; il en parloit librement dans les aſſemblées, & parmi le peuple, & diſoit ouvertement, qu'il étoit impoſſible, qu'elle put être ſoufferte plus longtems. Il s'en plaignit à Vernier de Stauffach, lorſqu'il le vit à Altdorf. Cependant celui-ci ne lui parla point de la conjuration prévoiant bien, que Valther Fürſt lui en feroit confidence, ou la lui avoit peut être déja faite. Tout ce traitoit avec un grand ſecret; juſques là, que de Stauffach n'en dit pas le mot à de Rudentz, qui étoit ſon Neveu... Mais lorſque les trois conjurés eurent fait leurs préparatifs chacun dans ſon Canton, & qu'ils ſe virent dans la liberté de diſpoſer de leur ſecret, ils le répandirent avec diſcretion, & engagérent la plus grande partie de la Nobleſſe à jurer l'alliance. On convint enſuite d'un jour de déliliberation, qui fut fixé au Mecrédi avant la Saint Martin pour ſe rencontrer au Grütli, où les trois Chefs ſeroient accompagnés chacun de dix conjurés affin de prendre tous enſemble une derniére réſolution & les meſures les

plus

plus convenables pour conduire l'entrepriſe au but heureux qu'on ſe propoſoit. De Stauffacher, ou Stauffach, & Fürſt vouloient preſſer l'exécution, & croioient qu'il ne falloit pas différer d'un inſtant; mais Arnold de Melctal répréſenta encore l'éſpéce d'impoſſibilité qu'il y avoit de ſe ſaiſir ouvertement des deux forts de Sarnen, & de Rotzberg; qu'il étoit d'uſage chez eux de faire un préſent aux Ballifs le prémier jour de l'an; qu'il falloit attendre juſqu'à ce tems là, & qu'alors on tacheroit de trouver un moien pour ſurprendre l'un & l'autre des forts, que cependant on devoit continuer à faire bonne mine, & à paier ſcrupuleuſement les Redévances; ſur tout qu'il falloit bien ſe garder d'attenter à la vie ou aux biens des gens de la Maiſon d'Autriche, à moins qu'ils ne ſe miſſent ſur la défenſive, qu'en ce cas là l'on pourroit les traiter en ennemis.

Une année s'étoit paſſée depuis que Jean 1307
d'Autriche avoit fait ſa derniére propoſition, & il étoit alors dans ſa vintiéme; ſans que le deſir de régner l'eût abandonné. Il voulut parler lui même à l'Empéreur ſon Oncle; puiſque ſon conſeil n'oſoit plus le faire. Il étudia le moment, qu'il accompagnoit ce Prince, pour lui demander, qu'il eût à lui remettre ſes biens Paternels, & maternels, à quoi *Albert I.* répondit en ces termes: „ Mon Neveu, vous „ êtes trop empreſſé; le déſir de régner vous „ occupe dans un âge trop tendre: puis s'ap-

prochant d'une haïe, il rompit une branche de coudrier, dont il fit une couronne, qu'il mit ſur la tête du Duc en lui diſant: „ Cette „ Couronne doit beaucoup plus vous réjoüir „ à vôtre âge, que le plaiſir de régner. „ Jean ne fut pas inſenſible à ce mépris; il en fit ſes plaintes à ſes courtiſans, & voulut les engager à ſe joindre à lui pour en tirer vengeance; mais ils lui repréſentérent, qu'il devoit encore avoir patience pendant une année; & que ſi l'Empéreur ne lui rémettoit pas ſes biens, ils lui donneroient alors tout le ſecours, qu'il devoit attendre d'eux comme de ſes fidéles ſujets. On ſoupçonnoit *Albert* de vouloir garder ce beau Patrimoine pour ſes enfans, & de faire du Duc Jean un Archevêque, ou un Evêque, puiſqu'il lui refuſoit juſqu'au Comté de Kibourg, qui étoit la dot de la Princeſſe ſa Mere fille du Roi de Bohéme.

Les Conjurés n'attendirent pas, que le So-
1308 leil fût levé le prémier jour de l'an 1308. pour mettre la main au grand ouvrage de la liberté; Ils s'y prirent dés la nuit, qui le précéda. Un jeune homme bien fait, & d'une taille avantagéuſe avoit une intrigue avec la fille de chambre de la femme de celui, qui avoit pris la place de Wolffenſchieſſen au Château de Rotzberg. Ce jeune homme fut ſi fort maître de ſon ſecret, qu'il ne laiſſa rien tranſpirer de la conjuration à ſa maitreſſe. Cette fille ne manquoit jamais de paroître au ſignal dont elle

étoit

étoit convenüe avec ſon amant. Elle lui tendoit une corde, avec laquelle elle le tiroit dans le Château. La veille du prémier jour de l'an, la nuit étant extrêmement ſombre, le jeune garçon vint au pied de la muraille, & fit le ſignal ordinaire, auquel ſa maitreſſe obéït fidélement. Il avoit vingt hommes avec lui, qu'il laiſſa au bas, pendant que la fille au moien de la corde l'introduiſit dans ſon appartement, où il reſta un aſſez long-tems pour ne lui donner aucun ſoupçon de ſon deſſein. Il feignit enſuite un beſoin, ſortit de la chambre pour tirer un de ſes Camarades dans la fortereſſe, & alla ſe remettre auprès de ſa maitreſſe tout auſſi tranquille, qu'auparavant. Le Camerade en tira un autre, celui-ci un troiſiéme, enfin les vingt hommes ſe rendirent les maitres du Fort, ce qu'ils n'eurent pas bien de la peine à exécuter aiant ſurpris les gens du Ballif dans leur premiér ſommeil. Ils tinrent le Château fermé, juſques à ce qu'ils euſſent des nouvelles certaines, comment ce ſeroit paſſé l'entrepriſe ſur le fort de Sarnen, qui étoit d'autant plus difficile, que Landenberg y étoit en perſonne avec ſa petite garniſon. Il fallut plus de précaution pour s'en rendre maitre. Les Conjurés au nombre de cinquante dont ils en laiſſérent trente dans un petit Boſquet à quelque diſtance du Château, allérent au nombre de vingt portant leur préſents, qui conſiſtoient en veaux gras, brebis & fromages; ils ren-

contrérent à moitié chemin le Ballif, qui alloit à l'Egliſe. Il fut charmé de les voir avec ces préſents, & comme ils étoient ſans armes, il leur dit de continuer leur chemin, & de remettre ce qu'ils avoient à ſes Domeſtiques. Les Conjurés étoient ſans armes, il eſt vrai, mais ils avoient de grands bâtons ferrés par le bout, où ils pouvoient mettre une pointe, qui devénoit alors une arme dangereuſe, & meurtriére. Cette pointe étoit cachée ſous leurs habits, & quand ils furent dans le Château ils la mirent à leurs bâtons; enſuite aiant averti leurs Camerades de la maniére, dont ils étoient convenus, ils désarmérent la garde, ſe ſaiſirent de tout ce qu'il y avoit dans la forterreſſe, prirent auſſi Landenberg priſonnier, le conduiſirent avec tout ſon monde juſqu'aux frontiéres ſans leur faire aucun mal, & les obligérent à faire ſerment, qu'ils ne retourneroient de leur vie dans le Païs. On en uſa de même avec ceux de Rotzberg, & des Gesler; les Châteaux furent démolis le même jour juſqu'aux fondemens, de ſorte qu'il ne reſta plus à Uri, ni à Underwalden aucun veſtige de tirannie. Le Château de Küsnacht ne fut pas plus reſpecté, le Fort de Schwanau dans le Lac de Lowerzer fut raſé comme le reſte. Ainſi finit le dur Gouvernement d'*Albert I.* dans les Villes-Forêtiéres: pour avoir voulu trop embraſſer, il perdit tout, & fit connoitre au reſte de l'*Helvétie*, qu'il n'étoit pas impoſſible

impoſſible de ſe ſouſtraire à ſa domination, comme la choſe arriva en effet.

La fortune, qui l'avoit accompagné dans ſes victoires en Allemagne, l'abandonna dans la Suiſſe, ce qui fut un préſage malheureux pour ſa poſtérité. On a vu effectivement dans la ſuite, que quelques victoires que cette auguſte Maiſon ait remporté contre les autres Nations de l'Europe, de l'Aſie, de l'Affrique, elle a néanmoins toûjours échoüé depuis contre les Suiſſes.

La prémiére choſe, que les trois Cantons firent après avoir chaſſé les Tirans, fut une alliance de dix années, par laquelle ils s'engagérent à défendre le récouvrement de leur liberté juſques à la derniére gouté de leur ſang proteſtants, qu'ils emploieroient pour ce ſujet & leurs vies, & leurs biens ; à la condition cependant, qu'on paiéroit exactement les tribus à l'Empire, & aux Seigneurs, à qui ils étoient dûs. Après quoi ils reſtérent tranquilles, en attendant ce qui arriveroit, ſentant bien, qu'il n'étoit pas de la gloire de l'Empereur de mollir dans une occaſion de cette importance. Ce Prince avoit un démêlé avec Otton de Granſon Evêque de Bâle. Il ne pouvoit digérer, que ſon Prédéceſſeur *Pierre* eût acheté, le Comté de Hombourg. Otton demanda à le reconnoître comme fief d'Empire ; & voulut le recévoir lui préſent avec bon deſſein de faire un mauvais parti à l'Empereur, en cas de

refus. Lorſqu'il arriva dans l'appartement du Monarque à l'hôtel de München à Bâle, ce Prince demanda en voiant l'Evêque, ce que vouloit cette grande Robbe. *Otton*, qui n'entendoit pas la langue allemande appella ſon interpréte, qui lui rapporta ſiniſtrément, que l'Empereur avoit dit, qu'il rétournât le jour ſuivant, & qu'il lui accorderoit ſa demande, ce qui ſatisfit le Prélat; mais *Albert* aiant découvert ſa mauvaiſe intention partit le lendemain de bonne heure, & fit mettre le ſiége devant Fürſtenſtein place, qui appartenoit à l'Evêque. Ce Prélat ſe trouva fort embaraſſé, & tâcha de parvenir à un accommodement par l'entremiſe de l'Impératrice; mais Conrad de München ennemi d'Otton empêcha adroitement qu'il ne pût en parler à cette Princeſſe, & la choſe en reſta là. Cette famille & celle des Schaller gentils-hommes Bâlois tenoient le parti de l'Empereur; les de Vorgaſſen, Zerkinden, de Lörach & Grafen étoient au contraire pour leur Evêque. Un brave Officier, & fort attaché à Otton, de la Maiſon de *Rolberg*, qui commandoit dans la place la défendit vaillamment contre les troupes impériales. L'Empereur de ſon côté outré, de ce qui étoit arrivé dans les Cantons, partit pour Baden avec bonne intention de s'en venger hautement. Il ordonna d'abord à ceux de Lucerne & de Zug de rompre tout commerce avec les Villes-Forêtiéres, de ne leur laiſſer

laiſſer parvenir aucuns vivres, & de les traiter comme ſes ennemis ; ce qui excita une grande inimitié entre ces peuples. Il convoqua enſuite toute la Nobleſſe de ſon Reſſort, & de ſa dépendance pour ſe plaindre du tort, qu'il prétendoit lui avoir été fait de la part des Cantons; il l'exhorta à lui donner promptement du ſecours dans le deſſein, où il étoit d'entrer avec une puiſſante armée dans leur Païs, d'abord après la priſe de Fürſtenſtein : il lui déclara, qu'il joindroit les Troupes, qui en faiſoient le ſiége, à celles, qu'il avoit actuellement auprès de lui, & à celles qu'il pourroit lever dans le voiſinage. Ce Prince ne ſçavoit pas que la plus part de ces gentilshommes bien loin de haïer les Cantons, étoient plûtôt portés à les favoriſer qu'à contribuer à leur perte s'ils avoient été en liberté de ſuivre leurs inclinations.

Au reſte les trois Païs confédérées ne reſtérent pas non plus les bras croiſés; ils firent les préparatifs, qu'il falloit pour bien recevoir les Troupes Impériales. Ceux de Schweitz bâtirent une forte tour ſur la montagne du Sattel contre Einſidlen ; & firent une haute muraille entre deux montagnes pour empêcher l'entrée dans leur diſtrict de ce côté là, avec une ſéconde auprès du Village d'Art contre les Zugois. Ceux d'Underwalden paliſſadérent leurs ports, & élevérent une tour, qui devoit leur ſervir de corps de garde, & d'eſpece

d'eſpece de phare pour découvrir les bâtimens dans le Lac. Uri étoit fortifié par la nature, & par les hauts rochers, qui rendoient ce Païs en quelque ſorte inacceſſible. De cette maniére ils attendirent l'ennémi abſolument déterminés à conſerver leur liberté, où à mourir glorieuſement en la défendant. Mais Dieu ne voulut pas, qu'*Albert I.* en fut l'aggreſſeur, & il fut tué avant cette entrepriſe. Pendant le ſéjour de ce Prince à Baden, l'Abbé de St. Gal fit encore une tentative pour réünir la Ville de Wil à ſon Domaine comme étant un appanage de ſon Abbaïe; il fit à ce ſujet de grandes dépenſes, par les feſtins qu'il donna aux Grands de la Cour pour ſe les rendre favorables, & pour les engager à parler à ſa faveur à ſa Majeſté Impériale; mais tous ces efforts furent inutiles: *Albert* éſtimoit trop le bien d'autrui, pour avoir la force de s'en défaire, & il répondit en deux mots, qu'il ne ſe déſaiſiroit jamais de Wil. *Jean* Duc d'Autriche ne fut pas plus agréablement reçû, lorſqu'il demanda pour la troiſiéme fois, qu'on eût à lui rendre ſon Patrimoine, puis qu'il étoit en âge de pouvoir le régir lui même ſans le ſecours d'autrui. Le Monarque répondit en courte ſubſtance, que cela viendroit en ſon tems. Ces paroles irritérent tellement le Prince, qu'il ne penſa plus qu'à courir à la vengeance contre un Oncle, qui lui reténoit ſon bien avec tant de dureté. Il s'en plaignit amére-

ment

ment à ſes Confidens les Barons *Rodolphe* de Wart, *Walther* d'Eſchenbach, *Rodolphe* de Palm, N. de Finſtingen, & *Conrad* de Tägerfelden, qui eurent dabord quelque repugnance de ſéconder les déſirs du jeune Duc, mais qui ſe laiſſérent en fin gagner, en s'offrant à faire tout ce que Jean d'Autriche exigeoit d'eux. De Wart avoit été fort attaché à l'Empereur *Adolphe* de Naſſau, dont il avoit encore la mémoire en vénération: D'Eſchenbach, de Palm, & de Finſtingen ſe récrioient de ce qu'*Albert* leur retenoit quelques Terres, qu'il s'étoit appropriées. Tägerfelden n'avoit peut-être pas tant de ſujet de ſe livrer à une action ſi noire. Quoiqu'il en ſoit, l'Empereur voulant rendre viſite à l'Impératrice, qu'il avoit laiſſée à Rheinfelden, partit le jour de Saint Jaques & de Saint Philippe prémier du Mois de Mai 1308. accompagné du Duc *Jean*, de ſes Conjurés, & de Walther de Caſtellen, qui ignoroit parfaitement l'horrible complot, qui devoit términer la vie de l'Empereur. Lorſque ce Prince eût paſſé la Riviére de Rüfs avec ſes meurtriers, & qu'il fut remonté à Cheval, ſon Neveu lui aiant répété ſon Patrimoine, comme ci-devant, & n'aiant reçu, que la même réponſe, il s'abandonna à tous les tranſports de la plus vive colére, & ſaiſiſſant la bride du Cheval de ſon Oncle, il lui dit en lui enfonçant le poignard dans le ſein. „ Chien abominable, je veux

„ voir,

„ voir, ſi tu me rendras mon héritage, reçois „ la récompenſe de ton mépris & de ton in- „ juſtice. „ Palm lui porta un coup dans le ventre, Eſchenbach lui fendit la tête, de Wart ne ſe donna aucun mouvement, & n'eut point de part réelle à ce Parricide, mais ſon domeſtique nommé Risling tint le Cheval de l'Empereur, pour l'empêcher d'avancer. Valter de Caſtellen épouvanté de cette tragique ſcéne rebrouſſa chemin avec des cris lamentables affin de pouvoir joindre la Cour, qui ſuivoit; mais les meurtriers ſaiſis de crainte s'étant ſauvés, il retourna à l'Empereur, que ſon cheval emportoit à moitié mort dans un Boſquet, où il tomba à terre, & mourut ſur le giron d'une fille publique, qui en ſuivant la Cour s'étoit rencontrée par hazard pour recevoir les derniéres ſoûpirs d'un Prince, qui ne manquoit pas de bonnes qualités, & qui auroit été véritablement grand, s'il avoit eu moins d'ambition & d'avarice.

Cette mort violente du Chef de l'Empire, qui fut bientôt renduë publique, jetta tout le monde dans l'épouvante & dans l'appréhenſion. On ne ſçavoit pas, qu'elles précautions le Duc *Jean* pouvoit avoir pris pour ſoûtenir ſon parricide, ni qui devoit être regardé comme l'ami ou comme l'ennémi dans de ſi triſtes conjonctures. Le Comte de Hochberg, qui commandoit les armées de l'Empereur, ſe trouva dans une inquiétude inéxpri-

mable,

mable, lorſqu'il apprit ſa mort par Caſtellen : dans ſon embaras il ne crut pas pouvoir mieux faire que de réprendre le chemin de Baden avec l'Archi-Duc *Leopold* & la Cour, comptant d'y être en ſûreté en attendant, qu'on pût prendre d'autres méſures pour tirer quelque avantage de cette étrange révolution en faveur de la Maiſon d'Autriche : la plûpart des Villes en *Helvétie* firent fermer leurs portes à la nouvelle de cette ſanglante tragédie, à peu près comme ſi l'ennémi eût été en pleine marche, & qu'on eût été aſſûré de la déſtruction générale du Païs. L'Allemagne fremit, & eut horreur de voir le Trône Impérial enſanglanté par deux fois conſécutives. Il ſembloit, qu'on craignoit de porter la Couronne & le Sceptre ; enfin les Electeurs aſſemblés à Rhiens petite Ville peu éloignée de Coblence élurent *Henri* Comte de Luxembourg. le 25
Mais perſonnes n'étoit dans de plus grandes Nov.
inquiétudes, que les meurtriers eux mêmes : 1308
abandonnés à leurs remords, & ne ſçachant quel parti prendre, ils ſe déterminérent enfin à ſe rétirer enſemble dans le château de Frobourg. Ils n'avoient ſans doute pas penſé, où leur mauvais deſſein pouvoit les conduire ; ils avoient commis un crime horrible ſans réflexion, & avec une ſtupidité, qui ne leur avoit pas permis de prendre les précautions néceſſaires pour s'aſſûrer quelque appui ou quelque rétraite. Ils auroient pu, ce ſemble,

donner

donner à leur parricide une couleur apparente en déclarant, qu'ils n'en étoient venus à cet excés que dans la vûë de délivrer leur patrie de l'oppreſſion d'un Tiran, & de la rétablir dans ſon anciénne liberté ; mais c'eſt à quoi ils ne voulurent pas penſer. Pour comble de malheur ils n'avoient aucun parti, ni à la Cour, ni dans leur propre païs, & quoique l'Empereur perſonnellement ne fût point aimé, néanmoins les conjurés ne trouvérent point d'approbateurs de leur crime, & la haine qu'on avoit pour *Albert* vivant ceſſa en faveur d'*Albert* mort. C'eſt ainſi, que la vengeance de Dieu ſe fit ſentir bientôt après, qu'ils l'eurent méritée. Ils ſe ſéparérent ſans ſçavoir ce qu'ils alloient devénir. Le Duc de Suabe ſe rétira à Einſidlen, d'où il fit ſonder les cœurs de ſes ſujets, mais tous refuſérent de le ſécourir déteſtants en lui le meurtrier de l'Empereur ſon Maître. Dans ce tems là les Empereurs donnoient, & ôtoient les Souverainetés quand le cas l'exigeoit. Ce qui l'obligea de quitter le lieu de ſa retraite pour chercher un aſile ailleurs ; dans ce deſſein il ſe déguiſa en marchand, prit enſuite un habit de gueux, & enfin celui de Païſan, & ainſi traveſti il arriva à Avignon, chargé de ſon crime, & bourrelé par ſa propre conſcience. Il ſe découvrit à Clement V. qui y étoit, & à qui il confeſſa ſon péché, dont il obtint l'abſolution pour le Spirituel ; le Saint Pere le renvoiant à *Henri*

pour

pour la punition corporelle, parcequ'au ſentiment de ſa Sainteté il ne convénoit qu'à l'Empereur de punir le meurtrier de Céſar. Le Duc fut envoié à Piſe où étoit alors Henri, qui par conſidération pour le Saint Pére, qui fut ſon interceſſeur, ou par celle de ſa haute Naiſſance commua la ſentence de mort, en une priſon perpétuelle dans un Couvent d'Auguſtins, où le malheureux Jean Duc de Suabe petit fils du grand *Rodolphe* d'Habſpourg mourut âgé de vingt cinq ans accablé de douleur & de triſteſſe. Walther d'Eſchenbach ne ſe croiant pas en ſûreté dans le Château de Falkenſtein en ſortit avec un habit de mandiant, & ſe ſauva dans le Wirtenberg, où il garda pendant trente cinq ans les brebis. Voiant enfin qu'il approchoit de la mort, il ſe fit connoitre à un Prêtre à qui, il déclara ſon crime, & mourut dans de grands ſentimens de répentir. Le Comte *Ulric*, qui en eut connoiſſance, le fit enterrer honnorablement. *Ulric* de Palm, quoique naturellement réſolu, & bon Soldat, eut peur dans ſon Château de Farwangen, il en ſortit pour ſe cacher à Bâle chez des Religieuſes, qui ne le décelérent point pendant quelques années, qu'il fut chez elles. Il y mourut de chagrin. Quant à Finſtingen & Tägerfelden, on ignore encore aujourd'hui ce qu'ils ſont devenus. *Rodolphe* de Wart fut le ſeul, qui paia la folle enchére, & qui fut exécuté par la main du

bourreau. En ſortant de Frobourg, il s'étoit retiré dans le Palatinat, où appréhendant d'être découvert, il alla à Ilan en Bourgogne auprès de *Thibaud* Comte de Blamont, dont il étoit Parent au troiſiéme degré, à cauſe de ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Vehringen. Mais les Autrichiens l'aiant appris, ils firent propoſer au Comte de le leur livrer moiennant une ſomme d'argent, qui fut le prix de cette trahiſon indigne. Les Princes d'Autriche ne firent pas grande façon avec Risling; on le mit à la torture à Enſisheim, & comme il ne voulut point avoüer ſes complices, il fut condamné à mourir ſur la roüe. De Wart, malgré cette mort de ſon domeſtique, avoit encore une lueur d'eſpérance de pouvoir ſe ſauver par le Canal de l'Evêque de Bâle, qu'il ſçavoit être ennémi d'*Albert*. Mais les Princes, qui vouloient pourſuivre le meurtre de leur Prre, avoient pris leurs avances en faiſant la paix avec le Prélat; ainſi de Wart n'aiant plus de reſſource fut conduit à Brug, où l'on inſtruiſit ſon procès. Au commencement il nia tout, & offrit de prouver ſon innocence par un combat ſingulier contre tous ceux, qui voudroient l'accuſer d'avoir commis le meurtre, pour lequel il étoit en priſon. Mais aiant été convaincu, il ne ſe contenta pas d'avoüer le parricide, il voulut encore le juſtifier en ſoûtenant, qu'il n'avoit fait en cela, que venger la mort de l'Empereur *Adolphe*, à

qui

qui *Albert* avoit ravi la vie, & le Trône comme un cruel Tiran, qui avoit mérité lui même la mort en récompenſe de ſon crime. Cette prétendüe juſtification n'eut pas ſon effet : les Juges paſſérent outre, & condamnérent *Rodolphe* de Wart à être attaché à la quëue d'un Cheval, & trainé au lieu de ſupplice, où il expireroit ſur la Roüe. Sa femme ſe jetta aux pieds du Tribunal, & émut par ſes cris, par ſes pleurs, & par ſes inſtantes priéres les aſſiſtans, mais les Juges reſtérent inéxorables. *Rodolphe* reçut ſon arrêt de mort avec une fermeté invincible, & dit tranquillement, qu'*Albert* auroit plus mérité que lui la ſentence qu'on venoit de prononcer. Sa femme reſta trois jours ſous la Roüe, & ne le quitta point tandis qu'elle s'apperçut qu'il vivoit encore. Il la pria de ſe rétirer ; ajoutant que ſa préſence, ſes larmes, & ſes plaintes inutiles lui faiſoient plus de peine, que l'horrible mort, qu'il avoit devant les yeux. Mais envain ! la tendreſſe conjugale lui fit attendre le dernier ſoûpir de celui qu'elle aimoit ; & dés qu'il l'eût rendu, elle retourna à Bâle, où elle mourut peu de tems après accablée de chagrin, & d'une mélancolie noire qui la conduiſit au tombeau.

LIVRE CINQUIEME.

APrès que l'Impératrice Eliſabeth eut eſſuié ſes premiéres larmes, elle commença à agir comme une femme, qui ſentoit ſon malheur, & qui vouloit venger la mort de ſon mari. Elle s'y porta même avec une ardeur, & avec une vivacité, qui ne s'accordoit pas avec la douceur naturelle à ſon ſexe. Et qui lui fit envelopper l'innocent avec le coupable. La commiſération & la pitié ne trouvérent aucune place dans ce cœur alteré du ſang de ſes ennémis. Elle rappella d'abord les Troupes, qui faiſoient le Siége de Fürſtenſtein, les joignit à celles, qu'elle avoit auprès d'elle à Rheinfelden, & fit la paix avec l'Evêque de Bâle pour n'avoir point d'ennémi à combattre, qui pût l'empêcher d'éxécuter le deſſein, q'uelle avoit formé d'anéantir la race des meurtriers de l'Empereur. Elle uſa de toutes les précautions, que l'habileté d'une Princeſſe adroite peut inſpirer dans des conjonctures auſſi preſſantes, & auſſi délicates, que celles où la Maiſon d'Autriche ſe trouvoit. *Jean* ne poſſédoit pas ſeulement le Duché de Suabe, mais il poſſédoit encore en *Helvétie* les Comtés de Kibourg, de Baden, de Lentzbourg, Zug, Grünenberg, & autres belles Seigneuries. Les Conjurés étoient auſſi Maitres de pluſieurs belles provinces, & leurs Troupes

Troupes étoient nombreuſes. D'Eſchenbach avoit une forte place ſur l'Albis nommée Schnabelbourg, il poſſédoit la Ville & le Château fort de Maſchwanden; le Balliage libre de Barr avec tout ſon Territoire; la Montagne de Zug juſques à la Ville de ce nom; Ruſſeg & Meriſchwanden; le Balliage d'Eſchenbach, & tout le côté du Lac de Zurich depuis Horgen juſqu'à la Ville. De Palm, de Wart, & les autres n'étoient guéres moins puiſſants, outre qu'ils appartenoient à la plus conſidérable, & à la plus grande partie de la Nobleſſe, ce qui leur ſervoit d'un grand appui. On avoit d'ailleur ſujet de craindre, que les mauvais traitemens d'*Albert* joints à ſon avarice inſatiable ne fuſſent encore gravés dans la mémoire de ceux, qu'il avoit opprimés, & qu'ils ne ſe ſerviſſent de cette occaſion pour tâcher de rentrer dans la poſſeſſion des biens, qu'il leur avoit enlevés pendant ſa vie. Eliſabeth ne pouvoit pas non plus compter baucoup ſur les trois Cantons; elle étoit au contraire dans une perpétuelle appréhenſion, qu'ils ne ſe joigniſſent au Duc de Suabe pour ſe venger des maux, & des concuſſions, que l'Empereur défunt avoit permis dans leur Païs. De ſorte, que l'Impératrice ne jugea pas à propos de faire éclater ſa vengeance dans un tems ſi peu convenable; ni de pourſuivre celle, que la Maiſon d'Autriche avoit réſolu contre les Cantons,

qui profitérent de ces circonſtances pour cimenter leur amitié, & pour ſe mettre en état d'une vigoureuſe défenſe en cas que dans la ſuite, il prit envie à cette Maiſon de ſe rappeller le paſſé. Il eſt certain, que ſi les Conjurés pendant cette criſe avoient ſçu prendre leur parti en gens ſages, & qu'ils ſe fuſſent érigés en défenſeurs de la liberté publique, les Princes d'Autriche auroient eu bien de la peine à dompter un ennémi, qui avoit les apparences en ſa faveur. Mais les grands crimes ont cela de propre, qu'ils aveuglent ceux, qui les commettent, & les privent ordinairement de la raiſon, & du jugement.

Eliſabeth voulut gagner les eſprits dans les Cantons, en leur faiſant ouvrir les marchés à Zug, & à Lucerne, où ils purent retourner librement. Elle leur envoia même une Ambaſſade pour leur repréſenter la triſte mort de l'Empereur, & pour les prier de ne donner aux meurtriers aucun aſile ſur leurs Terres, mais de lui prêter ſecours affin que cette barbare action fut punie, comme elle le méritoit, les aſſûrant, que la Maiſon d'Autriche conſerveroit un ſouvenir éternel de ce bien fait. On répondit unanimément à cette Princeſſe: „ Qu'à la vérité l'occaſion paroiſſoit favorable „ pour ſe venger efficacement de la tirannie, „ & du mépris, que l'Empereur leur avoit „ marqué par le moien de ſes Gouverneurs, „ qu'on n'avoit pas oublié le réfus que ce

„ Prince

„ Prince avoit conſtamment fait de corrobo-
„ rer, & confirmer leurs Franchiſes; mais
„ que leur caractére n'étoit point celui de la
„ vengeance; comme il ne leur convenoit
„ pas non plus de pourſuivre des gens qui ne
„ leur avoient jamais fait aucun mal, ſur tout
„ quand il ſeroit queſtion de venger la mort
„ d'un Prince, qui n'avoit ceſſé de les mal-
„ traiter pendant toute ſa vie : qu'ils amoient
„ à vivre en paix avec ceux qui témoignoient
„ l'aimer eux mêmes, mais qu'il leur étoit
„ bien difficile d'oublier les plaies encore ſaig-
„ nantes que la plus part des leurs avoient re-
„ çûës à Lucerne, & dans les Terres dépen-
„ dantes de la Maiſon d'Autriche. „ Pen-
dant que le Duc de Suabe étoit à Einſidlen, il fit auſſi faire des propoſitions ſecrettes aux trois Waldſtetten, mais elles ne furent pas agréées ce qui ne raſſûra cependant point l'Impératrice, parce qu'elle ne pouvoit rien compter ſur la réponſe des Cantons, qui n'avoit rien de précis ni en faveur des uns, ni en faveur des autres; car celle qui fut faite au Duc ne diſoit rien, ſinon qu'ils ne croioient pas devoir ſe mêler de cette affaire; ce qui étoit problématique. Mais la ſuite fit voir, qu'ils avoient parlé ſuivant les ſentimens de leurs cœurs, & cette ſage politique de ne prendre aucune part aux querelles des puiſſances voiſines a dés lors formé le ſiſtéme, qui dure encore aujourd'hui pour la conſer-

vation, & le ſoutien de la liberté du Corps *Helvétique*, qui s'en eſt parfaitement bien trouvé. Après qu'Eliſabeth eût pris ſon parti, & que cette Princeſſe fut déterminée à faire la guerre aux meurtriers de l'Empereur ſon Seigneur & ſon Epoux, auſſi bien qu'à tous ceux, qui leur appartenoient, en les pourſuivant à feu & à ſang, affin d'en effacer juſques au nom; elle ſe mit pendant l'année à faire les préparatifs néceſſaires pour cette ſanglante exécution. L'Archiduc *Leopold* convoqua la Nobleſſe, & les villes de l'Arrgau; à qui il ſe plaignit amérement de la mort d'*Albert I.* ſon Pere, leur déclarant, qu'il ne pouvoit pas la laiſſer impunie; qu'il ſe mettoit en état d'en tirer une vengeance éclatante, & qu'il ſe flattoit, qu'ils y prendroient la part, qu'il devoient à la mémoire de leur Prince, & de leur Empereur. Tous promirent de le ſuivre à cette juſte guerre, & de ſacrifier leurs biens & leurs vies pour avoir raiſon d'un parricide ſi dénaturé, qu'enfin ils ne poſéroient point les armes, que les meurtries & leurs adhérans n'euſſent ſubi la peine, qui leur étoit dûë. Enſuite les Princes inſtérent à Zurich pour le paſſage, qu'il leur falloit avoir pour aller aſſiéger & détruire les fortes places de Walther d'Eſchenbach, avec promeſſe du dédomagement, en cas que les Troupes en paſſant fiſſent quelque dégat, ou leur cauſaſſent quelque perte. Les Züriquois ſouſcrivirent à

cette

cétte demande à condition, qu'on leur paieroit le dommage, qui fut eſtimé à deux cents marcs d'argents, que les Princes leur firent toucher après le paſſage. Ils démandérent en outre du ſécours, & des Troupes à tous les Princes, les Comtes, & les Seigneurs, qui étoient en état de le faire, & ſe voiant par là en ſituation de pouvoir paroitre en campagne; l'Impératrice qui ne jugeoit pas à propos de confier le commandement de ſes armées à la jeuneſſe des Princes ſes fils, nomma pour les commander *Burcard* Comte de Hohenbourg, *Immere* Comte de Strasberg, & *Henri* Baron de Grieſſenberg. Ces Généraux avoient déja commencé à brûler, & à faire des dégats horribles ſur les Terres de leur ennémi, quand les Princes d'Autriche obtinrent ſeulement à la Diétte de Spire le Decret de l'Empereur *Henri*, portant que les meurtriers ſeroient mis au ban de l'Empire, de même que leurs Partiſans, & que ſuivant la loi du fiſc tous leurs biens appartiendroient à ces Princes, & à tous ceux, qui voudroient ſe mettre à la pourſuite des Conjurés, & de ceux qui leur étoient attachez.

Leopold d'Autriche acheta cette année 1308. la Surintendance du Païs de Glarus. *Hartman* de Windeg la lui vendit au grand regrêt des habitans, qui avoient parole de l'Abbeſſe de Seggingen, à laquelle ce Païs appartenoit par un don, que lui en avoit fait Saint Fridolin

lin au profit de l'Abbaie, qu'elle ne ſeroit jamais confiée qu'à un Naturel de Glarus. Mais les Princes, qui ne cherchoient, qu'à s'aggrandir firent peu de cas de la mauvaiſe humeur de leurs nouveaux ſujets.

Eliſabeth de ſon côté pour honnorer la mémoire de l'Empereur *Albert* fonda une Chapelle ſur le champ même, où il avoit été tuë, & y mit deux Hermites, dont la fonction étoit de prier pour le repos de ſon ame, cet Hermitage fut appellé par les gens du Païs Köenigsfeld; mais la même année il fut converti en une Abbaie Roïale, que l'Impératrice avec l'aide de ſa fille *Agnés* Reine d'Hongrie enrichit des dépoüilles de la guerre. On y bâtit un Couvent de Fréres mineurs, & un de Sainte Claire. Eliſabeth poſa la premiére pierre, & fit conſtruire le maître Autel à l'endroit même, où l'Empereur expira ſur le giron de la fille publique. Le deſſein de cette Princeſſe étoit d'y paſſer le reſte de ſa vie, mais la mort la prévint à Viénne, où elle mourut en 1313. Son Corps fut tranſporté à Köenigsfeld trois ans après. Aujourd'hui c'eſt un des plus riches Balliages du Canton de Berne: cette ville traita la même année de la Ville de Laupen avec *Otton* Comte de Strasberg ſous la condition, que le Comte la céderoit aux Bernois, mais que pendant l'interrégne il en percevroit les Revenus, que l'Empire étant enſuite pourvû d'un chef, la Ville de Berne feroit

roit hommage de celle de Laupen à l'Empereur au nom du Corps Germanique ; & abandonneroit pour la déveſtiture à Otton 1500. marcs d'argent, qui faiſoient l'hypothéque.

Les Bernois & les Fribourgois las de ſe faire la guerre pour le profit d'autrui renouvellérent leur premiére Alliance, & les premiers donnérent du ſecours aux derniers contre Louis de Savoie Baron de Vaud, qui d'ami, qu'il étoit auparavant, s'étoit brouillé avec la Ville de Fribourg au ſujet de quelques limitrophes, dont les parties ne convenoient pas. Cette guerre tourna à l'avantage des Fribourgeois, qui pourſuivirent Louis juſqu'à Moudon. Soleure renouvella auſſi l'Alliance avec Berne, comme il étoit d'uſage en ce tems là, où l'on cherchoit à ſe donner de nouvelles preuves de cette amitié, qui doit régner entre bons voiſins, & qui entretient une bonne Correſpondance, entre les Magiſtrats, & les peuples. Ces Traités ſolemnels ne ſont plus ſi fréquents, néanmoins il y a entre Berne & Fribourg une eſpéce de rénouvellement d'Alliance tous les cinq ans à l'occaſion des Ballifs d'alternative, qui ſont préſentés dans les deux Villes, où l'on ſe ſert des expreſſions, & des proteſtations de l'amitié la plus ſincére & la plus cordiale. Rotberg, étant de retour, à Bâle, après la belle défenſe qu'il avoit fait à Fürſtenſtein, entreprit les de München & de Schaller, qu'il

fit

fit exiler pour l'éſpace de quatorze ans comme aiant pris le parti de l'Empereur contre l'Evêque. *Otton* & la Bourgeoiſie connivérent à ce que ces familles fuſſent punies de leur infidélité, ce qui n'empêcha pas le Prélat de recevoir de l'Empereur *Henri* la confirmation de la propriété du Landgraviat du Sisgau, qui avoit cauſé la guerre avec ſon Prédéceſſeur : & c'eſt ce que le nouveau Monarque vouloit éviter pour ne pas tomber dans les mêmes inconvenients, où s'étoit trouvé *Albert* d'Autriche. Les Grands prennent différentes routes pour parvenir au même but. Tous viſent au point où les conduit leur ambition, & leurs interêts. Les petits en ſont toûjours la victime, les uns ſont pris par la douceur, les autres par la force, l'expérience journaliére, & la déſtruction de tant de grandes Maiſons, dont les livres ne nous laiſſent que la mémoire, nous convaint ſuffiſamment de cette vérité.

1309 *Henri* s'étoit fait couronner à Aix la Chapelle le jour des Rois. Les Députés de la Ville de Strasbourg allérent à Spire pour demander la confirmation de leurs Franchiſes, & adreſſérent ces paroles à l'Empereur : *Les Seigneurs de Strasbourg prient V. M. I. de leur confirmer leurs priviléges.* Ce Prince ne leur répondit rien, ni à Spire, ni à Strasbourg, où ils lui firent la même demande pour la deuxiéme fois, & avec les mêmes expreſſions.

ſions. Mais aiant été avertis, que le terme de *Seigneurs de Strasbourg* avoit extrêmement déplu à l'Empereur ; ils ſe préſentérent pour la troiſiéme fois, & le prirent ſur un ton plus bas : *Sire*, dirent ils, *les Bourgeois de Strasbourg & les humbles ſerviteurs de Vôtre Majeſté Impériale la prient très-reſpectueſement d'avoir la bonté de leur confirmer leurs Franchiſes.* Je vous déclare, répondit *Henri*, que je ne connoiſſois pas les *Seigneurs de Strasbourg :* je connois mes Bourgeois de Strasbourg, & c'eſt à ceux-là que j'accorde, ce que vous me demandés en leur nom.

Les trois Cantons envoiérent auſſi leur Ambaſſade à *Henri*, qui étoit à Conſtance après avoir quitté Strasbourg. Il leur accorda gratieuſement, ce qu'*Albert* leur avoit refuſé conſtamment, & joignit à cette grace celle de la confirmation, que l'Empereur *Adolphe* leur avoit octroiée en les reconnoiſſant membres d'Empire, & en les déclarant peuples libres par ſa patente du 30. *Nov.* 1297. Celle d'*Henri* eſt datée de Conſtance le 19. *Juillet* 1309. Toutes ces patentes étoient conformes aux anciénnes, que les Cantons avoient obtenues des Empereurs, & des Rois Prédeceſſeurs. La ſeule expreſſion de *Peuples libres* en faiſoit la différence, en ce que toutes ne la contenoient pas, quoique ces Païs euſſent toûjours été dans l'indépendance depuis quelques ſiécles de l'aveu, & du conſente-

ment

ment des Puiſſances, qui auroient pû trouver à redire à cela, ſi elles y avoient vû quelque apparence de Juſtice, ce qui ne pouvoit certainement pas être puiſqu'Albert premier étoit le ſeul, qui y eût porté obſtacle.

Cependant l'Impératrice *Eliſabeth* déſoloit les Etats de ſes ennemis. Cette implacable Princeſſe s'étoit miſe en campagne à peu près à l'anniverſaire de la mort de l'Empereur. L'Armée alla aſſiéger le Château d'Eſchenbach, qui ne fit pas grande réſiſtance. Après ſa priſe & ſa démolition les Généraux firent le ſiége du Château fort de Ruſſeck, qu'ils firent pareillement démolir s'en étant rendus maîtres, auſſi bien que de celui de Meriſchwanden; ils firent paſſer au fil de l'épée, tout ce qui ſe trouva dans ces places. La Forteresſe de Schnabelbourg leur donna plus de peine, & leur couta plus de tems. Elle étoit bien pourvuë; & la garniſon, qui n'avoit aucune eſpérance de ſalut, voulut au moins vendre chérement ſa vie. Le déſeſpoir lui fit faire une déffenſe vigoureuſe, & meurtriére; mais les Autrichiens aiant miné les murailles, elles s'écroulérent, & ce qui ne fut pas en enſeveli ſur leur ruine, fut impitoiablement maſſacré. De là ils marchérent du côté de la ville de Maſchwanden, qu'ils démolirent, ſans y laiſſer pierre ſur pierre, affin qu'il ne reſtât de la Maiſon d'Eſchenbach aucun veſtige, qui en pût rappeller la mémoire

mémoire. Aujourd'hui cette ville n'eſt plus qu'un pauvre village.

Après la réduction de toutes ces places ; l'armée de l'Impératrice alla inveſtir Farwangen appartenant à Ulrich de Palm. L'endroit étoit extrêmement fort ; & c'eſt pour cette raiſon qu'une nombreuſe Nobleſſe s'y étoit retirée dans l'eſpérance de s'y défendre autant de tems qu'il faudroit pour prouver ſon innocence. Mais Eliſabeth en fit tellement preſſer le Siége, & ſon armée étoit ſi fort ſupérieure, qu'il fut impoſſible à cette poignée de monde eû égard au grand nombre des aſſiégeans, de faire une longue réſiſtance. La fortereſſe fut emportée, & l'on y fit priſonniers ſoixante trois gentilshommes, qui malgré leur proteſtation d'innocence & de n'avoir eu aucune part à l'aſſaſſinat de l'Empereur, furent néanmoinscondamnés à avoir la tête coupée, & à être conduits au lieu du ſupplice, où Eliſabeth ſe trouva pour être préſente à leur mort. Mais ce qu'il y eût de cruel & d'inhumain fut, que cette ſanguinaire Princeſſe voulant en quelque façon imiter Tomiris en ſe plongeant pour ainſi dire dans le ſang innocent. *Je me baigne dans une agréable Roſée*, dit elle, *préſentement que je ſuis dans le ſang des meurtriers de mon Epoux.* Il y en a, qui attribuent cette cruelle action à la Reine d'Hongrie ſa fille, quelques autres l'ont révoquée en doute. Quoiqu'il en ſoit l'épée, qui ôta la vie à une ſi belle Nobleſſe eſt encore aujourd'hui

jourd'hui conſervée dans le Château de Halweil.

Après cette ſanglante tragédie, l'on s'empara du Fort d'Altbüren, où il ſe trouva quarante à cinquante hommes la plûpart Nobles, qui en préſence du Duc *Léopold* furent décapités, comme il étoit arrivé à ceux de Farwangen. Altruh, Balm avec toutes les Maiſons & les Forts qui appartenoient à cette famille éprouvérent auſſi ſe plus triſte ſort; & tout paſſa par le fer & par le feu. Les Autrichiens n'épargnérent ni parens ni amis des Conjurés; Tägerfelden, Finſtingen, & de Wart furent traités avec la même cruauté: le ſang ruiſſeloit de toute part ſans diſtinction d'âge, & de ſexe. *Jaques* de Wart, frére de *Rodolphe* ſe conſerva la vie par la fuite, & quoiqu'il n'eût aucune part au meurtre de l'Empereur, ni aucune connoiſſance de ce parricide, néanmoins les Princes s'emparérent de ſon Château de Mühlberg, y mirent le feu, & ſe ſaiſirent de tous ſes biens, de maniére, que la perſécution aiant enfin ceſſé, il ſe vit obligé ſur la fin de ſes jours de ſe retirer à Näfftenbach, où il acheva le reſte de ſa vie dans une grande pauvreté. C'eſt ainſi que cette partie de l'Helvétie fut impitoiablement déſolée, & ce qu'il y a de plus indigne c'eſt que l'on uſa de cette barbarie indifferemment & contre l'innocent & contre le coupable; la veangence ne ſe preſcrivant aucune borne.

Il

Il ſuffiſoit d'être parent des Conjurés au troiſiéme ou au quatriéme degré, ou d'être ſimplement de leur connoiſſance pour paſſer par le fil de l'épée. Les belles poſſeſſions, les belles Terres faiſoient tout le crime d'un grand nombre de perſonnes. Un ſimple ſoupçon paſſoit pour une preuve ſuffiſante, un homme qui s'éloignoit pour ne pas être le témoin de tant de cruautés étoit coupable dans l'eſprit des Princes, & ſous prétexte de la fuite, ils s'emparoient de tous les biens de ceux qui s'étoient abſentés pour éviter la mort. Un grand nombre des plus nobles familles furent éteintes à l'occaſion de cette horrible vengeance: Le dernier de la Maiſon d'Eſchenbach, un enfant dans le berceau fut apporté à la Reine d'*Hongrie*, qui pouſſa la fureur juſqu'à vouloir l'étrangler. On lui changea ſon nom en celui de Schwartzenbourg, affin qu'il ne reſtât aucun ſouvenir de ſa Maiſon: les de Wart, les de Palm, & douze cens autres familles, la plûpart d'une Nobleſſe diſtinguée, furent éteintes, & exterminées par le fer des Princes Autrichiens; ſur quoi l'on doit être ſurpris, que l'Empereur *Maximilien I.* ait oſé attribuer aux Suiſſes l'extinction de la plus grande partie de la Nobleſſe *Helvétique*, tandis, qu'il eſt de notorieté hiſtorique, que ſes Prédeceſſeurs en furent la cauſe. On remarqua dans cette triſte époque, que *Léopold* premier, & ſa Sœur la Reine d'Hongrie furent

les plus altéres du ſang des Conjurés, & qu'ils ſe portérent avec le plus d'ardeur à aſſouvir leur vengeance. Le Duc *Frédéric* voulut adoucir ces eſprits animés, mais comme le plus grand mal étoit déja fait, ſa douceur, & ſa bonne volonté furent preſque inutiles. On remarqua encore, que l'injuſte acquiſition des grands biens, que la Maiſon d'Autriche fit par ces cruelles exécutions, & confiſcations, ne proſpéra pas entre ſes mains. Que *Léopold I.* mourut de melancholie, & de chagrin. *Léopold II.* de fureur, & de rage. *Léopold III.* fut tué à la Bataille de Sempach, & *Frédéric* ſon Fils pendant le Concile de Conſtance privé par ordre de l'Empereur de tous les Païs, que la Maiſon d'Autriche poſſédoit dans cette partie de l'*Helvétie*. En ſorte, qu'ils paſſérent à peine au quatriéme héritier, qui n'en joüit encore, que fort peu de tems.

Ortolphe Baron d'Utzingen du Canton d'Uri poſſédoit le Bourg de Guttenbourg dans l'Ergau proche de Langenthal. Il prit querelle avec l'Abbé & le Couvent de Saint Urbain à cauſe de quelques prétenſions qu'il avoit contre l'Abbaie en qualité de Seigneur de Guttenbourg. L'Abbé s'offrit à terminer ce différent dans une conférance amiable. Mais *Ortolphe* aima mieux en venir aux voies de fait que de condeſcendre à ce qu'on lui propoſoit; c'eſt qui engagea les Religieux à porter leurs

leurs plaintes à l'Empereur *Henri*, qui ordonna à ceux de Soleure de prendre les armes contre le Baron, & de le ranger à ſon devoir. Les Soloriens allérent mettre le Siége devant Guttenbourg, s'en réndirent les maîtres, & raſérent cette place. *Ortolphe* avoit deux terres qui portoient ſon nom. Utzingen dans le Païs d'Uri, & un autre Utzingen le bourg près de Bertoud dans la petite Bourgogne.

Henri aiant convoqué la Diétte à Spire, les 1309
Ducs d'Autriche *Frédéric* & *Léopold* s'y tranſportérent après la priſe de Schabelbourg, & priérent Sa Majeſté Impériale de leur permettre de faire enterrer *Albert I.* leur Pere dans le tombeau des Empereurs; les Princes & Seigneurs de l'Empire s'oppoſérent à cette demande alleguant, qu'*Albert* n'avoit pas voulu ſouffrir, qu'*Adolphe* ſon Prédeceſſeur, quoiqu'il eût été un Prince trés pieux, y fut enterré. Qu'ainſi il n'étoit pas juſte, qu'on lui accordât cette grace à lui même. Mais *Henri*, qui étoit un Prince pacifique, ſut du ſentiment, que tous les deux euſſent leur ſépulture à Spire, qu'on commenceroit par *Adolphe* & enſuite par *Albert*. Ce moien aiant été gouté par la Diétte, on réléva *Adolphe*, dont le corps repoſoit au Couvent de Roſental depuis Onze ans, & on le tranſporta à Spire avec grande ſolemnité dans le tombeau qui lui étoit déſtiné, mais les Ducs d'Autriche furent encore

plus magnifiques dans leur Convoi funébre. *Albert* avoit été enterré à Wettingen proche de Baden ; il fut joint à ſon ennémi *Adolphe*, & arriva quelque tems après lui à Spire. Les Ducs obtinrent encore à cette Diétte un Décret, comme on l'a marqué ci-devant, par lequel l'Empereur déclaroit les meurtriers d'*Albert I.* déchus de tous honneurs, & de tous grades : que leurs femmes ſeroient reconnues veuves ; & qu'on leur réſtitueroit leurs dots, qu'ils ſeroient abandonnés à leurs ennémis, & privés de toute ſocieté ; qu'enfin leurs biens ſeroient confiſqués au profit de l'Empire. Toutes les conditions, où les articles de la ſentence furent exactement obſervés au dernier près, qui tourna à l'avantage de la Maiſon d'Autriche, puiſqu'elle ſe ſaiſit des biens des proſcrits ſans en tenir compte au Corps Germanique, comme le portoit le Décret Impérial. *Jean* Duc de Suabe & ſes Complices furent ainſi rigoureuſement punis pour un crime, qui fut pardonné à ſon Oncle, & qui lui mérita la Couronne Impériale, le Collége Electoral n'aiant regardé le détrônement d'*Adolphe*, & la mort qu'*Albert* lui avoit donnée, que comme un événement militaire, qui a pour lui le droit du plus fort : mais ce qui échappe à la juſtice des hommes, n'échappe pas à celle de Dieu. La mort tragique de l'Empereur *Albert* en eſt une preuve connüe de tout l'Univers.

On

On a déja dit, que l'Impératrice *Eliſabeth* & ſa fille *Agnés* Reine d'Hongrie avoient fondé une Abbaie Roiale des biens acquis par leur vengeance, & à qui l'on avoit donné le nom de Königsfeld; mais on a oublié de dire, que cette fondation fut faite par un mouvement de ſcrupule, qu'*Agnés* ſe fit dans la crainte d'avoir paſſé les bornes d'une légitime vengeance: le frére *Berchtolde*, qui avoit été hermite à Königsfeld, & dont on avoit détruit l'hermitage pour bâtir l'Abbaie, en aiant conſtruit un autre au déça de l'Aar proche de Windiſch, & paſſant ordinairement par devant l'Abbaie ſans s'arrêter, fut un jour apperçû par la Reine d'Hongrie, qui après la mort du Roi ſon Epoux s'y étoit retirée, & qui lui demanda, pourquoi il paſſoit ſi ſouvent ſans entrer dans l'Abbaie, & ſi la fondation lui déplaiſoit? *Berchtolde* lui répondit avec une liberté, qui ſurprit la Reine: „ Madame! Dieu ne prend pas plaiſir à une fon„ dation faite du bien d'autrui & teinte du „ ſang innocent. Il aime la miſéricorde, & „ la juſtice! Mais ce bâtiment Roial, qui fait „ l'admiration de ceux, qui le regardent ne „ ſubſiſtera pas toûjours. La fin de ce Noize„ tier, que vous voiés ſera auſſi la fin de vôtre „ fondation. „ En effet on a remarqué, que le Noizetier de frére *Berchtolde*, comme on le nommoit depuis ſa prédiction, périt l'année 1520. & qu'en 1528. la Ville de Berne après

la Réformation a fait de cette Abbaie un riche Balliage. *Lauffer* en rancontant ce fait y joint une ſage réflexion. Voici ſes termes: „ On „ peut juger par la réponſe, que frére *Berc-* „ *tolde* fit à la Reine *Agnés* en quelle recom- „ mandation pouvoit être auprès de Dieu „ une Abbaie fondée d'un bien d'iniquité. „ Sur quoi je crois de mon côté pouvoir ſans témerité demander à cet Auteur ſi Dieu peut avoir en plus grande recommandation la poſſeſſion préſente de *Konigsfeld* cauſée par la réforme prétendüe de ſon Egliſe: ou ſi le droit du changement eſt plus ſaint, que celui de la vengeance? L'erreur de la Réligion de ce tems là, ajoute *Lauffer*, enſeignoit, qu'on pouvoit en faiſant telles fondations effacer les péchés, qu'on avoit commis par une injuſte acquiſition du bien d'autrui, & ſe remettre en grace auprès du Seigneur. On ſeroit charmé d'apprendre, qui a eu l'autorité de corriger l'ancienne Religion, (qui eſt encore la même) juſqu'au point de perſuader, qu'il ait été permis depuis d'oſer en toute ſûreté de conſcience convertir un bien Eccléſiaſtique en un bien temporel pour en joüir légitimement au détriment du poſſeſſeur de deux cens ans, qui par l'écoulement de ce tems eſt devenu poſſeſſeur de bonne foi. L'établiſſement d'une nouvelle croiance ne donne pas plus de droit au bien d'autrui, que la préſcription contre la juſtice & la violence.

En

En bâtiſſent l'Abbaie de Königsfeld on trouva en creuſant les fondements des médailles d'or, d'argent, & de cuivre; & des murs à fleur de terre, qui étoient des veſtiges de l'anciénne *Vindoniſſa*, ou Windiſch, qui avant ſa déſtruction par Childebert ténoit depuis le bach, appellé de Windiſch, à la Rüſs, juſqu'à l'Aar où eſt aujourd'hui la ville de Brugg. *Agnés* agitée par les mêmes remords fonda encore le Couvent de Tös auprès de Winterthur dans la Thurgovie. Elle y donna les biens confiſques ſur la Maiſon de Wart, & autres, qu'elle avoit pris de la même maniére. L'année ſuivante Catherine de Savoie épouſa 1310
Léopold Duc d'Autriche, qui avoit pourſuivi avec tant de vivacité la vengeance de ſon Pére. Elle eut huit mille marcs d'argent pour ſa dot, & pareille ſomme en augmentation. L'Empereur *Henri* en faveur de ce mariage donna à cette Princeſſe ſa Niéce quatre mille marcs d'argent, qu'il aſſigna la même année ſur les Châteaux de Morat, & de Granſon. Enſuite ce Monarque paſſa en Suiſſe pour aller à Rome recevoir la Couronne Impériale. Il avoit beaucoup de Troupes à ſa ſuite, & étoit accompagné de pluſieurs Seigneurs, Princes, & Grands d'Empire, avec leſquels il vint à Berne, où Amedée Comte de Savoie ſe rencontra; & ces deux Princes traitérent enſemble pour le paſſage d'Italie. L'Empereur confirma à la ville de Berne ſes franchiſes déja

en paſſant par Briſac ; mais il gratifia le Comte Hugues de Buchek de ſes péages ; il donna ceux de Laupen à Otton Comte de Granſon, & ceux de Hasle au Comte de Weiſſenbourg, mais les Bernois les rédimérent dans la ſuite pour une ſomme d'argent.

Henri étant arrivé ſur les terres du Comte Amedée, qui le ſuivit en ce voiage, eut une conférence avec lui ſur la conduite, qu'il devoit tenir. Ce judicieux Comte n'oublia rien pour le perſuader de fuir toute partialité, affin d'être le Souverain arbitre de la querelle entre les deux puiſſants partis des Guelphes, & des Gibellins, qui aiant renouvellé leur anciénne inimitié, avoient partagé les forces d'Italie, & par ce moien déchiré ce beau Païs. Ce conſeil étoit fondé ſur une bonne politique, qu'il ne ſçût pas obſerver ; car les Gibellins contraires de tout tems aux Papes, lui étant venus au devant en lui offrant quarante mille écus d'or pour les frais de laguerre, il ſe rangea de leur côté. Le Pape averti de ce qui s'étoit paſſé, changea d'inclination à l'égard de l'Empereur, & penſa à ſe mettre ſur la défenſive. Et pour ne rien négliger de ce qui regardoit le bien de ſes ſujets, il remit le ſoin de tout au Comte Robert Roi de Sicile ſur la fidélité & ſur la valeur duquel il comptoit. Les Florentins, qui avoient toûjours ſoûtenu le parti du Saint Pére, appréhendants les deſſeins de l'Empereur dont le cortége étoit ſi nombreux,

firent

firent Alliance avec les Padoüans, & ceux de Boulogne, chaſſérent de leurs villes les Troupes Impériales, & marchérent ſous les Drapeaux du Roi de Sicile. L'Empereur de ſon côté entra dans Milan, d'où il chaſſa par repréſſailles *Turrian* ou *Gui de la Torre* Chef des Guelphes, & y établit le Vicomte *Mathieu Viſconti*, qui étant du parti oppoſé, étoit errant en attendant l'occaſion de pouvoir rentrer dans le lieu de ſa Patrie. *Henri* avant que de ſortir de cette capitale voulut lever au grand mécontentement du Peuple la ſomme de cent mille écus pour le paiement de ſon armée. Quoique cet impôt ſe paiât régulièrement lorſque les Empereurs ſuivant la coûtume prenoient à Milan, la Couronne de fer, il cauſa toutefois une eſpéce de rébellion, que *Léopold* d'Autriche avec ces quatorze cens chevaux vint à bout de calmer, en ſe jettant ſur cette Populace aſſemblée, qu'il diſſipa en partie, & en tuant ceux, qui voulurent faire réſiſtance.

De ce Gui de la Torre, ou Taurian proviennent les Princes de Taxis, & les Comtes de la Tour en Moravie. Les Viſconti au contraire regnérent long tems dans le Milanois. L'Empereur en ſortant de Milan après y avoir rétabli la tranquillité alla aſſiéger Crémone, qui ſe rendit; de même que Génes, où il fut trois mois, & d'où il envoia l'Evêque du lieu avec des Troupes pour s'emparer de Padoüe, qui ſe rendit pareillement après la

priſe de Vicence ; cette ville fut condamnée à paier cent mille écus d'or en punition de ſa Révolte. Les Vénétiens ſuivirent cet exemple, & donnérent mille talens, fourniſſant en outre quelques vaiſſeaux pour tranſporter les Troupes Impériales dans la Poüille. Cette armée victorieuſe trouva néanmoins une grande réſiſtance au Siége de Breſſe, qui ſe défendit vaillamment, & où il périt beaucoup de monde de part & d'autre dans les combats, qui ſe donnérent aux pieds de ſes murailles. *Valeran*, frére d'*Henri*, qui commandoit la Cavalerie, y reçut un coup de flêche, dont il mourut, & avec lui pluſieurs grands Capitaines, ce qui releva le courage des aſſiégés. Mais l'Empereur n'en voulant pas démordre, tint toûjours bon juſqu'à la priſe de cette ville, qui ſe fit par l'entremiſe d'un Cardinal moiennant vingt mille écus d'or, pour la ſauver du pillage, & pour leſquels les plus conſidérables Bourgeois furent donnés en ôtages. Ces bons ſuccès enflérent extrêmement le courage de l'Empereur ; il marcha vers Rome dans l'éſpérance de n'être arrêté par aucun événement facheux, mais il trouva cette Capitale du monde diviſée en deux factions, ſçavoir la Sienne, & celle des Urſins, & des Colonnes, qui favoriſoient le parti du Pape. Ils étoient retranchés dans une partie de la ville bien déterminés à ſe défendre. Mais l'Empereur par ſon imprudence

dence courut à ſon malheur en exigeant des Romains encore irréſolus dans leur choix, une groſſe ſomme d'argent, ce qui aliéna tellement les eſprits, & l'affection de ſes partiſans, qu'il en fut entiérement abandonné; d'où ſuivit le maſſacre de plus de deux mille Impériaux. L'Empéreur lui même étant forcé de ſortir de Rome, & de ſe jetter dans les plaines de Florence, où par vengeance il mit tout à feu & à ſang: il fit citer le Comte *Robert*, qui avoit donné du ſécours aux Urſins, & n'aiant voulu comparoître, il le condamna par contumace le déclarant ennemi de l'Empire, & criminel de Leze Majeſté, le privant au ſur plus du nom, de l'authorité, & de marques de la dignité Roïale. Ce procédé irrita de nouveau le Pape qui ne prétendoit pas, qu'il fut du pouvoir de l'Empereur de prendre connoiſſance d'un Roiaume feudataire de l'Egliſe; mais *Henri* n'aiant pas fait grand cas de la colére de *Clement V.* & n'aiant point voulu ceſſer les hoſtilités, qu'il exerçoit, le Pape fulmina de l'avis de ſes Cardinaux l'excommunication contre lui.

Pendant que l'Empereur étoit aux environs deFlorence arriva la fête de l'aſſomption de nôtre Dame, à laquelle il voulut ſe préparer par une retraite, pour ſe mieux diſpoſer par là à faire une bonne communion. Un Religieux Dominiquain gagné par les Florentins, & qui lui ſervoit d'Aumonier, lui donna par un ſacrilége deteſtable

déteſtable une hoſtie conſacrée, qui avoit été empoiſonnée à deſſein. *Henri* l'aiant reçûë ſentit peu après l'effet du poiſon, néanmoins ſans laiſſer ralentir la ferveur & la dévotion dont il étoit pénetré, il dit doucement à ce ſcelerat. *Panem vitæ dediſti mihi in mortem. Vous m'avez donné le pain de vie pour me faire mourir.* Les Dominiquains ont voulu faire juſtifier leur Religieux par la déclaration des Médécins, qui après avoir ouvert le cadavre rapportérent, qu'il étoit mort de la diſſenterie, ſur quoi on laiſſe à chacun la liberté de penſer ce qu'il voudra.

Philippe le bel Roi de France avoit crû à la mort d'*Albert*, que les conjonctures étoient favorables pour remettre la Couronne Impériale ſur la tête des Rois de France. Dans ce deſſein il envoia ſes Miniſtres en Allemagne ſous prétexte de négotiation, mais dans le fond pour tâcher d'y diſpoſer les Electeurs en ſa faveur; il envoia de même un Ambaſſadeur au Pape à Avignon, où *Clement V.* tenoit ſon Siége à cauſe des guerres, qui dévoroient l'Italie. Mais le Saint Pere, qui craignoit l'aggrandiſſement des François, dépêcha en toute diligence un Courier aux Electeurs pour les preſſer d'élire un Empereur qui ne fut pas du ſang de France. *Clement V.* n'eût pas raiſon de s'aplaudir de l'Election, qu'il avoit procurée, ni de l'invitation, qu'il avoit faite à l'Empereur *Henri* d'aller prendre à Rome la Couronne d'or, qui lui fut donnée

par

par les mains des Cardinaux qu'il avoit commis à ce ſujet. L'éſpérance qu'il avoit conçüe, que la préſence du Monarque pourroit appaiſer les diviſions, qui faiſoient nager l'Italie dans ſon ſang, ſe trouva vaine, parceque *Henri* aiant refuſé de ſuivre le ſage conſeil de la neutralité, il n'avoit pas apperçû, que de tout tems la puiſſance des Empereurs avoit été ſuſpecte aux Papes, & qu'on ne l'avoit appellé en Italie que pour eſſuier ce qu'il y avoit de plus facheux parmi les factions, qui la diviſoient. Le Saint Pere d'un autre côté ne devoit pas s'attendre, après ce qu'il avoit fait, pour empêcher l'Election de Philippe à l'Empire, que l'Empereur *Henri*, qui lui en avoit l'obligation dût prendre le parti des Gibellins ſes adverſaires contre ſes interêts & ceux de la Thiare, qu'il confondoit avec ceux qui le régardoient en tant que Prince Séculier.

Henri nomma *Rodolphe* Comte de Habſpourg Seigneur de Lauffenberg Ballif au nom de l'Empire auprès des Villes-Forêtiéres; ce Seigneur avoit eu beaucoup à ſouffrir pendant la vie de l'Empereur *Albert* & n'avoit guéres mieux été traité, que les Cantons, quoiqu'il fût proche parent de ce Prince. La même année l'Evêque de Bâle *Otton* de Granſon mourut en Italie non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné; *Gerard* de Wuippens fut nommé en ſa place. Cette famille eſt très ancienne & très noble dans le Canton de Fribourg;

elle

elle poſſédoit les Seigneuries de Wuippens, & de Verdes, qui ſont aujourd'hui un Balliage de ce Canton. Elle a donné trois Avoiers à la République. Jean en 1390. Guillaume en 1442. & Rodolphe en 1454.

Henri de Ramſtein Abbé de Saint Gal profita du ſéjour de l'Empereur à Conſtance, où il avoit ſéjourné quelque tems, avant que de partir pour Rome, pour lui repréſenter, que ſon Prédeceſſeur avoit enlevé par violence la Ville de Wil à ſon Abbaie, & qu'il le ſupplioit de la lui rendre par un effet de ſa bonté & de ſon équité ordinaire. L'Empereur fit aſſembler ſon Conſeil, & tous les Seigneurs du Païs, leur commanda, qu'ils euſſent à l'édifier ſur la demande de l'Abbé, & à lui dire par leur ſerment, à qui la Ville de Wil appartenoit de droit. Ils atteſtérent unanimement, que l'Empire n'y en avoit aucun, & que c'étoit un appanage de l'Abbaie, à qui *Albert* l'avoit ravie. L'Empereur ordonna ſur le champ que Wil fût réndu, & voici comment ce Prince s'explique : *Henricus Dei gratiâ Romanorum Rex, &c. Nos itaque conſiderantes, quod Juris præcepta ſunt hæc, honeſtè vivere, alterum non lædere, ſuum jus unicuique tribuere. Ac volentes in hujusmodi negotio viâ Regiâ incedere, à ſingulis Principibus, Comitibus, Nobilibus, Miniſterialibus, ac Fidelibus noſtris, & Imperii tum præſentibus, & quorum nomina inferiùs ſubnotantur, veritatem inquiſivimus,*

mus, & indagavimus pleniùs de præmiſſis, &c. Daté le 1. May 1310. à Zurich. Beaux ſentimens d'un grand Monarque, qui fonde ſes decrets ſur les Principes du Droit public & naturel, qui doivent être inviolables chés tous les Princes, & dans tous les Tribunaux.

Le Hasle avoit continuellement été dépendant de l'Empire, & les Empereurs y envoioient un Ballif en leur nom pour auſſi long tems, que ces Princes vivoient. Ils y exerçoient la Juſtice criminelle; la civile étoit adminiſtrée par ceux du Païs. *Otton* Comte de Strasberg avoit eu le Hasle en Hipothéque d'*Albert*; ce qui étoit contre ſes priviléges & ſes droits. Ce Prince ne conſidéroit, que ſon interêt dans la diſtribution de ſes graces, & il s'embarraſſoit fort peu, où puiſer pour ſe faire des Partiſans, ou pour les conſerver. Aujourd'hui la République de Berne régne dans ce Païs, qui ſe reſſent encore d'une Franchiſe, dont il paroit ſatisfait, & qui eſt un temoignage de la douceur du Gouvernement de ſon Souverain.

Les Züriquois furent les Médiateurs d'une 1311
paix entre le Canton de Schweitz, & l'Abbaie d'Einſidlen après une guerre, qui avoit duré quarante quatre ans. Mais elle fut bientôt rompüe par un événement ſingulier, dont voici le ſujet: Deux Particuliers de Schweitz allérent la Semaine ſainte avec leurs femmes & leurs domeſtiques en dévotion à

Ein-

Einſidlen. Comme ils ſe promenoient dans les avenuës au bord de la riviére avec d'autres perſonnes étrangéres, ſix Religieux, qui y étoient auſſi, les approchant commencérent par des paroles mépriſantes à leur reprocher les querelles paſſées, & les injuſtices que ceux de Schweitz avoient exercées contre leur Abbaie, mais qu'ils éſpéroient d'en être dédommagés ſuivant juſtice par le dernier Concordat, qui avoit été fait par la médiation des Züriquois. Les deux Suiſſes répondirent modeſtement, qu'ils étoient très-perſuadés, que leurs Seigneurs n'avoient rien entrepris contre la juſtice & l'équité; qu'en tout cas ils étoient en état de juſtifier leur conduite la deſſus, & qu'ils n'étoient pas moins remplis d'honneur, & de probité, qu'eux. Les Moines peu endurants ſe laiſſérent aller à une orgueilleuſe colére, en vinrent aux voies de fait, & ſe ſervant des armes, qui alors n'étoient pas défendües aux Eccléſiaſtiques, ils attaquérent les deux Suiſſes, qui ſe défendirent courageuſement, mais ne pouvant réſiſter au nombre, ils en remportérent des bleſſures, qui furent le commencement d'une nouvelle guerre, ceux de Schweitz n'aiant voulu entendre à aucune pacification, & réfuſant conſtamment de paroître par devant les Arbitres, où l'Abbé les avoit fait ajourner pour être jugé ſur le fait dont ils ſe plaignoient. Mais les Suiſſes, qui con-

connoiſſoient l'eſprit foible de *Jean*, & le peu de compte, qu'on pouvoit faire ſur ſa fermeté dont il n'avoit pas ſçu faire uſage pour châtier ſes Capitulaires, regardérent cet ajournement comme abſolument inutile. Ils répondirent aux Züriquois, qu'ils ne croioient pas, que le Concordat pût les obliger à une nouvelle liaiſon, encore moins à ſubir un jugement, que l'Abbé lui même avoit ſi peu reſpecté; qu'au reſte ſes Religieux y avoient donné une atteinte, qui ne pouvoit être redreſſée, que par une juſte vengeance du mépris, qu'ils avoient reçu en la perſonne de leurs Compatriotes. L'arbitrage paſſa néanmoins outre, & condamna les Suiſſes à deux cens marcs d'argent paiables à l'Abbé; mais il n'en fut rien, parce que ceux-ci ne jugérent pas à propos d'accepter une condamnation ſi outrageante, & qui leur ſembloit n'avoir aucun rapport au Traité du 14. Mars 1311. paſſé à Zürich. Cette conteſtation dura l'éſpace de deux ans, pendant leſquels ils y eut différens actes d'hoſtilité de part & d'autre. Agnés Reine d'Hongrie épouſa la querelle, pour ſoûtenir les droits de ſes fréres les Ducs d'Autriche, qui poſſédoient l'Avoierie de l'Abbaie d'Einſidlen. Elle commanda aux Lucernois, aux Zugois, & autres Sujets de la Maiſon d'Autriche, qui étoient aux environs, de prendre les armes en faveur de l'Abbé *Jean*. Les Lucernois furent les plus em-

preſſés à le faire, mais ils en furent bientôt punis ; car aiant équipé une barque, & s'étant rendus à Underwalden pour en ſurprendre les habitans, & les maltraiter, les Uraniens vinrent inceſſamment au ſecours de leurs Alliés, coulérent à fond la Barque Lucernoiſe, & firent priſonnier ce qui échappa à la mort. Cette perte obligea les Lucernois à demander la paix, qui leur fut accordée par maniére de tréve, n'y aiant plus de veritable amitié entre les Cantons & les Sujets de la Maiſon d'Autriche. Ceux de Schweitz, qui prévoioient l'orage, penſérent à leur ſûreté ; ils achetérent du Comte *Eberhard* de Kibourg les deux Bourgs d'Art & de Kiſnacht étendant par là les bornes de leur païs juſqu'au bord du lac de Zug, & à celui de Lucerne, de façon, qu'étant maîtres de ces deux endroits, ils rendoient le débarquement ſi non impoſſible, au moins très difficile, en mettant les Autrichiens leurs ennemis déclarés dans la néceſſité de faire des efforts diſpendieux & conſiderables pour faire une deſcente dans un Pais, qui pouvoit y oppoſer toutes ſes forces. Les trois Etats prirent toutes les précautions convenables dans ces conjonctures pour ſe mettre dans une ſituation propre à ſe bien défendre, & quoiqu'ils ne fuſſent pas en guerre ouverte avec la Maiſon d'Autriche, ils prévoioient bien, qu'elle ne tarderoit pas à ſe déclarer, parce que les cœurs de part & d'autre étoient

ulcéres,

ulcerés, & qu'il y avoit toûjours de tems en tems de petits combats, des altercations, & des différens, qui aigriſſoient les eſprits des deux partis, & qui les animoient les uns contre les autres. Il n'y avoit, que la protection, dont l'Empereur favoriſoit les Cantons, qui retint le bras de *Léopold* d'Autriche. Ce Prince étoit rédevable du Duché de Suabe à *Henri*; ce qui faiſoit, qu'il ne vouloit pas le désobliger en portant la guerre dans les trois Etats. Cependant comme il n'aimoit pas ceux qui avoient oſé réſiſter autrefois à ſon Pére, il fit tant auprès de l'Empereur, qu'il vint à bout de faire ôter les fiefs de Reichenbach & de Helfents wil dans la Turgovie à ſon Couſin *Rodolphe* de Habſpourg, qui étoit Ballif au nom de l'Empire dans les Cantons, pour les donner à Walther de Caſtlen, le même, qui avoit abandonné *Albert I.* lorſqu'il fut aſſaſſiné au Bach de Windiſch.

Toutes ces révolutions & ces tems nébuleux engagérent pluſieurs familles à chercher leur repos, & leur ſûreté dans la protection des villes, qui pouvoient par leurs forces, & par le ſecours de leurs Alliés leur en faire reſſentir les effets.

La Comteſſe *Eliſabeth* de Kibourg, & ſes déux fils *Hartman*, & *Eberhard* Seigneurs de Bertoud & de Thun ſe firent recevoir Bourgeois de la ville de Berne, & les Nobles de Vorkilchen ſe defirent de leurs belles terres de Caſtlen, & de Ruchenſtein près de Brugg en

faveur des Nobles de Mülinen, qui en firent l'acquiſition. Cette derniére famille fait aujourd'hui à Berne une des ſix familles diſtinguées, qui prennent la préſſéance en Conſeil, & auxquelles la République donne le tître de *très Nobles*. Les autres cinq ſont les d'Erlach, les de Diesbach, les de Bonſtetten, les de Wattenville, les de Lutternau, qui joüiſſent du même honneur, & du même privilége.

Les Barons de Bremgarten inquiétoient de tems à autres les Bernois. Ils avoient à peu de diſtance de la ville un fort, qui les enhardiſſoit, & qui leur ſervoit de retraite; Le Baron de Senne en faiſoitde même. Ces Seigneurs s'appuioient ſur les Princes de la Maiſon d'Autriche, qui comme eux, n'aimoient pas ces voiſins. Les Bernois ennuiés de cette petite guerre ſe déterminérent à y mettre fin. Ils allérent mettre le Siége devant Bremgarten, & après l'avoir pris, le raſérent, mais le Baron eut le tems de ſe retirer dans un autre de ſes Châteaux. Celui de Senne après avoir perdu Balmegc, qui étoit un Bourg fortifié appartenant à ſa femme de la Maiſon des Comtes de Buchec, & le fort de Münſigen, prit enfin le parti de ſe faire recevoir Bourgeois de Berne.

Les villes de Zurich, & de Bâle firent auſſi entre elles un petit Traité d'amitié pour la ſûreté de leurs Bourgeois réciproques, affin qu'ils puſſent librement, & ſans empêchement communiquer

muniquer enſemble. Les Comtes de Falkenſtein *Rodolphe* & *Otton* derniers de leurs Maiſons moururent, & laiſſérent leurs biens aux 1312
Barons de Bächbourg, qui prirent le nom de Falkenſtein ; & en écartélerent les armes avec les leurs. Mais après leur extinction ces deux terres ſont tombées à la République de Soleure, qui en a fait des Balliages d'un grand revenu, & qui ſont ordinairement le partage des fils des Avoiers, qui y ſont nommés Ballifs pour le terme de ſix années.

Les villes de Zürich, de Conſtance, de Schaffhauſen, & de Saint Gal s'alliérent dans ce tems de troubles & de boulverſement. Chacun cherchoit à ſe mettre à l'abri de la tempête, & de l'orage qui alloit bientôt fondre. Les divers changemens, qui arrivoient en *Helvétie*, manifeſtoient clairement les vûës de la Maiſon d'Autriche à l'égard des Cantons. *Rodolphe* de Stülingen étoit Ballif à Baden pour avoir ſoin de ſes interêts ; & pour veiller ſur la conduite de *Rodolphe* d'Habſpourg ; à laquelle *Léopold* & de Caſtlen trouvérent bientôt à redire, la repréſentant à l'Empereur comme contraire à ſon devoir, & à l'honneur de l'Empire. *Henri* s'en laiſſa perſuader, & n'eut perſonne dans ſa Cour, qui lui fit voir, que le Duc de Suabe, & de Caſtlen n'en vouloit à *Rodolphe*, que parcequ'il étoit en bonne intelligence avec les Villes-Forêtiéres, & qu'il raccommodoit par ſes bonnes maniéres, & par

ſa juſtice, ce que Gesler, & Landenberg avoient gâté auprès de ces Peuples. Le Comte
1313 recût en 1313. au commencement de l'année, la nouvelle de ſa démiſſion de Reichs-Vogt, & ſon remplacement par *Eberhard* Baron de Bürglen Turgovin. Ce coup lui fut ſi ſenſible, qu'il quitta avec ſes deux fils les Païs Allemands pour ſe rétirer en France, où ils reſtérent quelques années. Le Pere mourut à Montpellier, & ſon corps fut tranſporté à Wettingen près de Baden dans la ſepulture de ſon Pére.

La Maiſon d'Autriche fomenta ſous main la conteſtation qu'il y avoit entre *Rodolphe* Tſchudi de Glarus, & *Jean* de Seedorf d'Uri au ſujet de l'héritage de *Burgkard* de Bürglen Uranien, qui étoit mort *ab inteſtat* & ſans héritiers néceſſaires; *Rodolphe* & *Jean* étoient les mieux fondés à prétendre à ſa ſucceſſion. Suivant la Cronique de Glarus *Jean* de Séedorf diſputoit l'héritage par la ſeule raiſon, que *Rodolphe* Tſchudi étant ſujet de la Maiſon d'Autriche, il ne pouvoit pas participer aux biens, qui étoient dans les Cantons. Que cette raiſon ait été la cauſe ou non du refus, que faiſoit *Jean* à *Rodolphe* de le laiſſer entrer en partage; il n'eſt pas moins vrai, que les amis des deux héritiers prirent fait & cauſe en main; les uns pour ſoûtenir de Séedorf dans ſon prétendu droit, & les autres pour qu'il n'arrivât aucun tort à Tſchudi. Ils en vinrent ſi loin, que *Rodolphe* entra avec ſes partiſans dans le

Païs

Païs d'Uri juſques dans le Schächental; & de Séedorf avec les ſiens dans le Glaronois juſques au Lintal, où ils firent de grands dégats, enlévant des deux côtés beaucoup de bétail, qui paiſſoit ſur les montagnes des deux Païs. Cette petite guerre, qui en auroit pu cauſer une plus grande, en y engagant les deux peuples par l'interêts, que chacun d'eux y auroit vrai ſemblablement pris, fit faire bien des réflexions au plus ſages des Glarus & d'Uri. Ces deux Etats avoient toûjours vécu en bonne paix & en bonne Union, quoiqu'ils euſſent différents motifs de ne ſe pas vouloir du bien par rapport à la Domination Autrichienne, qui auroit dû aigrir les cœurs, & les eſprits des habitans; ils pacifiérent néanmoins les parties, & les mirent d'accord au ſujet de leur héritage, au grand regret des Autrichiens, qui auroient bien voulu pécher en eau trouble pour cette fois; mais ils réveillérent d'autres mésintelligences, & eurent grand ſoin de les fomenter pendant près de onze ans, que les deux Cantons furent dans une continuelle agitation & perpétuelles broüilléries ſans cependant qu'ils fuſſent ennemis dans le fond de l'ame, parceque les Glaronois connoiſſoient parfaitement qu'il n'étoit pas de leur interêt de ſéconder la haine, que les Princes portoient aux Cantons.

Les Suiſſes, qui n'avoient pas pû avoir ſatisfaction de l'affront, qu'on avoit fait à Einſid-

len à leurs Compatriotes, & qui ſe croioient lezés par le dernier jugement des arbitres, par devant leſquels ils avoient refuſé de ſe ſiſter, ſurprirent l'Abbaie, & enlevérent les ſix Capitulaires, qui avoient bleſſé les deux particuliers de leur Canton. Mais comme il y en avoit quatre dont la parentée étoit conſidérable, & qui appartenoient aux Maiſons de Regenſperg, de Wüfflingen, & de Wünnenberg, ils furent rançonnés moiennant une ſomme conſidérable, qu'ils paierent.

Après la mort de l'Empereur *Henri*, comme les Princes & les Grands d'Allemagne l'avoient ſuivi en Italie, quatorze mois s'écoulérent ſans que les Electeurs puſſent s'aſſembler pour procéder à la nomination de ſon Succeſſeur; le Collége Electoral ne pouvant point s'accorder ſur le choix d'un Prince, qui fût au gré d'un chacun. Les voix furent partagées entre *Loüis* Duc de Baviére, & *Frédéric* Duc d'Autriche. Ces deux Princes étoient Couſins Germains; & petits fils de l'Empereur *Rodolphe* d'Habſpourg. *Frédéric* étoit fils d'*Albert I.* & *Loüis* de Baviére étoit fils de *Loüis* Comte Palatin du Rhin, & de Mathilde fille du même Empereur *Rodolphe* & Sœur d'*Albert I.* Le Député du Marquis de Brandenbourg s'étoit laiſſé corrompre en faveur du Duc d'Autriche, quoiqu'il eût ordre de ſon maître de nommer celui de Baviére. L'un & l'autre de ces Princes voulut ſoûtenir ſon élection. *Loüis* prévint

ſon

ſon Rival, & ſe fit couronner à Aix la Chapelle par l'Electeur de Tréves. *Frédéric* reçût la Couronne à Bonn de l'Electeur de Cologne. Cette diviſion en cauſa une générale en Allemagne, d'autant plus, que le Saint Siége étant vacquant par la mort de *Clement V*, aucune de ces élections ne pût être confirmée : toute l'occupation de ces deux Princes fut de ſe faire des amis & un parti formidable chacun de ſon côté. La plûpart des Seigneurs, & des villes le long du Rhin juſques à Strasbourg prirent celui de *Loüis*. Celles de la haute Allemagne ſe déclarérent pour *Frédéric* ; l'un & l'autre étant ſécourus par les Electeurs, qui les avoient nommés. Le dernier qui étoit de la Maiſon d'Autriche, déja alors fort puiſſante, alla mettre le Siége devant Augſpourg, & le preſſa ſi fort, que la ville étoit prête à ſe rendre, à moins d'avoir un prompt ſécours. *Loüis* y accourut en effet avec les Troupes, que le Roi de Bohéme, & l'Archevêque de Tréves lui avoient données. *Frédéric* ne refuſa pas le combat, dont le prix étoit la Couronne Impériale. Les deux armées combattirent avec une ardeur égale, parcequ'elles étoient animées par le même eſprit. La nuit ſépara les combattans avec une perte à peu près ſemblable ; mais *Loüis* décampa le premier, & ſe rendit à Strasbourg, dont les habitans lui ouvrirent les portes, gagnés qu'ils étoient par les grandes promeſſes, qu'il

leurs fit, en leur accordant d'ailleurs tous les priviléges, qu'ils ſouhaitérent. *Léopold* d'Autriche, éſtimé le plus brave Cavalier d'Allemagne, aſſembla le plus grand nombre de ſes ſujets, qu'il pût; alla camper à Spire, & cherchant à combattre le competiteur de ſon frére, il l'obligea à quitter Strasbourg, & à rétourner du côté de la Baviére; où il fit la guerre à ſon frére *Rodolphe*, qui avoit donné ſon ſuffrage à *Frédéric*. Il le chaſſa de ſon Païs, & le contraignit de ſe ſauver en Angleterre, où il mourut accablé de miſére, & de pauvreté.

Jean XXII. prévenu du bon droit de *Frédéric*, ſe déclara en ſa faveur, & lui demanda de faire paſſer ſon frére en Italie pour mettre à la raiſon les Vicomtes de Milan. *Loüis* en étant averti, ſe rendit dans cette ville pour s'attacher les Gibellins, & par leur moien ſe rendre redoutable au delà des monts. Il créa le Vicomte Vicaire de l'Empire, mit des Gouverneurs dans les Provinces, & dans les villes de ſon adhérence avec d'autant plus de facilité, que les Allemans encore pénétrés de la mort de l'Empereur *Henri* ne demandoient pas mieux, que de la venger.

Cependant affectant de la ſoûmiſſion à l'égard du Saint Siége, il envoia ſes Ambaſſadeurs à Avignon, où étoit le Pape, pour le ſupplier de confirmer ſon élection. Le Saint Pere pour ne rien faire à la précipitée, quoique la corruption du Député du Marquis de Brandenbourg

eût

eût été avérée, & qu'ainſi *Loüis* dût être le légitime Empereur, néanmoins il nomma un jour aux deux Competiteurs pour examiner les raiſons de l'un & de l'autre, & juger enſuite à qui la Couronne Impériale devoit appartenir leur permettant, cependant à tous les deux de porter le nom d'Empereur, & de ſe qualifier tel.

Quant à *Mathieu* Viſconti, qui exerçoit le Vicariat de l'Empire en tiranniſant les Guelphes, il fut excommunié avec ſes Partiſans. Cet expedient de *Jean XXII.* avoit appaiſé les émotions en Allemagne, & les eſprits demeurérent en ſuſpens en attendant à qui des deux le Saint Siége donneroit la Couronne, affin de rendre obéiſſance à celui qui ſeroit ſacré par le Pape, ou par les Legats Apoſtoliques : tant l'autorité du Saint Siége de Rome étoit alors reſpectée par toute l'Allemagne. *Frédéric* de ſon côté, qui avoit reçu ordre de *Jean* d'envoier ſon frére au ſecours de l'Egliſe contre les Gibelins, tomba dans ſa diſgrace par la faute de ſon frére, qui ſe laiſſa corrompre par une ſomme d'argent, au moien de laquelle il rebrouſſa chemin, & retourna honteuſement dans ſon Païs. *Frédéric* en étoit abſolument innocent, mais cette lâcheté de ſon frére ne laiſſa pas de ruiner entiérement ſes affaires. *Loüis* au contraire en profita, & faiſant parade de ſa fidélité auprès des Allemans, il ralluma la perſécution en Italie contre les Guelphes, qui par la trahiſon du Duc d'Autriche

triche étoient preſque abandonnés ; & comme il ſe flattoit de pouvoir ſans l'aſſiſtance du Saint Pére venir à bout de ſes deſſeins, il fit ſemer des calomnies contre le Saint Siége, fit prêcher contre la juriſdiction de l'Egliſe, & tâcha par des mauvaiſes inſinuations de retirer les peuples de l'obéiſſance, qui lui étoit dûë. La diviſion, qui régnoit en Allemagne, & en Italie ſe communiqua auſſi en *Helvétie*; & comme dans ces Païs là les eſprits étoient partagés entre *Loüis* de Baviére, & *Frédéric* d'Autriche, celui-ci qui avoit les villes du haut Rhin dans ſon parti, eût auſſi en *Suiſſe* celle de Zürich avec toute la Nobleſſe, que le fer Autrichien avoit épargné. *Loüis* de ſon côté avoit mis dans ſes interêts les trois Cantons d'Uri, de Schweitz & d'Underwalden. Soleure & Berne embraſſérent au commencement la neutralité, mais peu à peu Soleure ſe déclara en faveur de *Loüis*, & lorſque ce Monarque fut mis au ban de l'Egliſe, Berne embraſſa le parti du Saint Pere.

La diviſion ſe mit auſſi entre *Jean* de Schwanden Abbé d'Einſidlen & ſes Capitulaires en ce que ceux-ci ne vouloient pas permettre, qu'il eût conjointement avec eux une clef pour avoir le ſceau de l'Abbaie. Diſpute monacale, qui fut ſoûmiſe à l'arbitrage d'*Albert* d'Urikon, gentil-homme & alors Curé de Raperswil le vieux, qui décida en faveur du Supérieur. *Jean* ne ſouhaitoit pas mieux, que de finir

finir amiablement avec ceux de Schweitz, il en prévoioit la conſéquence: mais ſes moines, qui tenoient à toute la Nobleſſe du Païs ne voulurent point y conſentir, ſe repoſant ſur elle, & ſur la Maiſon d'Autriche. Ils dévinoient juſte. Cette Maiſon voulant ſe répandre par tout où elle croioit en avoir le plus de ſujet; aiant d'ailleurs le cœur navré du mépris, que les trois Cantons lui avoient marqué en ſe ſouſtraiſant à ſa Domination, en chaſſant Gesler, Landenberg, & leurs adhérans de leurs Païs, & en reconnoiſſant *Loüis* de Baviére pour légitime Empereur, s'emploia de toutes ſes forces à leur faire ſentir, combien ces *Montagnards*, comme elle les appelloit, avoient eu tort de reſiſter à la puiſſance d'*Albert*, ne comptant pas moins, que d'en éteindre juſques à la mémoire, ou à les réduire ſous le joug, qu'ils avoient eu le courage de ſecoüer. Les Cantons, qui avoient recouvré leur anciénne liberté, & qui en connoiſſoient tout le prix, en jugérent tout autrement, & crûrent avec raiſon, que leurs biens, & leurs vies en devoient répondre. C'eſt ainſi que cette différente diſpoſition des eſprits engendra la guerre, qui dans la ſuite de pluſieurs années obligea la Maiſon d'Autriche à ſortir de ſa Patrie, pour aller régner glorieuſement dans le Païs voiſin, par une longue ſuite d'Empereurs; d'où il arriva que l'*Helvétie* devint une République floriſſante, qui a mérité l'attention des plus grands

Princes

Princes de l'Europe, qui ont trouvé dans ſon Alliance leur gloire, & leur élévation, comme on en ſera convaincu par la ſuite de cette Hiſtoire.

Les Princes ne manquent jamais de prétexte plauſible, quand ils veulent faire la guerre. Ils ſont attention à tout, & les moindres apparences leur ſuffiſent pour mettre de fortes armées en campagne. C'eſt ce qui arriva dans cette occaſion. *Léopold* Duc de Suabe & d'Autriche étoit Avoier & Protecteur de l'Abbaie d'Einſidlen. Il fit dire à ceux de Schweitz, qu'en cette qualité il prétendoit qu'on rendit raiſon à la Maiſon d'Autriche de la violence, qu'ils avoient fait en enlevant les Capitulaires, & qu'il convenoit d'en prendre une vengeance éclatante. Les Princes avant que de prendre les armes voulurent perſuader les peuples par leurs manifeſtes, que les Suiſſes en prophanant la Sainte Hoſtie s'étoient rendus coupables d'un horrible ſacrilége ; qu'ils n'avoient reſpecté en violant le Monaſtére ni le ſacré ni le prophane ; qu'au ſujet de ces abominations l'ordinaire les avoit excommuniés, & le Conſeil Aulique de Rothweil déclaré rébelles à l'égard de *Frédéric* légitime Empereur par conſéquent devoir être mis comme tels au ban de l'Empire. Les Cantons ſe récriérent contre cette injuſte accuſation; proteſtant de leur innocence, & prenant toute la terre à témoin, qu'ils n'étoient point coupables des crimes, dont leurs

enne-

ennemis les accuſoient; qu'ils n'avoient fait les moines priſonniers, que parce qu'ils avoient maltraités leur Compatriotes ſans en pouvoir avoir aucune ſatisfaction; mais que cette affaire étoit préſentement amiablement terminée; & qu'on n'avoit qu'à faire connoître celui, qui devoit avoir eu le malheur de prophaner la Sainte Hoſtie, qu'ils étoient prêts d'en faire un exemple, tel qu'un crime pareil le méritoit. *Loüis* connut leur innocence, les releva du Décret de Rothweil, & l'Archevêque de Maience en qualité de métropolitain les releva auſſi de l'excommunication.

Ce préliminaire n'aiant pas reuſſi, *Léopold* par ordre de *Frédéric*, & à la ſollicitation de l'Abbé d'Einſidlen, & d'une partie de la Nobleſſe voiſine, voulut tenter ſi la force des armes lui ſeroit plus favorable que les foudres de l'Egliſe. *Léopold* forma ſon armée en partie en Alſace, en Suabe, dans l'Aargau, & dans ce que la Maiſon d'Autriche poſſédoit en *Helvétie*. Zürich fournit cinquante hommes pour ſon contingent. La Nobleſſe des environs ſe joignit à ces Troupes, qui ſuivant *Vitoduranus* auteur Autrichien, dont le Pére fut à la bataille, montoient à vingt mille hommes; mais *Bullinger* n'en compte, que neuf mille. Le rendes-vous fût à Zug, où le Duc tint conſeil de guerre pour ſçavoir, par où on entreroit dans les Cantons, & de quel côté on pouvoit les attaquer avec le plus d'avantage.

Les

Le réſultat fut, que *Léopold* commanderoit en perſonne le gros de ſon armée, avec lequel il entreroit dans le Canton de Schweitz par la vallée de Morgarten entre la montagne, qui eſt à la gauche du Bourg d'Arth & le Lac d'Egery. Que le Comte de Strasberg pénétreroit avec quatre mille hommes par le Brünisberg dans le Païs d'Underwalden, affin de diviſer les ennemis en les mettant dans l'incertitude de la véritable attaque, & par là leur inſpirer plus de crainte, & de terreur. Cette
1315 irruption étoit fixée au 16. Novembre 1315. jour deſtiné pour mettre tout à feu, & à ſang dans les trois Cantons.

Ceux-ci avoient prévû des long tems la tempête, qui les menaçoit; ils avoient expoſé leur triſte ſort à l'Empereur *Loüis*, & l'avoient prié d'un prompt ſecours; mais ſa réponſe ne les conſola pas: Ce Prince leur dit qu'il n'étoit pas en état de pouvoir les ſecourir, que l'éloignement où il ſe trouvoit le mettoit dans l'impoſſibilité d'arriver à tems pour ce ſujet: qu'ils n'avoient cependant, qu'à ſe défendre vaillamment, qu'il ſeroit à eux au printems prochain avec toutes ſes forces, & qu'il ne les abandonneroit pas. La promeſſe d'avoir les forces Impériales au printems prochaine garantiſſoit pas les Cantons du danger évident, que les armées des Autrichiens leur faiſoient craindre. Dans cette triſte ſituation ils penſérent à appaiſer *Léopold* en tentant quelques propoſitions de

paix

paix par la médiation du Comte de Toggenbourg. Mais la réponſe du Duc fut: „ Qu'il n'y „ avoit point de paix à eſpérer, à moins qu'ils „ ne renonçaſſent à l'amitié de *Loüis* de Baviére, & qu'ils ne reconnuſſent ſon frére *Frédéric* pour légitime Empereur. „ Il exigea encore d'eux, qu'ils renonceroient à toutes les prétentions, qu'ils avoient ſur l'Abbaie d'Einſidlen, & qu'ils lui rembourſeroient tous les frais de l'armement. Deux conditions auſſi inſupportables & auſſi contraires à la valeur, & au ſerment des Cantons furent rejettées unanimement; ils penſérent ſérieuſement à la défenſe de leur liberté; & ſe voiant abandonnés de toute la terre, ils mirent leur confiance en Dieu, lui abandonnant leur innocente cauſe, & ſe préparérent à ne pas ſurvivre au jour malheureux, qui paroiſſoit devoir être le dernier de leur liberté. Le grand nombre de leurs ennémis, les embarraſſa moins que l'incertitude de l'endroit par lequel ils viendroient les attaquer, ce qui les obligeoit à ſe partager les mettant dans la néceſſité de s'affoiblir eux mêmes. Mais le Ciel, qui veille ſur les innocens, ſuſcita *Henri* de Hunenberg de Zug, qui fut leur Liberateur en les tirant d'inquiétude par ſes ſages conſeils. Ce Gentil-homme, à qui le deſſein des Autrichiens étoit parfaitement connu, & qui voioit avec regret la perte, & le maſſacre préſque inévitable de tant de braves gens attacha un billet à une flêche, qu'il décocha

cocha aux Suiſſes, qui étoient à Arth. Ils y lûrent ces quatre paroles : *Gardés le paſſage de Morgarten.* Cet avis ranima les Cantons, & leur fit prendre des meſures efficaces pour bien recevoir le Duc d'Autriche. Ils détachérent ſix cents hommes de Schweitz, quatre cents d'Uri, & trois cents d'Underwalden, en tout 1300. pour les oppoſer aux ennemis malgré la ſupériorité de leur nombre. C'étoit autant de Heros, qui étoient tous diſpoſés à ſacrifier leurs vies pour la liberté.

Pendant que les Suiſſes étoient ainſi au paſſage de Morgarten à atendre l'arrivée des Troupes Autrichiennes, il y eût un événement, qui n'a point d'exemple dans l'Hiſtoire, & qui eſt une preuve bien ſenſible de ce que peut l'amour pour la patrie dans un cœur qui en eſt véritablement pénétré. Cinquante hommes proſcrits pour leur mauvaiſe conduite & pour n'avoir pû ſatisfaire leurs créanciers, ſe préſentérent à leurs Compatriotes, & demandérent en grace, qu'il leur fut permis dans une auſſi preſſante néceſſité, de pouvoir combatre à leur côté pour le ſalut commun ; qu'ils étoient prêts de répandre juſques à la derniére goute de leur ſang pour le bien public. La réponſe fut digne de l'intégrité Helvétique ; „ Nous ſçavons bien, dirent ils, „ que nos ennemis ſont dix fois (ce qui revient au ſentiment de Vitoduranus) „ plus forts, „ que nous ; mais nous avons tous aſſez de

„ cœur

„ cœur, & de courage pour mourir, & pour
„ défendre la Patrie ſans le ſécours de gens,
„ qui comme vous ſe ſont rendus par leur
„ mauvaiſe conduite indignes de l'habiter;
„ retirez-vous où bon vous ſemblera; vôtre
„ préſence pourroit attirer ſur nos Troupes la
„ malediction du Ciel. „

La dureté de la Répartie ne déconcerta point ces cinquante hommes. Ils ſe poſtérent au paſſage de Morgarten ſur le penchant de la Montagne à l'endroit le plus reſſerré entre le mont & le Lac d'Egeri. Ils firent un amas conſidérable de grandes & de petites pierres, & attendirent les ennemis des Cantons avec fermeté, & dans la diſpoſition de leur rendre le paſſage difficile, & meurtrier. Ils tinrent en effet leur parole. Car le 16. Novembre étant arrivé, Léopold à la tête d'une armée accoutumée au feu & au ſang, & qui avoit fait tant de dégat, dans le Païs des Conjurés à la mort de ſon Pére, partit à la pointe du jour de Zug dans la confiance, qu'une poignée de monde ne tiendroit pas à la vûë d'une armée telle qu'étoit la ſienne. La Nobleſſe, qui étoit la ſeule Cavalerie, qui y fût, voulut avoir l'avant garde brûlant d'impatience d'en venir aux mains avec ces groſſiers Païſans, comme elle les nommoit; mais ce fut pour ſon malheur, & à ſa honte. Les proſcrits laiſſérent tranquillement paſſer une partie de cette Nobleſſe échauffée, & lorſqu'ils

la virent engagée dans le plus profond & le plus étroit du paſſage de façon à ne pouvoir pas reculer; ils firent rouler de groſſes pierres avec tant de violence, & en ſi grande quantité, ques les chevaux épouvantés, & les hommes étonnés par cette nouvelle maniére de combattre ſe culbutérent les uns ſur les autres avec d'autant plus de déſordre, & de confuſion, que les proſcrits ne leur donnérent pas le tems de réfléchir, & de ſe rappeller à eux mêmes. L'avant garde dans la crainte d'être coupée, fit volte face, & ſe précipita ſur ſon Infanterie, qui de ſon côté ne ſçachant rien de ce, qui ſe paſſoit à la tête, pouſſa en avant, & acheva de mettre le déſordre dans l'armée du Duc, les proſcrits ne lui donnant pas le tems de ſe reconnoitre par la quantité de pierres, dont ils l'accabloient. Les Suiſſes voiant la confuſion des Troupes ennemies voulurent en profiter; la mauvaiſe manœuvre de la Nobleſſe les aſſûroit en quelque ſorte de la victoire. Peut-être auroit-elle mieux fait de mépriſer ce premier danger, & de paſſer hardiment le défilé pour donner enſuite ſur cette petite troupe, dont elle faiſoit ſi peu de cas avant l'action: le grand nombre auroit ſuppléé à ceux, qui auroient péri dans le paſſage, & le riſque ceſſoit pour les Autrichiens à meſure, qu'il auroit commencé du côté des Suiſſes, qui auroient eu de la peine à ſoûtenir les efforts d'une armée ſi courageuſe

ſe & commandée avec tant de ſageſſe. Les Cantons furent mieux aviſés; ils ne négligérent pas l'occaſion, qui leur livroit leurs ennemis, & qui les mettoit par une victoire preſque aſſûrée au terme d'attendre le ſécours de Loüis de Baviére en cas, que *Léopold* eût voulu continuer la guerre, ce qu'il y a apparence; qu'il n'eût pas fait pendant l'hiver. Ainſi animés par l'eſpérance & par la bonté de leur cauſe ils tombérent ſur les Autrichiens avec tant de bravoure, que les coups, qu'ils portérent, furent autant des coups mortels. Ils n'épargnérent perſonne, & au lieu de s'amuſer à faire des priſonniers, ils tuérent impitoïablement tous ceux, qui tombérent ſous la halebarde, faiſant des Autrichiens le maſſacre, que ceux-ci avoient projetté de faire des Suiſſes. Il étoit à peine neuf heures du matin, que la Bataille étoit déja gagnée par les Cantons, tandis que l'armée de *Léopold* prenoit la fuite: il reſta quinze cens hommes ſur la place, ſans compter ceux, qui furent noiés dans le lac. La plus grande partie de la Nobleſſe reſta ſur le champ de Bataille. Ulric de Habſpourg, le Baron de Ruſſec, trois Barons de Bonſtetten, deux de Halweil, deux Gesler, & les cinquante Zuriquois dans leur uniforme furent trouvés parmi les morts. Du côté des Suiſſes la perte fut très petite.

Le Comte de Strasberg étoit auſſi tombé

le même jour dans le Païs d'Underwalden avec les quatre mille hommes, qu'il commandoit. Il avoit passé par le Brunig, où les Lucernois, & ceux de Wilisau devoient le joindre. Le Comte ne trouva pas de la résistance de la part des Underwaldnois, qui ne s'attendoient pas à être attaqués : leurs gens épars furent dabord épouvantés, & ne purent pas s'assembler pour empêcher les progres de l'ennemi, à qui il ne fut pas difficile d'avancer dans le Canton, d'y faire tout le dégat, qu'il voulut, d'enlever le bétail, & de faire un butin considérable. Le Comte pénétra jusques à Lungren, Saxlen, & Sarnen ; dès là il comptoit passer au Kernwald, après qu'il auroit été renforcé. Mais les Underwaldnois étant révenus de leur surprise donnérent l'allarme dans le païs, & sonnérent le tocsin. Ils ne furent pas plûtôt assemblés, qu'ils se portérent à Alpenach, où ils coupérent les Autrichiens, & leur empêchérent le passage au Kernwald. Ils envoiérent aussi avertir ceux des leurs, qui étoient à Morgarten par un exprés, qui arriva, que la Bataille étoit déja gagnée. Les 300. Underwaldnois partirent de Morgarten sans délai, & firent tant de diligence, qu'ils abordérent à Buchs environ les quatre heures du même jour, aiant eu un vent extrêmement favorable dans le passage du lac. En s'avançant pour se joindre aux leurs, ils rencontré-

trérent les Lucernois, qui alloient au ſécours du Comte de Strasberg. Ils les attaquérent, les battirent, & les obligérent à ſe rembarquer pour retourner, d'où ils venoient.

Lorſque les trois cens eurent joint leurs Compatriotes, ils furent tous d'avis de ne pas donner le tems à leurs ennemis de réſpirer, & de faire du progrés ; mais d'aller droit à eux, malgré la laſſitude de ceux, qui venoient d'arriver de Morgarten, qui ne les empêcha pas de tenter un ſécond combat. La nuit, qui commençoit à tomber les fortifia dans cette réſolution. Ils ſçavoient les ſentiers, les détours, & tous les chemins, ce qui leur donnoit un grand avantage. Il ne leur manquoit plus que le ſécours des Uraniens, qui furent bientôt avertis de s'avancer inceſſamment. Le Comte de Strasberg étonné de ſe voir attaqué par des gens, qu'il croioit hors d'état d'oſer le faire, n'eut pas le courage de ſe mettre en défenſe, d'autant plus qu'une partie des ſiens étoit occupée au pillage, & que d'ailleurs il jugeoit aiſément du ſort de *Léopold* d'Autriche par les drapeaux, qu'il voioit arriver de Morgarten. Il abandonna ſon butin, & perdit ſa gloire, ſe ſauvant avec précipitation dans le Hasleland, après avoir laiſſé ſur le champ de Bataille trois cens hommes de ſon armée.

Cette ſeconde victoire fut d'abord annoncée ; celui qui en portoit la nouvelle, rencon-

tra les Uraniens & les Suiſſes à Buchs, où ils étoient arrivés fort avant dans la nuit. Ils bénirent tous enſemble le Seigneur, & témoignérent la plus vive joie de ſe voir heureuſement délivrés de l'éſclavage, qui les menaçoit. Les Suiſſes voulant punir les auteurs de la guerre, allérent ſaccager l'Abbaie d'Einſidlen, la pillérent, & firent tranſporter chés eux tout ce qui ſe trouva dans le Couvent. Les Moines pour s'en venger les firent excommunier quelques années après; mais cette excommunication ne leur rendit pas ce qu'on leur avoit enlevé.

Les trois Cantons comprirent bien, que la Maiſon d'Autriche n'oublieroit rien pour avoir ſa revanche; auſſi firent-ils entr'eux une alliance plus étroite que jamais, & qui au lieu de dix ans devoit durer perpetuellement. Elle fut concluë & arrêtée à Brunnen le premier Mardi après la Saint Nicolas en 1315. ſur le pied qu'on vient de dire, & a ſubſiſté dès cette Epoque juſqu'à préſent, pendant l'éſpace de 431. ans. Cette Alliance fut le modéle, ſur lequel les autres ſe ſont faites à méſure, que le Corps Helvétique s'eſt formé. Elle a donné le nom d'*Eydgnoſſen* à ceux qui y ſont entrés; de même que celui de *Suiſſes* à cauſe de l'endroit où elle fut ſignée, qui eſt de la dépendance du Canton de Schweitz. D'autres prétendent, que ce dernier nom leur a été attribué, parce qu'ils firent tous enſem-

ſemble la guerre à la Ville de Zurich, & qu'on diſoit communément alors en parlant d'eux : Les *Suiſſes* ſont le ſiége de Zurich, les *Suiſſes* ont eu cet avantage, les *Suiſſes* ont été repouſſés. On a ainſi confondu les Alliés *Eydgnoſſen* dans les auteurs de la guerre, qui étoient ceux de *Schweitz*. Enſorte, que les *Helvétiens*, les *Suiſſes* ou les *Eydgnoſſen* ne ſont que les mêmes peuples, & les mêmes Alliés.

Dans la joie générale, où l'on étoit, on crut devoir accorder la grace aux 49. proſcrits, le 50me aiant été tué. On leur fit cette faveur en récompenſe de leur valeur & du ſervice, qu'ils avoient rendu à la Patrie. Dans ces heureuſes circonſtances les Cantons jugérent à propos, & ſe firent même un point de devoir de donner avis de leur double victoire à l'Empereur *Loüis*. *Rodolph de Reding de Bibereg* étoit Landamman de Schweitz dans ces tems difficiles. Ce ſage Magiſtrat, ce valeureux Cavalier étoit alors dans un âge, qui ne lui permettoit plus de paier de ſa perſonne, comme il l'avoit fait dans ſa jeuneſſe ; mais il conduiſit le tout par ſa prudence, par ſes conſeils, & par le bon ordre, qu'il établit avant, pendant, & après la Bataille ; de façon, qu'il a mérité à juſte titre une gloire éternelle. Il conſeilla auſſi d'écrire à l'Empereur, qui reçut très-favorablement la lettre, à laquelle ce Monarque fit une réponſe gratieuſe, en aſſûrant les Can-

tons, comme il l'avoit promis auparavant, de les ſecourir de toutes ſes forces le Printems prochain. Cette lettre eſt écrite de Munich, & datée du 24. Novembre.

On ne vivoit pas mieux en paix dans la partie occidentale de l'*Helvétie*. *Gerard de Wuippens* Evêque de Bâle, à cauſe de ſa Ville de Bienne, vouloit réunir à l'Evêché Ligniére & Saint Maurice, qu'il croioit, que les Comtes de Neufchâtel avoient enlevé à la Menſe Epiſcopale. *Eberhard* de Kibourg, qui étoit bon ami de l'Evêque vint à ſon ſécours avec ſes ſujets de Thun & de Berthoud; il le joignit auprès de Bienne, où les deux partis en vinrent à un combat fatal pour *Gerard*, qui fut obligé de prendre la fuite. *Loüis* de Neufchâtel peu ſatisfait de ſa victoire, voulut faire répentir les Biennois d'une guerre, dont ils étoient innocens; il leur en demanda les frais, & pour les y forcer il arriva avec ſes Troupes devant la Ville dans l'éſpérance de s'en rendre maître; mais les habitans, qui avoient été avertis de ſa marche, le reçurent avec tant de bravoure, qu'ils le contraignirent de ſe ſaûver à Soleure avec ſon monde. Néanmoins on trouva moien peu après de pacifier ces nouveaux troubles.

Memphus proche Parent de *Theodoric* Roi de Bourgogne fut le premiér Comte de Neufchâtel en l'année 815. après la Naiſſance du Sauveur. La Souveraineté continua juſques

en

en 1373. dans ſa Famille, qui s'éteignit par la mort de *Loüis*. Ce Prince laiſſa deux filles *Iſabelle*, & *Veréne*. Il inſtitua ſon héritier ſon petit-Fils *Conrad* Comte de Fribourg en Briſgau, & fils de cette derniére qui avoit épouſé *Egon* IV. qui deſcendoit d'Agnés fille de *Berctolde* Comte de Zäringen. Cette Maiſon aiant auſſi fini; les Comtés de Neufchâtel & Vallangin tombérent dans celle de Hochberg, dont on aura ſujet de parler dans la ſuite.

Cette année 1315. ſi glorieuſe aux Suiſſes en fut une malheureuſe pour l'Allemagne & preſque pour toute l'Europe. Il commença à pleuvoir le premier du mois de Mai, & la pluie continua, à quelque legére interruption près, juſques à la fin de Decembre, enſorte que les fruits de la terre n'aiant pu parvenir à leur maturité, la diſette devint ſi grande, & la cherté des denrées ſi extraordinaire, qu'on fut obligé de ſe pourvoir de bled dans les païs de l'Aſie. La pluſpart du monde furent réduits à une miſére ſi déplorable, que pluſieurs perſonnes mangérent les cadavres pour s'empêcher de mourir. La Peſte, ſuite ordinaire de la famine, fit un horrible ravage dans la plûpart des Villes, qui demeurérent déſertes. Il mourut 30000. perſonnes à Cologne. 12000. à Tréves. 16000. à Maience. 6000. à Worms. 9000. à Spire. 13000. à Strasbourg. 4000. à Würtzbourg, 14000. à Bâle.

à Bâle. L'*Helvétie* n'éprouva pas le même ſort, au moins n'apprenons-nous pas, qu'elle ait beaucoup ſouffert : peut être parce que le Païs étant plus élevé, par conſequent l'air plus pur, il n'eſt pas ſi ſuſceptible de ces maladies épidémiques, dont les marais ſont la cauſe ordinaire ; en ſecond lieu la *Suiſſe* n'étant pas auſſi peuplée que l'Allemagne, il étoit naturel, que la diſette y fût moins grande qu'ailleurs ; enfin comme elle fournit une quantité prodigieuſe de bétail, on y trouvoit une nourriture abondante, qui garantiſſoit le païs de l'extremité funeſte, où les autres ſe trouvoient réduits.

L'année ſuivante l'Empereur à la Diétte de Nürenberg déclara, que tous les biens, droits & titres, que la Maiſon d'Autriche poſſédoit dans les trois Cantons, ſéroient confiſqués au profit de l'Empereur, & de l'Empire, & que dor'enavant les Cantons ne pourroient plus être ſéparés de l'Empire. C'eſt dequoi *Loüis* leur fit expédier une Patente du 23. Mars 1316. au camp devant Meriden, où les *Suiſſes* lui avoient envoié trois cens hommes pour aider à en faire le ſiége. La Patente fut confirmée en 1324. Il leur confirma encore celles, qu'ils avoient obtenuës des Empereurs *Frédéric* en 1240. *Rodolphe* en 1291. *Henri* en 1309. & 1310. Par leſquelles il conſte, que les Cantons, Peuples libres, ont choiſi la protection des Empereurs & de l'Empire ſans aucune

cune ſujettion, que celle d'être conſideré comme faiſant partie de l'Empire, ainſi que d'autres Villes & Provinces, qui ont la même Franchiſe & Liberté, néanmoins avec les charges, que celles-ci ſupportent en faveur de l'Empereur pour joüir de ſa protection. Les Cantons repréſentérent à Sa Majeſté Impériale, qu'*Otton* de Strasberg, Client de la Maiſon d'Autricne, aiant remis à *Albert I.* le Hasle-Land, l'avoit enſuite diſtrait de l'Empire, quoiqu'il en fut une dépendance, & en avoit fait un fief Autrichien. *Loüis* réunit ce Païs au Corps Germanique, & en ôta le Gouvernement à *Otton*, comme à ſon ennemi, pour le confier à *Jean* Baron de Weiſſenbourg Seigneur du Sibental. Les Bernois & les Underwaldnois l'aidérent à s'en mettre en poſſeſſion, & en chaſſérent le Comte de Strasberg. Les Glaronois de leur côté n'avoient pas voulu s'acquiter de l'obligation, qu'ils avoient de marcher ſous les drapeaux de la Maiſon d'Autriche, lorſqu'elle étoit en guerre. Elle les avoit ſollicité de la declarer à Uri, & aux Alliés, lorſque *Léopold* prit les armes contre eux; mais Glarus reſta dans l'inaction & dans l'exacte neutralité. Ceux de Weſen & de Gaſter n'en firent pas de même. Ils ſe joignirent aux Autrichiens, & combatirent contre les Cantons. Ceux de Schweitz en prirent vengeance, entrérent dans leur païs, y firent beaucoup de dégât, & quelques par-

ti-

ticuliers insultérent la Dame de Windec dans son château de Richenbourg, quoiqu'elle n'eût aucune part à ce que ceux de Wesen & Gaster avoient fait contre les *Suisses*, qui cependant dèsavoüerent l'insulte qu'on avoit faite à cette Dame lui protestant, que la chose étoit arrivée à leur insçu, & sans leur ordre. Elle s'en contenta, parce qu'elle eut la satisfaction d'être dédommagée du tort, qu'on lui avoit fait, & l'on travailla tout de suite à une paix, qui fut concluë peu de tems après.

Henri d'Ospental possédoit en fief héréditaire le Fort d'Urseren. *Albert* d'Autriche l'avoit démembré de l'Empire pour le donner à ses fils, & en avoit gratifié le Pere de *Henri* en qualité de Vassal de sa Maison. *Loüis* l'en dépoüilla, & mit en sa place *Conrad de Moos* Landamman d'Uri, qui fut Ballif au nom du Corps Germanique. C'est ainsi, que cet Empereur réüinissoit à l'Empire, ce que son Prédecesseur en avoit démembré, & qu'en ôtant les Créatures de *Fréderic* des Postes, qui rendoient son ennemi rédoutable, il se fortifioit en y mettant ses Adhérans éloignant par là la Maison d'Autriche du voisinage des *Suisses*, ce qui cimentoit encore d'avantage leur liberté. *Vernier* Baron d'Attinghusen fut élû Landamman à Uri. C'é-
1317 toit un Cavalier bien faisant, aimé du peuple, & grand défenseur des Franchises du Païs;

Païs ; ſon Pere avoit auſſi exercé cette dignité avec diſtinction, & avec la réputation d'un homme zélé pour les interêts de la patrie. *Jean* d'Attinghuſen fils de *Vernier* remplit encore dignement ce premier Emploi du Canton ; ils furent tous les trois forts éſtimés des Empereurs, & contribuérent beaucoup à empêcher les mauvais deſſeins de la Maiſon d'Autriche. Ils ſe conſervérent dans le Landammiat paſſé 90. ans, également conſiderés, & animés de zéle pour le Bien public.

Léopold & les Ducs ſes fréres, qui ne cherchoient qu'à nuire aux *Suiſſes*, en ébranlant les fondemens de leur liberté trouvérent le ſécret de faire rompre la tréve entre les Cantons & les Glaronois. On ſe mit des deux côtés en état d'attaquer, mais on n'en vint point à une rupture ouverte. Ceux de Weſen & de Gaſter firent quelque irruption dans le Canton de Schweitz, & ceux-ci dans le Gaſteren ; la Dame de Windec ſe laiſſa perſuader de prendre part à cette nouvelle querelle ; néanmoins on ſe tranquiliſa au bout de quelques caravanes ; & l'on réfit la paix avec d'autant plus de facilité, qu'il paroiſſoit qu'on n'avoit pas envie de ſe faire grand mal.

Eberhard Comte de Kibourg avoit deux fils. *Hartman* étoit l'ainé, & réſidoit à Thun. *Eberhard* le Cadet demeuroit à Berthoud. Celui-ci avoit été deſtiné par ſon Pere à un Canonicat, & pour cet effet il l'avoit pourvû

de

de bons & gras benefices, dont il joüiſſoit ſans penſer à reçevoir les ordres, qui l'auroit mis en état de profiter ſans ſcrupule d'un revenu, qui ne lui appartenoit pas pendant qu'il vivoit en ſéculier. Après la mort du Pere, *Hartman* voiant ſon Frére dans un âge à ſe déterminer ſur l'état de vie, qu'il devoit embraſſer, lui repréſenta qu'il étoit tems de choiſir entre l'Egliſe, & le monde, parce que conſervant ſes Canonicats, & ne ſatisfaiſant pas aux devoirs, qu'ils preſcrivoient, il ne pouvoit manquer d'öffenſer Dieu, & d'attirer ſa colére, qu'au reſte s'il aimoit mieux vivre dans le monde, il lui offroit partage des biens, que leur Pere, & leur Mére leur avoient laiſſés. *Eberhard* naturellement fier, & d'un aſſez mauvais caractére interpreta mal l'intention de ſon ainé qu'il ſoupçonna d'interêt, s'imaginant qu'il avoit formé le deſſein de s'emparer de tout l'heritage de la famille. Il n'en fallut pas davantage pour l'indiſpoſer contre ſon frére dont il médita la perte dés ce moment.

Eberhard étoit partiſan de la Maiſon d'Autriche, & *Hartman* l'étoit de *Loüis* de Baviére, & grand ami des villes de Berne, de Soleure, & des Cantons alliés, qui nourriſſoient la même inclination. Un jour que *Hartman* fut à Berthoud avec ſa femme pour rendre viſite à ſon frére, il lui rappella avec douceur ce qu'il lui avoit déja dit auparavant

vant ſur le choix de ſa vocation ; mais quand il fut en chemin pour s'en retourner à Thun, *Eberhard* le fit enléver par les Autrichiens, qui le conduiſirent priſonnier avec la Comteſſe à Fribourg en Neüchtland, où il reſta près d'une année. *Hartman* vint à bout de donner de ſes nouvelles à la Bourgeoiſie de Thun, à qui il remit la Régence de ce diſtrict pendant qu'il ſeroit arrêté à Fribourg. Elle fit tout ce qui convient à de fidéles ſujets, mit la ville & le Château en état de défenſe, & chercha à avoir une Conférence avec les Cantons, qui ignoroient les intentions du Comte de Kibourg n'aiant rien appris de ce qu'il ſouhaitoit, que l'on fit pour le tirer de priſon, ni quelle ſûreté ils pouvoient eſpérer pour leur propres interéts. La Conférence ſe tint à Brünig, où les Cantons renouvellérent l'ancien concordat, qu'ils avoient avec *Hartman*. L'acte ſe paſſa le 15. Novembre 1317. Cependant on fit connoitre 1317
au Comte, que s'il vouloit ſortir de priſon, il falloit qu'il ſe joignit à ſon frére contre les Suiſſes en faveur de la Maiſon d'Autriche. Cette propoſition l'embarraſſa, & lui fut d'autant plus déſagréable, que les Thunois avoient fait un Traité de Neutralité en ſon nom avec les trois Cantons l'année précédente. Néanmoins ne pouvant recouvrer ſa liberté qu'à cette dure condition, il ſe laiſſa perſuader, & ſigna le Samedi après Saint

Ambroiſe l'an 1318. Mais il ne tira de cet accord d'autre avantage, que celui de retourner à Thun, où il fut relegué avec ordre de n'en jamais ſortir, & d'abandonner la Régence de ſon propre Païs à ſon frére *Eberhard*, quoiqu'il fut le Cadet, & que le Gouvernement ſuivant les loix de la naiſſance, dût appartenir à l'ainé. La Ville de Thun fut obligée, ſuivant l'uſage de ce tems là, de renvoier aux Cantons le doublé du Traité, qu'ils avoient fait avec eux.

Eberhard étoit un Prince ſans vertus, capable de tous les vices, & d'attenter même à la vie de ſon propre frére. L'Evêque de Bâle & lui s'étoient ſéparés très mécontens l'un de l'autre après la bataille, qu'ils perdirent contre le Comte de Neufchâtel. Ils s'en attribuoient la faute réciproquement, & ce fut pour cette raiſon, que l'Evêque refuſa la paie, que *Eberhard* demandoit pour ſes Troupes. Celui-ci crut pouvoir s'en venger en faiſant une tentative ſur la ville de Bienne, perſuadé que *Gerard* n'aiant plus de Troupes ſur pied, il viendroit aiſément à bout de la ſurprendre, mais il fut trompé, car le Prélat aiant été averti de ſon deſſein ſe préſenta avec ſon ar-
1318 mée, qu'il raſſembla avec une promptitude merveilleuſe, & le mit en fuite.

Les Cantons étoient fort en peine de ce que l'Empereur ne leur envoioit point le ſécours,

cours, qu'il leur avoit promis contre la Maiſon d'Autriche, qui ne ceſſoit de les inquiéter, & de leur faire la guerre. Ils s'en plaignirent; mais *Loüis* étoit lui même ſurchargé d'affaires, & avoit une ſanglante guerre à ſoûtenir contre l'Empereur *Frédéric*, qui lui diſputoit l'Empire. Ainſi il leur conſeilla de faire une tréve avec la Maiſon d'Autriche, ſans préjudice de leur liberté. Celle-ci qui n'étoit pas moins accablée par ſon Competiteur écouta les propoſitions; & la ſuſpenſion d'armes fut arrêtée le Mecredi avant le Saint Jacque 1318. 19. Juillet. Les Glaronois, & les Balliages de Gaſter & Weſen entrérent néceſſairement dans le même Traité, qui de leur part fut ſigné le 23. du même mois.

La ville de Soleure marquoit beaucoup de penchant pour *Loüis* de Baviére. *Léopold* qui s'en apperçut voulut l'engager à prendre le parti de *Frédéric* ſon frére; mais voiant qu'il ne pouvoit y réüſſir par douceur & par amitié, il prit la réſolution de l'y contraindre par les armes. Les Soloriens dans cette extremité en aviſérent leurs Alliés de Berne, qui envoiérent quatre cens hommes à leur ſécours. Cela n'empêcha pas le Duc d'Autriche de mettre le Siége devant leur ville. Il l'inveſtit de tous côtés, & fit un Pont ſur l'Aar entre Soleure, & Büren, ce qui incommodoit extrêmement les aſſiégés, ſans pou-

voir néanmoins leur ôter le courage de ſe bien défendre, en ſorte qu'après plus de deux mois de Siége *Léopold* ſe trouva auſſi reculé que le premier jour. Pour ſurcroi de malheur il tomba une pluie ſi abondante, que dans la crainte de voir emporter ſon pont par la rapidité de l'eau. Il le chargea de tout ce qu'il put contenir de Soldats, perſuadé que ce nouveau poids en empêcheroit la ruine; mais cet élément ne reſpecta point la rare prévoiance du Duc, & le Pont fut emmené avec les ſoldats. Les Soloriens à ce ſpectacle digne de compaſſion oubliant toute animoſité; allérent au ſécours de ces infortunés, qui ſe noioient, & en ſauvérent autant, que l'impétuoſité de l'eau le leur permit. Ils ajoutérent à cette généroſité celle de les lui renvoier dans ſon camp. *Léopold* ſe laiſſa vaincre à ce trait de magnanimité, & aiant levé le ſiége il ſe rendit à Berne, où il fit la paix avec la ville de Soleure. Cette action des Soloriens les rendra à jamais recommandables, & on ne ſçait ſi les Nations les plus polies ont marqué dans de pareilles occaſions plus de grandeur d'ame; que ces *Helvétiens* n'en ont fait paroitre en celle-ci. C'eſt donc à tort, qu'on le taxe de peuple barbare & féroce; ce n'eſt pas là leur caractére, & l'on ne trouvera point dans leur hiſtoire de ces traits noirs, qu'on raconte dans celles de certains peuples, qui leur re-

pro-

prochent leur ſituation, leur langage, & leurs mœurs; qui regardent la bonne foi Helvétique, comme un effet de leur peu d'intelligence dans la Politique, & dans le Gouvernement. *Ulric de Reiche* étoit Avoier de Soleure à l'époque dont on vient de parler. Ce digne Chef à beaucoup contribué à la belle défenſe, & à la généroſité de ſes Compatriotes. Ces ſentimens ont paſſé à la poſterité. Soleure eſt rempli de grands hommes, & de Magiſtrats intégres. Les Maiſons d'Eſtavaié, des Barons de Roll, de Greder, de Suri, de Vivers, de Stal, de Vallier, de Vigier, de Buch, de Glutz, de Beſenval & autres y ſont dans un grand luſtre.

Les Bernois ne furent guéres moins généreux à l'égard des de Kerren. Ces gentilhommes avoient le Fort de Kerrenriet, d'où ils avoient beaucoup inquieté les Bernois pendant qu'ils étoient en guerre avec leurs voiſins. Mais dès que ceux-ci furent en paix, ils ſongérent à avoir raiſon de ces inſultes, & allérent aſſiéger Kerrenriet, qu'ils attaquérent avec tant de vigueur, que la garniſon ne crût pas pouvoir éviter ſa perte. Dans cette extrêmité les de Kerren ne virent d'autre parti à prendre, que celui d'implorer la clémence des vainqueurs. Ils vinrent donc la corde au col demander la vie, qui leur fut généreuſement accordée; les Bernois s'étant contentés de leurs armes, & de leurs dépoüilles; & de

faire raſer le fort après avoir laiſſé la liberté à la garniſon de ſe retirer où elle trouveroit à propos.

LIVRE SIXIEME.

L'Ambition a toûjours régné dans le monde, & le déſir de s'aggrandir ne fut pas moins général dans les tems dont nous parlons, qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Le principe ordinaire des Grands eſt d'envahir tout ce qui eſt à leur bienſéance, & cette injuſte paſſion eſt la ſource de toutes les Révolutions, dont nous ſommes les témoins; mais on peut dire, que celui qui s'y abandonne, en eſt le plus ſouvent la victime, c'eſt de quoi nous avons des exemples frapans dans l'hiſtoire. Les Barons de Wädiſchweil & ceux de Weiſſenberg peu contens des belles terres, qu'ils poſſédoient en *Helvétie*, voulurent s'étendre aux dépends du Vallais. Les Comtes de Kibourg, & de Strasberg leur envoiérent du ſécours, avec lequel ils vinrent juſques à Leüc en faiſant par tout un grand dégat. Les Vallaiſans qui ne vouloient pas leur donner le tems de reſpirer, les attaquérent vivement, les chaſſérent du village, & les réduiſirent dans un Prez au bord du Rhône, où ſe voiant les plus foibles, ils furent obligés de demander quartier; mais comme leur conduite

conduite n'en méritoit point, les Vallaiſans maſſacrérent impitoiablement tout ce qui ſe préſenta devant eux. Envain jettérent-ils leurs armes aux pieds des vainqueurs pour les exiter à la compaſſion, ils ne purent rien obtenir d'un peuple, qu'ils avoient offenſé ſans raiſon; & tous paſſérent par le fil de l'épée, à l'exception d'un très petit nombre, qui furent fait priſonniers. Le Prez, où cette bataille ſe donna, porte encore dans nôtre Siécle le nom de *Prez des ſoupirs*. *Conrad de Wädiſchweil* fut Avoier de Fribourg en 1263. cinquante cinq ans avant l'entrepriſe de ſes enfans ou Neveux, qui réüſſit ſi mal.

Hiltbold Abbé de Saint Gal pendant la guerre entre les deux Empereurs n'eut pas la prudence d'en attendre la fin, pour exiger de l'un ou de l'autre la confirmation des Priviléges de ſon Abbaie. *Frédéric* profita de cet empreſſement déplacé; & nomma un Ballif au nom de l'Empire, dans la perſonne d'*Eberhard d'Eppenſtein*, qui pour profiter de la ſimplicité d'*Hiltbolt* ménagea extrêmement les interêts de l'Empereur ſon maître au grand détriment des priviléges de l'Abbaie, qui ſouffrirent beaucoup par l'indolence de l'Abbé. 1319

Rodolphe Baron de Höwen qui s'étoit laiſſé prendre priſonnier par les Züriquois en repréſſaille d'un Bourgeois de leur ville, qu'il avoit arrêté, fut relâché en 1319. ſous les conditions, qu'il leur fourniroit quatorze

hommes d'armes pendant cinq années conſécutives, qui ſerviroient contre tous & un chacun, hors contre la Maiſon d'Autriche, à laquelle Zürich, & le Baron de Höwen adhéroient. Et quoique l'Abbé d'Einſidlen fut compris dans le Traité, que les Cantons avoient faite avec *Léopold*, néanmoins il n'avoit point fait lever l'excommunication, que le Saint Pére avoit lâché contre celui de Schweitz; enſorte que les Suiſſes irrités de l'inobſervance de la Tréve du côté des Capitulaires recommencérent contr'eux les actes d'hoſtilités. Le Duc d'Autriche qui prévoioit les ſuites de cette rupture, & qui étoit d'ailleurs aſſez occupé en ſoutenant le parti de l'Empereur, ſon frére, ordonna à l'Abbé de faire ceſſer l'excommunication, moiennant quoi la paix fut bonne en attendant néanmoins l'occaſion, que les Princes ne vouloient pas manquer de faire valoir pour ſe venger des inſultes, qu'ils prétendoient avoir reçües des Eydgnoſſen.

L'Abbé de Richenau eut auſſi une conteſtation fort vive avec *Henri* Comte de Fürſtenberg; l'aiant fait excommunier, comme il étoit très facile dans ce tems là, où le Vatican s'étoit emparé de la connoiſſance de toutes les affaires temporelles. Mais *Henri* trouva un moien prompt pour s'en faire relever. Il prit l'Abbé *Diethelm* de la Maiſon des Barons de Caſtlen priſonnier, & exigea pour

pour prix de ſa liberté, qu'il obtiendroit ſon abſolution à Rome, & que pour le reſte de leur difficulté il ſe ſoumettroit à l'arbitrage de *Rodolphe* Comte de Werdenberg, & de *Hugues* Comte de Montfort, qui prononceroient également & ſur ce qui le regardoit, & ſur les prétenſions que ſa femme *Anne* née Comteſſe de Fribourg en Briſgau formoit au ſujet des fiefs, qu'elle avoit de l'Abbaie de Reichenau: qu'enfin *Diethelm* paieroit 200. marcs d'argent en cas qu'il contrevint dans la ſuite à ce qui auroit été jugé par les arbitres; l'Abbé donna ſuffiſante caution de tous ces articles, auxquels il ſouſcrivit.

Frédéric permit l'année ſuivante à *Henri* Baron de Grieſſenberg de rédimer, quel- 1320.
ques fiefs d'Empire dans la Turgovie, qui avoient été hipothequés, & qui cependant n'auroient dû l'être, que par le Propriétaire; mais dans ce ſiécle on conſidéroit plus la convenance, que la juſtice: la guerre réduiſoit les deux auguſtes rivaux à la néceſſité de ſe faire des créatures pour ſe ſoûtenir chacun dans ſon Election; & l'Empire en étoit la victime, comme on remarque, qu'il l'eſt toutes les fois, qu'il a le malheur de ſe déſunir. L'expérience journaliére en eſt une preuve convaincante; & c'eſt un défaut dont l'argent & l'adreſſe de l'étranger l'empêche de ſe corriger.

Les deux Empereurs marquoient une gran-

de envie d'en venir aux mains; *Frédéric* & ſon frére *Léopold* aſſemblérent une grande armée de leurs Partiſans, & allérent du côté de Strasbourg. *Loüis* à la premiére nouvelle de cette marche, aſſembla autant de monde, qu'il put, & conduiſit auſſi ſon armée vers cette Capitale de l'Alſace. L'Ell ſéparoit les deux Princes, mais ni l'un, ni l'autre ne vouloit perdre l'avantage de la Riviére, & la ville de Strasbourg tenoit ſes portes fermées. *Loüis* préſenta le combat à *Frédéric* dans le moment, qu'il reçût un renfort conſidérable de la Turgovie, de l'Aargau, de Lucerne, de Zug & du Chur-Walchen. L'Evêque de Strasbourg ſe joignit en même tems à *Frédéric*. La ville étoit partagée en deux factions. Les Zorn adhéroient à *Loüis*, & les de Mülheim à ſon competiteur. Ces nouvelles Troupes firent prendre le parti de la retraite, & *Loüis* ſe ſentant le plus foible ne penſa plus à combatre. Il décampa, & ſe retira du côté de Hagnenau mettant la moter devant lui. *Frédéric* le ſuivit; mais aiant appris, que ſon ennemi venoit d'être renforcé par les ſécours que lui avoient envoiés quelques Princes & quelques villes d'Empire, il ſe retira à ſon tour, & rentra dans ſes Païs héréditaires, où il mit ſon armée en garniſon. Ainſi finit cette menaçante campagne ſans coup férir.

Loüis n'étoit pas plus heureux en Italie cette année là. *Mathieu* Viſconti, qui étoit

en

en guerre avec la ville de Génes, demanda du ſécours en Allemagne, & s'adreſſa au Comte *Vernier* de Homberg, dont la réputation & la valeur lui étoient connües. Vernier lui mena en partie les *Helvétiens*, qui étoient du parti Bavarois; & les conduiſit avec le fils de Mathieu pour mettre le ſiége devant Génes, qui ſe défendit vaillamment, donnant le tems à Robert Roi de Naples d'en faire lever le ſiége. *Marc* Viſconti, & *Vernier* de Homberg retournérent chez eux très mécontens de leur expédition : ce dernier mourut peu après, & laiſſa un fils auſſi appellé Vernier comme lui.

Cette année la Maiſon d'Autriche renouvella la Tréve avec les Cantons; & l'on y fit quelque petit changement au ſujet de l'Abbaie d'Einſidlen. L'acte eſt du jeudi après la Saint Martin dreſſé à Stantz. L'année ſuivante les 1321
villes de Bâle & de Zürich firent une Alliance *ad tempus*, ſuivant la méthode de ces tems là, & la famille des Nobles Ariſtou en fondant l'Abbaie d'Hermatſchweil, la mit ſous la direction de l'Abbé de Muri, qui, comme étant du même ordre, eut ſoin de cette Maiſon naiſſante, & l'inſtruiſit de ſa régle.

Cependant la guerre continuoit toûjours entre les deux Empereurs avec la même vigueur. *Frédéric* entra dans la Baviére, qu'il maltraita étrangement, mais il ne put pas y faire un long ſéjour par la précaution qu'avoit eu *Loüis* de retirer les vivres dans les villes, que

ſon

ſon Rival n'oſa aſſiéger, parcequelles avoient des garniſons capables d'ôter à *Frédéric* l'eſpérance de pouvoir s'en rendre maitre. Les Lucernois, les Zugois, ceux de l'Aargou, & les Turgovins furent obligés de marcher avec les Autrichiens pendant que leur Tréve avec les *Suiſſes* ſubſiſtoit; mais dès qu'elle étoit finie, ces Peuples revenoient faire face aux *Cantons*, que les Princes vouloient conſerver dans une agitation continuelle, pour leur faire comprendre, qu'ils nedevoient pas s'attendre à avoir jamais une Paix ſtable avec eux. Cette fermentation rendit inquiets & impatiens ceux des *Helvétiens* qui dépendoient de la Maiſon d'Autriche, & leur fit naitre peu à peu des penſées de Liberté, qui vinrent dans la ſuite à leur maturité, & qui eurent leur effet. Cependant tous leurs ſujets n'étoient pas avec eux en Baviére, il en parut encore à Hôpital au pied du Mont Gaudard; les Uraniens qui avoient reçû quelques avanies de la part des Hoſpitaliens, coururent aux armes, & voulurent en avoir vengeance.

L'Abbé de Diſentis dans les dix Droitures en Griſon fit armer ſes gens, & les envoia au ſécours de l'Hoſpital, qui dépendoit de ſon Abbaie; il ſe donna dans la petite plaine d'Urſeren au bord de la Rüſs un combat, où il y eut quelques hommes de tués de la part des Hoſpitaliens, & un grand nombre des bleſſés de celle d'Uri, qui furent néanmoins forcés à

ſe

ſe retirer à cauſe de la ſupériorité de leurs ennemis. *Conrad de Moos*, qui étoit Ballif pour l'Empereur *Loüis* dans la vallée d'Urſeren, fut obligé de ceder à *Henri* d'Hoſpital, qui étoit Ballif dans ce dernier endroit pour *Frédéric*, & qui avoit été la cauſe de cette conteſtation. Mais à la paix qui ſe fit dabord après, *Conrad* rentra dans ſon poſte. Tous les deux néanmoins étoient citoiens d'Uri, & pour cette raiſon le dommage fut ſupportable par l'un & l'autre en particulier.

Jean XXII. & *Robert* Roi de Naples ne pouvant ſe rendre maître du Milanois, que *Mathieu* Viſconti défendoit pour l'Empereur *Loüis*, ſollicitérent l'Empereur *Frédéric*, moiennant cent mille ducats de Florence de leur envoier un prompt ſécours, *Henri* ſon frére fut détaché avec 1500. chevaux, qu'il amena le 10. Avril à Breſſe, où il fut magnifiquement 1321
régalé. Viſonti prévoiant en habile homme, qu'il ſeroit hors d'état de réſiſter à tant de forces, parceque le Pape venoit d'un côté avec le Roi de Nâples & les Génois, tandis que les Allemans s'avançoient de l'autre, il prit le parti de traiter ſous mains avec *Henri* d'Autriche, à qui il fit propoſer cinquante mille ducats, s'il vouloit répaſſer en Allemagne. *Hubert* de Laſcala s'étoit chargé de la commiſſion, qui réüſſit au point, que le Duc ſe laiſſa aller à en écrire à l'Empereur ſon frére; ſous le prétexte, que ſi le Saint Pére & le Roi de Naples

faiſoient

faiſoient la conquête de Milan, & de ſon territoire, ils ne le rendroient jamais, & que ce ſeroit un Païs perdu pour l'Empire, & pour ſon chef. Cette raiſon fortifiée par les cinquante mille ducats ouvrit les yeux du Monarque. Il répondit en ſécret à ſon frére, qu'il devoit recevoir la ſomme, & s'en revenir. Pendant cette intervalle le Pape preſſoit extrêmement *Henri* d'avancer du côté de Milan; il fit quelques marches avant juſques à l'Ollio, où il reçut la réponſe de ſon frére. Lorſqu'il ſe préſenta devant la ville de Breſſe, les habitants, qui avoient remarqué la conduite du Général Allemand, lui fermérent les portes. Il tourna du côté de Vérone, ou Laſcala (la derniére de cette famille eſt morte à Fribourg en Suiſſe à l'Hôpital le 7. Mars 1714. elle ſe nommoit *Barbe* de Laſcala, & par corruption le peuple l'appelloit Barble de l'Eſcaille) lui compta les cinquante mille ducats, avec quoi il reprit le chemin d'Allemagne, où ſa Réputation auſſi bien que celle de *Frédéric* furent avec raiſon expoſées à la critique des gens ſages. Peu après mourut le fameux *Mathieu* Viſconti, qui ſçût par lui même s'élever à la Souveraineté de Milan, qu'il détacha de l'ancien Roiaume des Lombards pour en former un Etat floriſſant, qui renfermoit Milan, Aſti, Alexandrie, Tortone, Verceil, Novare, Côme, Pavie, Lodi, Crémone, & beaucoup d'autres villes dépendantes de la Lombardie.

Ils

Ils laiſſa cinq fils, *Marc* l'ainé, *Galeas*, qui lui ſuccéda, *Jean* qui fut Archevêque de Milan, *Lucinus* & *Aſonius*. Il ſe qualifioit de Vicaire de l'Empire, Comté & Chambre de Milan; quoique le moindre de ſes ſoins fût de marquer ſa ſoûmiſſion & ſon obéiſſance au Corps Germanique.

Les Ouvrages, que les Suiſſes avoient fait au paſſage de Morgarten à Hauptſée à la téte du Lac d'Egeri, tombant en ruine, ils vendirent du terrein pour ſe mettre en état de les racommoder, affin de ſe conſerver ce poſte important, & de le mettre en état de défenſe en cas, qu'il prit envie aux Autrichiens de faire une ſéconde tentative de ce côté là pour entrer dans leur Païs. Mais ils firent cette an- 1322
née encore une nouvelle Tréve avec les Princes, ce qui ne les empêchoit pas de ſe tenir ſur leurs gardes, parce qu'ils prévoioient bien, que la guerre étant une fois finie avec *Loüis* de Baviére, ils ne manqueroient pas de les attaquer pour mettre fin à l'anciénne animoſité, qui ne leur tenoit guéres moins au cœur, que la couronne Impériale.

Eberhard de Kibourg finit cette année par un trait digne de ſon caractére, en faiſant éclater ſa haine contre ſon frére par un crime horrible. *Hartman* vivoit trop long tems: Il le tenoit en priſon à Thun, ou au moins ſi reſſerré, qu'il n'avoit pas plus de liberté, que s'il avoit été réellement priſonnier. *Eberhard*

avoit

avoit diſſipé une partie de ſes biens en faiſant la guerre à tout propos, mais ſans acquerir de la gloire. Il étoit toûjours le premiér à s'en aller. Il crût que le meilleur moien de pouvoir continuer ſes folles dépenſes, étoit de ſe défaire de ſon frére, qui n'aiant point d'enfans, lui abandonneroit par ſa mort dequoi ſatisfaire ſes paſſions. Il choiſit pour cette infame action la veille de la tous Saints, & attendit *Hartman* dans un eſcalier ſombre, qui étoit dans le Château de Thun. Dés qu'il le vit paroitre, aidé de N. de Kien, il lui donna dans le ſein un grand coup de poignard, dont il mourut ſur l'heure. Un crime de cette nature ne put être long tems caché. Les Bourgeois de Thun ne voiant plus paroître leur Seigneur, ſoupçonnérent aiſément ce qui étoit arrivé, & ils n'auroient pas manqué de venger la mort de *Hartman*, ſi le Château n'eût été rempli des Partiſans d'*Eberhard*, qui avoit eu la précaution d'envoier ſolliciter un ſécours à Berne, avec qui il avoit fait Alliance un peu auparavant: de façon, que les Bourgeois furent arrêtés par les Bernois, qui les diſſipérent. *Eberhard* leur avoit vendu la ville & Comté de Thun, Heimberg, Grüſiſperg, & Sigriſwil avec la réſerve, qu'il en joüiroit pendant ſa vie en paiant un marc d'argent à la ville de Berne: de cette maniére ces belles terres furent vendües aux Bernois pour la ſomme de trois mille livres, & *Eberhard* fut Bourgeois & Vaſſal de Berne.

Cependant cette manœuvre ne plût pas à ceux, qui penſoient bien dans l'état. Ils étoient d'avis, que les Traités ne doivent pas être faits pour autoriſer l'injuſtice & les crimes de ſes Alliés. Qu'*Eberhard* ſeroit auſſi mauvais Vaſſal, qu'il avoit été méchant frére; que cette acquiſition ne promettoit ni honneur, ni profit, qu'on ne devoit pas s'imaginer, qu'un homme capable de tremper ſes mains dans le ſang de celui qui lui touchoit de plus près, pour un ſordide interêt, fût capable d'être fidéle à un Allié, qui l'avoit aidé à commettre le crime, ou au moins qui paroiſſoit l'avoir approuvé. Qu'ainſi l'on ne devoit s'attendre qu'à une extrême ingratitude de ſon côté. Ces ſages raiſonnemens ſe vérifiérent dans la ſuite. *Eberhard* à la premiére occaſion renonça à la Vaſſalité, à la vendition, & à la Bourgéoiſie de Berne, ſe déclara ouvertement leur ennemi, & embraſſa avec chaleur le parti contraire à ſes Bienfaiteurs. *Lauffer* fait une ſage réflexion au ſujet de ce fratricide, en diſant, qu'on a remarqué, que la Maiſon de Kibourg dès cette époque fut toûjours malheureuſe; qu'elle tomba en décadence à vûë d'œil, juſqu'à ce qu'enfin cette illuſtre famille fut entiérement éteinte. *Lauffer* dans cette vengeance du ciel ne comprend que la poſtérité d'*Eberhard*, & ne fait aucune mention de ceux, qui eurent part à ſon crime. La punition de ce Comte n'eſt que temporelle,

au lieu que celle des autres a des ſuites tout autrement funeſtes. De Kien, qui avoit beaucoup contribué à l'acquiſition du Comté de Thun, fut fait Bourgeois de Berne, & promû au Conſeil.

La ville de Berne commença à s'aggrandir par cette convention avec *Eberhard* Comte de Kibourg, & elle étendit loin de ſes murs les bornes de l'Etat. L'Oracle du Nain de *Rodolphe I.* ſe vérifioit peu à peu. Il avoit prédit dans le tems que cet Empereur leva pour la ſéconde fois le ſiége devant Berne, que malgré tous les mouvemens qu'on ſe donnoit, elle commanderoit tôt ou tard ſouvérainement dans le Païs. La ſage politique de cette ville conſiſtoit à recevoir dans la Bourgeoiſie des hommes riches, qui pûſſent ſoûtenir les Bernois dans les guerres ou dans les démêlés, qu'ils avoient avec leurs voiſins, & en effet ils retiroient toûjours quelque avantage de ces ſortes d'occaſions. La ſéconde raiſon de leur aggrandiſſement eſt, qu'ils ne négligeoient rien pour faire de tems en tems de nouvelles acquiſitions, quand ils voioient le moment favorable pour cela. Si le tréſor public étoit épuiſé, la Bourgeoiſie ſe faiſoit un plaiſir d'y ſuppléer par ſes propres deniers. Berne doit auſſi une partie de ſa grandeur aux Alliances & à la guerre. Elle ſe ſervoit de ſes Alliés pour ſoûmettre ſes ennemis, & pour ſe rendre la maitreſſe de leurs Païs. Cette maniére de faire la guerre tournoit à ſon profit, & forma

inſen-

insensiblement la puissante République, qu'on voit aujourd'hui.

La derniére Tréve, que les Cantons avoient faite avec la Maison d'Autriche tendoit à sa fin. L'Empereur *Loüis* les en avertit, & les sollicita à prendre les armes contre l'ennemi commun. Ils se laissérent persuader, & déclarérent la Tréve finie. Mais comme ils avoient vécû en bonne amitié avec les Bernois, & qu'ils en avoient reçu en plusieurs rencontres des sécours utiles, ils s'adressérent encore cette fois à eux. La Diétte fut indiquée à Lungern chez les Underwaldnois, où les Députés des Etats parurent munis des deux côtés de pleins pouvoirs, qui les autorisoient à faire une Alliance défensive, & à en jurer l'obsérvation au nom de leurs Supérieurs. Moiennant quoi les Cantons ajournérent les Troupes Bernoises de venir se joindre à eux un mois après que la Tréve seroit écoulée. L'Etat de Berne y consentit agréablement au retour des Députés, comme il le déclara aux Villes-Forêtiéres par sa lettre du Lundi avant la St. Laurent en l'an 1323.

Les Glaronois & les Suisses malgré bien 1323
de petites querelles, qu'ils avoient eües entr'eux, n'avoient pas laissé de conserver les uns pour les autres un fond d'amitié, au moien duquel ceux de Glarus résistérent courageusement aux sollicitations que la Maison d'Autriche leur fit dans leur capitale

pour les engager à ſe déclarer contre les Suiſſes. Au contraire dans ces conjonctures délicates de la guerre entre les deux Empereurs ils ſe liérent étroitement avec promeſſe de ſe prêter un ſecours mutuel. Ceux de Schweitz réſervérent leurs Alliés d'Uri & d'Underwalden. Ceux de Glarus l'Abbaie de Seckingen & la Maiſon d'Autriche en tant qu'elle protégoit les fiefs, que l'Abbaie leur avoit inféodés. En ſecond lieu, qu'ils ne ſeroient pas obligés de prendre les armes contre elle, mais que d'un autre côté ils ne lui donneroient auſſi aucun ſecours contre les Suiſſes. La raiſon de cette Alliance fut, que les Ducs d'Autriche avoient donné des Intendants aux Glaronois, & avoient ôté le Gouvernement aux Landammans, ce qui étoient contre tout uſage.

Léopold fut extrêmement irrité, quand il apprit ce Traité; il prétendoit, qu'en qualité de Protecteur du Païs il pouvoit légitimement empêcher les Glaronois de faire aucune Alliance ſans ſon conſentement, ſur tout avec ſes ennemis déclarés. Ceux de Glarus diſoient au contraire, qu'il leur étoient permis, comme faiſant un peuple libre, de s'allier avec qui bon leur ſembloit ſans intervention de la Maiſon d'Autriche : que de tout tems ſans contradiction de perſonne, ils avoient fait des Alliances telles, qu'il leur convenoit pour le bien de la Patrie : qu'à l'égard de Seckingen ils n'avoient d'autre obligation que

celle

celle de la défenſe des fiefs, qu'ils tenoient de l'Abbaie ; que quand ces fiefs ſeroient attaqués, ils rempliroient avec fidelité leur engagement, & s'en tiendroient là : que la guerre particuliére de la Maiſon d'Autriche ne devoit en rien les intereſſer, puiſque les Princes n'étoient pas leurs Souverains. Pour preuve de cela, que *Loüis* avoit réjetté le prétendu Intendant, qu'ils avoient nommé ; qu'ainſi on ne ſçauroit diſconvenir, qu'ils ne fuſſent membres d'Empire.

Léopold auroit bien voulu punir la réponſe dèsobligeante des Glaronois ; mais la guerre des Empereurs l'appelloit au ſécours de *Frédéric* ſon Frére. Il voulut néanmoins engager ceux de Gaſter & de Weſen, & le Comte de Toggenbourg à prendre ſa cauſe en main. Le Comte s'en défendit, & ceux de Weſen & de Gaſter s'en excuſérent de leur côté ſur ce, qu'aiant diverſes fois pris les armes contre les Suiſſes en faveur des Princes, on ne leur en avoit ſçu aucun gré, ni marqué aucune ſatisfaction, qu'ils étoient las de faire la guerre à des voiſins, qui ne leur en avoient donné aucun ſujet perſonel. *Léopold* crut devoir s'addreſſer au Comte *Jean* de Habſpourg Seigneur de Rapperſweil, qui promit au Duc tout ce qu'il déſiroit ; mais quand il fut queſtion de commencer les hoſtilités, il ſe répentit de ſa promeſſe, & ne fit pas grand mal.

Les Lucernois, les Zugois, & ceux du

Comté d'Entlibuch paſſoient le Brünig, & alloient incommoder ceux d'Underwalden & de Schweitz, les Cantons de leur côté n'épargnoient pas leurs ennemis, & entroient à main armée dans leur Païs, d'où ils emportoient tout ce qu'ils pouvoient : de maniére, que cette petite guerre les tenoit toûjours en haleine, & les préparoit à en eſſuier une veritable, dès que la Maiſon d'Autriche ſeroit en état de pouvoir l'entreprendre.

Cependant *Léopold* après avoir aſſemblé une armée d'onze mille Fantaſſins, & de neuf cens Cavaliers partit de Baden le jour de la
1325 Saint Maurice pour ſe rendre en Baviére, où *Frédéric* & *Henri* ſes fréres étoient allé chercher *Loüis* affin de lui livrer une bataille, qui décidât de l'Empire entre les deux concurrens. Les Princes avoient une armée compoſée de trente deux mille Fantaſſins, trois mille deux cens chevaux, & quatre mille Arbalétiers, que le Roi d'Hongrie leur avoit envoiés ; ſi les Troupes de *Léopold* avoient pû joindre, l'armée auroit été de cinquante mille hommes, & la victoire étoit preſque aſſûrée pour eux. Mais *Frédéric*, dont le naturel étoit un peu trop vif, n'eut pas la patience d'attendre ſon frére. Il crut, que *Loüis* ne tiendroit pas long tems devant lui, ſoit parce qu'il n'avoit que trente deux mille hommes, ſoit parce que la veille il avoit abandonné les bords de l'Inn dans l'impoſſibilité où

il

il étoit de réſiſter aux Hongrois par la raiſon qu'il n'avoit point d'Arbalétiers à oppoſer à ceux de ſon Concurrant. Dans cette perſuaſion il paſſa la riviére le jour de Saint Michel ſans prendre conſeil que de lui même. Les armées commencérent bientôt à en venir aux mains entre Müldorf & Oettingen ; l'attaque fut vive, & bien ſoûtenuë, mais au plus fort de la mêlée le Vicomte de Nürenberg, que *Loüis* avoit mis à l'arriére garde, arriva avec quatre cens Gens-d'armes, & chargea *Frédéric* avec tant de bravoure, qu'il obligea ſon armée de plier, & de prendre la fuite. L'Empereur fut fait priſonnier par *Eberhard* de Mosbach, qui le remit à l'Empereur *Loüis ; Henri* Duc d'Autriche le fut auſſi avec beaucoup d'autres Seigneurs, il tomba en partage au Roi de Bohéme, qui le mit bientôt après en liberté : mais *Frédéric* fut envoié dans le Fort de Trauwenict, où il reſta enfermé pendant trois ans.

Léopold, qui n'étoit qu'à une journée de là, fut frappé au delà de toute expreſſion, quand il apprit la nouvelle de la défaite, & de la priſon de ſes deux fréres : on peut juger de ſon chagrin par le peu d'ordre, qu'il obſerva dans ſa retraite, & par l'abandon, qu'il fit de ſes proviſions, & de ſes équipages. Il gagna avec précipitation la ville de Bâle, où il ſe livra à tout ſon déſeſpoir, incapable de prendre la moindre part aux plaiſirs, que la Nobleſſe de la ville tâchoit de lui procurer.

Après la bataille Loüis envoia en Suiſſe Jean d'Arberg Seigneur de Vallangin pour annoncer la nouvelle de ſa victoire aux Cantons, & nomma en même tems ce Comte Ballif au nom de l'Empire. Ils le reçûrent avec joïe, & lui prêtérent hommage au nom de l'Empereur dans l'éſpérance de joüir de leur privilégés, & d'y être conſervés comme membres de l'Empire; avec cette réſerve ſpeciale, que ſi le Corps Germanique venoit à les abandonner, ils ſeroient au même inſtant liberés de leur ſerment. En ſecond lieu, qu'ils ne paroitroient par devant aucun Tribunal étranger, & qu'on leur donneroit, comme du paſſé, pour juge criminel, un naturel du Païs. Jean leur donna des lettres patentes par leſquelles il les aſſûroit au nom de l'Empereur, que ce Monarque obſerveroit religieuſement tous ces articles de ce Traité ſans y jamais contrevenir. Loüis accorda encore d'autres priviléges aux Cantons; mais ce qu'il y eut de plus intereſſant pour eux, fut l'aſſûrance qu'on leur donna, que le Comte d'Arberg ſeroit le dernier Ballif, que l'Empereur leur envoieroit. Par là ils acquirent le droit de ſe gouverner eux mêmes, & ſe virent en poſſeſſion d'une liberté entiére, qui fut le premier pas à la République, qu'on voit aujourd'hui. Tel fut le fruit & la récompenſe des grands ſervices, que les trois Cantons rendirent à Loüis de Baviére pendant la guerre,

guerre, qu'il eut avec Frédéric d'Autriche.

On a dit, que les Bernois acquirent en 1308. du Comte de Strasberg les Droits, qu'il avoit ſur la ville de Laupen. Otton de Grandſon à cauſe des ſervices conſidérables, qu'il rendit à l'Empereur eut en reconnoiſſance quinze cents marcs d'argents, qui lui étoient aſſûrés ſur cette ville là indépendamment des prétentions du Comte. Cette ſomme parvint enſuite par Traité à Pierre de Thun, la ville de Berne en la rédimant s'en mit en poſſeſſion, & devint le Souverain de cette Bicoque, où par la bataille, qui s'y donna, elle acquit non ſeulement beaucoup de gloire, mais encore une puiſſance qui la rendit déslors redoutable. La même année Berne ſe trouva enveloppée dans pluſieurs petites guerres, qu'occaſionnérent ſes Alliés. Les Bernois donnérent ſécours à la ville de Soleure, & au Comte de Frobourg contre le Seigneur de Wildenſtein, qui les avoit offenſés. Pour ſe venger de l'affront qu'ils en avoient reçû, ils lui prirent ſon Château de Wildenſtein entre Liechſtal, & Waldenbourg, & le raſérent. Les Bernois de concert avec les Fribourgeois, avec leſquels ils étoient alors en bonne intelligence, allérent enſuite mettre le Siége devant les Châteaux d'Illens, & d'Arconciel, qui appartenoient au Baron de la Tour de Trême, & s'en rendirent les Maîtres; puis par une médiation amiable entre

les parties, les deux villes consentirent à un accommodement, & donnérent la paix à leur ennemi.

Le troisiéme armement fut plus sérieux, & plus considérable; Loüis de Neufchâtel en fut l'objet. L'amitié entre ce Comte, & Gerard Evêque de Bâle n'étoit pas tellement cimentée qu'il n'y eût encore entre eux quelque reste d'animosité, qui demandoit un adoucissement, auquel les parties ne sçavoient, ou ne vouloient pas se prêter. Gerard fut celui, qui marqua le plus d'impatience, & qui ne trouva point d'autre moien pour parvenir à ce qu'il prétendoit, que de porter la guerre dans les Etats du Comte. Pour cet effet il pressa ses Alliés les Bernois & Eberhard de Kibourg, de remplir leur engagement. Ceux-ci armérent incessamment, & marchérent sans délai au sécours de l'Evêque, qui avoit mis le siége devant la ville du Landeron appartenant à Loüis de Neufchâtel. Le Comte de son côté assembla ses Troupes, avec lesquelles il s'avança vers ses Ennemis pour leur faire lever le siége; les Bâlois perdirent courage à la vûë de l'armée Neufchâteloise, jettérent les armes, & prirent lâchement la fuite abandonnant leurs Alliés, que Loüis cependant n'osa attaquer en voiant leur fiére contenance; il se retira du côté de Neufchâtel laissant aux Bernois, & au Comte de Kibourg la liberté, ou de continuer le siége, ou de prendre le parti

de

de la retraite ; c'eſt à quoi auſſi ils ſe déterminérent ne ſe croiant pas aſſez forts pour eſpérer d'emporter la ville. Néanmoins piqués de l'Echec, qu'ils venoient de recevoir, les Bernois réſolûrent d'en avoir la revanche. Dans ce deſſein ils firent conſtruire une machine pour renverſer les murailles du Landeron, où ils rétournérent mettre le ſiége au milieu de l'hiver, mais avec auſſi peu de ſuccès, que la premiére fois. Ils furent obligés de ſe retirer tant par rapport au grand froid, que parceque ceux du Landeron aiant rendu inutile l'effort de la machine, les Bernois auroient immanquablement été expoſés à perdre leur armée, s'ils s'étoient obſtinés plus long tems au ſiége. Ils y perdirent du monde, & Regenhut un de leurs Bannerets fut fait priſonnier par la trahiſon de Walther Sennen, qui le livra aux ennemis. Ce traitre fut quelques années après pris & décapité à Berne, mais ſa mort ne rendit pas la vie à Regenhut, que les Landeronnois firent mourir en priſon.

Le double revers, que les Bernois avoient eſſuié au ſiége de Landeron, ne fit que les animer d'avantage. Le Point d'honneur s'en méla, & leur gloire offuſquée demandoit une réparation, qui pût les remettre dans la voie du ſiſtéme, qu'ils n'ont jamais abandonné. Ils n'ignoroient pas, que le Comte de Neufchâtel s'étoit fortifié par le concours de ſes amis, & qu'il étoit en état de ſe faire craindre. Ils travail-

travaillérent à rendre la partie égale, & à ſe pourvoir d'un ſécours auprès des Cantons Alliés, & du Hasle-Land, qui envoiérent une nombreuſe & belle milice dans la ville de Berne, mais lorſqu'il fut queſtion d'entrer en campagne; Eberhard de Kibourg, qui devoit fournir ſon contingent, refuſa de marcher ſous prétexte, que lui, & les ſiens avoient été extrêmement maltraités à la bataille de Morgarten par les Cantons; ajoutant à cela, qu'il ne lui ſeroit pas honnorable de ſe joindre à des Troupes, qu'il ne ſçauroit regarder comme amies, après avoir été ſi cruellement en guerre avec elles. Mais cette raiſon ne fit point prendre le change, & l'on remarqua bien, que ce n'étoit là, qu'une vaine excuſe, lorſ-
1327 que deux années après Eberhard fit connoitre par l'Alliance, qu'il fit avec les Cantons pour ſeize ans, qu'il n'avoit cherché, qu'à empêcher les Bernois de rien entreprendre, comme cela arriva en effet,. parceque les Cantons aiant pris ombrage de cette manœuvre du Comte de Kibourg, ils rappellérent leurs Troupes, & Loüis de Neufchâtel ne fut plus inquieté.

La défaite, & la priſon de l'Empereur *Frédéric* lui enlevérent peu à peu la plus part de ſes partiſans non ſeulement en Allemagne, mais auſſi en Italie. Galeas Viſconti fut un des premiers, qui ſe ſoumit à la Domination de l'Empereur victorieux. Ce Prince lui continua

tinua le Gouvernement de Milan, & le Vicariat de l'Empire. Léopold d'Autriche en prit occaſion de faire des plaintes améres au Pape Jean XXII. qui avoit frappé Galeas des foudres du Vatican ſous le prétexte d'heréſie, dont ſe ſervit ce Pontife pour cacher ſon inimitié particuliére, qui étoit la véritable raiſon, pour laquelle Galeas avoit été excommunié. Léopold n'avoit voulu faire aucune démarche, ni aucune ſoûmiſſion auprès de l'Empereur Loüis en faveur de ſon frére. Sans vouloir rien rabbatre de ſa fierté, il prétendoit forcer le Monarque de lui rendre ſa liberté, mais n'y pouvant parvenir par la voie des armes, il crût que le plus ſûr moien de l'y engager, étoit de ſolliciter auprès du Saint Pére l'excommunication contre l'Empereur à cauſe des faveurs & des graces, qu'il avoit accordé à Galeas au mépris de ſa Sainteté, & de ſes ordres. Ainſi il partit pour Avignon, où étoit Jean XXII. & obtint par l'interceſſion de Charles IV. Roi de France un Décret de ſa Sainteté en plein Conſiſtoire, par lequel il étoit ordonné à Loüis de ſe juſtifier, & de rendre raiſon de l'hommage que lui avoit prêté Galeas, & du Gouvernement, qu'il lui avoit confié. L'Empereur ne jugea pas à propos de paroître perſonnellement, il ſe contenta d'y envoier ſes Ambaſſadeurs; ce qui irrita le Pape à un tel point, qu'il prononça Anathéme contre Loüis, qu'il déclara indig-

ne

ne du Trône Impérial, ordonnant à tous les Eccleſiaſtiques ſous peine d'être privés de leurs Benefices de ne lui rendre aucune obéiſſance, juſques à ce, qu'il ſe fut perſonnellement ſiſté par devant ſa Sainteté, pour ſe diſculper ſur la liaiſon, qu'il avoit entretenüe avec l'hérétique Viſconti. Loüis qui ne vouloit pas comparoître en perſonne, envoia une ſéconde Ambaſſade à Avignon pour y expliquer ſes raiſons, & faire ſes excuſes priant humblement ſa Sainteté de vouloir bien s'en contenter, à moins de quoi il en appelloit au futur Concile général de l'Egliſe aſſemblée. Cette réponſe irrita tellement le Pape, qu'il proceda encore plus rigoureuſement contre l'Empereur, le déclara hérétique, & anathématiſa tous les Eccleſiaſtiques, qui ſuivoient ſon parti. Ceux qui adhéroient à Frédéric obéirent ponctuellement, & firent fermer leurs Egliſes; ce qui n'empêcha pas, que Loüis ne perſiſtât dans ſon appellation, tandis que les Prélats de ſon parti continuérent de leur côté à lui rendre l'obéiſſance, qu'ils avoient promiſe, regardant l'excommunication comme *injuſtè lata*, par conſéquent de nulle valeur. Ils ne regardoient pas non plus Jean XXII. comme extrêmement ortodoxe, parce qu'il avoit donné ſujet lui même de concevoir cette idée par des propoſitions, qu'il avoit réveillées, & qu'il paroiſſoit vouloir abſolument ſoûtenir. Entre autres, deux

ans

ans avant ſa mort, il croioit avoir trouvé dans quelques uns des plus anciens Peres, à la lecture deſquels il s'appliquoit fort, que les ames des fidéles décedés en état de grace, quand même elles auroient été parfaitement purifiées de leurs péchés, ne joüiroient de la claire viſion de Dieu, qu'après la réſurrection. Ce ſentiment lui plut ſi fort, & il prit ſi grand ſoin de le défendre, & de le confirmer par les paſſages des Péres, qui ſemblent le favoriſer, qu'on ne douta point du tout, que ce ne fut là ſon opinion. On fut autoriſé à n'en pas douter, quand on ſçut, qu'il avoit envoié à l'Archevêque de Rouën, & au Pére Gautier de Dijon Cordelier, Confeſſeur de la Reine de France Jeanne d'Evreux, une longue liſte de ces autorités avec ordre exprès de les expliquer à cette Princeſſe, comme s'il eût entrepris de lui inſpirer ce même ſentiment. Jean aiant eut avis du ſcandale, que ſa propoſition cauſoit dans le monde, pour y remédier aſſembla les Cardinaux, les Prélats, & les Docteurs, qui ſe trouvoient alors à Avignon, & leur proteſta, qu'il ne s'étoit encore point déterminé, ſur cette matiére, & que tout ce qu'il en avoit dit, n'étoit que par maniére de recherche & d'examen pour s'éclaircir de la vérité; qu'il leur ordonnoit très expreſſément à tous en général, & à chacun en particulier, de lui rapporter par écrit tout ce qu'ils auroient trouvé de plus fort pour ou contre

contre les deux opinions contraires ſur cette queſtion „ Si les ames des bienheureux ver-
„ ront Dieu clairement avant la reſurrection.

Cette Théſe diamétralement oppoſée à l'Evangile, où le Sauveur attaché à la croix dit au bon larron, *hodiè mecum eris in Paradiſo.* Scandaliſa extrêmement la ville & la faculté de Théologie de Paris, où Gérard d'Eudes Cordelier de Cahors grand Confident du Pape entreprit de prêcher cette Doctrine. Philippe de Valois, qui ſelon la bonne politique des Princes ſages, ne vouloit point ſouffrir de nouveauté en matiére de Doctrine dans ſon Roïaume, de peur qu'elle ne troublât l'Etat, en troublant la Religion, fit convenir tous les Docteurs pour examiner la nouvelle propoſition. Après qu'ils eurent déliberé quelques jours ſur cette matiére importante, ils la cenſurérent en adouciſſant leur Décret par ces termes : „ Que le Pape ne l'avoit pas
„ avancée pour la ſoûtenir, encore moins
„ pour la définir, mais ſeulement pour l'e-
„ xaminer. Le Saint Pére ne paſſa pas plus avant en cette affaire; au contraire, pour donner à la poſtérité un témoignage de ſon ſentiment & de la pureté de ſa foi, il fit à ſa
du 3. mort ſa derniére conſtitution, par laquelle
Jan. il déclare: „ Que les ames ſéparées de leurs
1334 „ corps, étant parfaitement purifiées, ſont
„ dans le Ciel, où elles voient Dieu claire-
„ ment, & face à face, comme parle ſaint
„ Paul;

„ Paul ; & que tout ce qu'il à jamais dit, pré-
„ ché, ou écrit, tant ſur cela que ſur tou-
„ te autre choſe : il le ſoumet entiérement
„ à la déciſion de l'Egliſe, & des Papes ſes
„ Succeſſeurs.

Udalric Comte de Ferrette le dernier mâle de ſa Famille mourut l'année 1324. en laiſſant deux Filles, dont l'ainée épouſa *Albert* d'Autriche, elle ſe nommoit *Jeanne* ; la Cadette appellée *Urſule* fut dotée par ſon beau frére moiennant huit mille marcs d'argent, par le paiement deſquels ce beau Comté parvint entiérement à la Maiſon d'Autriche. *Henri* Evêque de Bâle l'avoit acheté en 1271. d'Udalric, & de Theobalde Comtes de Ferrette Pere & Fils pour la ſomme de mille marcs d'argent, & le leur avoit enſuite inféodé : l'inféodation fut confirmé l'an 1278. par ſon ſucceſſeur auſſi nommé *Henri*, & par Sobriquet le Ceinturon. Enfin Albert Duc, ou Marquis d'Autriche, qui fut ſurnommé le Sage, puis le contrefait, parce qu'un poiſon lent, qu'on lui avoit donné, lui avoit retreſſi tous les membres, & qui avoit été Evêque de Paſſau aiant eu diſpenſe de Rome pour épouſer *Jeanne* de Ferrette (Bertius & Gans prétendent, qu'il fut ſimplement pourvû d'un Canonicat à Paſſau, ce qui eſt plus croiable) reçut de Gérard Evêque de Bâle le Comté en fief ; quoique des Auteurs veulent, qu'il ait été échangé contre la Vil-

le de Delémont au grand regrét des ſujets, qui obligérent Albert à s'en dédire ; Gerard y conſentit moiennant le Château & le Balliage de Togerbach, que le Duc lui ceda dans le Séegau & le Comté de Ferrete, qu'il eut en fief, comme on l'a dit. Albert II. après la mort de ſes fréres Frédéric, Rodolphe, Léopold, Othon & Henri recueillit leur ſucceſſion. C'étoit un Prince ſage, prudent, & judicieux, que ſes maladies continuelles n'empêchérent point de gouverner heureuſement ſes peuples. Il mourut le 18. Juin 1358., & fut enterré au Monaſtére de Gemming, qu'il avoit fondé. De ſon épouſe Jeanne fille d'Ulric Comte de Ferrette, morte en 1353. il eût quatre fils, & trois filles.

Léopold d'Autriche encouragé par la mésintelligence, qui régnoit entre Jean XXII. & l'Empereur Loüis, auſſibien que par l'aſſiſtance, qu'il crût trouver auprès des Prélats, qui ſuivoient le parti du Pape, penſa ſérieuſement à chercher les moiens de délivrer ſon frére de ſa priſon ; il s'adreſſa aux Comtes de Werdenberg Seigneurs de Sargans, qui lui promirent de l'aider ; mais Henri leur frére ne put pas ſe déterminer à quitter Loüis pour ſervir Frédéric ; il tint ferme pour le premiér de ces Princes, auquel il avoit dévoüé ſes ſervices. Cela n'empêcha pas cependant Léopold de faire une entrepriſe ſur la ville de Conſtance, qui avant la défaite de Frédéric avoit gardé une exacte

exacte neutralité entre les deux Empereurs, mais qui changea de ſentiment après la Bataille perdüe par les Autrichiens, & rendit hommage au vainqueur. Il ſurprit la ville un jour au lever de l'aurore, de façon, qu'une partie de ſes Troupes y étoient déja entrées, lorſqu'un Maréchal, qui travailloit dans ſa forge donna l'allarme, & le loiſir aux Habitans de prendre les armes, de tomber ſur les Autrichiens, d'en faire un grand carnage, & de chaſſer ceux qui avoient échappé au fer. La ruë, où le combat fut donné a pris le nom de la ruë meurtriere, qu'elle a conſervé. Cette ſurpriſe donna lieu à une Alliance défenſive & offenſive entre les villes de Zurich, de Conſtance, de Lindau & d'Uberlingen; elle devoit durer deux ans, ſuivant la maxime de ces tems là, où l'on ne faiſoit pas des traités éternels, comme aujourd'hui.

Cette année 1325. le 16, Avril mourut Ge- 1325
rard de Wuippens Evêque de Bâle. Jean de Châlons ſur Saône lui ſucceda. Il eut un Competiteur en la perſonne de Harton de Münch Archiprêtre de Bâle, qui lui diſputa la mitre à Rome; mais Jean l'emporta ſur ſon concurrent, & fut ſacré Evêque. Il tint le Siége Epiſcopal pendant vingt un ans; & fit Alliance avec Berne, & le Comte Eberhard de Kibourg.

Cependant Léopold d'Autriche ne ſe voiant pas en état de pouſſer la guerre contre l'Empe-

reur il eut encore recours au Pape, avec lequel il forma le deſſein de s'adreſſer à Charles IV. Roi de France pour propoſer à ce Monarque la Couronne Impériale. Le Roi ſe trouva à Bar, où Léopold eût une grande Conférence ſur ce ſujet avec ce Prince; qui en vint juſqu'à faire une aſſemblée de Seigneurs à Coblence, où le projet fut repréſenté comme parvenu à un point, auquel il ne manquoit, que l'éxécution; mais les Electeurs aiant eu avis de ce qui ſe tramoit à Coblence, à ce que l'on préſume, par le Canal de Berctolde de Buchec Commandeur de l'Ordre Teutonique, ne voulurent point entendre, ni conſentir, que Charles IV. vint détrôner Loüis de Baviére, & lui ravir un ſceptre, qu'ils lui avoient donné entre les mains, & qu'ils avoient juré de lui conſerver juſqu'à la mort. Ainſi Léopold ſe vit encore fruſtré de l'éſpérance de nuire à l'Empereur, de procurer la liberté à ſon frére, & de l'amitié des Electeurs, & des Grands d'Allemagne, qui déſapprouvérent ſouverainement l'idée du Saint Pére, & la ſienne. Néanmoins il n'abandonna pas celle de tirer Frédéric de l'ennuïeuſe priſon, où il étoit; il fit faire des propoſitions à l'Empereur, qui déclara, ne vouloir point donner de réponſe, qu'auparavant Léopold ne lui eut remis les joiaux de l'Empire, dont il s'étoit emparé en Italie après la mort de l'Empereur Henri, & encore depuis après la Bataille, que

Frédéric

Frédéric avoit perdüe. Léopold craignit que cet expédient, ne ſe terminât à mettre ſimplement les joiaux entre le mains de Loüis, ſans qu'on penſât à libérer ſon frére de ſa priſon, cependant pour n'avoir rien à ſe reprocher, il les rendit à l'Empereur, qui alors voulut bien, qu'on lui parlât des moiens, qui pourroient ſervir à délivrer Frédéric, mais il ne le mit pas en liberté.

Pendant que les Princes travailloient à chercher ces moiens, Léopold, dont l'éſprit n'étoit jamais tranquille arma puiſſamment, & alla avec toute ſon armée mettre le ſiége devant Colmar en Alſace. L'Empereur outré de l'imprudent armement du Duc aſſembla de ſon côté ſes Troupes dans la Baviére, & dans les autres Provinces de l'Empire, & alla pour combattre les Autrichiens avec le Roi de Bohéme, qui s'étoit joint à Loüis: lorſque ces deux Princes furent arrivés en Alſace, & que l'Empereur comptoit de faire lever le ſiége de Colmar, le Roi demanda à parler avec Léopold avant qu'on l'attaquât, ce que l'Empereur ne put refuſer. Le fruit de cette conférence fut, que le Roi Jean porta Léopold à demander la paix, & en même tems la délivrance de Frédéric. Loüis ſe laiſſa perſuader en conſidération du ſang, qui lioit le Roi avec la Maiſon d'Autriche; mais ſous les conditions, que Léopold congédiéroit ſon armée ſur le champ, & qu'il

ſe retireroit au plûtôt dans ſes Païs héréditaires. En ſecond lieu qu'il n'armeroit jamais plus contre l'Empereur *Loüis*. Le Duc promit ce dernier point, mais il n'y penſa plus après que ſon frére eut recouvré la liberté ; il executa le premier, parcequ'il ne pouvoit pas réſiſter à la ſupériorité de ſes ennemis. Sur cela *Loüis* reprit le chemin de la Baviére, & ſe tranſporta avec le Roi de Bohéme & pluſieurs Princes au Château de Trauwenicht, où étoit Frédéric, auquel il donna la liberté ſous les reſerves, qu'il transfereroit à *Loüis* de Baviére les ſuffrages des Electeurs, qui les lui avoient donnés, & que par là il ſe dépoüilleroit de tout Droit, qu'il prétendoit à l'Empire. Sécondement, que Léopold d'Autriche reſtitueroit, ce qu'il avoit pris, & ſuivroit *Loüis* en Italie, moiennant quoi il porteroit la qualité de Lieutenant de ſes armées. Cette circonſtance n'eſt pas rapportée par les Hiſtoriens Suiſſes. En troiſiéme lieu, que les dommages faits de part & d'autre ſeroient ſupportables pour chacun ſa part; & enfin que Frédéric jureroit n'avoir été contraint par force, ni par violence à aucun article énoncé dans l'accommodement. Qu'il feroit ratifier, & approuver par les Electeurs, qui lui avoient été favorables, le contenu du Traité. Les Electeurs n'en voulurent rien faire; ils prétextérent les cenſures Eccleſiaſtiques,

ſtiques, qu'ils ſoûtinrent rendre *Loüis* incapable, & déchu de l'Empire; Jean XXII. qui fomentoit la déſunion, déclara Frédéric & Léopold déchargés du ſerment, qu'ils avoient fait, diſant qu'ils n'avoient pas pû contracter au préjudice du Saint Siége, ni à celui du Droit du Collége Electoral.

Léopold voulut profiter de cette diſpenſe, & la faire valoir; il raſſembla ſon armée, & alla aſſiéger la petite ville de Sainte Hippolite en Alſace, qui appartenoit au Land-Grave de Werd ami de l'Empereur *Loüis*. Après s'en être rendre maître, il la fit raſer, & marcha à Spire, qu'il aſſiégea, & fit un dégat affreux dans le Païs. Le travail exceſſif, l'inquietude d'eſprit, & les exercices violens, que le Duc prenoit lui alterérent la ſanté; ſes Médécins lui conſeillérent de ſe moderer, & de ſe donner du repos, à moins de quoi, ils lui annonçoient, qu'il ne ſupporteroit pas long tems toutes ces fatigues. Il crût l'avis, qu'on lui donnoit, & leva le ſiége de Spire pour aller ſe repoſer à Strasbourg, où aiant voulu ſe délaſſer par des parties de plaiſir trop fréquentes, une fiévre violente le ſaiſit, & le jetta en peu de jours dans une délire affreux, dont les remédes ne purent jamais le remettre; il mourut ſans ſécours ſpirituel le dernier de Février 1326. 1326
& ſon corps fut tranſporté à Königsfelden, où il repoſe. Ainſi finit Léopold Duc d'Au-

triche recommandable par beaucoup de belles qualités, le plus grand ennemi de *Loüis* de Baviére, & des trois Cantons Suiſſes, qui commencérent à gouter quelque paix après le décés de ce Prince; car auparavant, quoiqu'ils euſſent été compris dans l'accommodement de Trawenicht, ils n'oſérent également pas s'y fier, parceque Léopold aiant repris les armés contre l'Empereur, après avoir été abſou par le Pape de ſon ſerment, les Cantons eurent lieu de croire, qu'il n'en agiroit pas de meilleure foi avec eux.

1326 La même année Jean Baron de Schwanden Abbé d'Einſidlen ne pouvant plus ſupporter les mauvaiſes maniéres de ſes Capitulaires, & les avanies, qu'ils lui faiſoient, laſſé enfin par leurs fréquentes déſobéiſſances, il ſe démit de ſon Abbaie par le conſentement du Monaſtére en faveur de Jean Baron de Haſenbourg grand Celerier. Les Capitulaires de ce tems là étoient Otton Baron de Schwanden frére de l'Abbé, & Doien. Conrad Baron de Bumbourg, Chantre. Burchard Baron de Wilflingen, Cuſtode. Rodolphe Baron de Wunnenberg. Ulric Baron de Jegiſtorf. Jean Baron de Regenſperg. Conrad Baron de Göskeen, qui fut enſuite Abbé. Thuring Baron d'Attinghauſen d'Uri, qui fut dans la ſuite nommé Abbé de Diſſentis en Griſon. Ulric Baron de Krambourg, & Herman Baron de Bonſtetten, qui devint Abbé de Saint Gal.

Cette

Cette Maiſon de Bonſtetten eſt encore une des plus anciénnes, & des plus illuſtres de la Suiſſe; elle ſubſiſte avec éclat, & avec diſtinction à Berne, où elle a donnée de grands hommes, comme par tout ailleurs.

Il y eut encore en ce tems là à Underwalden un arbitrage ſous la médiation de la Nobleſſe au ſujet d'une conteſtation, qui s'étoit élevée entre les deux Cantons. Elle fut ſoûmiſe à la déciſion de la part d'Underwalden de Hartman de Meyer, de Burckard d'Iſneringen, de Nicolas de Wislerlon, & de Jean de Walterſperg; de celle d'Uri d'Antoine de Mos, & de Burckard de Egka, outre ces familles Nobles, il y en avoit encore quantité d'autres dans les trois Cantons, qui avoient contribué au recouvrement de la liberté Helvétique, & qui vivoient en paix & en tranquillité, & dans une parfaite intelligence avec le laboureur, & les autres naturels du Païs. Ces familles à la vérité peu à peu ſe ſont éteintes pour la plûpart; mais d'autres leur ont ſuccédé, qui quoïque moins anciénnes n'en ſont pas moins Nobles, & pas moins illuſtrées, comme il arrive dans tous les Païs du monde, où les anciennes familles ſont place aux nouvelles; la preuve en eſt journaliére. Si l'on démandoit en France, en Allemagne, à Rome, à Madrit & ailleurs ce que telles, & telles familles ſont devenuës, on apprendroit, qu'il n'eſt plus queſtion d'elles aujourd'hui, & que d'autres

leur ont ſuccédé. C'eſt ce qui déſtruit abſolument l'idée, dans laquelle on eſt chez l'étranger, que le laboureur a chaſſé la Nobleſſe en chaſſant les Tirans de la Suiſſe. Cette injuſte prévention n'eſt fondée, que ſur le ridicule, & ſur le mépris, qu'on veut avec peu d'équité faire ſentir à une Nation, qui a ſçû ſe rendre ſouveraine par des actions, qui ont étonné l'Univers, qui ont arrêté, les plus fiers Héros, & qui ont vaincu les peuples les plus belliqueux, & les plus braves; mais qui ont fait naitre la jalouſie; effet ordinaire, qui attaque les grandes renommées, & les faits heroïques.

Cependant Albert II. Duc d'Autriche, qui avoit pris le Gouvernement des Païs héréditaires appartenants à ſa Maiſon dans l'Helvétie, après la mort de ſon frére Léopold, fit une Tréve avec les Cantons, dont on ignore au juſte les conditions, & les articles. Léopold étoit mort ſans ſucceſſion mâle, il n'a laiſſé qu'une fille nommée Catherine, qui fut mariée avec le Sire de Couci, dont la famille n'étoit point qualifiée, mais qui néanmoins entroit en parallele avec les Maiſons les plus diſtinguées, & les plus puiſſantes de ce tems là, d'où ſont venus ces deux vers ſi fort à la mode alors:

Je ne ſuis Roi ne Prince auſſi,
Mais je ſuis Sire de Couci.

1327 Jean de Weiſſenbourg grand Partiſan de l'Empe-

l'Empereur Loüis chercha tous les moiens de nuire, aux Bernois & de ravager leur païs, parceque cette ville tenoit le parti du Pape, conſéquemment celui de Frédéric. Les Bernois furent contraints de repouſſer la force par la force; ils allérent mettre le ſiége devant le fort de Wimmis dans le bas Sibenthal; mais n'aiant pû s'en rendre les maîtres; ils furent obligés, après avoir été longtems devant cette place d'en léver le ſiége, & de reprendre le chemin de Berne laiſſant de cruelles marques de leur ſéjour dans le Sibental; de façon, que le Baron de Weiſſenbourg fut réduit à mettre de gros impôtsſur ſes ſujets, qui en furent accablés, ſur tout ceux du Hasle, qui n'étant taillés que pour cinquante florins d'Empire en faveur de leur Seigneur, ſe voioient ſurchargés par de nouvelles impoſitions. Ils en vinrent à la mutinerie, delà à prendre les armes, & à faire une guerre à leur maître, qui dura pendant cinq ans. Ils furent enfin ſoûmis, & rendirent obéiſſance à la ville de Berne par un Traité qu'ils firent en 1332.

Henri Duc d'Autriche mourut le 3. Février; & fut enterré à Königsfelden. Ses fréres s'emparérent de ſa ſucceſſion, parcequ'il étoit mort ſans enfans. Le même mois l'Empereur paſſa les Alpes, & arriva à Trente avec une puiſſante armée; délà il alla à Verone, où il fut reçû ſplendidement par l'Eſcala, enſuite

enſuite il ſe tranſporta à Côme, où il reſta juſqu'au 12. Mai avec l'Impératrice Marguerite, qui étoit de la Maiſon des Comtes d'Hollande. Franchin de Ruſca, qui commandoit dans la ville, s'appliqua de ſon mieux à faire les honneurs de ſon gouvernement.

Les Capitaines des Troupes, que les Cantons avoient données à l'Empereur, lui repréſentérent, qu'étant Monarque & Souverain unique dans l'Empire, Ils avoient lieu d'éſpérer la confirmation de leur Liberté, & des derniers priviléges, qu'il avoit eu la bonté de leur accorder. C'eſt ce qu'il octroia gratieuſement à Côme le premier de Mai 1327.

Loüis avant que de paſſer en Italie convoqua une Diétte à Spire, dans laquelle faiſant voir par des raiſonnemens captieux, combien mal à propos, & avec combien peu de raiſon le Pape l'avoit excommunié, il prétendoit ne pouvoir être réputé tel, & que par conſéquent les Docteurs devoient annuller, & déclamer publiquement contre un Décret ſi injuſte. C'eſt à quoi ils ſe prêtérent agréablement, & par leur déciſion ils rappellérent à ſon obéiſſance, ceux qui s'y étoient ſouſtraits. Les choſes ainſi diſpoſées il traverſa les monts accompagné de pluſieurs Prélats ſéculiers & réguliers, qui étoient pareillement excommuniées: il

s'arrêta

s'arrêta à Trente, comme on vient de le remarquer, & il y fit une assemblée de ceux, qui lui étoient le plus attachés, dans le dessein de faire violence à l'Eglise, soit qu'il fut poussé à cela pour son propre mouvement, soit que ce fut par l'instigation des mécontens, par l'avis desquels Jean XXII. fût déposé, tandis qu'en sa place on préconisa un Cordelier, qui prit le nom de Nicolas V. de la main duquel il voulut recevoir la Couronne Impériale. Cet Anti-Pape assembla à Pise un Sinode d'Evêques de sa faction, où il crea plusieurs Cardinaux, & fit brûler le Pape Jean en effigie, comme étant hérétique. Peu après néanmoins étant rentré en lui même il alla à Avignon, où il se présenta au Pape la corde au col, & renonça à la Thiare. Jean en punition de son crime fit rogner le Capuchon des Cordeliers, qui auparavant le portoient pointu, comme les Capucins. Ainsi souffre l'innocent pour le coupable.

Le départ de l'Empereur rendit l'Allemagne, en quelque maniére, déserte. Privée de son Chef elle tomba dans une espéce d'Anarchie, ce qui engagea plusieurs peuples à faire des Traités de sûreté pour leur conservation réciproque; les Villes de Maience, de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Fribourg en Brisgau, de Zurich, de Berne, de Soleure, de Constance, de Lindau, d'Uberlingen, & le Comte Eberhard de Kibourg

bourg s'alliérent, & convinrent qu'ils pourroient admettre dans cette Alliance les autres Villes & Provinces, qui voudroient y entrer. Ce qui fit que Zurich & Berne reçûrent les trois Cantons, Uri, Schweitz, & Underwalden au grand déplaiſir du Comte de Kibourg, qui ne vivoit pas en bonne union avec ces derniers depuis la Bataille de Morgarten, où ſes Troupes avoient été ſi maltraités.

Albert d'Autriche profitant de l'abſence de l'Empereur, aſſiégea Mülhauſen; mais il ne pû pas s'en rendre maitre.

Jean Roi de Bohéme, qui étoit allié avec le Roi de France, voulut auſſi profiter des Conjonctures préſentes pour parvenir à la Couronne Impériale. Il reçut agréablement la propoſition, que lui firent quelques Electeurs de la mettre ſur la tête de Charles ſon fils, auquel il avoit donné le Gouvernement des villes de la Lombardie, qui s'étoient ſoûmiſes à lui. Charles, qui n'avoit encore que ſeize ans, étoit ſous la direction du Prince de Savoie ſon Couſin, qui lui apprenoit tout enſemble & l'art militaire & l'art de régner. L'Empereur pendant que l'on conduiſoit toutes ces intrigues, revint en Allemagne, & pour s'attirer la confiance des peuples, il fit ſemer le bruit, qu'il étoit abſous du Pape, & confirmé dans le Siége Impérial, croiant par là

radou-

radoucir, & rappeller les eſprits, que l'excommunication lui avoient aliénés, & ſe faire ouvrir les portes des villes, dont il vouloit ſe ſaiſir, affin de mettre obſtacle aux deſſeins du Roi de Bohéme, qu'il déclara atteint du crime de leze-Majeſté, & rébelle à ſon Souverain. Néanmoins l'Evêque de Strasbourg lui refuſa l'entrée de la ville, & la défendit ſi bien, que Sa Sainteté lui en marqua ſa ſatisfaction enjoignant aux Evêques voiſins d'imiter un ſi bel exemple, & de ne conſiderer Loüis de Baviére, que comme un membre retranché de l'Egliſe.

Jean XXII. au milieu de ſes progrés Eccleſiaſtique paia le tribut ordinaire de la nature, & Bénoit XI. lui ſucceda. Loüis ſe flatta d'un changement favorable à la Cour du nouveau Pontife, à qui il envoia ſes Ambaſſadeurs avec ordre de lui proteſter, qu'il étoit dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'égard du Saint Siége, & qu'il en donneroit au premier jour les preuves les plus éclatantes, pourvû, que Bénoit le fit reconnoitre Empereur. Le Pape ne voulut ſe déterminer à rien, qu'il n'eût auparavant été informé de tout ce qui s'étoit paſſé, renvoiant les Ambaſſadeurs avec cette réponſe ſêche, qu'il eût à ſe mieux comporter avant que d'eſpérer quelque choſe du Saint Siége.

Loüis comprit à merveille la penſée de Bénoit, & crut devoir l'attribuer à un refus manife-

manifeſte & à une mauvaiſe volonté pour lui. Il en fut outré, & s'abandonnant à ſon reſſentiment, il ne penſa plus qu'à faire une guerre immortelle au Pape. Pour cet effet il aſſembla une Diétte à Francfort, où continuant à exercer les fonctions Impériales avec plus d'autorité & de grandeur que jamais, il nomma *Edoüard* Roi d'Angleterre, qui étoit auprès de lui, Vicaire de l'Empire, l'engagea à faire le ſiége de Cambrai pour faire de la peine à Philippe de Valois Roi de France, & nomma en Allemagne un Anti-Pape, qu'il qualifia de Souverain Patriarche tâchant par là de diviſer l'Egliſe par un ſchiſme, qui l'auroit déſolée ſi malheureuſement il avoit pû réüſſir.

Clement VI. Succeſſeur de Bénoit, qui n'avoit pas vécu long tems, ne pouvant ſupporter l'indigne conduite de l'Empereur, & voiant, que rien ne pouvoit le faire venir à réſipiſcence, qu'au contraire il continuoit à déſoler l'Allemagne par le fer, le feu, & les meurtres, & qu'il ſe préparoit à retourner en Italie, où ſon fils faiſoit déja le Tiran, Clement, dit on, après avoir déploré le malheur & l'endurciſſement de ce Prince, l'excommunia le Jeudi Saint en préſence du College des Cardinaux, le privant de tout droit à la Couronne Impériale, & envoia ſans délai ſes Légats aux Electeurs pour leur ſignifier, que ſans égard à *Loüis* de Baviére,

ils

ils euſſent à élire un Empereur, ſans quoi le Saint Siége en nommeroit un, qui ſeroit en état de défendre l'Egliſe contre ſes ennemis. Clement propoſa en même tems Charles fils du Roi de Bohême, qui fut élû, comme on le verra dans la ſuite.

Pendant ces tumultueuſes entrepriſes *Loüis* ne reſtoit pas tranquille. Il aſſembla à Spire quelques Princes, qui lui étoient attachés, avec leſquels il réſolut de fixer ſa domination dans la haute Allemagne; mais ſes deſſeins furent terminés par ſa mort, qui arriva l'année 1346. On l'attribua à une chûte de cheval, qu'il fit à la chaſſe; d'autres moins charitables diſent, qu'il fut empoiſſonné par une Princeſſe, avec laquelle il converſoit un peu trop familiérement; c'étoit Anne d'Autriche Sœur de l'Empereur Frédéric.

Chez les Cantons on remarqua de la déſunion parmi les Eccleſiaſtiques au ſujet du Bref de Rome, par lequel il étoit ordonné de fermer la porte des Egliſes à l'Empereur *Loüis*, ou d'éteindre les lumiéres, lorſque ce Monarque y ſeroit entré; quelques Curés obéirent, d'autres n'en firent point de cas.

Il en étoit de même en Allemagne, où les uns ſe laiſſoient chaſſer de leurs Bénéfices en exécutant le Commandement du Pape, & les autres les conſervoient en le mépriſant; c'eſt ce qui fit dire à Jean XXII. que les premiers agiſſoient avec peu de prudence,

mais qu'ils ſatisfaiſoient à leur devoir, comme en échange les derniers faiſoient ſagement & ne s'acquitoient pas de leurs obligations. Ces diſcours loin d'être approuvés, donnérent lieu au contraire à bien des murmures, & l'on diſoit publiquement, en pluſieurs endroits de l'Allemagne, que le Pape abuſoit de l'autorité du Saint Siége, & que ſon excommunication n'étoit pas ſoûtenüe par toute la force, qu'exigent les foudres du Vatican.

1329 Le 13. Janvier 1329. Frédéric Empereur mourut, & fut enterré dans le Monaſtére de Murbach en Alſace. On a ſoupçonné, qu'il étoit mort par l'effet trop violent d'un filtre, qu'une femme, qui l'aimoit, lui fit avaler. Il avoit épouſé Iſabelle d'Arragon, Princeſſe de grande vertu, dont il n'eut que deux filles, qui ſe laiſſant doter par leurs Oncles leur abandonnérent la belle ſucceſſion, qu'elles avoient à eſpérer de leur Pére.

Cependant les villes, qui en 1327. avoient fait Alliance entre elles la renouvellérent cette année non ſeulement eu égard aux conteſtations, que cauſoit l'excommunication de l'Empereur, mais à cauſe des grandes broüilléries, qui naiſſoient à tous momens dans ces tems critiques; Maience, Worms & Spire n'y furent point compriſes, & les Bernois ne voulurent pas entendre parler du Comte de Kibourg. Ceux-ci ne vivoient point en paix avec le Baron de Weiſſenbourg; avec

qui

qui ils étoient continuellement en déſunion : Jean appuioit de toute ſa force le parti de *Loüis*, & les Bernois ſoutenoient opiniatrement celui de ſon ennemi : cet éloignement des eſprits cauſa bientôt celui des cœurs, & occaſionna une ſéconde levée de Boucliers, que les Bernois firent en allant mettre le ſiége devant la ville de Wimmis, où ils furent auſſi malheureux, que la premiére fois ; ce mauvais ſuccés les obligea de revenir à Berne après avoir ravagé le Sibental.

D'un autre côté on n'étoit pas en meilleure intelligence ; les Ducs d'Autriche Albert, & Otton nommérent Herman de Landenberg Ballif de Glarus, & de Gaſtern. Cette nomination étoit contre l'ancien uſage en deux points ; premiérement, parceque le Gaſtern n'étoit point compris dans le Païs de Glarus, dont il avoit toûjours été ſéparé. En ſecond lieu, lorſque l'Abbaie de Seggingen en avoit le gouvernement, il n'y avoit qu'un Intendant, & un Receveur, qui devoient être Glaronois, & non étrangers. Le Païs fourniſſoit le Landamman ; celui-ci avec l'Intendant étoient prépoſez à la juſtice civile ; le Receveur ne ſe méloit, que des revenus appartenants à l'Abbaie ; mais tous les trois avec le Conſeil adminiſtroient la police. L'Empereur en tant qu'Avoier de l'Abbaie, & comme Chef de l'Empire donnoit un Reichs-Vogt, qui préſidoit à la ju-

ſtice criminelle. Ce Ballif ne réſidoit point dans le Païs à moins, qu'il n'eût été choiſi parmi les naturels de l'endroit, & ſon emploi finiſſoit avec la vie de chaque Empereur, de même que celui de l'Intendant, & du Receveur avec celle de chaque Abbeſſe; Quant au Landamman il ſe renouvelloit toutes les années. Indépendamment de cet uſage établi, & de la liberté, dont Glarus avoit conſtamment joüi, les Princes d'Autriche, qui ne perdoient pas de vûë le ſiſtéme de leur Pere, & qui ſe croioient dans une poſſeſſion valable par la vendition forcée, que leur avoit fait l'Abbeſſe de Seckingen d'un pais, ou plûtôt d'une Surintendance, qu'elle n'étoit pas en pouvoir d'aliéner ni par vendition, ni par don, ni par ceſſion, à quoi elle s'étoit liée & engagée, conformément aux lettres patentes, que les Glaronois avoit entre les mains, & qu'elle leur avoit fait expédier, comme on l'a dit, les Princes d'Autriche, dis-je, cherchérent à les en dépoüiller, & à les réduire ſous leur abſolüe Domination, de la même maniére, qu'ils en avoient agi avec les Lucernois. On les amuſa par de belles paroles, & pendant quelques années il leur fut octroié de nommer le Landamman, qui par une ſinguliére conſidération l'étoit auſſi du Balliage de Gaſteren; néanmoins les Ducs ajoutérent à ce Landammiat une charge, qui le génoit beaucoup,

&

& qui l'expoſoit à être ſouvent contrôlé. Ils appellérent Préfet celui qui en fut revêtu. Le Comte *Frédéric* de Toggenbourg fut le premier, & il eut pour Succeſſeur *Eberhard* d'Eppenſtein, qui le fut auſſi de Kibourg. Ce changement dèsavantageux, & ce Préfet, qu'on ne voioit pas de bon œil avoient cauſé l'Alliance entre Glarus & Schweitz, qui par là vouloient faire connoître à la Maiſon d'Autriche, qu'ils méritoient d'être continués dans leurs Franchiſes, ſi elle vouloit poſſeder leurs cœurs, & profiter de leurs ſervices : qu'au reſte les Glaronois étant nés libres, ils étoient en droit non obſtant ſa protection de ſe choiſir des Alliés même parmi le nombre de ſes ennemis. Les de Wagenbourg avoient vendu aux Duc la fortereſſe de Näfels, où ils firent réſider Landenberg pour être en ſûreté contre les entrepriſes, que ceux de Glarus auroient pû tenter, & pour les tenir en reſpect.

Hiltbold Baron de Werdſtein Abbé de Saint Gal mourut le 13. Décembre 1329. après avoir été gardé pendant quelques années dans le Château d'Appenzel parcequ'étant tombé en enfance, il n'étoit pas en état de gouverner ſon Abbaie. Les Capitulaires ne s'accordérent pas dans le choix de ſon Succeſſeur. Les uns vouloient Ulrich Baron d'Enne, les autres Berctolde Baron de Falckenſtein. Tous les deux Candidats avoient un parti conſidérable &

peut-être trop puiſſant pour faciliter la nomination d'un Abbé. Ce qui obligea Jean XXII. de mettre l'Evêque de Conſtance pour Adminiſtrateur en attendant, que les ſuffrages des Capitulaires fuſſent réünis, ce qui arriva ſeulement quatre années après, qu'ils nommérent Hartman Baron de Bonſtetten Religieux d'Einſidlen, dont la Mére étoit Sœur de Jean Comte de Habſpourg Seigneur de Lauffenberg & de Rapperswil.

1330 Amédée Comte de Savoie, Jean de Châlon Evêque de Bâle & le Païs du Guggiſperg firent une Alliance avec la ville de Berne. Le premier pour dix ans, le Prélat pour ſix, & ce dernier ne réſerva que l'Empire, & les Droitures du Château de Grasbourg. En même tems s'éteignirent deux puiſſantes Maiſons en Helvétie; celle de Homberg en la perſonne du Comte Wernli, dont l'héritier fut Jean Comte de Habſpourg. La ſéconde en la perſonne de Donat Baron de Vatz en Griſons, qui ne laiſſa que deux filles, dont l'ainée appellée Cunigunde épouſa le Comte Frédéric de Toggenbourg, & lui apporta en Mariage les Comtés de Meienfeld, de Brettigau, de Taaſas, la vallée de Schanfic, Marſchlins, Solavers, Caſtel, Séewis, Belfort, & Strasberg. Urſule la cadette fut mariée avec Rodolphe de Werdenberg Seigneur de Sargans, qui en eût les Comtés d'Ortenſtein & de Schams, la Seigneurie de Vatz, de Rheinwald,

wald, les fortereſſes de Ober-Vatz, Aelle, Haſenſprung, Sins, & Canuva.

Les Ducs d'Autriche pendant que l'Empereur étoit en Italie, avoient ſous mains aigri les eſprits contre ce Monarque, en inſinuant qu'il falloit obéir au Pape, qui avoit eu raiſon ſuffiſante de l'excommunier. Ils ſentirent bien, que l'Empereur ne manqueroit pas d'en être aviſé à ſon retour en Allemagne. Ainſi dés qu'ils apprirent, qu'il alloit revenir, Albert ſe retira en Autriche pour ſe mettre en état de ſe défendre en cas, qu'il prit envie à Loüis de ſe venger. Otton reſta dans la Turgovie pour garantir cette Province, l'Ergau, & l'Alſace, qui étoient menacés d'une irruption; & en effet l'Empereur étant déja avec ſes Troupes vers le bas Rhin, marchoit à petites journées vers le haut. Otton avoit des intelligences dans Colmar, où la Bourgeoiſie étoit partagée. Ceux qui lui adhéroient lui mandérent de ſe préſenter devant leur ville, qu'ils ſe flattoient d'être aſſez puiſſants pour la lui remettre. Le Duc arriva avec ſon armée, mais le parti de l'Empereur ſe trouvant le plus fort, il ſe vit fruſtré de l'éſpérance de pouvoir s'emparer de Colmar. Il ne voulut cependant pas en avoir tout à fait le démenti, mais ſe trouvant trop foible pour en faire le ſiége dans les formes, il ſe contenta du blocus, & alla en diligence lever des Troupes à Zug, à Lucerne,

& à Glarus, qui ſous promeſſe d'être bien paiés partirent pour l'Alſace, quoiqu'ils ne fuſſent pas obligés de ſervir la Maiſon d'Autriche hors de l'Helvétie.

Otton avec ce ſécours des Helvétiens eut une armée de quatorze cents chevaux, & de trente mille fantaſſins en vûë d'aſſiéger Colmar, & de la ſoumettreà ſon obéiſſance. *Loüis* de ſon côté apprenant les forces conſidérables du Duc d'Autriche travailla à fortifier ſon armée, & à la mettre en état de lui faire lever le ſiége. Mais le Roi de Bohéme, qui avoit été averti en Italie, où il étoit encore, de ce prodigieux armément quitta la Lombardie pour ſe tranſporter en Alſace après avoir remis le Gouvernement de ce Roiaume à Charles ſon fils. Il devint le médiateur entre les deux Princes, & eut le bonheur, comme il l'avoit déja eu cinq ans auparavant, de les réconcilier, & de faire la paix entr'eux. L'Empereur abandonna aux Ducs d'Autriche la ville de Villingen dans la forêt noire, & leur promit deux mille quatre cents ducats pour les frais de la guerre leur donnant les quatre villes Impériales Zurich, Schaffhauſen, Saint Gal, & Rheinfelden pour la ſûreté de cette ſomme, voulant par là mortifier ces quatre villes en les ſoumettant à une domination particuliére, parcequ'elles n'avoient jamais voulu le reconnoître, ni lui prêter l'hommage comme au Chef de l'Empire, & qu'elles

qu'elles s'étoient toûjours déclarées en faveur de Frédéric : Leurs priviléges furent néanmoins réſervés ſuivant *Stumphius*.

La paix ainſi faite par la méditation du Roi de Bohéme ; ce Monarque réprit le chemin d'Italie pour ne pas abandonner le Vicariat, qu'il avoit dans ce Païs, & pour cultiver les bonnes intentions, qu'il remarquoit pour ſon fils chez un peuple, qui pouvoit beaucoup contribüer à faire réüſſir le deſſein qu'on avoit de le faire Empereur.

Les armées ſe ſéparérent ; & Otton d'Autriche renvoia les Helvétiens chez eux, ſans leur donner aucune paie, quoiqu'il la leur eût promiſe. Les Glaronois cependant avoient été regardés, comme la Troupe la plus leſte, & la mieux armée, qu'il y eût dans l'armée d'Otton, lorsque le Roi de Bohéme la vit paſſer en revûë.

Les Princes même ne rembourſérent pas les Lucernois des avances conſidérables, qu'ils avoient faites à la Maiſon d'Autriche pendant la Campagne de Morgarten. D'où il arriva, que ce procedé injuſte bien loin de captiver ces peuples, en éloignoit les inclinations, & les préparoit peu à peu à la révolution, que les Princes auroient pû éviter, s'ils les avoient traités plus doucement, & avec la conſidération, que leurs ſervices méritoient. On a dit, que l'Empereur Albert avoit acheté des Abbaies de Richenau, de Saint Gal,

d'Einſidlen, & de Pfeffers en faveur des Princes ſes fils tous les fiefs, qu'elles poſſédoient dans le Comté de Rapperſwil, & dans la vallée de Wägi; & que ce Monarque avoit même propoſé au Comte Vernier de Homberg de lui vendre le Comté de Rappersweil, & la vallée de Wägi, affin de pouvoir par la poſſeſſion de ce Païs ſerrer les Cantons d'une façon à ne pas pouvoir reſpirer; mais Vernier ne ſe laiſſa pas perſuader, & quoiqu'il prevît l'inimitié de l'Empereur, il perſiſta à refuſer ce qu'on lui demandoit, & ne voulut jamais abandonner les inféodations, dont il étoit revêtu. Léopold d'Autriche ſe plaignit de cette réſiſtance du Comte de Homberg par devant les Etats, qui étoient ſi fort intimidés par la Puiſſance de la Maiſon d'Autriche, qu'ils l'en dépoüillérent pour les donner aux Princes contre toute équité. Néanmoins Vernier ne prit point le change. Il refuſa d'obéir à cette ſentence inique, que les Etats avoient prononcée, & après la mort d'Albert I. il n'héſita pas un moment de s'allier avec ceux de Schweitz, & par ſa fermeté il conſerva les fiefs dans ſa Maiſon pour lui & pour ſon fils; les Ducs d'Autriche n'y penſérent plus juſqu'à ce qu'ils furent parvenus au Comte d'Habſpourg; alors Otton perſuada ce Comte non ſeulement de lui abandonner les fiefs, qu'il avoit des Abbaies, mais auſſi de lui ven-

dre

dre le Comté de Rapperswil, & la vallée de Wägi lui offrant de les lui réinféoder. Jean d'Habſpourg entra dans ce marché, & vendit encore aux Ducs les trois Châteaux forts de Wartenberg, qu'il tenoit en fief du Chapître de Strasbourg,

D'un autre côté les Zuriquois furent extrêmement ſurpris, lorsqu'ils apprirent, que l'Empereur les avoit donnés en hipothéque à Albert, & à Otton d'Autriche. Ils en ſentirent dans le moment la conſéquence, & virent bien qu'il ne falloit en chercher d'autre raiſon que l'attachement, qu'ils avoient marqué pour l'Empereur Frédéric. Il leur fut aiſé de remarquer auſſi, que s'ils gardoient le ſilence dans cette occaſion, ils courroient le riſque d'être démembrés de l'Empire, & de ne devenir, qu'une ville ſujette à la Maiſon d'Autriche; ce qui ſeroit contraire aux Patentes Impériales, qu'ils avoient en mains, par lesquels les Empereurs s'étoient engagés de ne les jamais ſéparer du Corps Germanique. Les Ducs les ſommérent de leur ouvrir leurs Portes, & de leurs prêter hommage, mais les Zuriquois refuſérent l'un & l'autre diſant aux Princes, que leur demande méritoit bien le tems de la réflexion, puisqu'ils étoient nantis de lettres, qui les déclaroient membres d'Empire.

Cependant ils députérent vers les trois Cantons, comme vers leurs anciens amis, & leur

leur firent repréſenter, combien il étoit néceſſaire de ſe conſulter reciproquement dans un cas de cette importance, où leur interêt étoit tellement lié avec le leur, qu'on ne pouvoit les ſéparer, vû qu'ils étoient munis eux mêmes de Patentes conformes à celles des Zuriquois; que ſi les Empereurs étoient en droit d'y contrevenir au déſavantage des uns, ils pourroient le faire au détriment des autres: qu'ainſi ils avoient lieu d'éſpérer, qu'ils feroient cauſe commune, & qu'étant bien dans l'eſprit de Loüis, ils ſe feroient un plaiſir de joindre leurs Députés aux leurs, pour faire tous enſemble une vive repréſentation à ſa Majeſté Impériale qu'on ſupplieroit trés humblement de les relever de cette hipothéque, & de les laiſſer dans la liberté, que ſes glorieux Prédeceſſeurs leur avoient accordée. Les Cantons, pénétrés & convaincus par ces raiſons de la preſſante néceſſité, qu'il y avoit de remédier promptement à un mal, qui déviendroit incurable, ſi on le négligeoit, conſentirent agréablement, que leurs Députés ſe joigniſſent à ceux de Zürich. Ils partirent au commencement
1331 de Janvier 1331. pour Ratisbonne, où l'Empereur étoit, aiant été admis à l'audiance les Députés de Zurich après avoir fait leur ſoumiſſion, priérent S. M. Impériale de vouloir pardonner leurs Compatriotes de n'avoir pas rendu l'hommage, qu'ils lui devoient

comme

comme au chef de l'Empire ; de vouloir attribuer cette faute aux conjonctures critiques, où ils s'étoient trouvés. Qu'ils ſupplioient Sa Majeſté de conſidérer, que leur ville étant environnée de toutes parts de la Domination Autrichienne, ils n'avoient pas cru pécher en retardant le moment heureux, qui devoit les conduire aux pieds de ſon Trône Impérial, & que d'ailleurs la mésintelligence, qui avoit paru régner entre Sa Sainteté & Elle, n'avoit pas peu contribué à ce retardement. Que puis qu'à préſent ils avoient le bonheur de voir l'Allemagne pacifiée par les glorieux travaux de S. M. I. Ils venoient comme de fidéles ſujets lui promettre toute obéiſſance, & lui prêter l'hommage, qu'ils lui devoient comme au Chef du Corps Germanique. En même tems les Députes produiſirent à Loüis les Patentes de Franchiſe, qu'ils avoient des Empereurs, le priant de les confirmer, & de les remettre dans l'Etat de liberté, qu'elles leur accordoient proteſtant de ne négliger aucune occaſion de mériter par leur obéiſſance les bienveillances de S. M. I.

Les Députés des Cantons joignirent leur priéres à celle des Députés de Zurich ; & repréſentérent à l'Empereur, ce qu'ils avoient été obligés de ſouffrir de la part de la Maiſon d'Autriche pour ſoutenir ſes interêts dans leur païs ; que s'il abandonnoit la ville de Zürich aux Princes, rien ne pouvoit les empêcher

pêcher de périr puisqu'elle leur ſervoit de rempart & de lieu de ſûreté; que S. M. I. connoiſſoit la ſituation des uns & des autres, & que ſi elle vouloit avoir la bonté d'y réfléxir ſérieuſement, ils ne doutoient pas, qu'elle ne leur fit la grace de convenir, que leur trés humble ſupplication lui étoit beaucoup plus avantageuſe, qu'à eux-mêmes. *Loüis*, qui naturellement avoit un grand fond de douceur, & qui ne ſçavoit ſe venger d'une injure, dont on ſe répentoit; répondit aux Députés, que ſon deſſein n'étoit pas de leur faire de la peine, & qu'il convenoit, qu'il y auroit de l'injuſtice de priver un peuple de ſes Franchiſes, à moins qu'il n'eût mérité cette punition, qu'ils devoient avoüer eux mêmes, que leur procedé à ſon égard n'étoit pas tel, qu'il auroit dû être; que néanmoins il vouloit bien l'oublier eu égard à l'interceſſion des Cantons; mais qu'il eſpéroit, qu'ils répareroient le paſſé par une ſoumiſſion, une fidelité, & une obéiſſance convenable, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner avec cette conſolation dans leur Païs, qu'il confirmoit leurs lettres Patentes à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs; & qu'au reſte il donneroit une autre ſûreté aux Ducs d'Autriche pour la ſomme, qu'il leur devoit. Les lettres gratieuſes de l'Empereur étant expédiées & livrées aux Députés de Zurich, ils prêterent l'hom-

l'hommage au nom de leur état, & reprirent le chemin de la Suiſſe extrêmement ſatisfaits de leur heureuſe négotiation. *Loüis* donna en gage aux Princes d'Autriche en place de la ville de Zurich, celle de vieux Briſach.

L'Evéque de Conſtance, comme Adminiſtrateur de l'Abbaie de Saint Gal, porta auſſi ſes plaintes conjointement avec la Bourgeoiſie de la Ville. L'Empereur aiant vû les Patentes d'exemption leur accorda la même juſtice, qu'il avoit fait à Zurich, & aſſigna les Princes ſur la ville de Neubourg au bord du Rhin dans le Brisgau.

Celle-ci refuſa l'hommage ſe récriant ſur ce qu'elle étoit Ville d'Empire; mais les Ducs d'Autriche indignés de voir des changemens ſi fréquents mirent le ſiége devant Neubourg, & la forcérent au bout de ſix ſemaines de ſe ſoumettre, & de prêter le ſerment. Schaffhauſen, Briſach, & Rheinfelden, qui faiſoient la même difficulté voiant la reddition de Neubourg ſans reméde, ne jugérent pas à propos d'attendre l'extrémité, & ces villes ſe rendirent de bonne grace ne pouvant faire autrement.

Lorſque les Députés arrivérent à Zurich, & que leur négotiation eut été renduë publique, les Eccleſiaſtiques ſe récriérent contre l'hommage, qu'ils avoient prêté à l'Empereur au nom de l'Etat. Ils ceſſérent le Service Divin, & ne voulurent plus célébrer le Saint Sacrifice

de

de la Meſſe. La plûpart ſe retirérent, & ſortirent de la Ville regardant les Zuriquois comme aiant participé à l'excommunication, que le Pape avoit lâché contre *Loüis* de Baviére. Les Cordeliers ſeuls reſtérent, & continuérent l'adminiſtration des Saints Sacremens, des Offices de l'Egliſe, comme auparavant.

La même année Jean Baron de Senno Bourgeois de Berne, & le Curé de Diesbach, dont on ignore le nom, prirent querelle au point, que le premier tua le ſecond. Le Curé de Diesbach avoit une grande parentée, qui voulut avoir raiſon de ce meurtre. Elle occupoit la Fortereſſe de Dieſſenberg, qui appartenoit au frére du Kirch-Herr de Diesbach. Délà elle cherchoit tous les moiens poſſibles de venger la mort du défunt. Quoique Jean de Senno eut fait tous ſes efforts pour donner une entiére ſatisfaction à la Parentée du gentil-homme Prêtre, qu'il avoit eu le malheur de tuer dans le premier mouvement d'une colére, dont il n'avoit pû être le maître, il ne fut pas en ſon pouvoir de radoucir les eſprits échaufés, qui ne reſpiroient que ſon ſang. Dans ces triſtes circonſtances il demanda ſécours aux Bernois en qualité de leur Combourgeois. Ceux-ci auroient vû avec plaiſir, que l'affaire ſe fut accommodée, mais la choſe étant ſans remède par la raiſon, qu'on vient de dire, ils armérent

mérent en faveur de Senno, & mirent le siége devant la forteresse de Diessenberg. *Eberhard* de Kibourg voulut se rendre médiateur, & arriva dans ce dessein au camp des Bernois; mais on ne lui fit pas l'honneur de l'écouter; ce qui le piqua si étrangement, qu'il en partit sur le champ pour se rendre à Fribourg en Neuchtland, où il se fit reçevoir Bourgeois dans la pensée de chagriner par là ceux de Berne. Mais ils n'y firent pas attention. Ils continuérent le siége, & Diessenberg se rendit le jour des Rameaux; on laissa la liberté à la garnison de se retirer, & on rasa le fort de fond en comble. *Eberhard* de Kibourg fut dès ce moment là le plus cruel ennemi des Bernois.

Quelque tems après le Comte de Gruieres, le Baron de Weissenbourg, & le Seigneur de Thurn eurent un démêlé avec *Otton* de Lampart, dont la femme étoit issüe de la Maison d'Englisperg, famille extrêmement noble, & derniérement éteinte à Fribourg en Suisse; ces Seigneurs allérent assiéger la forteresse de Millinen, qui appartenoit à *Otton*. Les Bernois prirent les armes pour donner secours à leur Bourgeois, & pour tâcher de faire lever le siége. *Eberhard* de Kibourg voulut leur disputer le passage de la riviére du Kander; mais un Gentil-homme nommé de Ried s'y opposa en avertissant le Comte, qu'il avoit juré d'observer l'Allian-

ce, qu'il avoit fait avec les Bernois, qu'ainſi il ne convenoit pas de la rompre ſans raiſon: Eberhard ne ſe voiant pas ſoutenu par ceux de Thun, abandonna la liberté du paſſage aux Bernois, qui vinrent aiſément à bout de leur entrepriſe, puiſque le Comte de Gruiéres les voiant arriver s'en alla ſans attendre leur approche: Vernier Müntzer Avoier de Berne, qui commandoit voulut la pourſuivre, mais il avoit une ſi grande avance, qu'il ne put l'atteindre.

La Maiſon de Gruiéres deſcend de Gruverius Chef de la ſixiéme Legion des Vandales, qui arrivérent en Neuchtlandie ſous l'Empire d'Honorius, en 414. après la Naiſſance du Sauveur, Gondioch, que les Vandales avoient élû Roi de Bourgogne dans une aſſemblée, qu'ils avoient tenu à Arles, inféoda le Païs à Gruérius, auquel il donna ſon nom, auſſi bien qu'à la ville de Gruiére, qu'il bâtit en 436. Ses armoiries étoient une Gruë d'argent ſur un champ de gueule.

Ce Comté, qui étoit un des plus puiſſants de l'Helvétie affrontoit du côté de l'Occident & du midi aux Fribourgeois en tirant vers le Vallais, & s'étendoit juſqu'à Vevai, & au Lac de Genéve: du côté de l'Orient aux hautes Alpes toûjours couvertes de neiges, qui ſéparent les Cantons de Schweitz, & d'Underwalden d'avec le Rougemont, qui faiſoit une partie du Comté.

Depuis

Depuis Gruérius, qui vivoit encore en 440. l'on ne trouve plus rien d'autentique juſqu'en 1080. Il eſt néanmoins certain, que les Deſcendans de Gruérius furent conſtamment Seigneurs de ce Païs, & qu'ils reconnurent la Couronne de Bourgogne, juſqu'après la premiére déroute de ce Roïaume; alors les Comtes s'érigérent en Souverains à l'exemple de la plûpart des autres Vaſſaux, & ils conſervérent leur Souveraineté juſqu'à ce que Pierre premier prêta hommage à Pierre de Savoie. Alors

Les Comtes de Gruiére ont reconnu les Ducs de Savoie par rapport à certains fiefs, tels qu'Oron, Aubonne, Mont Palléſieux. Les Terres Seigneuriales, qu'ils poſſédoient dans la Châtelainie de Ruë. Les Seigneuries de Vuippens, Vaulru, Corbiéres, & autres. Mais ils n'ont point reconnu le Duc de Savoie par rapport à Gruiére, Montſalvens, le Sibental, ni le Geſſenei. Ce qui paroit probable par quelques vieux actes, dans leſquels *Jean II.* Pere de *Michel* dernier Comte de Gruiére, & celui-ci ſont qualifiés de très-gratieux Souverains, & redoutables Seigneurs & Princes.

Guillaume vivoit en 1080. Il fonda & dota richement le Prieuré de Rougemont de l'Ordre de Saint Bénoit.

Raimond eut poſterité. *Ulric* ſon Frére ſe fit Chanoine de Lauſanne: les deux Fré-

res fondérent l'Abbaie du Haut-Creſt *Alta Cuſta* proche de Paléſieux en 1136. Ils contribuérent auſſi conſidérablement en 1138. à la fondation de celle d'Hauterive à deux liëues de Fribourg en Suiſſe.

Rodolphe vécut en 1160. on ne rapporte rien de lui, qui mérite l'attention de la poſterité.

Rodolphe II. ſon Fils donna à l'Egliſe Cathedrale de Lauſanne le Château & la Seigneurie de Bulle ; & *Berchtolde* de Neufchâtel Evêque de Lauſanne aſſiſté de ſon Frére le Comte de Neufchâtel donna en 1220. quarante marcs d'argent pour rétablir à Bulle le marché, qui avoit été transferé à Gruiére.

Rodolphe III. vécut en 1227. & parvint au Gouvernement cette année, pendant laquelle il ravagea les terres, que le Chapitre de Lauſanne poſſédoit riére la Châtelainie de Ruë, & par là il encourrut l'excommunication, dont il fut abſou en abandonnant au Chapitre les terres de Thierens, ſaint Cierge, & Ogens, qui étoient la dot de ſa femme. *Rodolphe III.* bâtit & fonda l'Egliſe Paroiſſiale de Gruiére, & ſous lui on fit en 1254. la ſéparation de la Paroiſſe de Gruiére d'avec celle de Bulle. Aimé de Coſſonney Evêque de Lauſanne autoriſa l'un & l'autre.

Sous cet Evêque *Grégoire X.* conſecra en grande Solemnité l'Egliſe Cathedrale de Lauſanne en préſence de l'Empereur *Rodolphe*, & de l'Impératrice *Anne* ; de ſes Fils *Albert*, *Hart-*

Hartman, & *Rodolphe*; de ſes cinq Filles; de deux Cardinaux Prêtres; cinq Cardinaux Diacres, quatre Archevêques, dix ſept Evêques, & pluſieurs Abbés, outre une quantité de la plus haute Nobleſſe d'Allemagne, qui eut l'honneur d'accompagner la Famille Impériale en cette occaſion.

Grégoire mourut en odeur de Sainteté: divers Auteurs rapportent les miracles, qui ſe firent à ſon tombeau. Ce Saint Pontife eſt le premier, qui a ordonné, qu'après la mort du Pape les Cardinaux ſeroient enfermés dans un lieu, qu'on apelle *Conclave*, & qu'ils y reſteroient juſqu'à ce, qu'ils euſſent elû un Pape; il fit cette ordonnance pour accelelerer cette élection, & affin de ne pas laiſſer le Siége auſſi long tems vacant, qu'il l'avoit été après la mort de Son Prédéceſſeur.

Pierre I. du nom peu ſatisfait du Traité, que ſon Pere avoit fait avec le Chapitre de Lauſanne, quoiqu'il y eût lui même donné ſon conſentement, voulut ſe remettre en poſſeſſion de ſes terres, mais il ne fut pas le plus fort, *Guillaume* l'excommunia, & mit tout le Comté de Gruiére en interdit, de ſorte, que *Pierre* fut obligé d'abandonner ſes prétentions. Il alla à Lauſanne, où il ſe fit abſoudre, & confirma la donation de Bulle, que ſon aïeul avoit fait au Chapitre, ou à la Menſe Epiſcopale.

En 1259. il fut fait priſonnier par Pierre de

Savoie avec le Duc de Cophingen, les Comtes de Neufchâtel ; de Nidau, & d'Arberg.

Pierre II. fit la guerre aux Bernois ; & en fut battu : il étoit ligué avec les Fribourgeois, & les Barons de Weiſſenbourg, & de la Tour de Trême.

Pierre III. fut celui, dont on vint de parler, qui ſe joignit aux Barons de Weiſſenbourg & de la Tour de Trême contre *Otton* de Lampart, ou plûtôt Lombard. Il fut encore en guerre avec l'Evêque de Lauſanne ; mais elle ſe termina par la paix ſans qu'on en ſçache d'autres circonſtances, parceque dans ces tems là, où tous les grands ſe paroient du titre de Souverain, on faiſoit une levée de Boucliers à tout bout de champ ; la plûpart du tems ſans autre raiſon, que celle de convaincre ſon voiſin, qu'on poſſédoit le droit d'armer.

Les Lépontiens au delà du mont Gaudard, & ceux d'Ursren en deça eurent un different à cauſe du commerce, que les Lépontiens rendirent difficile en génant le tranſport des marchandiſes, que ceux d'Ursren faiſoient paſſer en Italie : leurs marchands eux mêmes étoient inſultés, & ſouvent ſur le point d'être maltraités dans leur perſonne. Ceux d'Ursren n'étant pas aſſez forts pour ſe procurer la liberté du paſſage les armes à la main, parceque l'Archevêque de Milan, & Azo Viſconti Seigneur de Milan fourniſ-

ſoient

ſoient du ſécours à leurs ennemis, ils s'adreſſérent au Canton d'Uri, avec lequel ils étoient alliés; les Uraniens allérent à leur ſécours après avoir ſommé les Cantons de Schweitz & d'Underwalden d'en faire autant en vertu de leur Traité. Ils ſollicitérent les Züriquois de vouloir leur donner des Troupes contre les Lépontiens. Ceux-ci pleins de gratitude pour l'aſſiſtance, qu'ils avoient eu de la part des Cantons dans l'Ambaſſade auprès de l'Empereur, leur accordérent par un pur motif d'amitié & de reconnoiſſance deux cens hommes avec leſquels ils paſſérent la montagne, attaquérent les Milanois, & après les avoir défaits & chaſſés s'emparérent d'Eriels, de Quint, & de Pfaid, qu'ils raſérent; Ils alloient encore attaquer le gros de l'armée, qui étoit campée proche d'Irnis, où Journico; mais le Comte Frankin de Ruſca Seigneur de Côme, & ſon frére aiant gagné les Suiſſes par leurs inſtantes prieres ils moiennérent une paix entre les parties belligerantes, qui ne conſiſtoit qu'à la liberté, & à la ſûreté du paſſage du mont Gaudard, ſous la garantie de Frankin & de ſon frére, qui s'obligérent de prendre les armes en faveur des Helvétiens en cas que les Lépontiens recommençaſſent leur violences, & qu'ils vouluſſent enfraindre la paix. Jean Baron d'Attinghauſen Landamman d'Uri fut envoié de la part des Suiſſes à Côme où l'inſtrument

ſtrument fut dreſſé ſous le ſeing des fréres Ruſca, & le ſceau de la ville, le 12. Août 1331.

On croit que Pierre de Savoie, dit le petit Charles Magne, du tems, qu'il étoit en déſunion avec l'Empereur Rodolphe, fit bâtir la ville & le Château de Gimenen au bord de l'Aar à quatre liëues de Berne, lui donnant le nom de *Cuſtodia*, contre la Maiſon d'Habſpourg. Cette année 1331. Lauffer dit en 1332. un gentil-homme de la Maiſon de Wuippens Bourgeois de Fribourg en étoit en poſſeſſion. Le Comte de Kibourg, qui n'affectionnoit pas les Bernois par la raiſon, qu'on à dit plus haut, crut avoir trouvé un moien infaillible de les chagriner, & de leur faire reſſentir efficacement ſa mauvaiſe volonté. Il ſe donna tant de mouvemens, qu'enfin il perſuada aux Fribourgeois qui l'avoient admis dans leur Bourgeoiſie, de conſentir & de trouver bon que le Seigneur de Gimenen eu uſât mal avec les Bernois en prenant leur bétail, qui paiſſoit dans la grande forêt, & en maltraitant ceux de leur ville, qui habitoient aux environs. Les Bernois outrés de cette démarche injurieuſe ſe préparérent à en punir les auteurs; mais comme les Fribourgeois avoient un grand parti, non ſeulement par eux-mêmes, mais par le Comte de Kibourg, & par le Baron de Vaud Loüis de Savoie, qui avoit envoié ſon Ballif

avec

avec un Corps conſidérable, ils ſe pourvûrent auprès de leurs Alliés pour en obtenir du ſécours. L'Evêque & la Ville de Bâle envoiérent cent & vingt hommes. Le Baron de Granſon, les Comtes Amé de Savoie, & Pierre d'Arberg, la Ville de Soleure, & même les Villes de Bienne, & de Thun malgré la défenſe, que leur en avoit fait Eberhard de Kibourg leur Seigneur, donnérent des Troupes en aſſez grand nombre pour que les Bernois ſe viſſent en état d'aller aſſiéger Gimenen. Le ſiége fut opiniâtre, le pont s'étant rompu les Bernois tombérent dans les foſſés, & une partie fut priſe par les Fribourgeois. Néanmoins les aſſiégeans ſans ſe laiſſer abbattre par cet accident preſſérent la Ville & le Château avec tant de vigueur, qu'ils emportérent l'un & l'autre, après avoir défait les Troupes de Loüis Baron de Vaud, & fait priſonnier le Ballif. Les Bernois pour s'ôter cette épine raſérent la Ville & le Château, & n'en laiſſérent pas le moindre veſtige.

Pendant que la plus grande partie des Soloriens étoit occupé au Siége de Gimenen, un de leurs Bourgeois nommé Billing, qui avoit beaucoup de credit parmi eux, mais qui n'en étoit pas moins attaché au Comte de Kibourg, leur inſinua, qu'il y auroit une belle occaſion d'acquerir de la gloire, en ſe rendant maître de la Ville de Berthoud, qui à cauſe du ſiége de Gimenen ſe trouvoit dé-

pourvuë de la plûpart de ſes Habitans. Les Soloriens ébloüis par cette raiſon, qui paroiſſoit toute naturelle, & qui n'avoient pas lieu de ſoupçonner la fidelité de Billing, ſe laiſſérent aller à ce conſeil malheureux & ſéduiſant. Ils ſortirent de leur Ville dans l'intention de ſurprendre celle de Berthoud. Mais lorſqu'ils furent arrivés à la Riviére d'Emmen, ils trouvérent *Eberhard* lui même, qui aiant été averti par Billing, avoit aſſemblé tout ce, qu'il avoit pû de monde pour s'oppoſer aux Soloriens; il les enveloppa en effet de toutes parts, & en tailla en piéces une grande partie. Ils perdirent leur Banniére, que ceux de Berthoud gardérent pendant cinquante ans, au bout deſquels étant ſoûmis à Berne, à la ſollicitation de leur nouveau maîtres, ils l'ôtérent de leur Egliſe, où ils l'avoient miſe, & ceſſérent d'écartéler les armes de Soleure, avec les leurs. Les Bernois reſſentirent vivement cette trahiſon d'Eberhard, & pleurérent la mort de leurs Alliés. Ils convinrent avec les Soloriens d'en prendre une ſanglante vengeance. Ainſi les Troupes des deux villes allérent devant Landshut, delà à Herzogen-Buchſi, enſuite à Eſchi, & finirent par Halten proche de Soleure. Cette derniére fortereſſe après avoir été brulée, comme les autres fut remiſe aux Soloriens pour achever de la raſer, comme un lieu, qui leur avoit été fort préjudiciable.

Eberhard

Eberhard avoit tenté de ſecourir la place, mais ſes Troupes furent battuës, & elles perdirent leur Banniére, que les Bernois cedérent aux Soloriens en place de celle, que ceux de Berthoud leur avoient enlevée.

Le Païs du Hasle tomba en 1332. ſous la 1332
domination de la Ville de Berne par un cas particulier. On a dit, qu'il s'étoit revolté contre le Comte de Weiſſenbourg, qui le tenoit en fief de l'Empire, & que le ſujet de cette révolte étoient les impôts que ce Comte avoit établi dans ce Païs contre ſon ancien droit. La guerre ne finiſſant pas, & le Comte ne ceſſant d'exiger d'eux les tailles, qu'il avoit impoſées, ceux du Hasle eurent recours à leurs Alliés d'Underwalden, & & convinrent de ſurprendre le Baron dans ſon Château d'Unſpunnen. Les Underwaldhois au jour marqué prirent par la vallée d'Habkerrer, ceux du Hasle par le ſentier, qui conduiſoit au Château, & campérent au pied d'Unſpunnen en attendant les Troupes d'Underwalden, qui par une fatalité aſſez ordinaire dans ces ſortes d'entrepriſes ne parurent point, de maniére, que le Baron de Weiſſenbourg aidé de ceux d'Interlachen leur tomba ſur le corps, en tua un bon nombre, & prit priſonniers cinquante des plus huppés, & des plus conſidéres Haslois, qu'il envoia dans ſon Château d'Unſpunnen ne voulant point entendre parler de rançon.

Ceux

Ceux du Hasle indignés d'un traitement ſi rigoureux envoiérent à Berne pour repréſenter à cet Etat, que s'il vouloit dans cette néceſſité leur tendre main, & leur procurer la liberté de leurs priſonniers, ils ſe ſoumettroient pour l'avenir à leur domination ſous les mêmes franchiſes & priviléges, dont ils avoient joüi ſous l'Empire. Le prétexte qui engagea les Bernois à prêter l'oreille à la propoſition avantageuſe des Haslois, fut, qu'un nommé de Lombard Bourgeois de leur ville leur étoit redevable d'une ſomme conſidérable, mais comme il ne ſe trouva pas en état de la ſatisfaire, il ſe vit obligé d'abandonner les Païs; le Baron de Weiſſenbourg n'en devoit pas une moindre à de Lombard, & par là les Bernois prétendirent, que de Weiſſenbourg devoit leur remettre la ſomme dont il étoit redevable à de Lombard; le Comte qui ſuivant toute apparence ne voulut point en tomber d'accord, occaſionna par ce refus une petite mésintelligence entre les Bernois & lui. Et ce fut ſur ces entrefaites que les Députés du Hasle arrivérent à Berne, où ils furent gratieuſement écoutés. On leur promit du ſécours, & les Bernois allérent avec de grandes forces devant Wimmis ſcachant que le Comte n'y étoit pas. Celui-ci ſe ſentant trop foible, prit le parti d'un accommodement, & rendit les priſonniers ſans coup ferir ni d'un côté, ni de l'autre. Les

Haslois

Haslois tinrent parole, & ſe ſoumirent à la Ville de Berne ſous les Conditions, qu'ils ſeroient traités comme ils l'avoient été ſous l'Empire, & que le Landamman ſeroit toûjours un naturel du Païs, & non pas un étranger. Les fréres de Weiſſenbourg conſentirent à ce Traité, liberérent les Haslois de leur ſerment, & moiennant une bonne ſomme d'argent ils abandonnérent un Païs, qui ne leur appartenoit pas, & dont ils étoient comptables à l'Empire. L'inſtrument fut ſeulement dreſſé le Lundi après la Saint Laurent de l'année 1334.

LIVRE SEPTIEME

LOüis de Baviére trouva trés mauvais, que les Underwaldnois euſſent donné ſecours aux Haslois contre le Baron de Weiſſenbourg ſon ami, & ſon adhérant. Il ne put s'empêcher d'en marquer ſon reſſentiment, mais il garda le ſilence ſur ce qui concernoit le Traité, ce qui parut d'autant plus étonnant, que l'Etat de Berne s'aggrandiſſoit par là aux dépends de l'Empire, & devenoit Souverain d'un Païs, qui n'étoit ſéparé de l'Italie que par les montagnes. Ce qui pouvoit avoir quelque influence pour la guerre ultramontaine, parceque les Bernois tenoient le parti du Pape, & que les affaires alloient trés mal pour *Loüis*. Les Gibellins ſe déffendirent

encore

encore quelque tems après ſon départ contre les Guelphes, mais comme l'Empereur ne leur envoioit plus guéres de ſécours, de peur de rendre encore plus difficile ſa réconciliation avec le Pape, & que Jean Roi de Bohéme, & Charles ſon fils, qui avoient fait une Campagne en Italie pour faire plaiſir au Saint Pére, & ſe fraier en même tems le chemin à l'Empire, s'étoient ouvertement déclarés pour les Guelphes, ceux-ci eurent le deſſus, & les Gibelins pliérent à la fin, & ſe contentérent de tenir du Pape les places qu'ils occupoient dans les Villes, & dans les Provinces, où l'Empereur les avoient établis en qualité de Gouverneurs, comme étoient à Milan les Viſconti, les Scaligers à Parme, à Reggio les Gonzagues, ceux d'Eſte à Modéne, les Carrares à Padouë, & les autres ailleurs, où ils ſe rendirent par tout maitres, prenant tout ce qu'ils pouvoient les uns ſur les autres; & ce fut par là que l'autorité de l'Empereur ſe perdit inſenſiblement en Italie. Mais ſi *Loüis* avoit raiſon de ſe récrier contre ceux d'Underwalden, les Ducs d'Autriche n'étoient pas moins en droit de ſe plaindre de ceux de Lucerne, qui s'étoient mis dans l'Alliance avec les trois Cantons Suiſſes, avec cette différence néanmoins, que les Princes y avoient donné lieu par le peu d'égard, qu'ils faiſoient paroître pour les Lucernois, & par le refus conſtant qu'ils faiſoient de leur païer les avan-

ces

ces conſidérables, qu'ils avoient faites à la Maiſon d'Autriche pendant la guerre de Morgarten. Ainſi comme les Lucernois remarquérent, que bien loin de pouvoir ſe faire païer comme la juſtice le demandoit, les Ducs d'Autriche au contraire s'étant accommodés avec l'Empereur leur Gouvernement ne pouvoit manquer de dévenir inſupportable, ils penſérent peu à peu à ſe remettre à l'abri d'une Régence, qui prenoit le chemin du deſpotiſme, & qui dévenoit tous les jours plus intolerable. Otton d'Autriche étoit un Prince Impérieux, & fier. Il régnoit avec hauteur ſur les Païs héréditaires de ſa Maiſon dans l'Helvétie, & dans l'Alſace, ce qui lui attiroit la malveillance des perſonnes des plus conſiderées, & qui penſoient le mieux pour le bien de la Patrie. La bonne intelligence entre les deux auguſtes Maiſons de Baviére, & d'Autriche contribuoit à ce gouvernement abſolu; & les Lucernois qui en prévoient les ſuites fâcheuſes, cherchérent à s'en garantir par les moiens dont s'étoient ſervi les Cantons pour ſecoüer un joug réel, que ceux de Lucerne n'avoient pas tort d'appréhender.

Les Ducs firent jetter dans le Commerce une monnoie de bas alloi, qu'ils avoient fait battre à Zoffingen dans l'Ergau. Elle fut dabord décriée par tous les Etats voiſins, & perſonne ne voulut la recevoir. Les Lucernois

en

en étoient inondés dans leur marchés, & comme ils ne pouvoient s'en défaire, ils prirent le parti de la décrier auſſi. Otton s'en fâcha, & voulut obliger les Lucernois de la prendre ſur la même pied qu'il l'avoit ordonné à ſes Sujets: ſur le refus qu'ils en firent, le Duc piqué s'aviſa de leur augmenter l'impôt qu'il avoit mis auparavant ſur le vin, & les chargea d'autres tailles qu'ils n'avoient pas accoutumé de païer.

Ces nouveautés firent rentrer les Lucernois en eux-mêmes. Ils rappellérent les maux, qu'ils avoient eſſuïés depuis que l'Abbé de Murbach les avoit remis à la Maiſon d'Autriche; les grandes pertes, qu'ils avoient ſouffertes en toute maniére; les dépenſes horribles, qu'ils avoient ſoutenües pendant les guerres des Cantons, & celle des deux Empereurs *Loüis* & *Frédéric* ſans en avoir reçu la moindre marque de ſatisfaction de la part de leurs Seigneurs, & ſans qu'on leur eût rembourſé les ſommes qu'ils avoient avancées; en un mot ſans que les Ducs d'Autriche leur euſſent jamais tenu les promeſſes, qu'ils leur avoient faites en les engageant à fournir & leurs biens, & leurs vies pour le ſoutien de leur Maiſon. D'un autre côté la guerre, qu'ils étoient obligés de recommencer avec les Cantons au bout de chaque Tréve, les épuiſoit, & réduiſoit leur ville à rien par rapport aux marchés, qui n'étoient plus fréquentés

quentés par les Suiſſes, auxquels ils ne vendoient plus rien, & qui n'apportoient aucune denrée à Lucerne; d'où il arrivoit que leur commerce languiſſoit & tomboit même à vûë d'œil, ce qui jettoit le Magiſtrat, le Bourgeois & l'ouvrier dans une extrême indigence. Les Lucernois avoient ſouvent fait là deſſus leurs repréſentations aux Ducs d'Autriche, mais ſans aucun ſuccés, & ſans qu'ils daignaſſent pour ainſi dire les écouter. Une conduite ſi dure & ſi impitoiable porta ceux de Lucerne à faire avec les Cantons une paix pour vingt ans, pendant leſquels il y auroit un commerce libre entre les deux peuples, réſervant néanmoins les droitures de la Maiſon d'Autriche ſur leur ville, auxquelles ils ne voulurent point ſe ſouſtraire pour ne pas être accuſés de rébellion.

Lorſqu'Albert & Otton apprirent par leur Intendant ou Ballif de la Maiſon de Rotenbourg, le Traité que les Suiſſes & les Lucernois venoient de conclure, ils le déſapprouvérent hautement, & blâmérent extrêmement la conduite de ceux de Lucerne diſant, qu'ils n'étoient pas en droit comme ſujetsde leur Maiſon de faire une paix au déſavantage, & contre la volonté de leurs Souverains; c'eſt à ce ſujet qu'ils leur envoiérent une Ambaſſade pour les obliger à caſſer ce Traité, & à défendre de nouveau la liberté du commerce avec les Cantons. Les Lucernois ré-

pondirent aux Ambaſſadeurs, que la ſeule néceſſité, & la miſére, dont leur ville étoit accablée, les avoient porté à faire la paix avec les Suiſſes, & à leur rouvrir le commerce, qu'ainſi ils ne croioient pas avoir falli dans cette rencontre. Que d'ailleurs ils ne connoiſſoient aucun titre, qui les engageât à faire la guerre aux Cantons, ou à d'autres peuples, à leurs frais & dépens; qu'ainſi ils pouvoient rapporter aux Ducs, qu'ils ne ſe laiſſeroient jamais perſuader de rompre un Traité, d'où dépendoit la ſubſiſtance & la commodité de toute la Bourgeoiſie; Qu'ils pouvoient en même tems aſſûrer les Princes, qu'ils s'aquiteroient conſtamment & avec toute la fidélité poſſible des redevances à leur égard, eſpérant, qu'on ne leur demanderoit pas autre choſe.

La réponſe des Lucernois étoit trop fiére pour être agréée des Princes. Ils en témoignérent leur mécontentement d'une façon à exciter une cabale entre les bien & les malintentionnés de la ville, qui fut la cauſe de l'Alliance, que firent ces quatre Etats, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Les Partiſans de la Maiſon d'Autriche emploiérent tout leur crédit pour parvenir à rompre la paix avec les Cantons, mais voiant tous leurs efforts inutiles, ils réſolurent avec le Ballif de Rotenbourg d'emploier la violence, & d'égorger les Bourgeois, qui avoient con-

conſeillé la paix, ou tout au moins de les chaſſer de la ville comme les ennemis des Princes. Pour exécuter ce projet, Rotenbourg ſe chargea de venir une certaine nuit & à une heure marquée, avec un bon nombre de Soldats à la porte de la ville, où les amis des Ducs auroient ſoin de ſe rencontrer pour la lui ouvrir ; qu'il ne leur ſeroit pas difficile dans le premier ſommeil de faire main baſſe ſur ceux, qu'on voudroit livrer aux Ducs, ou dont on voudroit ſe défaire. Ce complot fut heureuſement découvert, & les bien intentionnés ſe ſaiſirent des portes la nuit, que de Rotenbourg devoit venir exécuter ſon affreux deſſein. Les amis de la Maiſon d'Autriche voiant la mine éventée, & n'étant pas aſſez forts pour oſer diſputer le terrein, ſe tinrent enfermés dans leurs Maiſons en attendant avec inquiétude l'événement de cette nuit, qui devoit décider du ſort de Lucerne. L'Intendant néanmoins arriva, & connoiſſant par le défaut du ſignal, que la conſpiration étoit découverte, il ne laiſſa pas d'exiger, qu'on l'introduiſit dans la ville, diſant qu'il étoit là comme amis, & non comme ennemi. Les Lucernois, qui ne jugeoient pas, qu'il fut tems encore de ſe déclarer ouvertement contre la Maiſon d'Autriche lui ouvrirent la porte, & le laiſſérent entrer avec quelques gentils-hommes, qu'il avoit à ſa ſuite ; mais le corps, qui l'accom-

pagnoit reſta hors des murs. Quand il vit la Bourgeoiſie ſous les armes, il comprit parfaitement que ſon deſſein ne réuſſiroit pas, & qu'il étoit inutile d'en venir à la force; le parti de la retraite lui parut le plus court & le meilleur, & il s'en alla en effet le bon matin avec quelques Bourgeois qui apprehendoient la juſte récompenſe de leur trahiſon.

Les Lucernois profitérent du danger où ils s'étoient trouvés, & penſérent ſérieuſement à l'éviter pour une autre fois. Le moien qui leur parût le plus ſur, fut une Alliance avec les Cantons, qui devint d'autant plus agréable, que les Suiſſes la déſiroient extrêmement, qu'elle leur convenoit, & qu'elles les mettoit à l'abri des entrepriſes des Ducs d'Autriche. L'inſtrument en fut dreſſé le Samedi avant la Saint Nicolas en l'année 1332. Lucerne fut le quatriéme Canton du Corps Helvétique en date d'ancienneté, mais il devint alors le premier par la déférence, que les trois autres lui firent en lui cedant le pas comme étant une ville. Cette alliance ſe fit ſous les Chefs ſuivants. A Uri étoient Landammans les deux Barons Verniers, & Jean d'Attinghauſen, Lucerne avoit pour Avoiers Walther de Littau, & Jean de Bramberg. On ne trouve pas le nom des Land-Ammans, qui régnoient en cette époque ni à Schweitz, ni à Underwalden.

LUCERNE, que ceux du Païs nomment Lucern,

Lucern, eſt Capitale d'un des grands Cantons, auquel elle donne ſon nom. Ce Canton eſt environné de ceux de Berne, de Schweitz, d'Underwalden, & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, mais il eſt fertile en grains. Il y a de bons pâturages, & un grand Lac, dont les Lucernois tirent preſque plus de commodités que de leurs terres. Ce Lac eſt nommé le Lac des quatre Canton, parcequ'il baigne les Cantons de Lucerne, d'Uri, de Schweitz, & d'Underwalden. Ce Lac s'étend du Sud-Eſt au Nord-Oüeſt, & eſt formé par la riviére de Reüſs en Latin *Urſa*, qui s'y jette au deſſous d'Altdorf dans le Cantons d'Uri, & qui en ſort à Lucerne. Il a environ ſix lieuës de long & trois de large. Il eſt bordé de rochers en quelques endroits, où l'on voit & des chamois, & des chevreüils. La ville eſt ſituée ſur la riviére de Reüſs à l'endroit où elle ſort du Lac, au pied d'une haute montagne appellée le mont Pilate. Cette riviére la partage comme en deux villes, dont la plus grande eſt du côté Septentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un deſquels eſt long d'environ 500. pas, & ſervent de promenade aux habitans. On voit au milieu de la riviére une tour, d'où l'on croit, que Lucerne a pris ſon nom, parcequ'elle ſervoit autrefois de phare pour guider les bateaux ſur le Lac pendant la nuit. La ſituation de cette ville eſt avantageuſe & fort com-

commode. C'eſt le grand paſſage pour aller en Italie par le Mont St. Godard, & les marchandiſes, qui ont traverſé les Alpes ſur les bêtes de charge, ſe tranſportent par le Lac & la riviére de Reüſs juſqu'au Rhin, qui les conduit juſques dans l'Ocean. Les Auteurs ne conviennent pas entre eux ſur l'origine de Lucerne... Eterlin l'attribuë à la Maiſon d'Autriche; Guillemin croit qu'elle a pris ſon commencement de deux Châteaux bâtis par les Allemans de chaque côté de la riviére, ce ſont peut-être les deux tours, que Charles Magne fit raſer. Pluſieurs aſſûrent, qu'elle doit ſon origine à un Collége de Chanoines, établi par un Prêtre nommé Winkard vers la fin du VII. Siécle. Depuis le Roi Pepin la donna à l'Abbé de Morbach, dont les Succeſſeurs furent Seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'Abbé y exerça la Souveraineté, mais avec de grandes reſtrictions.

Le Gouvernement des Lucernois eſt à peu près tel que celui de Berne, & des autres Cantons. Le grand Conſeil eſt compoſé de cent Conſeillers, & le petit de trente ſix, dont il n'y en a que dixhuit à la fois, qui gouvernent par ſémeſtre. L'Autorité de l'Avoier, qui eſt le Chef, dure un an; mais elle lui eſt ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres Juſtices ſubalternes. Quant aux cauſes matrimoniales, & autres affaires Eccleſiaſtiques,

ques, elles dépendent de l'Officialité de l'Evéque de Conſtance. Les lieux principaux du Canton de Lucerne, où il y a des Ballifs ſont Williſau, Entlibuch, Rotenbourg, Habſpourg, Berone, Meriſchwanden, Weggis, Ebikon, Saint Urbain, Krients, Wiken, Sempach, & Surſée. Lucerne eſt le ſéjour & la Réſidence ordinaire du Nonce du Pape, & des Ambaſſadeurs d'Eſpagne. C'eſt un endroit des plus agréables de la Suiſſe. Les villes de Sempach, & de Surſée, Berone, & la riche Abbaie de Saint Urbain ſont ſous la protection de Lucerne. Il y a deux ou trois petits Lacs dans ce Canton comme celui de Sempach, & celui de Heidegg, où il y a des écrevices bleüâtres plus groſſes que les communes, qui ne deviennent point rouges en ſe cuiſant. Le Lucernois ſe ſervent à la guerre d'un Cornet d'airain, qu'ils diſent leur avoir été donné par Charles Magne. Nulle part dans la Suiſſe, où la Nobleſſe ſoit plus diſtinguée qu'à Lucerne. Toutes les familles, qui ont droit à la Souveraineté, ſont Nobles. Les plus brillantes ſont les Sonnenberg, les Pfiffer, les Fleckenſtein, les Durler, les Hartmann, les Cloos, les Balthaſar, les Am Rhin, les Zur Gilgen, les Segeſſer & autres.

Cependant les Bernois n'étoient point encore ſatisfaits des conquêtes, qu'ils avoient faites ſur le Comte de Kibourg; ils allérent mettre le ſiége devant la forteresſe de Strätt-

iingen dans le bas Sibental, qu'ils prirent, & & d'où ils emportérent un riche butin. Ils n'en firent pas moins à la prise du Château de Schenenfels auprès de Grasbourg, dont ils se rendirent maitres, & qu'ils brulérent ensuite. Mais pendant que les Bernois triomphoient d'un côté, leurs ennemis ne restérent pas non plus les bras croisés. Les Fribourgeois allérent avec toutes leurs forces par le Langenberg camper près du village de Belp. Les Bernois sous le commandement de Laurent Müntzer leur Avoier allérent à leur rencontre, mais trouvant les Fribourgeois avantageusement campés, & ne croiant pas la partie égale, ils ne voulurent point risquer une bataille contre un ennemi trop au dessus de leurs forces. Autant que Müntzer eut raison de se retirer, autant les Fribourgeois eurent-ils tort de ne pas donner sur son arriére garde, qu'ils auroient sans doute combatuë avec avantage. Ce qu'il y eut de singulier c'est que la prudente & sage retraite de l'Avoier de Berne fut attribuée à une crainte mal fondée & à un défaut de courage de sa part; & quoiqu'il eût toûjours eu la réputation d'un brave Soldat, & d'un grand Magistrat, on ne laissa pas de le dépoſer de sa dignité plûtôt par la fantaſie d'une Bourgeoisie tumultueuse, que par une raison de justice. On fut plus indulgent à Fribourg, où l'on auroit pû, sans contrevenir à l'équité, blâ-

mer

mer la conduite de Jaques Reich, qui avoit laiſſé échapper la belle occaſion de défaire Laurent Müntzer; mais l'hiſtoire ne dit point que cet Avoier de Fribourg ait été mis ſur la ſellete, comme il auroit mérité d'y être.

Le Comte *Eberhard* de Kibourg ne pouvoit reſter tranquille; quoiqu'il eut été battu de tous côtés. Sa haine contre les Bernois lui faiſoit toûjours chercher de nouvelles occaſions de leur nuire; après avoir compoſé une armée des premiers venus, & de toutes ſortes de Nations, il vint camper dans la Vallée de Gereſtein, & envoia quelques Cavaliers juſqu'aux portes de Berne, comme avoit fait autrefois le Duc *Albert* d'Autriche, dans l'intention d'attirer les Bernois hors de leur Ville, & de pouvoir les battre en détail. Mais les Bernois, à qui l'expérience journaliére dans la guerre en avoit parfaitement appris le métier ne ſe laiſſérent pas leurrer, comme ils l'avoient été du tems du Duc d'Autriche. Ils ſortirent avec toutes leurs forces, & étonnérent ſi fort Eberhard, qu'il n'oſa ſe préſenter au combat; Il prit honteuſement la fuite, & ſe ſauva à Berthoud avec ſon armée. Getz de Wildenſtein leur ancien ennemi, & celui des Soloriens, fut tué avec beaucoup d'autres; le Comte d'Arbourg Ballif de la Maiſon d'Autriche dans ces Païs fut fait priſonnier avec quantité de Soldats, qui n'avoient pas eu le tems de ſuivre Eberhard. Les

Les Bernois après cette victoire ſe tournérent du côté d'Avanches avec Pierre Comte d'Arberg leur bon ami. Leur deſſein étoit de ſe venger de Loüis de Savoie Baron de Vaud, qui avoit ſécouru les Fribourgeois dans la guerre de Gimmenen. Ils ruinérent tellement cette contrée, que chaque Soldat emporta la valeur de ſept florins d'Empire chez lui; ce qui étoit prodigieux dans ce tems là.

Agnés Reine d'Hongrie, qui s'étoit retirée à Königsfelden après la mort du Roi ſon mari, & qui délà ſe mêloit extrêmement des affaires de l'Helvétie, chercha les moiens de pacifier les deux villes. Celle de Fribourg dépendoit de la Maiſon d'Autriche ſous les conditions, & les priviléges, qui lui avoient été accordés par les Empereurs, & la Maiſon d'Autriche elle même. Cette Princeſſe propoſa les articles de la paix, qui furent agréés par les deux parties.

Entre autres, que les Fribourgeois rendroient aux Bernois moiennant huit cens livres les priſonniers, qu'ils avoient fait dans la derniére guerre, nommément le Comte Heimo, dont l'Hiſtoire ne décline pas le nom; Conrad de Sennen, Jean de Buchſée, Rodolphe de Lindnach leurs Bourgeois, & autres de Morat, & de Laupen, qui étoient tombés entre leurs mains. Ainſi la Reine d'Hongrie rétablit entre ces deux Etats l'ancienne

ciénne amitié, qui leur avoit été ſi fortement recommandée par le Duc de Zäringen. Mais malheureuſement les différens interêts de Berne & de Fribourg, & la domination limitée, que celle-ci avoit pour certains devoirs à l'égard de la Maiſon d'Autriche ne permirent pas, que cette Union durât longtems. Elle étoit toûjours traverſée par quelques mésintelligences cauſées par les Bourgeois des deux villes, qui les entrainoient malgré elles, ou en vertu de leur Combourgeoiſie à prendre les armes pour ſoûtenir ces eſprits inquiets, ou pour prévenir l'aggrandiſſement, où Berne viſoit, & que la Maiſon d'Autriche vouloit empêcher, parcequ'il ne pouvoit ſe faire, qu'à ſes dépens.

Albert & Otton d'Autriche aiant appris l'Alliance perpétuelle, que Lucerne avoit concluë avec les Cantons, en marquérent leur colére par une défenſe générale de laiſſer parvenir aucuns vivres ni à la viile de Lucerne, ni aux Suiſſes. Ils envoiérent de fortes garniſons à Zug, à Rotenbourg, à Wolhuſen, à Sempach, à Meienberg, & autres endroits, qui pouvoient reſſerrer & Lucerne, & les Cantons. Ils confiſquérent tout ce, que les Lucernois, & les Cantons poſſédoient riére la Seigneurie, faiſant ſuffiſamment connoître par cette conduite, qu'ils en viendroient bientôt à une guerre declarée. Ils là commencérent en effet dés les premiers

jours

1333 jours de l'année 1333. La Nobleſſe, & le milicien de l'Ergovie, & de la Turgovie eurent Ordre de prendre les armes, de pourſuivre les Lucernois à outrance, de n'épargner leurs biens, ni leurs perſonnes, & de les forcer par une violente guerre à renoncer à la paix, qu'ils avoient avec les Cantons Suiſſes. Mais tous ces maux n'ébranlérent point la conſtance des Lucernois, & quoiqu'il y eut dans leur Capitale quelques uns des principaux Bourgeois qui travailloient ſous main en faveur d'Albert & d'Otton, rien ne fut capable de leur faire changer de ſentiment. Ils étoient perſuadés, que la réſerve, qu'ils avoient faite des droitures de la Maiſon d'Autriche les autoriſoit à pouvoir reſter fermes dans leur Traité avec les Suiſſes ſans que les Princes euſſent lieu de s'en plaindre. Dans cette idée les Lucernois ſe crurent en droit de ſe mettre ſur la défenſive; Ils ſortirent de leur ville avec toutes leurs forces, entrérent dans l'Ergovie, où étant joints par leurs Alliés, ils déſolérent le païs avec la même fureur, dont avoient uſé les Autrichiens à leur égard. Ce Païs ne fut plus qu'un deſert affreux, les habitans l'abandonnérent, & ſe retirérent avec ce qu'ils purent emporter. Bientôt la haine, l'inimitié, & le déſir de vengeance s'augmenta des deux côtés. On fut par tout ſur le qui vive, & on ſe tint réciproquement ſur ſes gardes. Les Lucernois ne purent cependant

pendant pas éviter la trahiſon d'un de leurs Bourgeois, qui donna avis au Baron de Ramſchwag d'une entrepriſe, qu'ils avoient formée du côté de Buchenas. Cet Intendant de la Maiſon d'Autriche ajant ſur cet avis aſſemblé le plus de Troupes, qu'il put, & en aiant fait un Corps conſidérable, ſuivit les Lucernois, dont il trouva une partie de l'arriére-garde en déſordre; il les attaqua, les défit & en tua quatre vints: heureuſement, que les Lucernois avoient averti les Suiſſes, qui au nombre de deux cens cottoiérent le lac & vinrent à Buchenas au moment, que le Baron de Ramſchwag pouſſant ſa victoire alloit attaquer les Lucernois. Le combat fut rude; le déſir de vaincre, & la crainte d'être vaincus donnérent de part & d'autre des forces, & de la valeur. Il s'agiſſoit pour ceux de Lucerne de remporter la victoire, dont le prix étoit la liberté, ou en la perdant de rentrer ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, dont le reſſentiment les aſſûroit d'un dur eſclavage. Le Baron de Ramſchwag ne ſe trouvoit pas dans une ſituation moins delicate; ſa gloire dépendoit de cette action, & les Princes auroient par ſa victoire vû rénaitre l'éſpérance de parvenir à l'ancien ſiſtéme d'une Principauté en Helvétie, comme Albert I. en avoit formé le deſſein. Mais la fortune des Lucernois, & le génie des Suiſſes l'emportérent ſur celui d'Albert & d'Otton.

d'Otton. La victoire ſe déclara entiérement pour les premiers, ils gagnérent le champ de Bataille, tuérent deux cens Autrichiens, & mirent les autres en fuite; Ramſchwag ſe ſauva dans la fortereſſe de Rotenbourg, & les Lucernois, avec les Suiſſes retournérent triomphants & victorieux chez eux, chargés de butin & de gloire.

Quoique les Lucernois euſſent fait bien des rechercher pour découvrir ceux, qui avoient trahit leur entrepriſe de Buchenas, & qu'ils euſſent fortement menacé d'en punir les coupables, néanmoins les partiſans de la Maiſon d'Autriche, loin de s'en épouvanter, cabalérent au contraire plus qu'auparavant, & avec le même ſecret. Les plus huppés d'entre les Lucernois ſe trouvérent du nombre des Conjurés. Ils ſe diſtinguérent par une manche rouge, affin de ſe reconnoitre, & le mot entre eux étoit. *Gardez vous du Camerade à la manche rouge.* Ils firent dabord ſemblant de regrêter la mort de ceux, qui avoient péri à l'affaire de Buchenas, & de plaindre le ſort de tant de braves Bourgeois, qui étoient les victimes d'une paix, qui coutoit plus au païs, que n'avoient couté les dépenſes, qu'on avoit faites en faveur de la Maiſon d'Autriche contre des peuples, qu'on n'avoit pas ſujet d'aimer à cauſe de la révolution malheureuſe, qui alloit devenir le ſujet de la ruine entiére non ſeulement des meil-

meilleures familles, mais auſſi de la ville, & de la Patrie elle même. Ils tacherent de faire comprendre que l'interdiction du commerce & la déſolation des campagnes étoient un avant coureur des malheurs, que le Ciel préparoit en punition d'une Alliance, que l'on n'avoit pû faire ſans le conſentement de la Seigneurie: que Dieu avoit déja marqué ſa juſte colére par des tonnerres affreux, & par la terrible inondation, qui en avoit été la ſuite, & qui avoit achevé d'emporter, ce que l'ennemi n'avoit pû détruire. Ces diſcours n'émûrent perſonne: Les Conjurés le remarquérent bien; & ce fut ſur cela, qu'ils ſe déterminérent à joüer une tragédie peu différente de ce que nous appellons aujourd'hui les Vêpres Siciliennes. Ils choiſirent par ce ſujet la nuit du jour de St. Pierre & de Saint Paul, & s'aſſemblérent environ minuit dans un endroit écarté, & ſolitaire auprès de l'Eſtaminet dit des Tailleurs, où ils ſe crurent parfaitement en ſûreté & hors de danger d'être apperçu parce que la garde n'avoit pas coûtume d'y paſſer. Ils prirent leurs Cuiraſſes, & les autres armes, dont ils vouloient ſe ſervir pour l'éxécution ſanglante, qu'ils avoient projettée. Mais dans l'inſtant, qu'ils alloient ſe mettre en mouvement, ils apperçurent un jeune garçon, qui arriva là ſans rien ſçavoir de la conſpiration, & qui fut enſuite le ſalut de la ville.

Les

Les Conjurés n'eurent pas la prudence de l'arrêter, ou de commencer leur tragique ſcene par ſa mort; ils ſe contentérent de l'engager par ſerment à garder le ſecret ſur ce qu'il avoit entendu, & ſur ce qu'il voioit. Le jeune homme fit tout ce qu'on exigea de lui, & un moment, après voiant qu'on ne faiſoit plus attention à ſa perſonne, il s'échappa rempli de crainte & de fraieur. Quand il fut au bout de la ruë, il apperçut de la lumiére dans la Maiſon des Bouchers, il y entra, & trouvant quelques jeunes gens, qui joüoient, il s'approcha du fourneau, & dit tout haut: O fourneau, fourneau! les joüeurs lui demandérent, ce qu'il vouloit au fourneau; le jeune homme ſans leur répondre continua d'une voix plus forte en ces termes: *Je te dis fourneau, qu'il y a auprès de l'Eſtaminet des Tailleurs des hommes armés, qui ont entrepris de maſſacrer cette nuit tous ceux qui ont eu part, & qui ont conſeillé l'Alliance avec les trois Cantons Suiſſes. J'ai juré de ne le dire à perſonne; mais c'eſt à toi fourneau que je fais confidence de cette conſpiration.*

Les joüeurs pleins de zéle coururent frapper à toutes les portes; firent éveiller l'Avoier, & dans un moment toute la Bourgeoiſie fut ſous les armes. Une partie alla aux portes de la ville pour s'en emparer ne doutant point, que les Autrichiens ne fuſſent appellés

pellés pour ſoutenir la conjuration. L'autre courut à l'Etaminet pour ſe ſaiſir des Conjurés; mais la plus part aiant apperçu le mouvement des Bourgeois s'étoit retirée; on ne pût arréter que ceux, que la péſanteur de leurs armes avoit empêchés de pouvoir gagner leurs maiſons. On alla auſſi ſur le champ demander du ſécours aux Cantons, qui le lendemain leur envoiérent trois cens hommes dont la prompte arrivée les raſſûra. Les priſonniers avoüérent leur crime, & déceléerent leurs complices. Le Magiſtrat voulut procéder contre ces ſcelerats ſuivant toute la rigueur du droit, mais les Cantons intercedérent pour eux, & la ſentence fut, qu'ils auroient la vie ſauve, mais que l'inſtrument de leur conſpiration ſeroit gardé dans les Archives en éternelle mémoire de leur forfait. Les Conjurés promirent obéiſſance, & fidélité, & dès ce tems là perſonne ne s'aviſa plus de s'oppoſer à l'Alliance avec les Suiſſes. La Maiſon d'Autriche pour n'avoir pas voulu rendre juſtice à une ville, qui la lui demandoit, & pour avoir mépriſé des repréſentations, qu'on lui faiſoit dans la vûë de ſe maintenir dans la fidélité convenable, & dans une obéiſſance, qui avoit ſes bornes, perdit un peuple, qui leur avoit été de tout tems affectionné, dont elle avoit tiré de grands ſervices, & qui étoit le ſeul, qui pût empêcher le progrès d'une Alliance, dont cette auguſte

Maiſon prévoioit les ſuites, & la dangereuſe conſequence eu égard de ſon ſiſtéme, & à la domination, qu'elle prétendoit établir en Helvétie.

Cependant les Ducs ne voiant aucun remède préſent au mal, qui venoit de leur arriver, portérent l'Abbé de Diſſentis à engager ceux d'Urſeren, de refuſer le paſſage du Mont Godard aux Uraniens voulant par là ſe venger des Cantons, & leur ſuſciter de nouveaux ennemis. Ceux d'Urſeren firent difficulté d'obéir à l'Abbé; ils lui repréſentérent, qu'ils avoient fait la Tréve avec leurs voiſins par le conſentement du Ballif; que le terme n'étoit pas écoulé, & que ce paſſage étoit l'unique revenu, qui les ſuſtentoit; que le déſert, qu'ils habitoient les réduiſoit à bien vivre avec les Uraniens, qu'à ce défaut ils ſe verroient réduits à la derniére miſére, qu'ainſi ils ſupplioient l'Abbé de faire attention à ces circonſtances, & de ne les pas forcer à ſe couper la gorge à eux-mêmes en s'oppoſant à un paſſage, qui faiſoit toutes leurs richeſſes; l'Abbé ne voulut pas ſe rendre à ces raiſons; & l'envie, qu'il avoit de faire plaiſir aux Princes l'emporta ſur la juſte repréſentation de ceux d'Urſeren, qui continuant à ne pas vouloir entrer dans les vûës du Prélat, le mortifiérent ſi fort, qu'il leur déclara la guerre, & marcha contre eux pour les obliger à faire par force, ce qu'ils avoient équitablement refuſé à un

maitre,

maitre, dont le pouvoir, après tout, n'alloit pas juſqu'à la ſuprématie.

Ceux d'Urſeren dans cette extremité eurent recours aux Cantons, qui leur envoiérent des Troupes, avec leſquelles ils eurent le bonheur de battre celles de l'Abbé, d'en tuer deux cens hommes & de prendre celui, qui les commandoit, & qui enſuite fut rançonné moiennant la ſomme de mille florins d'Empire.

Les Ducs d'Autriche aiant appris le malheureux ſuccés, qu'avoit eu l'Abbé de Diſſentis dans ſon injuſte entrepriſe, s'y prirent d'une autre façon. Ils firent pour le terme de cinq années une Alliance avec différentes villes, parmi leſquelles celle de Fribourg en Suiſſe eſt nommée la premiére dans l'inſtrument comme la plus conſidérable, & la moins dépendante de la Maiſon d'Autriche par rapport aux grandes franchiſes, dont elle joüiſſoit, & qui la mettoit en parallele avec les villes d'Empire: Les autres étoient Briſach, Neubourg, Enſisheim, Rheinfelden, Seggingen, Waltshut, Schaffhauſen, Frauenfeld, Winterthur, Dieſſenhoffen, Aix, Tillingen, Zug, Bremgarten, Surſée, Sempach, Baden, Brug, Mellingen, Lentzbourg, Arau, Zoffingen, les bas Glaronois, le Suntgau, & autres païs appartenants aux Ducs d'Autriche d'une, & les villes de Bâle, Zurich, Conſtance, Saint Gal, Berne, Soleure,

& Rodolphe Comte de Nidau, Henri Comte de Firſtenberg, & Eberhard, Comte de Kibourg, d'autre part &c. L'acte fut ſigné à Baden le mardi avant le fête de Sainte Madelaine en l'année 1333. Au nom d'Albert, & d'Otton furent préſens au Traité Jean Trucſſes de Dieſſenhofen, Jean de Halwil, Herman de Landenberg, & Jean d'Arwangen tous Ballifs ou Miniſtres des Ducs d'Autriche, qui approuvérent, & ſignérent l'inſtrument de cette Alliance, auſſi bien que les Princes eux-mêmes.

Ils crûrent par ce Concordat intimider les nouveaux Alliés, & les mettre inſenſiblement dans la néceſſité de rompre celui, qu'ils avoient fait pour ſe ſouſtraire à la domination de la Maiſon d'Autriche. Mais les Cantons n'y firent pas attention. Ils reſtérent inébranlables dans leur Alliance déterminés à la ſoûtenir au prix de tout leur ſang, & de n'en jamais démordre.

Les Ducs remarquant cette fermeté ſe plaignirent à l'Empereur des Lucernois & des Cantons d'Uri, de Schweitz, & d'Underwalden. Ceux-ci répondirent, qu'ils n'avoient uſé dans cette occaſion, que du droit naturel commun à tous les hommes, qui permet de chercher ſa propre ſûreté, quand on eſt abandonné de ceux, qui ſont obligés de nous ſécourir. Ils reprochérent à Albert, & à Otton la nuit, qui devoit faire perir toute

la

la Bourgeoiſie de Lucerne, & l'ingratitude, avec laquelle leurs ſervices avoient été récompenſés à l'époque de la guerre de Morgarten. L'Empereur qui ne vouloit offenſer aucune des deux parties ſe débaraſſa de ce jugement en le remettant à la déciſion des villes de Zurich, de Berne, & de Bâle. On convint après de longues conteſtations d'une Tréve, qui fut acceptée en 1334. ſous les 1334
conditions ſuivantes. 1. Les Lucernois pendant que la Tréve durera, ne repéteront, ni n'exigeront point des Ducs d'Autriche ni la paie, qui leur eſt dûë, ni l'argent, qu'ils ont avancé. 2. Ils ſeront obligés de recevoir la monnoie, que les Ducs ont fait battre à Zoffingen. 3. Ils rendront obéiſſance aux Ducs, & paieront les redevances, comme du paſſé. 4. L'Alliance avec les Cantons ſubſiſtera pendant la Tréve. 5. On n'empêchera point les Ducs de percevoir librement, & de joüir des revenus qui leur appartiennent légitimement riére les Cantons. 6. Il ſera nommé des Commiſſaires, qui travailleront à l'examen des difficultés entre la Maiſon d'Autriche, & les Suiſſes.

Par les conditions de cette Tréve, qui fut ſouvent renouvellée; les conteſtations entre les parties reſtérent *in ſtatu quo.* Quoiqu'il n'y eût point de véritable paix, néanmoins la Maiſon d'Autriche ne fit point ouvertement la guerre ni aux Cantons ni aux Lucernois;

& ce fut une fauſſe politique, parce que l'Alliance par l'inaction des Princes ſe fortifia entre Lucerne, & les Suiſſes, & jetta de ſi profondes racines, que la Maiſon d'Autriche ne put jamais les arracher, quand elle connut la faute, qu'elle avoit faite.

Lorſqu'on eut rendu compte à l'Empereur de la Tréve, que les Ducs d'Autriche, & les Suiſſes avoient agréé par la médiation des Villes arbitres, il nomma des Commiſſaires ſuivant le ſixiéme article: ce furent Berctolde Comte de Graiſpach & de Marſtett dit de Niffen, Capitaine Général de la haute Baviére, & le Comte de Nellenbourg. On ne trouve pas, que cette commiſſion ait eu lieu: au moins aucun auteur Suiſſe n'en parle excepté Tſchudi, qui dans la ſuite & par le réſultat n'en dit autre choſe, ſi non que les deux Commiſſaires étant tombés malades, ils remirent leur commiſſion à Henri de Ziplingen Chevalier de l'Ordre de Malthe, & à Jean de Waldbourg. Les Princes nommérent pour leur part Jean Truchſes de Dieſſenhofen, & Jean d'Arwangen. La commiſſion rapporta, ce qu'elle avoit trouvé, que la Maiſon d'Autriche avoit joüi dans les Cantons de Schweitz, & d'Underwalden depuis le Régne d'Henri de Luxembourg Empereur.

Berctolde de Graiſpach en expédia un acte à Albert, & à Otton, qui ſatisfit les Cantons en ce, qu'il ne contenoit, que les redevances,

qu'ils

qu'ils n'avoient jamais refuſé, De cette façon les Ducs n'en tirérent d'autre avantage que celui qui leur étoit concédé par la derniére Tréve en l'Article cinquiéme.

Jean XXII. mourut cette année le 4. Décembre à l'âge de quatre vints dix ans après un Pontificat de 18. ans, trois mois & 17. jours. Ce Pape fit beaucoup de mal à l'Empereur Loüis. Les Théologiens pour la plûpart, ne conviennent pas, que ſon excommunication ait été fondée ſur la juſtice. Il étoit d'ailleurs un grand homme, aimant les gens de lettre autant qu'il haïſſoit ceux, qui poſſédoient pluſieurs bénéfices. On lui demanda, ce qui empêchoit le bon ordre, & que la verité ne triomphât. Le Saint Pére répondit: *C'eſt le Peuple! car*, dit il, *ce qui loüe eſt digne de blâme. Ses idées n'ont point de fondement. Il critique, ce qui mérite des éloges, & exalte ce qui doit être mépriſé. Il n'eſt jamais content de ſon ſort, & il eſt toûjours porté à la revolte.*

Loüis de Baviére craignant, que ſous le ſpécieux prétexte de l'excommunication, le Pape ne lui joüat quelque mauvais tour, comme cela étoit déja arrivé à d'autres en Allemagne, ne voulut pas s'y fier, & c'eſt pour cela qu'il fit toutes ſortes de ſoumiſſions au Saint Siége affin d'être abſous. Jean n'en voulut jamais entendre parler. Cette opiniatreté eut une grande influence en Helvétie, où

l'excommunication du Pape n'avoit pas été regardée par tout comme bien équitable. Cela cauſa une grande révolution à Zurich, où Jean & Loüis prétendoient une égale obéiſſance; ceux que l'Empereur vouloit forcer à lui rendre les hommages, qu'il croioit, lui être dûs comme au Monarque légitime, étoient menacés d'anathéme par le Pape. Mais dabord, que les Zuriquois par la médiation des Cantons eurent reconnu *Loüis*, & qu'ils furent rétablis dans leurs franchiſes, Jean les mit dans l'interdit, & ils y reſtérent dès l'année 1331. juſqu'à l'année 1349. avec d'autant plus de ſcandale, que les Réligieux n'étoient pas d'accord entr'eux, les Cordeliers n'aiant jamais ceſſé d'adminiſtrer les Saints Sacrémens, & de faire le Service Divin comme du paſſé, pendant que les autres étoient ſortis de la ville avec la croix, & la Banniére de leur Egliſe. Ce fut là la ſource d'une mésintelligence, & d'une déſunion terrible non ſeulement entre les Bourgeois, mais même dans l'intérieur des familles, où l'interêt du Pape & de l'Empereur mettoit la diviſion.

La Nobleſſe des environs de Zurich prit occaſion de cette excommunication pour inſulter les Zuriquois, & pour envahir leurs biens de campagne. Ceux-ci pour obvier à des maux ſi funeſtes, dont ils appréhendoient la continuation, ſe virent obligés de fondre

ſur

ſur cette Nobleſſe, & d'aller détruire les Châteaux, d'où elle leur faiſoit tant de mal. Ils détruiſirent Freienſtein, Hochenleüſen, Schönenwert, & Glat dans l'Ergau, & par là fixérent l'humeur inquieté de ces gentils-hõmmes, qui laiſſérent les Zuriquois en repos voiant que leur entrepriſe avoit eu un ſi malheureux ſuccés.

Frankin de Ruſca Seigneur de Côme en agit de meilleure grace avec les Suiſſes; il ne ſe fit point de ſcrupule de leur donner des marques publiques de ſon amitié, quoiqu'ils fuſſent, comme les Züriquois, attachés à l'Empereur Loüis de Baviére. Franckin les affranchit du Péage de Bellinzona, nommé le Péage du Comte Vernoveſe. Les lettres en ſont du 30. Janvier 1335. Par là les quatre Cantons Lucerne, Uri, Schweitz, & Underwalden trouvérent dèslors un grand avantage dans leur commerce, qui leur apporta des revenus conſidérables. La famille de Ruſconi établie à Lucerne deſcend de Frankin Ruſca.

Cette année 1335. fut remarquable par 1335
divers accidens fâcheux. Il vint d'Orient par la Pologne, la Bohéme, & l'Autriche en Allemagne une ſi grande quantité de Sauterelles, que la terre en fut toute couverte. Chacune avoit ſix ailes, & des dents, qui ſembloient être d'ivoire. Ces petits animaux voloient comme en ordre de Bataille,

& obſcurciſſoient tellement le ſoleil, qu'ils faiſoient un grand ombrage par tout où ils paſſoient. Ils avoient auſſi une avant garde, qui précédoit de quelques jours les autres ſauterelles pour ſe ſaiſir des endroits où elles devoient camper. L'herbe, les terres enſemencées, les feüilles, & toutes les plantes furent ou endommagées ou entiérement dévorées par ces animaux ; la ſeule feüille de la vigne fut reſpectée. Ces ſauterelles s'élévoient en l'air au lever du ſoleil, & ſe poſoient ſur les neuf heures du matin. Charles Marquis de Moravie eut la curioſité de faire meſurer le terrein, qu'elles occupoient. Il trouva trente cinq mille pas en largeur, ou ſix lieües d'Allemagne, & plus de dix en longeur. Pendant l'hiver ces animaux diſparoiſſoient entiérement, mais au Printems ils revenoient, ce qui dura pendant quatre ans conſécutifs. Enfin, comme tout périt, les oiſeaux de proïe les engloutirent en partie, & le reſte mourut ſous une neige abondante, qui tomba le 19. Octobre 1339. en mémoire de cet événement l'on fit les vers ſuivans qui ne ſe reſſentent en rien de l'exactitude & du nombre Poëtique :

Mille, tria decem, tria centum poſt octo
Venêre Cicadæ,
Quas nive mox truce proſtravit lux altera lucæ.

Henri Duc de Carinthie mourut le jour de

de Saint Ambroiſe, laiſſant pour ſon héritiére ſa fille unique, appellée Marguerite, qui fut ſurnommée Dame Maultaſch, à cauſe de ſon viſage difforme. Elle fut mariée avec Jean Henri Marquis de Moravie, fils de Jean Roi de Bohême; & parcequ'en ce tems là, le Roi Jean avoit pris le parti des Guelphes en Italie, qui étoit celui du Pape, *Loüis* chercha les moiens de s'en venger, & déclara vacant le Duché de Carinthie, que l'Empereur Rodolphe avoit conferé à cette famille depuis quelques années, & le donna aux Ducs d'Autriche, laiſſant ſeulement à Marguerite le Comté de Tirol, ſur lequel Henri Comte de Gortz, fils de ſon frére avoit des prétenſions. Le Roi de Bohéme ne vit qu'avec chagrin que l'Empereur Loüis eut donné le Duché de Carinthie aux Princes de la Maiſon d'Autriche, qui avoient toûjours été ſes ennemis déclarés, & dont l'amitié entre Loüis, Albert & Otton ne ſubſiſtoit, que par les bons ſervices, & par les ſoins, qu'il s'étoit donné en faiſant leur paix en plus d'une rencontre. D'ailleurs il lui ſembloit bien dur, que quoique la Carinthie fut un fief mâle, on la fit paſſer en des mains étrangéres pour en priver le mari de la fille de celui, qui par ſa mort avoit mis l'Empereur dans la liberté d'en pouvoir diſpoſer. Le Roi en conçut un ſi grand dépit, que dès lors il devint le plus grand ennemi de Loüis, qu'il

qu'il regarda comme le plus ingrat des hommes. D'un autre côté la Dame Maultaſch déſola la Carinthie; mais elle n'en fut pas plus heureuſe. Car quelque tems après cette Princeſſe mécontente de ſon mari, l'accuſa d'impuiſſance, & fit ſerment qu'à ſon égard elle étoit encore pucelle, quoique dans la ſuite le Marquis de Moravie ait eu des enfans de ſon autre femme; elle ſe fit ſéparer de lui par l'Evêque de Freiſingen, & épouſa enſuite *Loüis* fils de l'Empereur, ſurnommé le Romain, parcequ'il étoit né à Rome, & elle lui apporta le Tirol, & ſes prétenſions ſur la Carinthie; l'Empereur qui étoit juge & partie approuva ces prétenſions, & c'eſt ce qui fut la ſource d'une nouvelle guerre. Marguerite non obſtant cette approbation n'avoit pas fait une ceſſion de ſon païs à la Maiſon de Baviére; ainſi quand elle vit, que le fils, qu'elle avoit eu de *Loüis* étoit mort, elle le rendit à la famille d'Autriche, ou comme dit Lazius elle ſe maria en troiſiéme nôces dans cette Maiſon.

Environ le tems, dont nous parlons, la ville de Genéve fut affligée par un incendie horrible. Les deux tiers de cette Capitale furent conſumés par les flammes, où il périt quatre vints perſonnes. Rottweil fut en guerre continuelle avec le Baron de Höwen; & Zurich eut une révolte à eſſuier, qui changea la face du gouvernement.

La

La Régence de l'Etat de Zurich conſiſtoit anciennément en trente ſix Magiſtrats tirés de la Nobleſſe, & de la Bourgeoiſie. Douze régnoient avec un pouvoir abſolu depuis le premier de Janvier juſqu'au dernier d'Avril. Douze autres avec la même autorité depuis le premier du Mai juſqu'au dernier d'Août. Enfin les douze derniers également abſolus depuis le premier Septembre juſqu'au dernier de Décembre. Cependant s'il ſurvenoit des cas d'une grande importance, les deux claſſes, qui n'étoient pas compriſes dans la Régence, étoient appellées en conſultation, dont le réſultat étoit cependant uniquement expédié ſous le nom, & ſous l'autorité de la claſſe, qui gouvernoit. La Bourgeoiſie n'avoit rien à dire, ni rien à critiquer ſur les concluſions de ces conſeils. Celui, qui avoit le bonheur d'être nommé à la Régence, n'en ſortoit, qu'à ſa mort, & alors il étoit remplacé par un autre choiſi parmi la Nobleſſe, ou la Bourgeoiſie, qui ordinairement en fourniſſoit la plus grande quantité, parce qu'elle étoit plus nombreuſe. Cet établiſſement n'avoit cauſé aucun mouvement dans l'Etat; & la bonne foi des anciens Helvétiens n'avoit point été ſurpriſe juſqu'à cette époque. Le Magiſtrat, qui étoit révêtu de cet emploi, le conſideroit comme une charge auſſi délicate, qu'onoreuſe. Il l'exercoit avec douceur & modération;

ration: rendoit la juſtice ſans acception des perſonnes, & préferoit le bien public à l'interêt particulier. Par là le gouvernement étoit agréable & floriſſant, & n'avoit été ſujet à aucune altération. Mais dès, que les Magiſtrats commencérent à connoître l'autorité de leur ſiége, & le pouvoir attaché au poſte qu'ils occupoient, ils commencérent auſſi à ſe méconnoitre, à traiter le peuple avec hauteur & mépris, à uſer de faveur dans les jugemens contre la juſtice, qu'ils rendoient vénale, à ſe défunir, & à chercher une appui dans la Bourgeoiſie contre leurs concuſſions, contre leur diſſipation, & contre les cris du peuple, qu'ils chargoient d'impôts pour ſubvenir à leurs folles dépenſes.

Ces plaintes ſecrettes n'aiant pû arrêter l'inſatiabilité, ni la mauvaiſe conduite de la Régence, on déclama ouvertement contre elle; il n'y eût perſonne, qui n'eût quelque trait à blamer, ou quelque action à critiquer. Elle voulut s'oppoſer à ces commencemens, qui développoient la malverſation des Magiſtrats, & qui la mettoient dans un jour hideux. Les priſons furent remplies, & ceux, qu'on en diſpenſoit, étoient chatiés rigoureuſement par quelques peines, qu'on leur infligeoit, ou par une ſomme d'argent, qu'on leur arrachoit avec violence. Alors les clameurs augmentérent, & la Bourgeoiſie

en

en général en fut outrée d'une façon à faire connoître, qu'on n'attendoit que l'heureux moment d'apporter remede à un mal, qu'on ne vouloit pas laiſſer devenir incurable par une complaiſance baſe & injuſte, & par un ſilence, qui menaçoit l'Etat d'une ruine, & d'une décadence prochaine.

Les trois claſſes n'étoient cependant pas ſi abſolument corrompuës & depourvûës de bons ſujets, qu'il ne ſe rencontrât encore dans le nombre des trente ſix quelques membres, dont la tête étoit ſaine, & qui avoit encor le cœur bon, droit, & vertueux. Rodolphe Braun d'une bonne & anciénne famille avoit conſervé ſa probité, & ſon amour pour le bien de la Patrie. Il avoit hasardé quelques avertiſſemens, & quelques repréſentations, dont ſes Collégues lui avoient ſçû mauvais gré, juſqu'à le menacer de le faire répentir de ſon zéle indiſcret, s'il continuoit à vouloir faire le controlleur des actions & de la conduite du Gouvernement. Rodolphe ſe plaignit à ſes amis, & à quelques Nobles & Bourgeois, dont il connoiſſoit la probité, & les bonnes intentions pour le bien public. Il leur témoigna, qu'il ne ſeroit pas hors de ſaiſon de demander compte aux Régens de leur adminiſtration, & qu'ils euſſent à faire conſter de l'emploi des Deniers publics. La propoſition fut goutée, & agréée avec d'autant plus de ſatisfaction, que

la

la Bourgeoiſie, qui n'ignoroit pas ce qu'il y avoit de défectueux dans le gouvernement, ne déſiroit qu'un chef de la candeur, & de la réputation, dont étoit Rodolphe, pour lever le masque, & examiner de près la conduite de la Régence.

Il arriva donc, que le premier du mois de Mai 1335. la ſeconde claſſe, contre laquelle on avoit le plus de ſujet de ſe plaindre, étant entrée dans la Régence, la Bourgeoiſie ſe porta à demander un compte exact de ſon adminiſtration avec proteſtation de l'exiger auſſi des deux autres, dabord que celle-ci auroit ſatisfait à leur déſir, & à la juſte demande, qui leur étoit faite. Il y en eut quatre, auxquels la conſcience ne reprochoit rien, qui s'offrirent agréablement de faire tout ce que la Bourgeoiſie vouloit; mais les huit autres, qui ſe ſentoient coupables diſſuadérent leurs Collégues, d'en venir à ce point de condeſcendance, traitant de teméraire la demande des citoiens, qui tendoit, diſoient-ils, manifeſtement à la rébellion, & qui donnoit viſiblement atteinte à leur autorité. Ils menacérent particuliérement Rodolphe Braun, & lui firent comprendre, qu'ils ſe croioient ſuffiſamment appuiés de leur crédit, & de leurs amis dans l'Etat. Dans cette fauſſe ſécurité, ils eurent l'imprudence de maltraiter le peuple, & d'injurier ceux qui étoient bien intentionnés pour les

in-

interêts du public. Cette conduite du Sénat mit le comble à l'impatience de la Bourgeoisie : elle s'attroupa, & convint le ſeptiéme de Juin d'aſſaillir la Maiſon de ville, & de ſe ſaiſir des Sénateurs, à qui elle vouloit demander compte de leur adminiſtration. Les diſſipateurs en eurent avis, & leur malverſations ne leur permettant pas d'attendre la fin d'un événement, qui ne leur promettoit rien de favorable, ils prirent la fuite, & cherchérent à ſe mettre en ſûreté en s'éloignant de leur Patrie. L'honnête homme n'a rien à craindre dans ces ſortes de rencontres, parce que la régularité de ſa conduite le mét à l'abri de tous les accidens, qui peuvent arriver, & lui inſpire même une confiance, & une tranquillité, qui fait ſa plus douce conſolation à la vûë même de l'émotion populaire la plus animée. Les quatre Magiſtrats de la ſeconde claſſe, qui n'avoient aucune part à la mauvaiſe manœuvre de leurs Collégues, attendirent avec fermeté la préſence du peuple. Ils ſe juſtifiérent à contentement, & firent paroître leur innocence. Néanmoins cette ſéconde claſſe fut caſſée, & la Bourgeoiſie obligea la premiére de reprendre ſéance juſqu'à nouvel ordre. Cependant la journée fut marquée au quatriéme Juillet ſuivant pour entendre par devant la communauté les plaintes, qu'on feroit contre la Régence, & pour convenir des

moiens de punir les coupables, dont les biens furent mis en ſequeſtre en attendant le jugement.

Les Parens des fugitifs demandérent un ſauf-conduit, qui leur fut accordé, & ſous ſa foi ils ſe préſentérent devant le peuple; mais leur prétenduë juſtification n'eût que l'effet, qu'elle méritoit. Elle ne fut point goutée, & n'empêcha pas cette claſſe d'être trouvée coupable. „ La ſentence contr'elle „ porta une peine pécuniaire; une dégrada- „ tion totale de leurs emplois, avec défenſe „ à eux & à leurs enfans de prétendre ja- „ mais à une place dans le conſeil; elle con- „ damna en outre à un exil de deux, trois, „ quatre & cinq années, ceux qui avoient „ été jugés plus ou moins coupables, leur en- „ joignant pendant cet intervalle d'éviter „ ſoigneuſement toute cabale contre l'Etat.

La communauté fixa une ſeconde journée aux fêtes de Noël pour examiner, & entendre les plaintes contre les deux autres claſſes. Ceux, qui ne ſe ſentirent pas bien, prirent le parti de s'en aller, & ſe réfugiérent auprès de Jean Comte de Rapperswil, qui en conſidération de la Bourgeoiſie de Zurich, dont il faiſoit nombre, auroit mieux fait, s'il leur avoit refuſé l'azile. Ils furent condamnés à mort en cas, qu'on pût les avoir & les prendre; & eux & leurs enfans privés du droit conſulaire à perpetuité.

Les

Les autres, qui furent jugés moins coupables ſubirent la punition, que méritoit leur crime, quelques uns furent réconnus innocens, & conſervés dans leurs emplois.

Le peuple nomma Rodolphe Braun Bourguemaitre à vie, & lui donna le pouvoir avec quatre autres Senateurs de projetter une nouvelle forme de gouvernement, qui fut approuvée à peu près ſur le même pied, qu'elle eſt aujourd'hui le vint-deuxiéme Juillet de l'année 1336. C'eſt delà que ſont venuës les Tribus, qui ont livré le gouvernement à la Démocratie, ou tout au moins Ariſto-Démocratie, qui ſubſiſte encore; car quoiqu'il n'y ait pas des Etats à Zurich, c'eſt à dire une aſſemblée de la Communauté, pour délibérer en corps ſur les affaires importantes, qui concernent la Souveraineté, comme dans les Cantons populaires; néanmoins les deux cens, à qui ce ſoin eſt commis ſont obligés de déclarer en ſortant de la Maiſon de ville, ce qui s'eſt paſſé dans leur aſſemblée. Ainſi la ſeule différence qu'il y a entre la ville de Zurich, & les Cantons populaires, c'eſt que ceux-ci appellent tous les Bourgeois au Lands-gemein pour y donner leurs ſuffrages; au lieu que les Zuriquois délibérent en deux cens ſans le peuple, & à ſon excluſion, en lui faiſant part cependant du réſultat de leurs délibérations.

Lorsque le Gouvernement nouveau fut

approuvé & déclaré legitime par devant le peuple ; on nomma les Tribus-Maitres, le Grand & le Petit Conſeil, conformément aux réglemens faits & dreſſés à ce ſujet. Mais comme cet établiſſement nouveau n'étoit pas cenſé ſtable ſans l'approbation de l'Empire & de ſon Chef, la ville de Zurich ſe pourvut auprès de l'Empereur Loüis, qui après avoir fait mûrement examiner cette nouvelle forme de Gouvernement, le confirma à Münich le Dimanche avant le Carneval de l'année 1337.

En cette année 1335. l'Empereur ſollicita Bénoit XII. Succeſſeur de Jean XXII. par ſes Ambaſſadeurs de vouloir l'abſoudre de l'excommunication, que ſon Prédéceſſeur avoit lâchée contre lui. Le Prévôt de la Cathédrale d'Augſpourg, Marquard de Randec, & deux Comtes d'Oettingen furent envoiés pour cela à Avinion. Ils furent gratieuſement reçûs par Sa Sainteté, qui parût être diſpoſée en faveur de Loüis, reconnoiſſant qu'on avoit trop maltraité le bon Empereur, à qui de tout ſon cœur elle auroit donné l'abſolution, mais les Cardinaux, qui étoient prèsque tous François, pouſſés par les Rois de France, de Nâples, & de Bohéme, dont les interêts étoient, que l'Allemagne fut toûjours en déſordre, & les affaires d'Italie broüillées l'empêchérent de l'abſoudre. Et afin de donner à

cette

cette négotiation le tour, qu'elle devoit avoir, Philippe de Valois ſe mêla en apparence des interêts de l'Empereur, & fit ſemblant de ſolliciter ſon abſolution, dans le tems que ſous main il l'empêchoit de tout ſon pouvoir, & que le Pape auroit ſouhaité lui même de la lui donner.

L'inimitié, qui régnoit entre ces deux Chefs de l'Europe, avoit une grande influence ſur les affaires de l'Helvétie. L'Empereur en avoit moins de crédit, & plus d'ennemis; ce qui faiſoit, que les Suiſſes ne pouvoient pas compter ſur ſon ſecours dans les beſoins. D'aillieur la bonne intelligence, qui paroiſſoit réünir les Maiſons de Baviére & d'Autriche, n'étoit pas ſi fort cimentée, que les amis de deux côtés puſſent s'aſſûrer de vivre en repos, & en tranquillité eu égard à leurs anciénnes querelles. Il eſt vrai, que les villes de Zurich, Berne, & Bâle avoient renouvellé la Tréve pour deux ans & ſix mois entre la Maiſon d'Autriche & les quatre Cantons; mais l'amitié n'en 1336
avoit pas augmenté, & l'on n'en étoit pas moins ſur ſes gardes. Car les proſcrits de Zurich, qui ſe voioient exclus du Gouvernement de leur Etat, & chaſſés de leur Patrie, 1337
n'oublioient rien pour pouvoir y rentrer par force; ils étoient ſoûtenus par Jean de Habſpourg Comte de Raperſchwil, qui quoique Bourgeois de Zurich adhéroit à la Maiſon

d'Autriche, & fomentoit ſous main ces broüilleries. Ces quatorze hommes, qui avoient juré la déſtruction du nouveau Gouvernement, commencérent par ſe ſaiſir avec le conſentement du Comte des biens, que les Zuriquois poſſédoient dans le Comté de Rapperſchwil, & dans la Mark, ils travaillérent enſuite à ſe faire un parti conſidérable parmi la Bourgeoiſie. Leurs Parens, & leurs amis en ſeroient venus à bout ſi la vigilance du Bourguemaitre ne les eût prévenus. Quelques uns furent pris, & l'Etat pour inſpirer de la terreur à leurs adhérants leur fit couper la tête, & prononça contre les autres un arrêt de Banniſſement à perpétuité. Ce qui les mit dans une fureur, & dans un éloignement pour leurs Combourgeois à en venir aux derniéres extremités. Ils entreprirent de faire mettre le feu à la ville; mais heureuſement ceux qui s'en étoient chargés furent pris, & punis de mort comme incendiaires; cette exécution acheva de détruire le reſte des ennemis du nouveau Gouvernement, ou s'il en reſta encore quelques uns, ils ſortirent de la ville, & ſe retirérent. Ils ſe joignirent à Rapperſchwil, où ils ſe préparérent avec l'aide de la Nobleſſe, qui n'aimoit pas les Zuriquois, à faire une cruelle guerre à leurs Compatriotes, dont ils endommagérent les Maiſons des campagne, & les poſſeſſions, qu'ils avoient aux environs

de

de la ville, n'épargnant pas même leurs perſonnes, lorsque quelqu'un d'eux tomboit entre leurs mains. L'État aiant fait repréſenter ces hoſtilités au Comte de Habſpourg, & n'en aiant pû avoir aucune ſatisfaction gratieuſe, il ordonna à Rodolphe Braun de ſe la procurer à la tête de ſes Troupes. L'expédition ne fut pas heureuſe; Braun fut repouſſé dans l'aſſaut, qu'il donna à la ville de Rapperſchwil, & obligé de retourner ſur ſes pas, après avoir fait le dégat ſur ſa route, & mis le feu à quelques villages.

Les Comtes de Habſpourg & de Toggenbourg ne vivoient pas bien enſemble; à cauſe du Château de Grinau dans la Mark. Les Zuriquois ſe ſervirent de cette mésintelligence pour avoir l'appui du Comte de Toggenbourg. Ils lui propoſérent de ſe joindre à lui pour lui faire avoir raiſon du Comte de Habſpourg. Il y avoit quelques années, que cette difficulté ſubſiſtoit entre les deux Comtes, & ſon origine étoit, qu'avant 150. ans, environ l'an 1287. Epoque, où vivoient deux fréres Comtes de Rapperſchwil, Rodolphe, & Ulric; Rodolphe l'ainé poſſédoit le vieux & le nouveau Rapperſchwil avec la Mark à l'excluſion des forts, où Château de Grinau, & de Tugken. Ulric le Cadet avoit eu en partage la Seigneurie d'Utznacht, & dans la Marck Grinau, Tugken, & quelques autres Terres, lesquelles étoient du Terri-

toire, & Comté de Rapperſchwil. Ulric ne laiſſa qu'une fille, qui fut mariée avec un Comte de Toggenbourg, & lui apporta en mariage Utznacht, Grinau, & Tugken, qui par là furent démembrés du Comté de Rapperſchwil. Après la mort de la Comteſſe de Toggenbourg fille d'Ulric, les Comtes de Rapperſchwil prétendirent, puisque leur parente étoit morte ſans enfans, que les Terres d'Utznacht, de Grinau, & de Tugken devoient être reverſibles, & rentrer dans le Domaine, d'où elles étoient ſorties. Les Comtes de Homberg, & ceux de Habſpourg, qui ſuccédérent aux Comtes de Rapperſchwil continuérent les mêmes prétenſions, auxquelles les Comtes de Toggenbourg s'oppoſérent conſtamment. De là dériva la conteſtation, dont on vient de parler, & qui étoit une ſuite des premiéres. Car Vernier de Homberg avoit commencé la guerre, & s'étoit rendu maitre de Grinau, mais les Comtes de Toggenbourg réprirent peu de tems après cette fortereſſe. Enſuite l'année 1311. Rodolphe Comte de Habſpourg, qui avoit ſuccédé à la Maiſon de Homberg, s'empara encore de Grinau, & en chaſſa Frédéric de Toggenbourg Pere de celui, avec lequel les Zuriquois s'alliérent pour faire la guerre au Comte Jean de Rapperſchwil.

Diethelm de Toggenbourg étant convenu du jour, qu'on iroit attaquer Grinau, les Zuri-

Zuriquois s'embarquérent, & vinrent aborder tout auprès de cette fortereſſe. Le Comte arriva de ſon côté auſſi avec ſes Troupes; mais comme les uns & les autres marchoient vers Grinau en déſordre, ils furent vivement attaqués par leur ennemi, qui aiant aſſemblé tout ſon monde leur avoit dreſſé une embuſcade dans le Buchberg, par où ils devoient paſſer. Les Zuriquois furent défaits & chaſſés dans leur barques, le Comte de Toggenbourg fut emmené priſonnier. Cependant ceux de Zurich étant révenus de leur ſurpriſe, & aiant appris, que le Comte avoit été fait priſonnier, ils réprirent courage, & honteux de leur prémiére défaite, ils revirérent de bord, & débarquérent une ſéconde fois dans le deſſein de retourner attaquer le Comte de Rapperſchwil. Celui-ci animé par ſa victoire les attendit de pied ferme, & quoique ſes ennemis euſſent été renforcés par le ſécours, que le Canton de Schweitz leur avoit envoié, il ne laiſſa pas de ſe préſenter de bonne grace, & combattit vaillamment, mais le ſort ne fut pas favorable. Il perdit la vie, & la Bataille. Ses gens vengérent ſa mort ſur l'innocent Comte Diethelm, qu'ils coupérent en piéces contre le droit de la guerre. Les Zuriquois après avoir fait un vain effort à un deuxiéme aſſaut, qu'ils donnérent après la victoire au fort de Grinau ſe rétirérent emportant

cinq Drapeaux, pour marque de leur triomphe. Tſchudi dit, qu'ils ſe rendirent maitres de la fortereſſe, & qu'elle fut remiſe à Frédéric fils du Comte Diethelm de Toggenbourg, comme un appanage de ſa Maiſon. Il eſt pourtant plus croiable, que Grinau eſt reſté à la Maiſon de Habſpourg, parceque dans le Traité de paix, qui ſe fit entre le Comte Jean fils de celui, qui avoit été tué à la derniére action, les Zuriquois, & le Comte de Toggenbourg par la médiation de l'Empereur *Loüis*, & d'Albert d'Autriche dit le ſage, ou le contrefait, il n'eſt pas fait mention de ce fort, mais uniquement des proſcrits de Zurich, qui par ce Traité furent reçûs en grace moiennant ſix cens marcs d'argents, & cinq ans de banniſſement, qu'ils auroient encore à ſubir avant que de pouvoir rentrer en ville. Il fut ſtatué au reſte que leurs biens leur ſeroient rendus, & qu'ils en auroient la pleine joüiſſance dès le Vendredi avant Sainte Catherine, jour auquel l'inſtrument fut ſigné à Aagſpourg, où étoient l'Empereur, Albert le ſage, & les Députés de Zurich, & des Comtes de Habſpourg, & de Toggenbourg.

Les Zuriquois eurent de la peine à entrer dans ce Traité de paix connoiſſant l'humeur, & la mauvaiſe volonté de leurs Compatriotes, mais l'autorité de l'Empereur, qu'ils n'oſérent désobliger, & la bonne intelligence,

qui

qui régnoit entre les Maiſons de Baviére & d'Autriche leur impoſa cette néceſſité, Albert s'y intereſſant de toutes ſes forces en faveur des Comtes de Habſpourg ſes Parens. Mais la ſuite fit voir, combien peu l'on doit compter ſur une reconciliation faite avec des gens, qui ont été capables d'oublier une fois leur devoir envers leur Patrie.

Nicolas de Kentzingen Evêque de Conſtance en paſſant par Glattfelden pour aller dans ſa ville de Kaiſerſtuhl, y fut arrêté, & fait priſonnier par les Barons de Tängen ſes ennemis. Il reſta en priſon dans le fort de Hochenhœwen en Hégau depuis Pâques juſqu'au Mois de Septembre, qu'il fut dé- 1337
livré par la médiation de quelques Seigneurs de ſes amis, & de quelques villes, qui s'intereſſérent pour ſa liberté.

Le Bourg de Glarus & ſon Egliſe Paroiſſiale, dans laquelle les Glaronois conſervoient leurs Archives, furent entiérement brûlés, & toutes leurs lettres & Patentes, qu'ils avoient des Empereurs, & de l'Abbaie de Seggingen réduites en cendres. Ils ſollicitérent auprès de Loüis, & de l'Abbeſſe pour avoir la permiſſion de les faire reléver; mais les Ducs d'Autriche l'empêchérent, ce qui cauſa un murmure, & une augmentation d'aigreur, parmi les habitans, qui ne contribüa pas peu à leur faire prendre le parti de l'Alliance Helvétique, comme on le verra dans la ſuite.

L'Em-

L'Empereur n'avoit pas ſujet d'être ſatisfait de ce que les Bernois étoit plus diſpoſés à obéir à la Thiare ; qu'à la Couronne Impériale ; ce Monarque crût devoir leur en faire connoître la diſtinction en permettant aux Comtes Eberhard de Kibourg & Loüis de Neufchâtel de battre monnoie à leurs coins. En effet les Bernois y furent ſenſibles, à cauſe du tort, que ce privilége cauſoit à leur Etat ; auſſi ne tardérent-ils pas à la décrier dans leur païs. Les Comtes en portérent leurs plaintes en cour, & ſoutinrent leur monnoie au pied de Marc. Les Seigneurs de l'Ergau, de Neuchtland, & du Païs de Vaud repréſentérent en même tems, que les Bernois détruiſoient la Nobleſſe dans ces contrées ; qu'ils faiſoient la guerre à tous les gentils-hommes l'un après l'autre, & qu'ainſi peu à peu ils ſe rendoient maitres de toutes les Seigneuries de l'Helvétie à portée de leur domination. L'Empereur irrité, de ce que la ville de Berne avoit oſé contre ſon Ordre défendre la monnoie, qu'il avoit permis aux Comtes de faire battre ; & qui plus eſt, de ce qu'elle ne vouloit pas reconnoître ſon élection, parce qu'il étoit au ban de l'Egliſe, envoia ſes Ambaſſadeurs à Nidau, qui y convoquérent les Comtes, & les Seigneurs de l'Ergau, de Neuchtland, & du Païs de Vaud.

Les Ducs d'Autriche & les Députés de la ville

ville de Fribourg en Neuchtlandie ſe rendirent à Nidau, & ſur la demande de l'Empereur, qui vouloit, qu'on déclarât la guerre aux Bernois, on délibera ſur les moiens de l'entreprendre. Celui qui parut le meilleur fut de leur coupper les vivres pour les obliger à ſe ſoûmettre à la volonté de l'Empereur. Les Bernois avoient à la vérité fait quelques proviſions mais en trop petite quantité pour ne pas avoir lieu de craindre d'en manquer en cas, qu'on les ſerrât de près. Néanmoins comme ils avoient détruit tous les Châteaux, & les forts à quelques lieües à la ronde, ils n'appréhendérent pas d'être envéloppés, ni réduits à la derniére miſére aiant la plaine libre, & par conſéquent beaucoup de facilité pour ſe procurer les vivres, & le ſécours neceſſaire pour la défenſe de leur ville. Ainſi ſe repoſant du reſte ſur la Providence, ils attendirent avec patience, ce qui en arriveroit. Diobold Beſelwind Archiprêtre de la Collégiale entretenoit les Bernois dans le reſpect, & l'obéiſſance à l'égard de Saint Siége. Ils ne s'en trouvoient pas mal. On peut même attribuer probablement la victoire, qu'ils remportérent quelque tems après à Laupen à l'obéiſſance filiale, qu'ils témoignoient au ſouverain Pontife. C'étoit au moins l'opinion de ce tems là.

La Conférence de Nidau ſe termina par des promeſſes vagues, que les Députés de l'Em-

l'Empereur firent à ceux, qu'ils engagérent dans le parti de leur maitre. Ils permirent à la ville de Fribourg de faire la conquête de Laupen au nom de l'Empire. Ils promirent au Comte de Neufchâtel, qu'ils percevroient une amende conſidérable, que les Bernois paieroient à cauſe de leur déſobéiſſance à l'égard de l'Empereur. Il fut permis au Comte de Kibourg de rompre le Traité, qu'il avoit fait, de la ville de Thun, avec celle de Berne, & de rentrer en poſſeſſion de cette ville qu'il avoit vendu pour ſubvenir à ſes grandes dépenſes.

Les Bernois, qui furent aviſés de tout ce qui s'étoit traité à Nidau, bien loin de perdre courage allérent mettre le ſiége devant le fort de Rorberg près de Hutweil, appartenant aux de Kerren leurs anciens ennemis, ils s'en rendirent les maitres, enchaſſérent la garniſon, & brulérent la forteresſe en y jettant une grande quantité de pots à feu, qui força la garniſon de ſe précipiter en bas des murailles, dont une partie fut tuée par les aſſiégans, & l'autre eût le bonheur de ſe ſauver. Après cette conquête ils allérent pour la troiſiéme fois devant le Château de Wimmis. Ils n'eurent pas de la peine de prendre la ville; mais le Chateau des arrêta longtems. Ils furent obligés d'y emploier tous leurs efforts, & toutes leurs machines avant que la garniſon ſe détermi-

determinât à capituler. A la fin ſe voiant extrêmement preſſée, le Baron de Weiſſenbourg propoſa de ſe rendre ſous les conditions, qu'il ſeroit reçu Bourgeois de Berne; que la Ville & le Château de Wimmis ſeroient ouverts aux Bernois, & les clefs remiſes entre leurs mains; que les de Weiſſenbourg marchroient ſous la Banniére de Berne avec les Sibetaux, & leurs autres ſujets. Ce qu'ils accomplirent fidélement, & le Baron fit perſonnellement des merveilles en leur faveur à la Bataille de Laupen.

Pendant que les Underwaldnois traitoient 1338
amiablement, au ſujet de quelques cenſes reretardées, avec la Maiſon d'Autriche, l'Empereur Loüis fit imprimer un Manifeſte contre la mémoire de Jean XXII. à cauſe de l'excommunication pretenduë injuſte, dont il l'avoit frappé. Ce manifeſte lui fut conſeillé par les Cordeliers, qui n'avoient jamais approuvé la conduite du Saint Pére à l'égard de Loüis. Bénoit XII. qui avoit ſuccédé au Siége de Rome ne fut point fâché de voir paroitre une juſtification de la part de la Cour Impériale. L'excommunication de ſon Prédéceſſeur ne lui avoit jamais plû en la perſonne d'un Monarque, qui lui ſembloit ne l'avoir pas méritée. Le Manifeſte fit ſon effet dans la plûpart des villes, où il fut annoncé & publié, & qui tenoient le parti de l'Empereur. Les Religieux, qui étoient de celui du Pape,

pe, & qui vouloient obſerver l'interdit furent chaſſés. A Zurich il n'y eut, que les Cordeliers, qui reſtérent. Cette ville nonobſtant les broüilléries Eccleſiaſtiques alla au ſécours des Saint Gallois, qui l'appellérent pour avoir raiſon des Comtes de Werdenberg, qui avoient inſulté quelques Bourgeois de la ville de Saint Gal. Les Alliés étant joints firent par tout un horrible ravage, & ruinérent les deux forts d'Altſtetten après qu'ils eurent été abandonnés par les Gouverneurs, qui y commandoient au nom des Comtes. Les Zuriquois après cette expédition voulurent rétourner chés eux ; mais la ville de Conſtance les engagea à reſter pour l'aider à prendre le Comté de Heilgenberg en Suabe appartenant auſſi aux Comtes de Werdenberg. Mais les Comtes prévoiant, qu'ils n'en pourroient pas empêcher la conquête, ils trouvérent le ſecret de s'accommoder moiennant une ſomme d'argent, qu'ils paiérent aux Alliés, & un juſte dédommagement à ceux, qu'ils avoient offenſés après quoi les Troupes ſe retirérent chacune chez elles.

La choſe étoit plus ſérieuſe dans la haute Helvétie. Les rapides conquêtes, que les Bernois faiſoient, & leur domination, qu'ils étendoient aux dépends des Seigneurs leurs voiſins, avoient réveillé la Nobleſſe de l'Ergau, de la Neuchtlandie, & du Païs de Vaud.

Elle

Elle remarquoit, que ſi elle n'y mettoit pas un obſtacle, il y avoit à craindre, qu'ils ne ſe rendiſſent inſenſiblement les maitres de tout le Païs. La derniére avanture du Baron de Weiſſenbourg, & celle des Nobles de Kerren lui en étoient un préſage preſque aſſûré. Elle appréhendoit en même tems, que ſi on les laiſſoit faire, on n'arrivât enſuite trop tard pour vouloir appliquer un reméde convenable à une plaie inveterée. Le Congrès de Nidau avoit préparé les eſprits, mais ne les avoit pas encore abſolument déterminés à prendre leur réſolution: Ainſi les Seigneurs de ces trois contrées ſe raſſemblérent, & convinrent alors des moiens, des meſures, & de la maniére de déclarer la guerre aux Bernois, qu'ils vouloient ſubjuguer. Ils firent dreſſer un manifeſte ſous des raiſons ſpécieuſes, affin de juſtifier la levée de Boucliers, qu'ils alloient faire. Ils croioient devoir cette ſatisfaction au public.

La premiére raiſon, & la plus ſéduiſante fut, qu'étant dépendants de l'Empire, l'Empereur les obligeoit, comme tels, de déclarer la guerre aux Bernois pour les forcer à lui rendre l'obéiſſance, qu'ils lui devoient comme au Chef du Corps Germanique.

2dò. Qu'ils n'avoient point obéi aux Ordres de S. M. I. qn'ils avoient refuſé de lui prêter hommage entre les mains du Comte Gérard d'Arberg Seigneur de Valangin, &

de Haſenbourg, qui avoit été député pour le recevoir; & qu'ils n'avoient point paié les ſubſides ordinaires depuis quelques années, & qui faiſoient la ſomme de trois cens marcs d'argent.

3tiò. Pierre Comte de Gruiére conjointement avec ceux de Fribourg, dont il étoit Combourgeois, les ſollicitoient d'obliger les deux fréres Rodolphe & Jean Barons de Weiſſenbourg & Seigneurs du Sibental de lui paier les huit mille florins Bernois, qu'ils devoient, & cela en vertu de la Bourgeoiſie de Berne, que ces deux fréres poſſédoient.

4tò. *Rodolphe* Comte de Nidau répétoit trois ſujets de ſa juriſdiction, que les Bernois lui avoient enlevés de ſa Ville d'Erlach, pour en faire des Bourgeois de Berne.

Loüis Comte de Neufchâtel forma des prétentions pour avoir lieu de s'allier avec ceux, qui avoient juré la perte des Bernois.

Eberhard Comte de Kibourg ſe plaignoit, que les Bernois lui retenoient ſa Ville de Thun, quoiqu'il leur eût préſenté la ſomme, pour laquelle elle leur étoit engagée. En ſecond lieu, qu'ils recevoient ſes ſujets au nombre de leurs Bourgeois contre l'expreſſe déffenſe, que leur en avoit fait l'Empereur *Loüis*.

Les Fribourgeois démandoient beaucoup; entre autre la Ville de Laupen, que *Loüis* leur avoit donnée en gage au nom de l'Empire, dont il abandonnoit la rétraction à la

Ville

Ville de Fribourg ; à quoi cependant les Bernois ne vouloient pas entendre, quoi qu'ils n'euſſent d'autres droits ſur cette Ville, que ceux, qui provenoient de la ſomme, que les Fribourgeois prétendoient rédimer par le conſentement de l'Empereur.

La Nobleſſe du Païs en général réclamoit les hommes, que les Bernois avoient fait Bourgeois de leur Ville contre le droit des gens de ce tems là, qui ne permettoit pas, que cela ſe fit contre le gré du Seigneur de juriſdiction, ou ſuzerain.

Mais la plainte la mieux établie, la plus prudente, & la plus équitable étoit la trop grande puiſſance de Berne, qui menaçoit la ruine de tout le Pais, & l'engloutiſſement de tous les fiefs & Seigneuries de la Province. Ce que la ſuite a démontré.

Les Bernois avertis de la grande tempête, qui les menaçoit de près, craignirent de ne pouvoir pas réſiſter à une ſi formidable Alliance. Dans cette crainte ils choiſirent le parti de la douceur, & propoſérent une Conférence à Berthoud, où ils promirent de rendre raiſon à chacun ſur ſa demande.

Ils répondirent à celle du Comte d'Arberg, que l'Empereur n'avoit qu'à ſe faire abſoudre de l'excommunication, & que dès le moment, que cela ſeroit fait, ils le reconnoitroient en qualité de Chef de l'Empire, qu'ils lui ſeroient obéiſſants, qu'ils lui prête-

roient hommage, & ne feroient plus la moindre difficulté de lui paier les ſubſides arriérés, & les autres à l'avenir. Mais que juſqu'à préſent ils avoient crû, que la ſoumiſſion au Saint Siége devoit préceder.

En ſecond lieu qu'ils étoient prêts de ſatisfaire le Comte de Gruiéres au nom des Fréres les Barons de Weiſſenbourg ſans examiner de trop près, ſi ces huit mille florins Bernois étoient bien dûs; & quoiqu'on les traitât d'uſuriers, qu'ils auroient ſoin de les paier avec les interêts.

Que quant aux trois ſujets, que le Comte de Nidau répétoit, comme étant de ſa juriſdiction, ils étoient contens de les lui abandonner, quoi qu'ils fuſſent fondés en Patentes Impériales, qui leur permettoient de reçevoir qui bon leur ſembloit dans leur Bourgeoiſie ſans encourir aucune peine.

Qu'ils ne croioient pas les prétentions du Comte de Neufchâtel fondées en raiſon, que cependant pour éviter toute conteſtation violente, ils vouloient bien les ſoûmettre à un Juge impartial, qui en décideroit ſuivant équité.

Ils contentérent le Comte de Kibourg en lui abandonnant les huit mille livres, que les Barons de Weiſſenbourg devoient au Comte de Gruiéres contre la ſomme, que lui même *Eberhard* devoit aux Bernois. Par là les parties intereſſées furent ſatisfaites; le paiement fut rencontré de tous côtés, & Thun retourna à ſon ancien Maître.

Ils dirent aux Fribourgeois, que l'Empereur ne pouvoit pas tranſporter la Créance, qu'ils avoient ſur la Ville de Laupen à une tierce perſonne, ni en permettre la rétraction pendant qu'il étoit excommunié. Cette raiſon étoit bien frivole, auſſi fut-elle en partie la cauſe de la guerre, qui fut ſi glorieuſe aux Bernois.

Ils répartirent ſur les plaintes générales des autres Gentils-hommes, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris, qu'à leurs corps défendant; que les inſultes, qu'on avoit ſi ſouvent faites aux leurs, & le mépris, qu'ils avoient dabord ſouffert avec beaucoup de patience, les avoient enfin obligés pour ne pas offenſer la gloire de la République, & le Nom Bernois, à ſe déffendre, & à venger les maux, qu'on ne ceſſoit de leur faire.

Qu'il étoit bien vrai, qu'ils ne déffendoient à perſonne de commercer, ou d'habiter leur Ville en qualité d'étranger, ou de négociant; mais qu'ils ne trouvoient pas à redire non plus, lorſque les Seigneurs ſouffroient dans leurs terres des Bourgeois de Berne, qui en étoient ſorti à cauſe de leur déſobéiſſance. Cependant que ſi l'on pouvoit prouver par devant un Tribunal neutre, qu'ils euſſent abusé de leurs franchiſes, ou outrepaſſé les Lettres Impériales, ils s'offroient à donner une ſatisfaction convenable, & à ſe ranger à leur devoir.

Ainſi finit la Diétte de Berthoud ſans qu'on ſçût au vrai, s'il y avoit paix, ou s'il y auroit guerre. On reſta dans l'inaction de part & d'autre. Néanmoins les Bernois n'ignoroient pas, qu'il y avoit de la fermentation dans l'eſprit des Seigneurs, tant de celui, qu'ils avoient ſatisfait, que de ceux, qui n'avoient pas lieu de l'être. Le prétexte général étoit l'ordre de l'Empereur, qui étoit la principale partie, mais peut être la moins lezée. Ainſi les Bernois virent parfaitement à quoi ils devoient s'attendre.

Lauffer aſſûre comme un fait, que les Bernois ſe tournérent du côté des Fribourgeois; ce qu'on trouve dans *Tſchudi* & autres Auteurs: & qu'ils eurent une Aſſemblée au Flamat, où ils leurs repréſentérent les dangereuſes ſuites de l'attachement, qu'ils marquoient pour le parti des Princes & des Comtes ligués contre Berne, qu'ils devoient ſe rappeller l'anciénne amitié, qui leur avoit été ſi fort recommandée par leurs communs Fondateurs. Les Alliances réïterées, & les ſermens ſolemnels, qu'ils avoient faits de ſe ſoûtenir les uns, les autres contre les Puiſſances, qui voudroient les ſoumettre. Qu'ils devoient ſe défier de la haute Nobleſſe naturellement ennemie de ceux, qui par leur valeur avoient ſçû ſe ſouſtraire à l'obéiſſance, qu'elle prétend impoſer à tous les peuples, & qui eſt ſur tout jalouſe contre les Villes libres

libres, qui ſemblent vouloir diſputer avec elle de la gloire, & de la grandeur. Que ſi la Ville de Berne étoit détruite par les Alliés, celle de Fribourg devoit s'attendre à ſubir le même ſort, puiſque les murailles abbattuës de la premiére ſerviroient à combler les foſſés de la derniére, & conſtruiroient le pont, par où les Princes iroient porter la déſolation dans leur Ville : qu'ils devoient conſiderer leur propre interêt, & qu'au moins s'ils ne pouvoient pas ſe détacher de l'Alliance, ils devoient travailler à une paix durable entre les Princes, & les Bernois, puiſqu'ils avoient un traité d'amitié avec les uns, comme avec les autres. Ces raiſons ne purent pas émouvoir les Fribourgeois. La jalouſie, continüe *Lauffer*, qui les ébloüiſſoit, ne leur permit pas de ſe prêter à des réflexions ſi ſages. L'éſpérance de s'élever ſur les ruines de Berne, de la deſtruction de laquelle ils ne doutient pas, & celle de devenir la Capitale du Païs leur fit rejetter des propoſitions, qui dans d'autres circonſtances auroient peut être eu un ſuccés plus heureux. Les Députés de Fribourg dirent froidement, que les Princes ne vouloient entendre à aucune médiation, qu'ils prétendoient être ſatisfaits aveuglément ſur tous les points de leurs demandes ; qu'ainſi ils ne pouvoient mieux les conſeiller, qu'en leur donnant avis de les contenter ſur ce, qu'ils

exigeoient d'eux, affin d'éviter par cette démarche une ſanglante guerre.

Les Bernois comprirent à merveille ce langage, ils ſe ſéparérent fort mécontens des Fribourgeois; & chacun dès lors ſe prépara les uns à attaquer vigoureuſement, & les autres à ſe défendre avec bravoure.

1339 Au commencement de cette année 1339. Otton Duc d'Autriche mourut, & fut enterré à Neubourg en Autriche. Il laiſſa deux fils de deux femmes: ſçavoir de la premiére Frédéric, & de la ſéconde Léopold. Ainſi de tous les enfans mâles d'Albert I. il ne reſtoit que le ſeul Albert le ſage, ou le Contrefait.

Les deux Comtes d'Arberg, GérardSeigneur de Vallangin & de Haſenbourg, & Heimo Baron de Haſenbourg ſon Oncle s'accommodérent au ſujet de la ville de Williſau. Ce dernier en étoit le Curé, & vouloit néanmoins avoir part à la régence, ne croiant pas que ſa qualité de Prêtre dût l'en exclure. Gérard par complaiſance, ou par politique, puiſqu'il n'avoit point de poſtérité voulut bien y conſentir, & de cette maniére l'Oncle & le Neveu en partagérent le gouvernement.

D'un autre côté les Zuriquois ſe plaignirent à l'Empereur de ce que les Proſcrits de leur ville, qui étoient à Rapperswil, ne ſe conformoient pas au Traité, qu'ils avoient fait

fait avec eux ſous la protection de S. M. I. Ce Monarque permit, qu'en cas, qu'ils continuaſſent à donner ſujet de plainte, les Zuriquois pourroient ſe ſaiſir des biens, qu'ils avoient riére leur Ville & Territoire. Ce qui néanmoins ne fut pas encore un frein aſſés fort, comme il en conſtera dans la ſuite. Ces eſprits inquiets, & turbulens n'aiant pas pû être ramenés à leur devoir par les châtimens, qui leur avoient été impoſés.

Cependant *Gérard* Comte d'Arberg, qui eſt le même dont on vient de parler, commença la petite guerre contre les Bernois. Depuis la Conférence de Berthoud on n'avoit rien entrepris ni d'une part, ni de l'autre ; on s'étoit contenté de faire les préparatifs, & de lier les Traités d'une façon à pouvoir éteindre le Nom Bernois, ou au moins, ſuivant les apparences, à le faire inſcrire au nombre des Sujets de la Maiſon d'Autriche. La Ville de Berne n'avoit pas non plus été dans l'inaction ; elle avoit tâché de faire Alliance avec le Comte *Eberhard* de Kibourg, & avec quelques autres puiſſants Seigneurs du voiſinage, ou de les engager à une médiation ; mais ce fut inutilement, parce que tous étoient intereſſés à l'abbaiſſement d'une Puiſſance, qui commençoit à devenir formidable. Cependant Dieu diſpoſa tellement toutes choſes à cet égard par les ſecrets reſſorts de Sa Providence, que la guerre des

Princes contre les Bernois, quoiqu'entrepriſe avec toutes les meſures que la prudence humaine peut ſuggerer, ne put pas être plus mal ſoûtenuë qu'elle le fut.

Ces derniers ſe voiant harcelés de toutes parts, & prévoiant, que le plus grand effort de leurs ennemis ſeroit du côté de Laupen par les avis, qu'ils en avoient reçus d'Antoine de Blanchenberg leur Ballif, ils renforcérent la garniſon de ſix cens hommes ſous le commandement de Jean de Bubenberg, & de Rodolphe de Mülinen, qui portoit la Banniére. Jean de Neühommen, & Pierre de Kratingen furent nommés Conſeillers de la guerre. Pour aſſûrance du ſecours, qu'on avoit promis à la garniſon; les Familles de Berne où il y avoit deux fils, en donnoient un, & l'on en faiſoit autant dans celles, où il y avoit deux fréres; c'eſt ce que les Bernois avoient prudemment inventé pour donner du courage à la garniſon, & pour animer les peres & les fréres de ceux, qui y étoient à les aller ſecourir, & faire lever le ſiége.

Les Bernois aiant lieu d'être tranquilles au ſujet de Laupen par les bonnes diſpoſitions, qu'ils y avoient fait, penſérent à ſe venger de *Pierre* Comte d'Arberg, qui avoit permis à *Gérard* ſon fils de paſſer au travers de ſa Ville pour aller ravager le territoire de Berne. Ils ſortirent en grand nombre le 16. Mai, & campérent le lendemain devant la Ville d'Ar-

d'Arberg dans l'intention d'en faire le ſiége. Mais les Fribourgeois en aiant eu avis, auſſi bien que les Comtes de Kibourg, de Neufchâtel, & le Baron de Montagni, ils aſſemblérent leur monde pour aller au ſecours de leur Allié ; au moment que les Bernois l'apprirent, ils levérent le ſiége pour s'occuper uniquement de la défenſe de leur Capitale, & celle de Laupen.

Ils rentrérent dans Berne affin d'y prendre les meſures les plus vigoureuſes & les plus ſages dans un tems, où la guerre paroiſſoit inévitable, & où l'animoſité, & le deſir de ſe détruire mutuellement étoit ſi marqué.

Sur ces entre-faites l'Illuſtre *Rodolphe d'Erlach*, qui dans ſix Batailles avoit donné des preuves éclatantes de ſa valeur, & de ſa bonne conduite dans le métier de la guerre, arriva à Berne à la grande ſatisfaction de tous ſes Concitoiens. Ce Seigneur poſſédoit des fiefs conſidérables dans le Comté de Nidau, ce qui l'avoit obligé de ſéjourner dans cette Cour pour pouvoir en joüir avec agrément & avec tranquillité. Mais dés le moment, qu'il prévit la guerre entre les Princes, & ſa Patrie, & s'appercevant, qu'elle commençeroit par le ſiége de Laupen, parce que l'Empereur avoit abandonné cette Ville aux Fribourgeois, il ſe préſenta au Comte, & lui fit comprendre, qu'aiant beaucoup de terres aux environs de Berne, il courroit le

riſque

riſque du fiſc, s'il continuoit à reſter dans ſa Cour, pendant que ſon Etât ſeroit en guerre avec lui & avec les Princes; qu'ainſi il le prioit de trouver bon, qu'il le quittât pour aller ſervir ſa Patrie, eu égard à la perte, qu'un plus long ſéjour à Nidau lui cauſéroit. Le Comte après un moment de réflexion répondit; „ Qu'il ne voudroit pas lui conſeil-
„ ler de perdre ſes biens pour l'amour de lui;
„ mais, qu'il croioit pas non plus, qu'il ſou-
„ haitât en avoir le dédommagement de ſon
„ tréſor; qu'ainſi il pouvoit partir pour le ſer-
„ vice des Bernois, que dans le fond il lui
„ importoit peu, qu'il eût un homme de
„ plus, ou de moins dans ſes Troupes. *D'Erlach* lui répartit: „ Puiſque vôtre Seigneu-
„ rie me régarde comme un homme, j'éſpere
„ qu'elle ne ſera pas trompée dans ſon idée,
„ & que le tems fera voir, qu'un homme
„ ſeul eſt capable de grandes entrepriſes. Sur ces paroles il prit congé, & partit pour Berne, où ſa réputation & ſon expérience lui firent avoir le commandement en chef des Troupes Bernoiſes. Il fit néanmoins difficulté de l'accepter ſous le prétexte, que non ſeulement l'honneur d'un Général dépendoit de l'obéiſſance du Soldat, mais auſſi ſon bonheur, de même que la victoire & la conſervation de la Patrie; qu'ainſi la Bourgeoiſie de Berne n'étant pas accoutumée à la diſcipline militaire, mais à joüir d'une liberté

répu-

républicaine preſque incompatible avec la ſoûmiſſion, qu'exige le métier de la guerre, il prioit qu'on voulût le diſpenſer d'un emploi, dont aucun Capitaine ne voudroit ſe charger dans l'incertitude, où il ſeroit continuellement, s'il commanderoit, ou s'il ſeroit commandé. Que ſi cependant ſes Concitoiens vouloient lui promettre une aveugle & entiére obéiſſance pendant les opérations de la guerre, il ne refuſéroit pas alors le commandement qu'on lui offroit, qu'au contraire il ſacrifieroit volontiers ſon ſang & ſa vie pour la République.

Les Bernois acceptérent cette condition, & jurérent d'être obéiſſans aux ordres du Général; ils honorérent Rodolphe d'Erlach à limitation des Romains du titre de Dictateur, & lui en conférérent le pouvoir. Seul exemple, qu'on ait en Suiſſe de cette démarche, qui cependant fut le ſalut des Bernois.

La veille de Saint Barnabé dixiéme de Juin les premiéres Troupes parurent devant la ville de Laupen, & entrérent dans le camp, qui leur avoit été marqué. Rodolphe Comte de Nidau les commandoit en chef. Il avoit ſous lui les Comtes de Fürſtenberg, de Gruiéres, de Vallangin, d'Arberg, le Baron de Montagni, Albert de Kornmoos Avoier de Fribourg, & une prodigieuſe quantité de Nobleſſe, qui jointe aux Troupes, que tous ces Seigneurs avoient ame-

amenées, faiſoit une armée de trente mille hommes bien armés, bien montés, & pourvûs de tout ce qui étoit néceſſaire pour faire un ſiége. On peut dire même, que les munitions de guerre & de bouche alloient juſqu'au ſuperflus. Les Princes avoient avec eux de grandes richeſſes tant en habillemens ſuperbes, qu'en joiaux & en équipages. Chacun en un mot ſe piquoit de l'emporter en magnificence ſur les autres. Ce qui ne reſſembloit pas mal à l'armée de Darius.

Le ſiége ſe pouſſoit avec vigueur, & le Comte de Nidau avoit fait approcher les machines, & faiſoit jetter de groſſes pierres dans la ville, pendant qu'il attachoit les Béliers aux murailles, & qu'il faiſoit ſes efforts pour faire la brêche. Les aſſiégés ſe déffendoient avec beaucoup de valeur, & avoient déja repouſſés quelques fois les aſſiégeans dans différens aſſauts, qu'ils avoient ſoûtenus. Pendant, que le ſiége étoit en cet état, le jeune Comte Jean de Savoie fils unique de Loüis de Savoie Baron de Vaud, venant de la Lombardie s'arrêta au camp. C'étoit un jeune Prince rempli d'une valeur conforme à ſon auguſte naiſſance; & qui touché de compaſſion du ſang que tant de braves gens alloient répandre, propoſa aux Seigneurs quelques moiens de pacification, & demanda à ſçavoir les griefs, qu'ils avoient contra la ville de Berne. Après le rapport qu'on

qu'on lui en fit, il ſe tranſporta dans cette capitale, & repréſenta aux Bernois la grande Puiſſance des Princes, l'armée formidable, qu'ils avoient devant Laupen, & le peu d'apparence, qu'il y avoit pour eux, de pouvoir vaincre avec le peu de Troupes, qu'ils avoient à leur oppoſer. Il leur remit en même tems devant les yeux les prétenſions, que les Princes formoient, & leur conſeilla de les ſatisfaire pour éviter leur perte entiére, & l'effuſion de tant de ſang humain. Les Bernois répondirent aux repréſentations de Jean de Savoie, qu'ils n'avoient jamais refuſé une paix ſous des conditions raiſonnables, & qu'ils étoient encore dans les mêmes ſentimens: mais que les prétenſions des Princes étoient ſi exorbitantes, & ſi fort au deſſus de leurs facultés, qu'il étoit naturellement impoſſible d'y ſatisfaire; que le tréſor public, ni l'argent des particuliers ne ſeroient pas en état de procurer des ſommes, qui alloient à pluſieurs mille marcs. Que néanmoins ils ſe ſoumettroient abſolument à des arbitres impartiaux contre le jugement deſquels ils promettoient de ne point réclamer.

Le Comte retourna au camp avec cette réponſe, & rendit compte de ſa négotiation aux Princes, qui ne voulurent point entendre parler d'un congrès; Jean qui vit ſa médiation inutile prit congé des Seigneurs,

&

& ſe prépara à prendre le chemin de ſon Païs. Mais tous ſes amis l'en empêchérent en le priant, malheureuſement pour lui, de ne les point quitter, & d'attendre la fin d'une guerre, qui ne pouvoit pas trainer en longueur.

Les Bernois cependant ne dormoient pas. La ſupériorité de leurs ennemis ne les épouvantoit plus, parcequ'ils ne pouvoient pas l'éviter. Leurs fidéles Alliés de Soleure avec la meilleure volonté du monde ne furent en état de leur envoier, que quatre vints hommes d'armes: les conjonctures & les mêmes ennemis des Bernois les retenoient derriére leurs murailles. Les trois Cantons, Uri, Schweitz & Underwalden, auxquels ils avoient envoié Jean de Krambourg pour leur demander ſécours dans cette preſſante néceſſité, donnérent neuf cens hommes, qui arrivérent à Berne à la grande conſolation de ce peuple. Ils furent harcellés en chemin par des détachemens ennemis, qui ne pûrent jamais les entamer; au contraire, les Impériaux furent toûjours répouſſés, ſans pouvoir empêcher le ſécours, d'arriver à Berne dans le tems, qu'il falloit. Jean Baron de Weiſſenbourg amena cent cinquante Sibentaux, auxquels ſe joignirent trois cens Haslois: Ainſi toutes les Troupes auxiliaires, que les Bernois pouvoient eſpérer, étant arrivées, on ſe prépara à faire léver le ſiége de Laupen.

La

La veille de cette importante action on eut avis à Berne dès Soleure, que le Ballif, que réſidoit pour la Maiſon d'Autriche dans l'Argau, venoit avec ſon monde pour ſe joindre à l'armée des Princes, qu'ainſi s'ils avoient envie d'attaquer, ils devoient ſe preſſer, afin de n'avoir pas tant d'ennemis à combattre. Les Bernois, qui avoient choiſi le vint uniéme Juin pour attaquer le Comte de Nidau, ſortirent en bon ordre de leur Ville, dont ils laiſſérent la garde aux vieillards, & à ceux, qui n'étoient pas en état de ſoutenir la campagne. L'Archiprêtre marchoit à la tête portant le Saint Sacrement à l'imitation d'un uſage, qui ſe pratiquoient autrefois chez les Juifs, qui ne combattoient jamais, ſans avoir l'Arche-d'Alliance dans l'armée. Quand ils furent arrivés au Village de Brunnenſcheüren à moitié chemin de Laupen, *Rodolphe d'Erlach* fit faire halte, & donna un moment au Soldat pour ſe repoſer, & prendre un peu de relâche. Cette petite armée, qui ne conſiſtoit, y compriſes les Troupes auxiliaires, qu'en cinq mille deux cens hommes, après ce petit inſtant de repos, dont elle profita pour ſe rafraichir, marcha leſtement au travers de la forêt, que les Impériaux avoient negligé de faire garder pour en empêcher le paſſage, & arriva un peu après midi dans un terrein ſpacieux de l'autre côté, où elle s'arrêta, & d'où elle découvrit l'armée ennemie.

D'Erlach tint alors conſeil de guerre, pour déliberer ſur la maniére de commencer l'attaque, & pour donner les ordres à ceux, qui devoient la faire.

Pendant qu'on ſe rangeoit en bataille des deux côtés, Jean de Magenberg Gentil-homme Fribourgeois s'approcha des Bernois, & leur reprocha, que leur armée avoit groſſi par le nombre des femmes, à qui ils avoient donné des habits d'hommes, & des armes pour faire parade. Mais Cuno de Rinckenberg lui répondit, qu'il verroit bientôt, s'ils étoient hommes ou femmes, & qu'il lui garantiſſoit, que tous ceux, qu'il voioit, avoient le courage mâle. Jean de Magenberg après cette réponſe retourna vers les ſiens, & leur dit, qu'il avoit voulu bruſquer les Bernois, mais qu'il avoit trouvé à qui parler, & qu'on pouvoit s'attendre à une vigoureuſe attaque de leur part. Henri de Filiſtorf, qui portoit la Banniére de Fribourg, dit à ce ſujet, que ſon opinion avoit toûjours été de terminer par une bonne paix les difficultés, qu'on avoit avec les Bernois : qu'il lui ſembloit, qu'on y étoit encore à-tems, puiſqu'ils préſentoient pour cet effet un arbitrage : que par ce moien on épargnéroit le ſang de bien de braves gens. Quelques Comtes, entre autres le Comte Verd de Savoie, qui étoient préſens à ce diſcours, regardérent celu de Henri comme partant d'un homme, qui étoit

ſaiſi

ſaiſi d'une terreur panique, & lui dirent, qu'il auroit mieux fait de reſter à la garde des femmes de ſa Ville, que de ſe préſenter au combat. Henri leur répondit ſans émotion :
„ Je prendrai ſi bien mes meſures, qu'on ne
„ m'accuſera pas de poltronneire dans cette
„ journée ; je porte la Banniére de mes Sei-
„ gneurs, je la leur rendrai, ou je mourrai
„ en la déffendant ; quant à vous autres,
„ vous pourriez bien vous répentir de trop
„ de préſomption & de vanité.

L'intrépidité des Bernois, qui touchoient au moment d'attaquer une prodigieuſe armée eu égard à leu. peu de monde, & l'avanture de Jean de Magenberg, étonnérent le Comte de Nidau. Il aſſembla le conſeil de guerre, & repréſenta avec une franchiſe, dont on le blama dans la ſuite, qu'il lui paroiſſoit, qu'on pourroit encor faire une tentative auprès des Bernois, qui voiant préſentement cette formidable armée, qu'ils avoient à combattre, ſeroient plus diſpoſés à ſe prêter à un accommodement, qui contenteroit les Princes ; & au moien duquel on évitéroit l'effuſion du ſang, & les miſéres, qui ſont les ſuites ordinaires d'une Bataille ſanglante. Les Princes, qui mépriſoient la foibleſſe des forces Bernoiſes, ſe ſcandaliſérent de la propoſition du Comte de Nidau leur Général, & lui dirent tout court ; que ſi l'envie de combattre lui avoit paſſé, il n'avoit,

qu'à ſe retirer, & qu'on ſe paſſéroit bien de lui: qu'ils alloient engloutir dans un moment cette poignée d'hommes, ou en faire autant d'eſclaves. *Rodolphe* répartit, qu'il n'avoit pas lieu de croire, que les Bernois fuſſent ſi faciles à ſe laiſſer battre, que la poſition, dans laquelle ils étoient, ne donnoit pas lieu de croire, qu'ils euſſent peur: qu'il apprehendoit, que cette petite Troupe ne fut bientôt trop nombreuſe pour eux: que l'experience avoit fait connoître bien ſouvent, qu'un ennemi pouſſé à bout en devenoit plus brave, & plus dangereux; que le déſeſpoir d'un côté, & le trop grand mépris de l'autre avoient plus d'une fois arraché la victoire des mains de ceux, qui y touchoient de près, pour la donner à ceux, qui en paroiſſoient les plus éloignés: qu'il eſpéroit, qu'on n'attribueroit pas ſa repréſentation à une crainte frivole de ſa part, parce qu'elle étoit fondée ſur l'experience journaliére de ces ſortes de cas. Mais que puiſqu'il falloit combattre, il paieroit ſi bien de ſa perſonne, qu'on n'auroit pas lieu de lui reprocher ſa lâcheté, & d'avoir rien négligé de ce qui convenoit à un homme de ſon rang, qu'il ſouhaittoit au reſte de tout ſon cœur, que perſonne auſſi ne ſe répentît dans peu de momens de n'avoir pas ſuivi ſon conſeil.

Voilà, ce qui ſe paſſoit dans le camp des Princes.

Princes. Celui des Bernois étoit animé d'un génie tout différent, & comme il n'étoit plus queſtion de paix, ils ne comptoient actuellement que ſur la juſtice de leur cauſe. L'Archiprêtre, qui les avoit maintenus dans l'obéiſſance filiale de l'Egliſe Romaine, les animoit encore à ſoûtenir courageuſement cette guerre. Ainſi il n'y avoit parmi eux, que la glorieuſe conteſtation, à qui appartiendroit le poſte d'honneur. Les Cantons le prétendoient en qualité de Troupes auxiliaires non ſoudoiées, qui devoient être conſiderées comme étrangéres, & amies, & par conſéquent prépoſées à l'attaque la plus dangereuſe. En ſécond lieu, qu'elles avoient appris à Morgarten de qu'elle façon il falloit combattre les caſques couronnés, & comment il vouloit s'y prendre pour les vaincre. Les Bernois ne vouloient pas ceder, parceque s'agiſſant de leur propre ſalut, & la guerre ne regardant que l'interêt de leur Patrie, il ne leur paroiſſoit pas équitable, que d'autres, qu'eux courruſſent le plus grand danger; outre que ceux, qui déffendoient Laupen étant où leurs fréres, où leurs fils, il ne convenoit pas, qu'ils euſſent à la tête de leurs Libérateurs d'autres perſonnes, que leurs Péres, & leurs fréres. On convint néanmoins, que les Troupes des Cantons choiſirent l'endroit de l'attaque, & les ennemis, qu'elles vouloient combattre.

battre. Elles ſe déterminérent pour la Cavalerie, & les Bernois choiſirent les Fribourgeois, & l'infanterie. Après quoi Rodolphe d'Erlach harangua ſon armée en peu de paroles, pour les faire ſouvenir, que la journée préſente alloit décider du ſort de Berne qui ſuivant le bon ou le mauvais ſuccés ſeroit libre pour toûjours, ou eſclave ſans reſſource. Que l'implacable ennemi avoit juré de n'épargner perſonne; qu'ainſi il ne reſtoit aux Bernois, qu'une mort glorieuſe, ou la victoire pour éviter l'eſclavage, & les fers. Enſuite ſe tournant du côté des jeunes gens, qui portoient la feüille de vigne ſur leur chapeau, *Avancés* leur dit-il: *Mes chers Compagnons! & voions, ſi vous êtes encore animés de cette ardeur martiale, & de ce courage heroique que vous avez marqué à Berne pour combattre nos ennemis. C'eſt en cette occaſion où il s'agit d'aquiter fidélement vôtre promeſſe, & de prouver à tout le monde que vos actions ſont conformes à la généroſité de vos ſentimens.* A ces paroles ces jeunes guerriers ſortirent de leurs rangs avec allégreſſe, demandant avec empreſſement, qu'on les menât au combat, & qu'il fût lui même le témoin de leur valeur, & de leur fidélité à remplir leurs promeſſes. Le reſte de l'armée ſe tint dans une fiére contenance, & marqua ſon extrême envie d'en venir aux mains par un ſilence martial & terrible.

Lorſque

Lorſque le ſignal du combat fut donné, & que les Bataillons commençoient à s'ébranler, d'Erlach ordonna à chaque Soldat de celui, qui faiſoit ſa premiére attaque de prendre deux pierres en main, & après les avoir jettées contre l'ennemi en l'approchant, de faire demi tour à droite & de ſe remettre à dix pas ſur le penchant de la montagne, affin de donner conjointement avec le corps de Bataille, & de rendre la ſeconde attaque plus furieuſe. Ce commandement fut exécuté avec beaucoup d'ordre & de ſuccés ; mais l'arriére garde, qui ne ſçavoit pas, pourquoi ce mouvement s'étoit fait, crut que l'avant garde avoit plié ; dans cette perſuaſion elle recula, & les uns gagnérent la forêt, d'où ils revinrent de bonne grace, quand ils eurent connu leur fauſſe démarche, & combattirent vaillamment ; les autres que la peur avoit ſurmonté, furent marqués par le Bourreau, & appellés par infamie les Forêtiers, parcequ'ils ne rétournérent pas au combat. Le Centre, qui avoit remarqué la fuite de l'arriére garde en avertit le Dictateur ; mais celui-ci leur repliqua, qu'ils ne devoient pas s'inquiéter de ce qui ſe paſſoit derriére eux ; qu'ils avoient l'ennemi en face, & que c'étoit là l'unique objet dont ils devoient s'occuper : Qu'au reſte il étoit charmé, que les poltrons ſe fuſſent retirés de l'armée, & que leur lâcheté n'empécheroit pas

les braves de faire leur devoir. Là deſſus aiant fait avancer le corps diſtingué par la feüille de vigne, il leur commanda de faire la vérit able attaque ; ce qu'ils exécutérent avec tant de bravoure, d'ordre & de bonheur, que ces jeunes hommes enfoncérent en peu de tems les Bataillons ennemis, qu'ils avoient en front. D'Erlach voiant cet heureux commencement, fit donner tout le corps de Bataille, qui trouvant les Fribourgeois en déſordre, & à moitié rompus acheva de les défaire, & de les mettre en fuite. La victoire n'étoit pas ſi abſolument déclarée en faveur des Troupes auxiliaires; elles trouvérent plus de reſiſtance, qu'elles n'avoient prévû. Les Bernois ceſſérent de pourſuivre l'infanterie diſperſée pour venir au ſécours de leurs amis, qui ſoutenoient avec intrepidité tout l'effort de la Cavalerie ennemie. Mais les Princes aiant appris la défaite des Fribourgeois pliérent tout de ſuite, & s'en fuirent par la gauche de Laupen du côté du Païs Allemand. Cette victoire ne couta aux Bernois que vint deux hommes tués, que le Dictateur fit enterrer avec toutes les marques d'honneur, qu'ils méritoient. Les bleſſés furent en grand nombre, & l'on en eut tout le ſoin poſſible. Les Impériaux y perdirent quinze cens gens d'armes, & 3100. fantaſſins. On trouva parmi les morts Jean Comte de Savoie, Gérard Comte d'Arberg, Seigneur

de

de Vallangin & de Haſenbourg, Rodolphe Comte de Nidau leur Général, Laurent d'Eſtavaié, un Baron de Steimans, un Baron d'Offerbourg, celui de Grimmenſtein, Burckard d'Illens, un Baron d'Uſeneck, un de Schroffenſtein, Albert de Kornmoos Avoier de Fribourg, Jean de Magenberg, & Henri de Filiſtorf, qui portoit la Banniére, avec quatorze Gentils-hommes de ſon nom, ſans compter une quantité d'autres Caſques couronnés, dont les noms ne ſont pas parvenus à la poſterité. Conrad de Fegeli ſe trouva dans cette action en qualité de gendarme. Les Auteurs Suiſſes, & les Auteurs Allemans parlent de cette Bataille comme de l'une des plus meurtrieres, mais auſſi des plus glorieuſes, qui aient été données en Helvétie. Quatorze Comtes, qui dans ce tems là étoient autant de Souverains, reſtérent ſur la place, avec près de quatre vingts Caſques couronnés. La perte auroit été plus conſidérable, ſi la garniſon de Laupen avoit été avertie de l'attaque, mais comme la Bataille ſe donna dans un endroit éloigné de cette Ville, elle n'en eut avis, qu'après que la victoire fut remportée; & la ſortie, qu'elle fit alors ne fit pas un grand mal.

Rodolphe d'Erlach permit aux Fribourgeois d'enterrer leurs morts, & leur envoia pour ce ſujet un Héraut d'armes dabord après le

combat. Ce grand homme dans ſa gloire ne ſe rappella, que l'amitié, qui auroit dû régner conſtamment entre Berne & Fribourg, & ſe fit un plaiſir d'oublier, qu'il avoit vû les Troupes de cette derniére Ville combattre celles, qu'il commandoit dans la Bataille, qu'il venoit de gagner.

FIN

Du premier Tome.

TA.

TABLE DES MATIE'RES

TOME I.

A.

AGnes *Reine d'Hongrie tache de pacifier Berne & Fribourg*, pag. 410. 411.
Alliance *des Suiſſes qu'elle amée*, 1. *entre pluſieurs villes & Seigneurs au ſujet des voleurs qui infeſtoient les grands chemins*, 215. *ſon effet*, 216. *Alliance des Suiſſes*, 312. 313. *des grandes Villes*, 370. *entre le Duc de Savoie, l'Evêque de Bâle, le Guggiſperg & Berne*, 374.
Avanche, *Capitale de l'Helvétie*, 34.

B.

Baden, *Capitale du Comté de ce nom*, 38. 39. 40.
Bâle, *deux partis oppoſés, dont l'un ſe joint à Rodolphe de Habſpourg*, 130. 131. *Pierre Evêque eſt fait priſonnier*, 221. *ſon démêlé avec l'Empereur*, 249. 250. *diviſion entre les deux familles de München & de Schaller*, 267. 268.
Batailles *de Tolbiac & ſes ſuites*, 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. *de Worms entre Adolphe de Naſſau, & Albert d'Autriche*, 129. 180. *de Vinterthour entre les*

les Zuriquois & le Comte de Verdenberg, 156. *ſéconde entre les mêmes*, 157. *de Mont-Tonnerre*, 171. *de Morgarten*, 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. *de Leüc*, 326. *de Müldorf*, 342. 343. *celle de Laupen*, 464.

Berne, *Canton*, 110. *ſon Gouvernement & ſon Païs*, 111. 112. 113. 114. *fait une malheureuſe ſortie ſur les Troupes d'Albert d'Autriche*, 139. *fonde une Meſſe à Vettingen*, 140. *ſe met ſous la protection d'Amedée de Savoie*, 154. *prête hommage à Hiltebrand de Pappenheim au nom d'Adolphe*, 163. *uſe de modération après la victoire de Mont-Tonnerre*, 174. *fait Alliance avec la Ville de Laupen*, 213. *& avec celle de Bienne*, 239. *aſſiége Bremgarten*, 292. *& Kerrenriet*, 325. 326. *ſon aggrandiſſement*, 338. *Laupen lui parvient*, 345. *a guerre avec Loüis de Neufchâtel*, 346. 347. 348. *Weiſſenbourg cherche à lui nuire*, 363. *aſſiége Dieſſenberg*, 384. 385. *ſécour Otton de Lampart*, 385. 386. *aſſiége Strätlingen*, 407. 408. *ſe vange de Loüis de Savoie*, 410. *l'Empereur eſt mécontent des Bernois*, 444. *ſuite*, 445. 446. 447.

Bodman, 242.

Bourguignons *ne prétendent pas tirer leur nom de Sequanus*, 15. *leur Origine*, 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. *ſujets de l'Empire*, 84.

Brennus, *Avoier d'Avanche*, 28. 29. 30.

Charles

C.

Charles [le ſimple], *ſous ſon Régne ſe fit le démembrement de la Monarchie Françoiſe*, 84.
Clovis, *prémier Roi Chrétien aſſujetti les Allemans*, 52. *ſon caractére*, 61.
Coire, *ſon Evêque eſt fait priſonnier*, 142. 143. *s'ennuïe dans ſa priſon*, 147. *ſe ſauve, ſe caſſe une cuiſſe & meurt*, 148.
Conſtance, *Ville en Suabe*, 40. 41. *l'Evêque demande juſtice contre Albert d'Autriche*, 155.

D.

Députation *au ſujet des prétenſions des Ducs d'Autriche ſur les Cantons*, 422. 423.
Diétte *des Suiſſes, ce qui c'eſt, & ce qu'on y fait*, 6. *de Lungren*, 339.
Diſſentis, *l'Abbé fait la guerre aux Cantons*, 418. 419.

E.

Einſidlen, *diviſion entre l'Abbé & les Réligieux*, 300. 301. 302. 303. 304. 328. 360.
Empire, *ſchiſme en Empire au ſujet de l'élection d'un Empereur*, 121. 122. *Adolphe Comte de Naſſau devint le Succeſſeur de Rodolphe*, 127. *ſon avarice*, 128. *qui eſt improuvée*, 128. *revolte contre lui*, 129. *eſt tué*, 129. *les cauſes de la haine qu'on lui portoit*, 129. 130. *débat entre Adolphe Empereur, & Albert Duc d'Autriche*, 164. 165. 166. 167. 175. 176. 177. 178. 179. 180. *raiſons qu'il allégue pour faire la guerre aux Bernois*, 449. 450. 451. 452. 453.

Erlach [de] *ancienne & illuſtre Maiſon*, 172. 173. *Rodolphe Dictateur de Berne & Général de ſes Troupes*, 459. 460. *diſcours qu'il tient au Comte de Nidau*, *ibidem ſon harangue à ſon armée*, 470. *bat celle des Princes*, 471. 472. *belle action envers les Fribourgeois après ſa victoire*, 473.

Etabliſſement *du College Electoral*, 88.

F.

Familles *diſtinguées à Berne*, 291. 292.

Fauſſigni *a par ceſſion l'avocatie ſur l'Evêché de Lauſanne, & s'en défait en faveur de Guillaume Evêque du dit lieu*, 114. *Généalogie de cette Maiſon*, 114.

Fegeli [de] *ancienne Maiſon* 174.

Ferrette [Ulric] *dernier mâle de ſa famille*, 353.

Fribourg, *Canton*, 76. 77. 78. 79. 80. *ſa généalogie*, 64. *juſqu'à* 76. *ſes priviléges & franchiſes*, 82. *Etat de la Suiſſe quand elle fut bâtie*, 82. 83. 84. 85. 86. 87. 96. *ſon Gouvernement & ſon territoire*, 102. 103. 104. 105. 106. *les familles qui ſubſiſtoient au tems de ſa fondation*, 103. *tombe ſous la domination des Comtes de Kibourg*, 114. 115. *renouvelle l'Alliance avec Berne*, 116. *entre ſous la domination des Comtes d'Habſpourg*, 116. *va au ſecond ſiege de Berne*, 137. *font la guerre aux Bernois & en ſont batus*, 168. 169. 170. 171. *ſe ſéparent des Alliés dans la guerre de la grande Ligue*, 216. *rediment la ville d'Eſtavaier* &

en achetent le reſte, 240. 241. *Maiſon d'Eſtavaié*, 241. *celle de Praroman*, 241. *renouvelle l'Alliance avec Berne*, 267. *aſſiége Illens, & Arconciel*, 345. *campent à Belp*, 408. *ſes Députés ſe rendent à Nidau, où ſe trame la guerre de Laupen*, 444. 445. 446. 447. *rejette l'amitié des Bernois*, 454. 455.

G.

Gaule *ancienne*, 11.
Genéve, *ſouffre un incendie*, 428.
Germanie, 11.
Glaris, *les Glaronois ſe plaignent à l'Empereur de ce que ce Prince s'étoit approprié le criminel, qui appartenoit à l'Empire*, 196. *ſe lient avec les Suiſſes*, 339. 340. 341. *vient en difficulté avec les Ducs d'Autriche*, 371. 372. 373. *le Bourg & ſon Egliſe entiérement brulés*, 443.
Griſons, *deſcription des Griſons*, 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194.
Gruiéres, *Généalogie de ſes Comtes*, 386. 387. 388. 389. 390.

H.

Habſpourg, *ſa Généalogie*, 90. 91. 92. 93. 94. *bâtit le Château d'Habſpourg*, 95. *Rodolphe élû Empereur*, 123. *ſon caractere*, 123. 124. *& ſa pieté*, 124. 125. *ſa mort*, 126. *ſa poſterité*, 126. 127. *porte ſes armes contre le Comte de Savoie*, 132. *il riſque ſa vie à Morat*, 133. *l'opinion de Lauffer paroit*

roit fausse à ce sujet, 133. occasion pourquoi il fait le siége de Berne, 134. assiége Berne, 136. enléve le siége, & revint la même année devant Berne avec aussi peu de succès, 136. 137. envoie son fils Albert pour surprendre Berne, 139. son Maitre d'Hôtel donne une lettre de protection aux Religieuses d'Ow. Rodolphe la revoque, 143. 144. les affaires changent de face après la mort de l'Empereur Rodolphe, 151. Albert I. demande l'investiture des fiefs qui dependoient de Adolphe, 155. Albert va à Vienne après la prise de Wil, 163. pert un œil, 163. assiége Ratstat, 163. se fait élire Empereur, 181. il forme deux Principautés, il en veut faire une troisiéme en Helvétie, 185. 186. propose aux Abbaies & aux Maisons Religieuses de lui vendre leurs jurisdictions, 195. enfreint les droits du Corps Germanique, 195. maltraite l'Abbé d'Einsidlen, 196. agi despotiquement en Helvétie, 195. 196. 197. 198. veut assiéger Zurich, 198. enléve le siége, 199. envoit une députation dans les Cantons, 202. son effet, 203. 204. son ressentiment au rapport que lui firent ses Députés, 210. il choisit encore la voïe de la douceur, 210. 211. inquiete les Cantons, 214. premiere broüillerie avec son Neveu Jean d'Autriche, 239. 240. 245. 252. 253. 254. sa politique en égard aux habitans des trois Cantons, 242. 243. mort d'Albert I. 254. sa suite, 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262.

262. 263. 264. 265. *achête la Surintendance de Glaris*, 265. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. *ſes vûës ſur la Suiſſe*, 293. 294. 295. *Frédéric élû Empereur*, 296. 297. 298. 299. 300. *fait Tréve avec les Cantons*, 362. *en agis mal avec les Lucernois*, 377. *fait Alliance avec pluſieurs Villes contre les Suiſſes*, 419. 420. 421. *raiſon qu'elle a de faire la guerre aux Bernois*, 449.

Hasle-Land, 317.

Henri *Empereur ſe fait couronner à Aix*, 268. *protége les Moines de Saint Urbain*, 274. *dote ſa Niéce*, 279. *va à Rome*, 279. 280. 281. 282. 283. 284.

Homberg [Comte] *eſt dans la diſgrace de l'Empereur*, 202. 203. 214. *vent ſon Comté à l'Evêque de Bâle*, 215. *eſt attaqué dans ſes Terres*, 217.

I.

Jean XXII. *peu ortodoxe*, 350. 351. 352. 353. *ſa mort*, 423. *ſon idée ſur ce qui empêche le bon ordre*, 423. *manifeſte contre ſa mémoire par Loüis de Baviére*, 447.

Jubilé, *ſon inſtitution par Boniface VIII.* 183. 184.

K.

Kibourg, *Eberhard*, 319. 320. 321. 322. 335. 336. 337. 409.

Königsfelden *fondé*, 266. 277. *reflection de Lauffer ſur cette fondation*, 278. 279.

L.

Latobriges *ſont ceux du Païs de Vaud*, 43.
Laupen, *commencemens de la guerre de Laupen*, 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 459. 459. 460. 461. 462. 463. 364. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474.
Lauſanne, *Ville conſidérable de Suiſſe*, 42.
Lépontiens, *en guerre avec ceux d'Urſeren*, 390. 391.
Loüis [de Baviére] *preſente la Bataille à Frédéric*, 330. *ſes malheurs en Italie*, 330. 331. 332. 333. 334. 335. 348. 349. 350. 351. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 375. 376. 377. 397. 423. *ſollicite ſon abſolution*, 436. 437. 447.
Lucerne *fait Alliance avec les trois Cantons*, 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. *plaintes qu'il fait contre les Ducs d'Autriche*, 420. *fait une Tréve*, 421.

M.

Malliard [de] *ancienne Maiſon*, 173.
Marguerite [de Carinthie,] *ditte Dame Maultaſch*, 427. 428.
Martire *de la Légion Thebaine*, 47.
Melctal [Henri] *joüe le premier rolle, & fut la prémiére victime des Reichs-Vogt*, 224. 225. *ſuite de cette barbarie*, 225. 226. 227. 228.

228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 244. 246. 247. 248. 249. 250. 251.

Montagni *Baronnie retourne à la Savoie après l'extinction des mâles*, 174. *c'eſt un Bailliage de Fribourg*, 175.

Murbach, *mauvaiſe œconomie de ſon Abbé*, 144. & *les ſuites de cela*, 145. 146. 147.

N.

Neufchâtel, *Ville fort ancienne*, 41.

Nion, 43.

Nobleſſe *Helvétique en Suiſſe*, 79. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102.

O.

Orgetorix *pourſuivi par les Helvétiens*, 20. 21.

Origine *des ſurnoms*, 100. 101.

Oſpental, *guerre à ſon ſujet*, 318. 319.

P.

Philippe [le Bel] *veut ſe faire Empereur*, 284. 285.

Pluie *extraordinaire*, 315.

Pourrentrui, *ſon Château aſſiégé*, & *pourquoi*, 131. 132.

R.

Reding [de] *ſa conduite à la Bataille de Morgarten*, 313.

Richenau *ſe fait juſtice même*, 328.

S.

Saint Gal, *ſon Abbé en diſgrace auprès de l'Empereur*, 141. *il eſt demi de ſon Abbaie*,

& ſe retire à Alten-Toggenbourg, 142. *apprend la mort de l'Evêque de Coire avec regret*, 148. *il eſt perſecuté par l'Empereur*, 149. *après ſa mort il rentre triomphant dans la Ville de Saint Gal*, 149. 150. *Ramſchwag & l'Abbé chaſſé tâchent de lui nuire*, 152. 153. 154. *eſt appellé à Vienne par Albert d'Autriche, & en eſt mal reçû*, 163. *s'aſſure une protection auprès de l'Empereur Adolphe*, 164. *fortifié le Bourg d'Appenzel, & ſe raccommode avec l'Empereur Albert*, 199. *meurt de joïe*, 200. *cauſe de l'inimitié que ce Prince portoit à Guillaume Abbé de Saint Gal*, 200. *Henri Abbé en difficulté avec Albert I.* 222. *repréſente à Henri au ſujet de la Ville de Wil*, 286. 287. *fait une faute pendant la guerre des deux Empereurs*, 327. *mort de l'Abbé de Werdſtein*, 373.

Savoie [Humbert] *régnoit quand Fribourg fut bâti*, 83. *origine de cette Roiale Maiſon*, 84. *Pierre s'empare de la vallée d'Aôte & du Chablaix*, 117. *les Bernois ont recours à ce Prince*, 117. *bât le Duc de Coppingen*, 119. *prend le Païs de Vaud*, 120. *& va en demander l'inveſtiture à l'Empereur Richard*, 121. *ſon habillement & ſon entretien avec ce Monarque*, 121. *partage des Etats de Savoie entre les enfans d'Amedée*, 168. *Pierre fit bâtir la Ville & Château de Gimenen*, 392. *guerre au ſujet*, 393.

Sauterelles *venuës d'Orient*, 425. 426.

Schwanden [Henri de] *meurt*, 182. *ſon frére ſe fait Chevalier de Malthe*, 183.

Schwitz, *Canton & leur deſcendance*, 205. 206.
Seckingen, *Ville Forêtiere*, 29.
Soleure, *Canton*, 22. *aſſiégé par l'Archi-Duc Léopold*, 323. 324. 325. *trahi par un de leurs Bourgeois*, 393. 394.
Suiſſes, *Etat préſent de la Suiſſe*, 2. *ſes limites*, 3. *ſon Gouvernement*, 5. *ſa deſcription*, 6. *en quel tems on vit en France les premiers Suiſſes*, 8. *jugement ſur les Suiſſes par Philippe de Commines & par Machiavel*, 10. *ſes limites par Céſar*, 11. *origine des Suiſſes*, 11. *ſont ſous la domination des Princes Troïens*, 13. *diſſertation ſur leur nom*, 15. 16. 17. *leur Gouvernement*, 18. 19. 20. 21. *Pline eſt le premier qui parle des Suiſſes*, 27. *bâtiſſent Sinigaglia & Ancone*, 31. *leur Alliances avec les Sequanois*, 31. *leurs conquêtes ſous Brennus*, 27. 28. 29. 30. 31. 32. *ſe retirent après la défaite des Ambroſiens*, 33. *forment la réſolution de quitter l'Helvétie*, 33. *leur ſortie*, 43. *leur retour*, 44. *leur malheureux état à ce ſujet*, 44. *prennent parti pour Otton*, 44. *leur défaite par Cecinna*, 45. *partage que les Romains en font*, 45. *ſont conduit au ſiége de Jeruſalem*, 46. *tombent ſous la domination des Allemans*, 46. *leur converſion au Chriſtianiſme*, 48. 49. *déviennent peuples de la petite Bourgogne en partie*, 49. *ſont compris dans la révolution que cauſe la Bataille de Tolbiac*, 55. *ſont les premiers Nobles*, 55. *commencement des troubles par la Nobleſſe dans les trois Cantons*,

138. *obtiennent la confirmation de leurs priviléges*, 168. *ne voient pas avec plaiſir l'élection d'Albert*, 181. *lui envoient néanmoins une députation*, 82. *envoient les redévances Impériales*, 184. *ils taxent les Religieuſes de Steinen*, 184. *ils obéiſſent à l'ordre de l'Empereur*, 185. *envoient une ſéconde Ambaſſade à Albert*, 200. *ſon effet*, 201. *ſe préparent à ſe défendre contre ce Monarque*, 201. *ſont avertis par le Comte de Homberg des deſſeins de l'Empereur; cet avertiſſement leur fait projetté la réponſe aux Députés de ce Prince*, 203. 204. *perſiſtent dans la réſolution de conſerver leur liberté*, 205. *députent le Baron d'Attinghuſen pour demander à l'Empereur la confirmation de leurs priviléges & un juge criminel*, 211. 212. *réponſe du Prince*, 212. *envoient une députation à Albert I.* 218. *ſa réponſe*, 218. *reçoivent en conſéquence des Reichs-Vögt*, 219. *leur caractere*, 219. 220. 221. *ſont accablés par leur injuſtices*, 222. 223. 224. *ne doivent plus être ſéparées de l'Empire*, 316. 317. *reçoivent Jean d'Arberg pour leur Ballif*, 344. *ſont affranchis du péage de Bellinzona*, 425. *l'inimitié entre les deux Chefs de l'Europe influe ſur les affaires de Helvétie*, 437. 438. 439.

T.

Toggenbourg & Habſpourg [Comtes] *vivent mal enſemble*, 439. 440. 441. 442. 443.

Uchtland,

U.

Uchtland, *pourquoi ainſi appellé*, 116.
Viſconti [Mathieu] *ſe rend maitre de Milan, & en chaſſé*, 213. *s'empare de Lugan*, 213.
Underwalden, *Canton, ſon Gouvernement*, 206. 207. 208. *en difficulté avec celui d'Uri*, 361. *donne ſécours aux Haslois*, 395. 396. 397.
Uri, *Canton, ſon Gouvernement*, 208. 209. 210.

W.

Wilibolde *veut recouvrer la liberté Helvétique*, 62.
Wil, *aſſiégée & brulée*, 161. 162.
Windiſch, 34.
Winterthour, 37. 38.
Wuippens, *Maiſon*, 285. 286.

Y.

Yverdun, 42.

Z.

Zäringen [Duc] 80. *bâtit Fribourg*, 82. *eſt un deſcendant des Comtes d'Alſace*, 97. *il a la ſurvivance du Duché de Suabe*, 97. *Stettler le vieux n'eſt pas de l'opinion de Gebwiler*, 99. *Berthold V.* 107. *extinction de cette Maiſon*, 109. *bâtit Berne*, 107. *unit cette ville avec celle de Fribourg par une étroite Alliance*, 108. *eſt battu proche d'Ulrichen*, 108. *fauſſe opinion de ſa mort en cette journée*, 109.

Zug,

Zug, *eſt un Canton*, 34. 35. 36. 37.
Zurich, *Canton*, 25. *grand incendie dans une maiſon d'un Boulanger*, 140. *ſon Alliance avec la Comteſſe de Rapperswil*, 152. *Traité qu'ils font après la Bataille de Winterthour*, 158. 159. *l'Empereur Adolphe leur accorde un juge*, 160. *prend l'Abbaie de Vettingen ſous ſa protection*, 160. *la paix rompuë entre Zurich & les Autrichiens*, 160. *ſon Alliance avec le Baron de Regenſperg*, 168. *ruſe des Zuriquois, qui fait lever le ſiége de leur ville*, 199. *ſont médiateurs entre le Canton de Schweitz & l'Abbé d'Einſidlen*, 287. 288. 289. 290. 291. *ſont donnés en hypothéque à la Maiſon d'Autriche*, 379. 380. 381. 382. 383. 384. *effet que fait l'excommunication de Loüis de Baviére à Zurich*, 423. 424. 425. *changement de Régence, comment, & pourquoi*, 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. *les proſcris leur font de la peine*, 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 448.
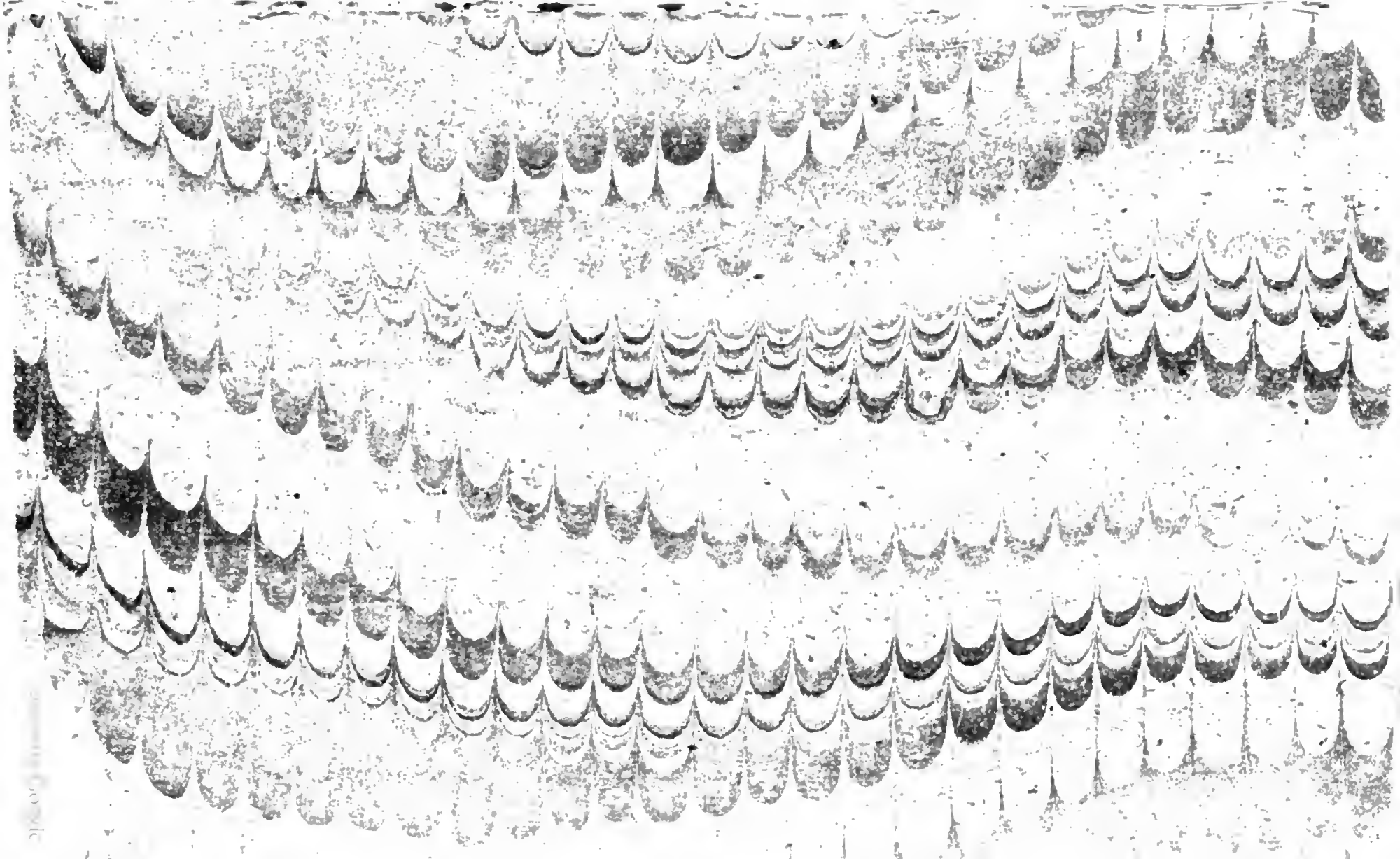
MAG 2014682